



Etude préalable

Genre et chaînes de valeur climato durables au Sénégal et en Côte d'Ivoire

Rapport final par Impact People

Pour : FONDEM et F3E
Pays : Sénégal et Côte d'Ivoire

LETTRE DE SOUMISSION DU RAPPORT PROVISOIRE

Bordeaux, le 15 juillet 2024

Fondation Energies Pour Le Monde

146 Rue de l'Université, 75007 Paris
France

Objet : Rapport final d'Impact People dans le cadre de l'étude préalable « genre et chaînes de valeur climato durables au Sénégal et en Côte d'Ivoire »

Chers Madame Fauchier, Madame Delafoy, Monsieur Chaouki, Monsieur Ankri,

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport final pour l'étude préalable « Genre et chaînes de valeur climato durables au Sénégal et en Côte d'Ivoire ».

Ce rapport présente une synthèse analytique des différents axes de l'étude, l'intégration du genre dans les cinq chaînes de valeur étudiées, ainsi que les recommandations associées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Laura PARGADE
Fondatrice Impact People
+33(0)6 13 74 07 31
laura@impactpeople.global

SOMMAIRE

LETTRE DE SOUMISSION DU RAPPORT PROVISOIRE.....	2
SOMMAIRE.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
CONTACT.....	4
LISTE DES ACRONYMES.....	5
SYNTHESE ANALYTIQUE	6
INTRODUCTION.....	8
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE PREALABLE	8
METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET DEROULEMENT DES MISSIONS	9
<i>Cadre logique</i>	9
<i>Approche terrain : méthode et outils de collecte de données</i>	10
INTEGRATION DU GENRE DANS LES CVA.....	12
AXE 1 : ETAT DES LIEUX ECONOMIQUE ET GENRE DES ZONES DE L'ETUDE	12
1. <i>Etat des lieux économique et environnemental des zones de l'étude</i>	12
2. <i>Etude genre / niveau macro</i>	15
AXE 2 : ANALYSE GENREE DES DIFFERENTES CDV	26
3. <i>La Gouvernance</i>	26
4. <i>Les perspectives d'avenir</i>	40
5. <i>Les contraintes genrées</i>	85
RECOMMANDATIONS.....	170
FICHES PRATIQUES DE RECOMMANDATIONS PAR CDV	170
6. <i>Fiche reco Madd</i>	171
7. <i>Fiche reco ditakh</i>	177
8. <i>Fiche reco maïs au Sénégal</i>	183
9. <i>Fiche reco maïs en CI</i>	190
10. <i>Fiche reco manioc</i>	196
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	202
11. <i>Une contrainte genrée omniprésente : l'accès des femmes au foncier</i>	202
12. <i>L'accès à la formation</i>	203
13. <i>Les pouvoirs de décision inégaux</i>	203
14. <i>L'accès limité aux financements</i>	205
15. <i>Contraintes ménagères et pauvreté en temps disponible</i>	206
ANNEXES.....	208
ANNEXE 1 : REVUE DOCUMENTAIRE.....	208
ANNEXE 2 : MATRICE D'EVALUATION	209
ANNEXE 3 : BASE DE DONNEES	210

REMERCIEMENTS

Impact People remercie toutes les parties prenantes ayant contribué au bon déroulement de l'étude terrain. L'équipe de la FONDEM et du F3E, les partenaires locaux ASAPID, ECLOSIO et AMISTAD, ainsi que les parties prenantes locales qui ont su se rendre disponibles et arrangeants au cours des missions.

CONTACT

Pour toute question sur le présent rapport, merci de contacter :

Laura PARGADE

Fondatrice Impact People

+33(0)6 13 74 07 31

laura@impactpeople.global



LISTE DES ACRONYMES

Acronymes	Libellés
AGR	Activités Génératrices de Revenus
CDV	Chaîne de valeur
CI	Côte d'Ivoire
CVA	Chaîne de valeur agricole
FONDEM	Fondation Energie pour le Monde
GDF	Groupement de Femmes
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
PFNL	Produits forestiers non ligneux, madd et ditakh dans le cadre de cette étude
Sn	Sénégal



SYNTHESE ANALYTIQUE

Les conclusions tirées des analyses des cinq chaînes de valeur (CDV) mettent en lumière à la fois des similitudes et des spécificités importantes. Dans un contexte où l'autonomisation financière des femmes est un objectif central, certaines opportunités et défis transversaux se dégagent.

Tout d'abord, les CDV étudiées offrent des opportunités significatives d'activités pour les femmes, facilitant leur autonomisation financière. Cependant, plusieurs contraintes, notamment genrées et d'ordre climatique, peuvent entraver leur pleine exploitation. La pratique de multiples cultures et activités par les hommes comme les femmes, la saisonnalité forte de certaines activités et les contraintes calendaires afférentes, et la pénibilité de certaines tâches, notamment aux maillons de production, représentent des défis particuliers.

En termes de représentation et de participation des femmes dans les instances de décision et les postes de responsabilité au sein des CDV, des progrès sont observés mais restent limités. Les femmes ont souvent un accès restreint aux ressources foncières et aux moyens de production, ce qui affecte leur capacité à investir et à entreprendre pleinement. Dans le maillon de la transformation, les femmes sont généralement bien représentées, mais elles ne parviennent que rarement à des postes de responsabilité dans les structures industrielles, comme dans les groupements mixtes. Les initiatives de regroupement et de création de coopératives exclusivement féminines sont en augmentation, offrant des opportunités de consolidation et de renforcement de la position des femmes dans la chaîne de valeur, mais ne permettant pas de faire évoluer les normes sociales et les prismes de genre qui limitent l'autonomisation financière des femmes, et notamment la libre décision de réinvestir leurs revenus dans leur activité.

En termes de spécificités, chaque CDV présente des caractéristiques distinctes qui nécessitent une approche individualisée pour maximiser leur potentiel. Par exemple, la CDV madd se distingue par sa forte saisonnalité et ses défis de stockage, tandis que la CDV manioc offre des perspectives de développement prometteuses grâce à la demande croissante pour ses produits transformés. Cette étude permet ainsi de bien cerner les potentialités différentes de chaque chaîne de valeur sur le long terme, notamment dans leur capacité à contribuer à l'autonomisation des femmes.

Malgré ces spécificités, certaines problématiques de genre sont récurrentes et transversales, telles que les inégalités d'accès aux ressources et aux moyens de production, ainsi que les défis liés à la mobilité et à la participation des femmes dans les prises de décision, permettant de faire des recommandations communes aux différentes CdV pour maximiser l'impact de toute intervention sensible au genre sur l'une de ces chaînes de valeur dans l'un des deux pays concernés.

Sur le plan environnemental, les CDV sont sensibles aux changements climatiques, ce qui souligne la nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles, et d'une prise en compte notamment des impacts genrés de ces évolutions climatiques sur les chaînes de valeur dans le cadre de toute intervention. La préservation de la biodiversité et des écosystèmes locaux est en effet cruciale pour garantir la durabilité des activités économiques liées aux CDV, mais aussi afin d'éviter de creuser les écarts de genre dans ce contexte.



En conclusion, pour promouvoir efficacement l'autonomisation financière des femmes dans les CDV, il est essentiel de prendre en compte à la fois les défis transversaux liés au genre et les spécificités propres à chaque chaîne de valeur. Cela nécessite une approche holistique, intégrant des mesures visant à renforcer la participation des femmes, à améliorer leur accès aux ressources et à promouvoir une gestion durable des activités économiques.



INTRODUCTION

Contexte et objectifs de l'étude préalable

La FONDEM utilise depuis plus de 30 ans l'électricité comme vecteur de développement économique, social et environnemental des zones rurales africaines. Aujourd'hui, la Fondation considère que les femmes sont à l'épicentre du développement économique et communautaire et cherche à contribuer à leur émancipation ainsi qu'à leur autonomisation économique. La FONDEM, consciente des inégalités de genre renforcées dans les communautés rurales, souhaite intégrer dans ses projets une approche qui conduise à l'autonomisation économique des femmes et ceci notamment dans les chaînes de valeur climato résilientes considérées comme étant stratégiques.

Le principal objectif de cette mission a consisté à fournir à la Fondation une étude préliminaire servant de cadre d'orientation, d'encouragement, de vision analytique et de boîte à outils, pour garantir que le travail futur de la FONDEM puisse intégrer la dimension de genre, et contribuer significativement à l'autonomisation économique des femmes dans les CVA. Ce nouvel angle d'approche de ses projets de développement devrait permettre ainsi à la FONDEM de montrer une capacité à prendre en compte de manière systématique et centrale l'intégration du genre dans ses projets d'électrification climato-durables, et de mobiliser ainsi des financements spécifiques à cette problématique auprès des bailleurs.

Cette approche innovante répond à trois ODD essentiels :



La FONDEM a choisi d'aborder cet enjeu par le biais des CVA. La chaîne de valeur agricole d'un produit commercialisable est la séquence de la production, du transport, de la transformation, de la commercialisation et de la distribution jusqu'à la vente du produit aux consommateurs, ainsi que les intrants et fonctions supports nécessaires.

Les CVA jouent en effet un rôle crucial pour la sécurité alimentaire quotidienne et la génération de revenus pour les familles rurales sénégalaises et ivoiriennes. Les femmes ont un rôle essentiel dans nombre de ces productions, à différents niveaux, des travaux agricoles à la commercialisation, en passant par la transformation, et les multiples avantages de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme ont déjà été prouvés. L'idée de cette étude est de permettre par la suite des interventions efficaces sur des maillons ciblés de ces CdV pour accroître l'accès des femmes aux revenus et améliorer leur statut socio-économique au sein du ménage et de la communauté. Les projets qui seront conçus sur cette base pourront être considérés comme la première étape pour un grand nombre de femmes rurales vers une autonomisation financière accrue et une meilleure place dans la société.



La Fondation a désiré mener cette étude préalable en s'appuyant sur des CVA déterminées, et des zones géographiques ciblées au Sénégal et en Côte d'Ivoire, où elle œuvre déjà. Cela permet de répondre à la problématique avec plus de profondeur et de précision et de s'appuyer sur l'expertise de partenaires locaux pour la compréhension des enjeux spécifiques des CVA, au plus près des réalités locales. Ceci permet également un accompagnement et une montée en compétence de ces partenaires sur la prise en compte du genre. L'électrification de certains maillons identifiés comme clés pour les femmes et leur autonomisation permet ainsi un effet de levier plus précis et efficace.

L'ensemble de ces éléments nous permet de déterminer une problématique d'étude :

Comment intervenir dans une CVA afin d'œuvrer à l'autonomisation financière et à l'émancipation des femmes ?

Pour y répondre, nous avons étudié ces éléments clés intermédiaires :

- Quels sont les maillons des CVA étudiées où un soutien au rôle des femmes contribuerait à une meilleure égalité des chances et une meilleure rémunération ?
- Dans ces CVA, quels sont les contraintes systémiques et les risques pour les femmes de tout âge, freinant leur autonomisation économique ? Quelles sont leurs attentes et les efforts qu'elles sont prêtes à déployer ?
- Comment réduire ces freins et accompagner les opportunités représentées par l'intégration de la dimension de climato-résilience dans ces différents maillons ?

Méthodologie de l'étude et déroulement des missions

CADRE LOGIQUE

Pour répondre à cette problématique et aux questionnements qu'elle soulevait, plusieurs méthodologies ont été réunies en une grille d'analyse.

Analyse des chaînes de valeur sous le prisme du genre :

L'analyse des CVA a été réalisée en utilisant la méthodologie ASEG (analyse socio-économique selon le genre) développée par la FAO dans les années 1990. L'approche ASEG a été suivie, combinant l'analyse socio-économique des zones d'étude avec celle du genre, utilisant une méthodologie d'évaluation rapide et participative. Les différentes étapes de cette analyse ont inclus : l'évaluation du contexte global, la sélection des CVA sur la base de leur potentiel de promotion de l'égalité entre les sexes, la cartographie sensible au genre de chaque CVA sélectionnée, et l'analyse des contraintes de genre à chacun des maillons.

Analyse économique des zones d'étude :

Un état de lieux économique des zones de l'étude a été réalisé afin de mieux comprendre comment les CVA sont potentiellement affectées par le changement climatique, comment elles accèdent aux services non-financiers, comment elles bénéficient de formations professionnelles, comment elles contribuent à des marchés plus larges, et comment se construisent les partenariats et les réseaux.



Application de l'approche ASEG :

Les questions de genre ont été abordées à trois niveaux selon l'approche ASEG :

- Micro (focus sur les individus, les ménages, les communautés),
- Méso (institutions et services proposés aux CVA),
- Macro (décideurs, donateurs, aspects politiques, sociaux et économiques).

Focus sur la dynamique de genre :

Un focus spécifique a été réalisé sur les rôles des femmes et des hommes à chaque maillon de la CdV, la distribution des bénéfices, les leviers d'action sur les freins identifiés et la sensibilité au changement climatique.

Fiches pratiques par CdV et recommandations transversales :

A l'aide de ce focus spécifique, chaque CdV fera l'objet, dans la section recommandations, d'une analyse détaillée des rapports de pouvoir et des normes de genre et de leur influence sur la CdV, en termes d'impact économique, de limitation de l'autonomisation financière des femmes, et de contraintes genrées spécifiques. Des recommandations spécifiques seront proposées dans une intention de transformation. Par ailleurs, des recommandations transversales concernant les normes de genre communes aux différentes CdV viendront clôturer le rapport.

APPROCHE TERRAIN : METHODE ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

Nous avons consacré une part importante de notre étude au travail de terrain, reconnaissant son importance cruciale dans la collecte de données pour une compréhension approfondie des enjeux. Nous avons stratégiquement planifié et réparti le temps disponible en différentes tâches bien définies.

Pour la collecte de données primaires, nous avons utilisé une approche combinant des méthodes qualitatives et quantitatives. Cela a inclut l'administration de questionnaires aux acteurs des chaînes de valeur pour affiner les informations recueillies lors de la recherche documentaire. De plus, nous avons mené des entretiens individuels semi-structurés avec les acteurs clés et organisé des focus groups pour interagir avec les parties prenantes cibles, tant des femmes que des hommes.

L'objectif principal était de mieux comprendre les enjeux, les contraintes et les aspirations des femmes participant aux chaînes de valeur sélectionnées, ainsi que leur perception de ces chaînes, à la fois de leur propre point de vue et de celui des hommes de la communauté.

Mission terrain

La réalisation de cette enquête a nécessité l'organisation de deux missions terrain.

- La première a eu lieu en Casamance entre le 27 juillet et le 12 août 2023, dans un contexte de troubles locaux dus aux émeutes engendrées par l'emprisonnement d'un opposant politique originaire de la région. La mission a tout de même pu se dérouler selon le



planning et les objectifs prévisionnels. L'équipe d'Impact People a reçu sur le terrain le soutien des deux partenaires locaux de la Fondem, à savoir ASAPID et ECLOSIO.

- La seconde mission a eu lieu dans la Marahoué du 9 au 16 octobre 2023. L'équipe d'Impact People a reçu un symbolique soutien de la part du partenaire local AMISTAD, puis a dû finalement composer avec ses propres ressources locales pour pallier le manque d'engagement de celui-ci. La mission a ainsi pu se dérouler selon le planning et les objectifs prévisionnels.

Enquête exploratoire

Nous avons réalisé une enquête exploratoire à travers des entretiens semi-dirigés et des focus groups avec diverses parties prenantes telles que les partenaires, les experts et les acteurs de la gouvernance des chaînes de valeur sélectionnées :

- De nombreux entretiens semi-structurés ont été réalisés au cours de cette étude, regroupant des échanges avec des experts tels que des centres de formation, des autorités locales, des dirigeants de groupements, des institutions, des organisations, impliqués dans les chaînes de valeur concernées et/ou dans les questions de genre.
- Des ateliers focus-group ont également été organisés en faisant participer à la fois les acteurs locaux des CDV, mais aussi certains des experts. Des outils ASEG ont été utilisés tels que l'Horloge d'Activités Quotidiennes, mais également d'autres outils tels que l'activité Analyse des menaces climatiques.

Enquête approfondie

De plus, une enquête approfondie a été menée à l'aide de questionnaires administrés lors d'entretiens directs avec les acteurs clés des chaînes de valeur, tant hommes que femmes. Ce questionnaire porte sur cinq aspects : physique, humain, social, financier et économique, et sur des principes d'égalité de genre : accès aux biens, aux services et poids décisionnaire au sein du foyer et de la communauté.

Nous avons utilisé un outil numérique d'administration de questionnaire pour uniformiser les méthodes de collecte de données entre les deux pays, permettre la contribution des partenaires à cette collecte et conserver une base de données numérique des informations recueillies.



INTEGRATION DU GENRE DANS LES CVA

AXE 1 : ETAT DES LIEUX ECONOMIQUE ET GENRE DES ZONES DE L'ETUDE

1. ETAT DES LIEUX ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DES ZONES DE L'ETUDE

1.1. *La Casamance*

1.1.1. Analyse économique

La création de la région de Ziguinchor découle de la réorganisation administrative de juillet 1984, qui divise l'ancienne région de la Casamance en deux entités distinctes : la région de Kolda et celle de Ziguinchor. Cette dernière est subdivisée en 3 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), 8 arrondissements, 30 communes et abrite environ 502 villages.

La croissance démographique de la région de Ziguinchor est notable, passant de 242 980 habitants en 1976 à 641 254 habitants en 2018, soit plus du double en 40 ans. La jeunesse prédomine, représentant plus de 70% de la population. En raison de ses ressources forestières abondantes, de sa production agricole, de son potentiel en élevage et tourisme, la région possède des atouts économiques significatifs propices à son développement. Souvent qualifiée de grenier du Sénégal, elle réunit des conditions pluviométriques, pédologiques et topographiques idéales pour être une grande région agricole.

Sur le plan agroclimatique, la région se caractérise par une forte pluviométrie et des sols fertiles, la positionnant comme une zone agro-sylvo-pastorale. Malgré le déplacement de troupeaux vers la Gambie et la région voisine de Kolda pour des raisons de sécurité lié au mouvement indépendantiste présent en Basse Casamance, le cheptel régional demeure substantiel.

Sur le plan économique et social, la pêche occupe une place prépondérante. La région bénéficie d'une façade maritime de 85 km et d'un réseau hydrographique comprenant un fleuve éponyme de 300 km de long, favorisant le développement de la pêche maritime, lagunaire et fluviale. La situation géographique de Ziguinchor en fait également un hub commercial régional, attirant des commerçants de toutes les régions du Sénégal et des pays limitrophes tels que la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie et la Mauritanie.

Cependant, la région est entravée par divers défis, dont la faiblesse des rendements, la vétusté des équipements et du matériel agricole, la salinisation et l'acidification des sols et de la nappe phréatique, les difficultés d'accès aux crédits, ainsi que la faible organisation des producteurs et des filières. Les contraintes du secteur agricole se manifestent principalement par des retards dans la mise en place du matériel et des intrants agricoles, un effectif réduit avec des départs à la retraite non compensés, et des retards dans l'installation de l'hivernage.



1.1.2. Analyse environnementale

La région de Ziguinchor est confrontée à des défis environnementaux majeurs, aggravés par le changement climatique et les activités humaines. Ces problèmes incluent la déforestation, l'érosion des sols et côtière, la salinisation des terres, l'ensablement des zones agricoles, notamment les parcelles rizicoles, et les inondations. Les pratiques agricoles non durables, l'exploitation excessive des ressources naturelles, et les feux de brousse contribuent également à la dégradation environnementale. Cette situation est exacerbée par la baisse de la pluviométrie, qui affecte négativement la production agricole. En outre, l'érosion côtière menace les terres habitables et les zones à potentiel maraîcher ou touristique, particulièrement dans les localités de Diogué et Elinkine. La fertilité des sols est en déclin à cause de l'exploitation abusive sans programmes de fertilisation adéquats, menant à un appauvrissement des terres. L'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques pose également un risque pour la contamination de la nappe phréatique. En somme, l'environnement de Ziguinchor souffre de multiples impacts dus aux changements climatiques et aux pressions anthropiques, menaçant la durabilité des ressources naturelles et le bien-être des communautés locales.

1.2. La Marahoué

1.2.1. Analyse économique

La situation économique de la Côte d'Ivoire est étroitement liée à son secteur agricole, première source de dynamisme notamment avec des cultures d'exportation comme le cacao, le café, le coton ou la noix de Cajou où le pays se place dans les premiers acteurs mondiaux. Toutefois cela mène à une forte dépendance vis-à-vis de cours internationaux des matières premières comme l'a montré la crise du cacao de 2017. La prise de conscience de cette dépendance et de l'importance pour l'alimentation de la population de diversifier les cultures a entraîné la mise en place de plusieurs plans successifs (PNIA 1 et 2) de modernisation de l'agriculture qui passent par un encouragement au développement des cultures vivrières et à la transformation locale. La phase actuelle de ce plan s'achèvera en 2025 et sera l'occasion d'un bilan du succès des efforts déployés.

La Marahoué, une région de la Côte d'Ivoire située au centre-ouest, s'étend entre forêts et savanes, bordée par plusieurs autres régions. Elle se caractérise par un mélange écologique, avec une forêt dense peuplée d'Iroko, Samba, Fraké et Fromager au sud et à l'ouest, et une savane arborée dominée par roseaux et rôniers au nord et à l'est.

La Marahoué a pour chef-lieu la ville de Bouaflé. Elle est ainsi nommée en raison de la rivière du même nom qui la baigne. La région a une superficie de 9 092,48 km² et une population estimée à 981 180 habitants dont 521 475 hommes et 459 704 femmes (INS, RGPH 2021). La population est diverse, comprenant majoritairement des Gouros, des Baoulés, des Yowlê, ainsi qu'une importante communauté burkinabé, témoignant de l'histoire coloniale de la région. Administrativement, la région de la Marahoué couvre cinq (05) départements, à savoir : Bouaflé, Sinfra, Zuénoula, Gohitafla et Bonon, et comporte 18 sous-préfectures. Bouaflé, le chef-lieu, se trouve proche de Yamoussoukro et d'Abidjan.

La région jouit d'une économie variée, dominée par l'agriculture, l'élevage et l'industrie. Elle excelle dans la culture de produits tels que le café, le cacao et la canne à sucre, ainsi que dans les cultures vivrières comme la banane plantain, l'igname, le maïs, le riz et le manioc. La région se distingue également



par un élevage diversifié, incluant poulets, bovins, caprins, et s'est récemment ouverte à l'élevage porcin, stimulé par l'industrie de la bière.

La région est aussi couverte par le réseau télécom dans 99,65% des localités et 99,82% de la population sont connectées. Les secteurs d'activités porteurs selon le Ministère d'état, ministère de l'agriculture et du développement rural (MEMINADER) pour l'année 2023, se déclinent comme suit :

- Cultures de rente : cacao, café, anacarde, hévéa, palmier à huile
- Cultures vivrières : manioc, maïs, riz, banane plantain, arachide, igname, taro
- Cultures maraichères : aubergine, gombo, tomate
- Agro-industrie : unité de production de Canne à Sucre (Zuénoula).
- Ressources animales : bovins, ovins, caprins, porcins, volaille
- Industrie : Brasserie de Bouaflé
- Ressources minières : Or
- Tourisme

Sur le plan industriel, la Marahoué est marquée par une présence significative dans l'agro-alimentaire, avec des entreprises telles que SOLIBRA, SACO et SUCRIVOIRE, cette dernière étant basée à Zuénoula. La région possède par ailleurs un potentiel minier, notamment aurifère, exploité tant de manière artisanale qu'industrielle, particulièrement dans le département de Bouaflé. L'économie de la région bénéficie également d'une inflation maîtrisée, grâce à l'augmentation de l'offre de produits alimentaires, l'amélioration des circuits de distribution et des routes, ainsi qu'une politique efficace de lutte contre la vie chère.

Les paysans de la région peuvent être considérés comme des agro-éleveurs. Leur système de production est du type agro-pastoral où l'agriculture et l'élevage cohabitent de façon complémentaire par la force de traction et la fumure organique qu'elle fournit. La production agricole repose essentiellement sur les cultures de rentes et sur certaines cultures vivrières. Les cultures d'exportation sont représentées en majorité par le café, le coton et le cacao. L'hévéa et le palmier à huile sont présents bien que très peu développés¹. La région de la Marahoué est aussi réputée pour la production des cultures vivrières. Plusieurs coopératives ont été créées à cet effet. Les vivriers pratiqués dans la localité sont les suivants : la banane plantain, l'igname, le maïs, le riz et le manioc. L'arachide est également cultivée dans la Région de la Marahoué.

Culture ²	Nombre d'exploitants	Superficie totale (Ha)	Production (Tonnes)
Maïs	11 752	6 069	14 513
Riz de bas fond	5 661	4 868	8 902
Igname Bete-Bete	5 241	3 062	30621
Manioc	5 184	3 791	71 017
Riz pluvial	2 355	1 525	2 802
Igname Kponan	1 615	1 620	20 995
Riz irrigué	104	201	502

¹ <https://crmarahoue.ci/secteur-primaire/>

² Direction régionale de l'Agriculture et du Développement rural de la Marahoué, 2019



1.2.2. Analyse environnementale

Depuis les années 1950, le climat de la Côte d'Ivoire a subi des fluctuations significatives, alternant entre périodes humides dans les années 1950 et 1960, et périodes sèches de 1970 à 1990, avec une baisse moyenne des précipitations de 6% entre les périodes 1961-1990 et 1971-2000. En outre, la température moyenne a augmenté de 0,5°C depuis les années 80. Ces changements climatiques ont entraîné un désaccord entre les calendriers météorologiques et agricoles, avec une saison des pluies raccourcie de 10 à 27 jours sur le littoral et de 10 à 30 jours dans d'autres régions, ainsi qu'un retard dans le démarrage de cette saison d'une à deux semaines. Ces modifications climatiques ont exacerbé la vulnérabilité de l'agriculture, entraînant un raccourcissement des périodes de croissance, une diminution de la biomasse, une réduction de la productivité des écosystèmes, une dégradation des terres arables, une augmentation du stress hydrique pour les plantes, et une réduction des ressources en eau de surface dans de nombreuses régions.

Le bassin versant de la Marahoué a été fortement éprouvé par les extrêmes hydrologiques (crue et étiage). Les feux de brousse en 2015, déclenchés pendant la période de sécheresse dans plusieurs villages proches de la ville de Bouaflé (Attossé, Ténikro, Akouébo et Kabakourouso), ont occasionné des morts et de nombreux dégâts matériels (AIP, 2016). En 2018, les inondations ont affecté plus de 10 000 personnes dans les villes de Bouaflé et Zuénoula (Région de la Marahoué).

2. ETUDE GENRE / NIVEAU MACRO

Une évaluation du cadre global sous l'angle du genre nécessite une inspection de la structure institutionnelle et politique pour déterminer si elle assure une égalité d'opportunités pour les femmes et les hommes. Il est essentiel de déterminer l'existence de facteurs favorisant ou, à l'inverse, d'obstacles qui freinent l'égalité de genre et l'émancipation féminine au sein des politiques, stratégies, et dispositifs légaux nationaux pour élaborer une stratégie de développement des chaînes de valeur attentive aux questions de genre.

2.1. *Sénégal et la région de la Casamance*

2.1.1. Contexte national et déterminants législatifs

Au Sénégal, l'indice d'inégalité de genre (GII) affiche une valeur de 0,523 en 2018, positionnant le pays au 125^e rang sur 162 nations. Malgré l'adoption de la Constitution en janvier 2001, qui établit l'égalité des sexes, et la ratification de conventions clés telles que la CEDEF et le protocole de Maputo, des écarts subsistent entre les lois nationales et les engagements internationaux. Le Plan Sénégal Émergent (PSE), à travers son Plan d'actions prioritaires 2019-2023, intègre des objectifs d'équité de genre, en parallèle avec la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre II (SNEEG) qui vise l'égalité des sexes d'ici 2026, avec un budget prévisionnel de 16,8 millions d'euros. Toutefois, le financement de cette stratégie représente un défi significatif.

La loi sur la parité, adoptée en 2010, a permis d'atteindre 41,82 % de représentation féminine au parlement lors des élections de 2017, dépassant les moyennes mondiale et subsaharienne. Cependant, cette parité n'est pas observée dans les élections locales de 2014, avec seulement cinq femmes élues sur



557 communes. Les progrès réalisés dans la quête de l'égalité des genres sont néanmoins perceptibles, soutenus par un contexte politique favorable et une sensibilisation accrue. Les femmes, qui représentent 51% de l'électorat national, prennent progressivement conscience de leur valeur citoyenne et de leur rôle dans le processus électoral. Cependant, des obstacles persistent, notamment en milieu rural où leur autonomie décisionnelle reste limitée en raison de leur dépendance économique.

Par ailleurs, les disparités dans l'accès à l'éducation sont notables, avec 11,1 % de femmes ayant atteint un niveau secondaire contre 21,4 % d'hommes. Le Code de la famille de 1972 continue également de perpétuer des dispositions discriminatoires envers les femmes.³ Des avancées significatives ont été accomplies pour améliorer l'accès des femmes à l'éducation primaire et secondaire récemment. Des initiatives ont été déployées pour faciliter l'entrée des filles dans l'éducation, la formation technique et professionnelle (EFTP), et les programmes de renforcement des compétences, tout en veillant à leur rétention et à l'achèvement de ces programmes. Ces efforts visent notamment à renforcer la formation professionnelle féminine et à encourager la participation féminine dans les domaines industriels et technologiques, y compris dans l'enseignement supérieur et la recherche, en promouvant l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Cependant, dans la fonction publique, les femmes tendent à être cantonnées aux postes inférieurs, représentant 39 % de ces positions, par opposition à 21,5 % pour les hommes, et demeurent peu présentes aux postes de cadres supérieurs, avec seulement 15,7 % d'entre elles dans ces rôles.

Au Sénégal, un défi majeur pour la santé féminine réside dans la capacité des femmes à prendre des décisions concernant leur propre santé. Une enquête de l'ANSD en 2017 révèle que près de 70% des femmes indiquent que leur conjoint décide des soins de santé qu'elles reçoivent. En outre, seulement 18% des femmes âgées de 15 à 49 ans se sentent en mesure de refuser des rapports sexuels à leur partenaire, et 24% peuvent demander l'utilisation d'un préservatif. La contraception moderne n'est utilisée que par 26% des femmes dans cette tranche d'âge. Le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,6 au niveau national, avec une moyenne plus élevée en zone rurale (5,9 enfants) comparée à la zone urbaine (3,4 enfants). Néanmoins, l'accès aux soins prénatals et maternels est relativement satisfaisant au Sénégal, surtout en comparaison avec d'autres pays de la sous-région.

Dans le domaine de la citoyenneté, si les femmes bénéficient d'une égalité juridique en termes de droits, leur exercice concret est entravé par des normes sociales attribuant le pouvoir décisionnel principalement aux hommes. De ce fait, l'accès aux documents civils et administratifs peut être difficile pour les femmes, en particulier lors de crises conjugales. De la même manière, l'accès au foncier pourtant officiellement égalitaire notamment dans le cadre d'une succession, reste déséquilibré par les normes sociales : en l'absence d'informations sur leurs droits, et dans un contexte de limitation délibérée des conflits familiaux et de la pression communautaire, les femmes n'héritent que très rarement du foncier bâti comme agricole.

³ L'égalité de genre au Sénégal par LuxDev, 2021



Voici, en quelques points, les défis persistants en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes au Sénégal :

- Insuffisante harmonisation entre la législation nationale et les directives internationales, avec des lois discriminatoires et des lacunes juridiques persistantes.
- Application inadéquate des lois soutenant l'équité et l'égalité des genres.
- Société toujours patriarcale, avec une dominance masculine dans l'économie et la société.
- Connaissance limitée par les femmes de leurs propres droits.
- Participation minimale du secteur privé dans la promotion de l'égalité des genres.
- Financement insuffisant pour les besoins des femmes et pour l'avancement de l'égalité des genres.
- Nécessité de réviser les manuels scolaires et de sensibiliser contre les stéréotypes sexistes.
- Importance de renforcer le soutien des leaders d'opinion à l'égalité des genres.
- Importance du suivi et du rapport sur les engagements pour l'égalité des genres.
- Collecte régulière de données par genre nécessaire pour assurer qualité et comparabilité.
- Besoin d'augmenter le soutien financier aux organisations féminines pour le plaidoyer politique.
- Adoption de mesures favorisant les droits et besoins des plus vulnérables, en les incluant activement.⁴

2.1.2. Particularités du contexte local : la région de Ziguinchor

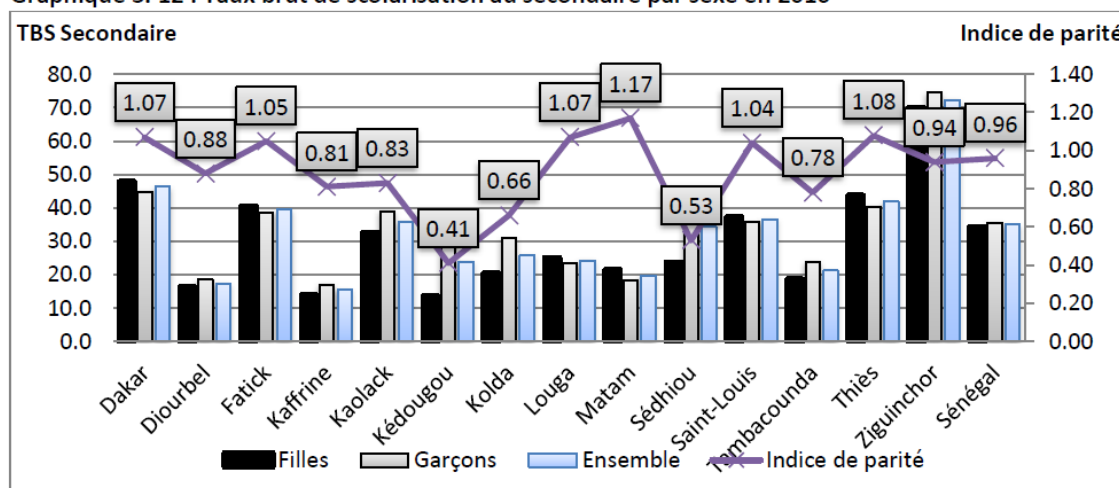
Education

Si l'indice de parité de l'accès à l'enseignement secondaire montre que les hommes restent plus nombreux à poursuivre leur scolarité, le cas particulier de la région de Ziguinchor où les taux de scolarisation dans le secondaire sont les plus élevés du pays, permettent d'offrir aux jeunes femmes un taux de poursuite d'études très largement supérieur à celui de l'ensemble du pays.

⁴ Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité de genre - 2015



Graphique 3. 12 : Taux brut de scolarisation au secondaire par sexe en 2016



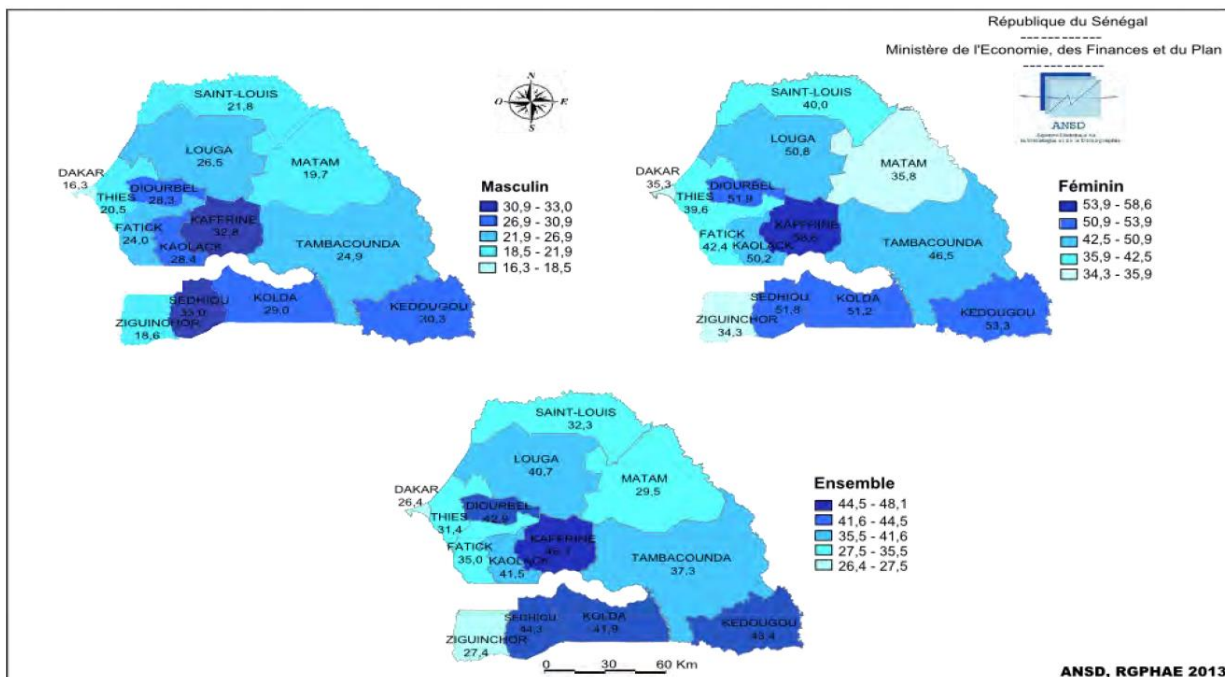
Source : Ministère de l'Education. *Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2016*

Le contexte particulier de la polygamie et son influence

La région de Ziguinchor enregistre parmi les taux les plus bas de polygamie du pays. A cela plusieurs explications, et notamment l'existence d'une communauté catholique plus importante que dans le reste du pays. Cela peut avoir des conséquences directes sur l'autonomisation économique des femmes dans la région. On a pu constater par exemple que dans un contexte de familles polygames, certaines épouses pouvaient être plus aisément soulagées des tâches ménagères et de la gestion des enfants par une mutualisation avec les autres femmes du ménage et libérer plus de temps à des activités génératrices de revenus. Toutefois dans ce contexte, les femmes concernées ne sont pas nécessairement décisionnaires de l'utilisation de leurs revenus. Selon des contextes spécifiques extrêmement variés, la polygamie peut être considérée par les femmes concernées dans un contexte d'autonomisation économique comme une opportunité ou une contrainte. Les cartes suivantes imagent ceci.

Par sexe puis agrégé, on y trouve les pourcentages d'adultes engagés dans des mariages polygames. Pour le cas de Ziguinchor, on y trouve 18,6% d'hommes polygames, ce qui est parmi les taux les plus faibles au niveau national. Concernant les femmes de Ziguinchor, 34,3% sont dans des mariages polygames, ce qui cette fois est le taux le plus bas du pays.





Variation régionale de la prévalence de la polygamie (en %) selon le sexe

Normes de genre persistante : le rôle de chef de famille et l'attribution des tâches dans le foyer

Dans les discriminants importants subis par les femmes, la tradition de la place du chef de famille est l'une des normes de genre qui s'imposent en particulier au sein du ménage. Son poids est extrêmement varié en fonction des zones géographiques, des ethnies, et des situations familiales, et dans une précédente étude nous avons constaté des différences très importantes au sein même de la Casamance entre les différentes régions. Dans la région de Ziguinchor, cette tradition reste encore très majoritaire. Le chef de famille est systématiquement l'homme le plus âgé mais encore valide du ménage. Les femmes n'accèdent à ce titre que lorsque le chef de famille naturel est malade ou durablement absent, ou que la famille n'est plus composée que de femmes et de très jeunes hommes. Le chef de famille décide de l'utilisation des revenus de l'ensemble du ménage, parfois à l'issue d'un processus de consultation permettant à chacun et chacune d'exprimer ses besoins et ses recommandations. L'importance de ce processus dans la région de Ziguinchor permet aux femmes d'être néanmoins souvent co-décisionnaires de l'utilisation de ces revenus. Il est intéressant de noter également que certaines dépenses sont fléchées également par des normes de genre. Si seuls les hommes travaillent, ils vont subvenir à l'ensemble des besoins vitaux de la famille, mais lorsque les femmes travaillent également, certaines dépenses leur sont traditionnellement allouées, notamment en ce qui concerne les enfants. A noter que des dépenses jugées non essentielles, comme le petit déjeuner, ne sont faites que par les femmes, lorsqu'elles ont des revenus suffisants pour pallier les dépenses prioritaires qui leur sont attribuées.

De la même manière, une norme de genre persistante est l'attribution exclusive aux femmes dans les familles des tâches ménagères et de la préparation des repas. Comme nous le verrons plus en détail pour les CDV concernées, une activité génératrice de revenus exercée par les femmes ne modifie pas cette charge et vient généralement s'ajouter au temps de travail sur l'activité. Les seules modifications significatives peuvent s'exercer lorsque des femmes plus jeunes et non impliquées dans des activités



génératrices de revenus peuvent relayer notamment sur la préparation des repas les femmes qui ont des contraintes horaires de travail (vente sur les marchés à certaines heures, ou journée passée au GIE par exemple, empêchant la préparation des repas).

2.2. Côte d'Ivoire

2.2.1. Contexte national et déterminants législatifs

En Côte d'Ivoire, les disparités entre hommes et femmes sont parmi les plus prononcées au monde, avec 75% des femmes rurales vivant sous le seuil de pauvreté. Dans le secteur entrepreneurial, seulement 15% des 800 entreprises créées entre janvier et mai 2013 étaient dirigées par des femmes, selon le CEPICI. Politiquement, les femmes sont également sous-représentées, ne constituant que 6 des 28 ministres et 10% des députés. La position du pays dans les classements mondiaux sur l'égalité des genres reflète ces inégalités, se plaçant 171e sur 188 selon l'ONU et 136e sur 144 selon le World Economic Forum. Une étude de la Banque Mondiale souligne le potentiel économique de réduire ces écarts, estimant à plus de 6 milliards de dollars les gains possibles pour le pays.

Une étude du PNUD (PNUD, 2018) en Côte d'Ivoire, montre que la décomposition de l'Indice de Développement Humain (IDH) en fonction du sexe traduit une plus faible performance pour les femmes (0,421) que pour les hommes (0,517). Ces inégalités s'expliquent principalement par un revenu moyen des femmes ne représentant que 51% de celui des hommes et une durée moyenne d'éducation plus courte que les hommes (9 ans contre 6 ans). La Côte d'Ivoire a mis en œuvre des réformes législatives significatives pour améliorer les droits politiques et sociaux des femmes. La Constitution de 2016, via ses articles 35, 36 et 37, met en avant la protection et la promotion de l'égalité des sexes, notamment dans l'accès aux postes de responsabilité. La loi n°2019-870 du 14 octobre 2019 renforce cette démarche en favorisant la présence féminine dans les assemblées élues, avec un décret d'application publié le 25 novembre 2020. Sur le plan juridique, des avancées notables incluent la loi n°2019-570 du 26 juin 2019 qui établit l'égalité de droits dans le mariage et la succession, renforçant ainsi le statut des femmes. En outre, la loi n°2019-573 réglemente les successions, garantissant au conjoint survivant une part obligatoire. En matière de droits fonciers, la loi d'Orientation Agricole de 2015 assure un accès équitable aux ressources foncières, offrant des préférences aux groupes vulnérables, y compris les femmes, sans toutefois fixer de quota spécifique. Ces mesures témoignent des efforts du pays pour éliminer les inégalités de genre et promouvoir l'empowerment féminin.

La prise en compte du genre et de l'équité dans les décisions politiques déterminantes témoigne de la volonté du gouvernement ivoirien à s'attaquer efficacement aux inégalités et aux discriminations dont les femmes sont victimes dans tous les secteurs de la vie publique et privée. A cet effet, le gouvernement ivoirien a ratifié les textes internationaux sur les droits de la femme, tels que la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF), les stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, le programme d'action de Beijing, la Déclaration solennelle de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique etc. Cette volonté des gouvernants se traduit sur le plan national par la signature de textes de loi et de décrets en faveur de la représentativité et d'une meilleure insertion socioprofessionnelle et politique des femmes. Il s'agit particulièrement (en complément des textes cités ci-dessus) :



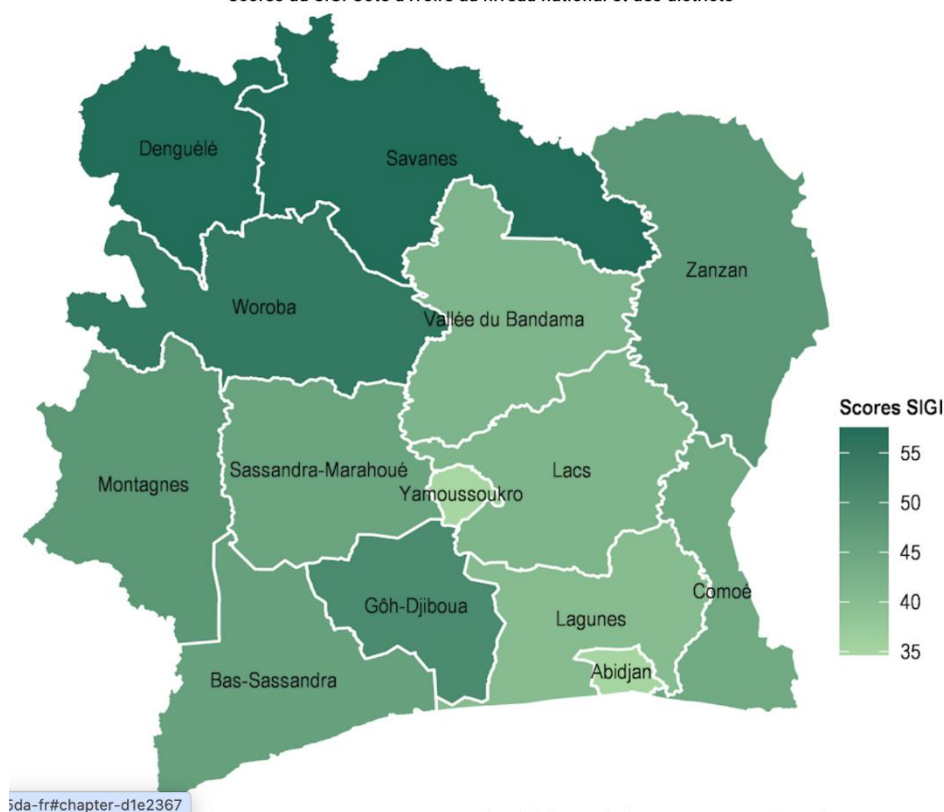
- De la loi N°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural (modifiée par la loi N°2004 -412 du 14 août 2004) permettant l'accès et le contrôle de la terre à tout Ivoirien sans restriction de sexe ;
- Du décret n°2019-592 du 03 juillet 2019 portant création, organisation et fonctionnement de l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG). Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), tout en saluant ces nobles initiatives en faveur de l'égalité des genres, veille au respect de ces textes afin d'assurer un plein épanouissement des femmes en Côte d'Ivoire

En dépit des efforts fournis, les avancées en matière d'égalité du genre restent insuffisantes. Selon l'Indice du Genre dans les Objectifs de Développement Durable (Equal Measures 2030, 2022), la Côte d'Ivoire occupe sur 144 pays la 121ème place, une position loin d'être honorable pour un pays qui aspire à l'émergence.

En effet, les discriminations au sein des institutions sociales, lois formelles et informelles, normes et pratiques régissant le comportement en société continuent d'entraver l'autonomisation des filles et des femmes en Côte d'Ivoire. Des obstacles particulièrement importants subsistent au sein de la famille, notamment le pouvoir décisionnel limité des femmes et les responsabilités domestiques, ce qui explique les scores de discrimination élevés obtenus concernant la participation des femmes à la vie politique, l'accès aux ressources et l'autonomie reproductive.

Graphique 2.1. **Les discriminations dans les institutions sociales varient d'un district à l'autre**

Scores du SIGI Côte d'Ivoire au niveau national et des districts



Note : Les scores SIGI sont compris entre 0 et 100, 0 correspondant à l'absence de discrimination et 100 à une discrimination absolue.⁵

Selon le rapport du SIGI 2022, les discriminations dans les institutions sociales sont plus répandues en milieu rural qu'en milieu urbain pour tous les indicateurs, sauf pour ceux liés à la dot et à l'accès aux terres agricoles. Ces discriminations sont, en moyenne, plus élevées dans les districts du nord et du nord-ouest du pays. Certains indicateurs varient cependant beaucoup d'un district à l'autre. Avoir reçu une éducation formelle, plus précisément avoir au moins suivi une scolarité secondaire, diminue de manière significative la probabilité d'avoir des opinions discriminatoires. Les obstacles qui doivent encore être surmontés et les formes de discrimination les plus répandues sont notamment :

- **Les décisions familiales sont en grande partie prises par les hommes.** Dans plus de la moitié des ménages ivoiriens, le père est le seul à prendre les décisions relatives à l'éducation (55 %) ou à la santé des enfants (52 %). Dans 62 % des ménages, les hommes prennent les décisions relatives aux dépenses de consommation courante seuls, et dans 72 % des ménages, les décisions sur les achats importants leur reviennent. Cette situation convient à la plupart de la population : 87 % de la population estime que les hommes doivent avoir le dernier mot dans les décisions concernant le ménage.
- **En moyenne, les femmes consacrent 5 heures par jour au travail domestique et de soin non rémunéré,** contre 1.3 heure pour les hommes. La répartition des tâches domestiques est la plus inégale dans les districts du Gôh-Djiboua et des Savanes où les femmes consacrent huit fois plus de temps que les hommes à ces travaux. Les trois quarts (74 %) de la population estiment que l'exécution d'au moins une de ces tâches ne doit incomber qu'aux femmes.
- **Les femmes sont sous-représentées parmi les dirigeants publics à tous les niveaux :** seulement 14 % des députés, 9 % des maires et 30 % des juges sont des femmes. Plus de la moitié de la population (56 %) estime que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques que les femmes et 45 % de la population pense que les hommes font de meilleurs magistrats que les femmes.
- **Les écarts importants entre hommes et femmes en matière de propriété et de prise de décision concernant les biens fonciers et non fonciers freinent l'autonomisation des femmes.** Les hommes représentent 85 % des propriétaires de terres agricoles, 90 % des propriétaires de maisons et 79 % des détenteurs d'un compte bancaire. Pourtant, une grande majorité de la population pense qu'hommes et femmes devraient bénéficier d'un accès égal à ces biens.
- **S'agissant de l'autonomie reproductive des femmes, le tableau est contrasté :** les deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans (66 %) déclarent que leurs besoins en matière de planification familiale ne sont pas satisfaits. Si la majorité de la population (68 %) reconnaît que les décisions concernant la contraception devraient être prises en couple, 64 % estiment que l'avortement ne doit pas être autorisé par la loi.

⁵ Source : (OCDE, 2022[11]), Base de données SIGI Côte d'Ivoire, <https://stats.oecd.org>.

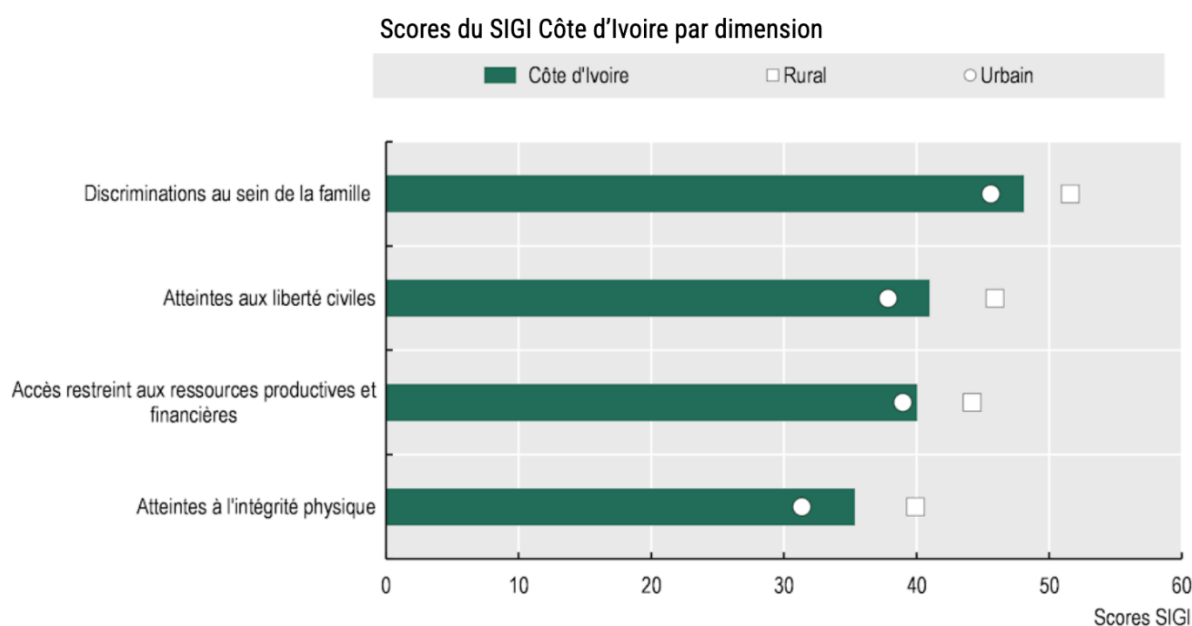


- **Le mariage précoce des filles reste répandu**, en particulier dans le nord-ouest du pays, où sa prévalence dépasse 45 %. Même si la pratique recule au fil du temps à l'échelle nationale, elle continue de concerner une fille sur cinq.

Selon le rapport du SIGI, c'est au sein du foyer et de la famille que les discriminations sont les plus fortes. En effet, parmi les quatre dimensions de l'indicateur SIGI Côte d'Ivoire, les femmes et les filles font face aux discriminations les plus prononcées dans la sphère familiale, avec un score s'établissant à 48 dans la dimension « Discriminations au sein de la famille ». Ce score élevé traduit le faible pouvoir décisionnel des filles et des femmes au sein du ménage, ce qui s'explique par la persistance de stéréotypes qui les cantonnent à la sphère domestique et à leur mission de procréation et de soin. À l'inverse, l'homme est perçu comme le chef de famille naturel, comme celui qui apporte un revenu et qui prend l'essentiel des décisions, qu'elles soient relatives à la santé et à l'éducation des enfants ou aux dépenses courantes et d'investissement, comme l'achat de terres et de biens immobiliers.

L'accès des filles et des femmes aux libertés civiles et aux ressources productives et financières est également restreint, les scores des dimensions correspondantes s'établissant à 41 et 40 respectivement. L'intégrité physique est le domaine dans lequel les discriminations sont les moins fortes, avec un score de 35. En outre, les discriminations sont plus fortes en milieu rural qu'en milieu urbain dans les quatre dimensions

Graphique 2.2. **Les discriminations à l'égard des femmes et des filles sont les plus fortes dans la sphère familiale**



Note : Les scores SIGI sont compris entre 0 et 100, 0 correspondant à l'absence de discrimination et 100 à une discrimination absolue.

Source : (OCDE, 2022[11]), Base de données SIGI Côte d'Ivoire, <https://stats.oecd.org>.



2.2.1. Région de la Marahoué

En ce qui concerne l'éducation, la région fait partie de celles avec des taux les plus faibles concernant les effectifs de filles parmi les élèves dans les classes de primaire de l'année scolaire 2021-2022 avec 46,66%, ainsi que le taux des femmes enseignantes dans les établissements primaires à savoir 26,42%

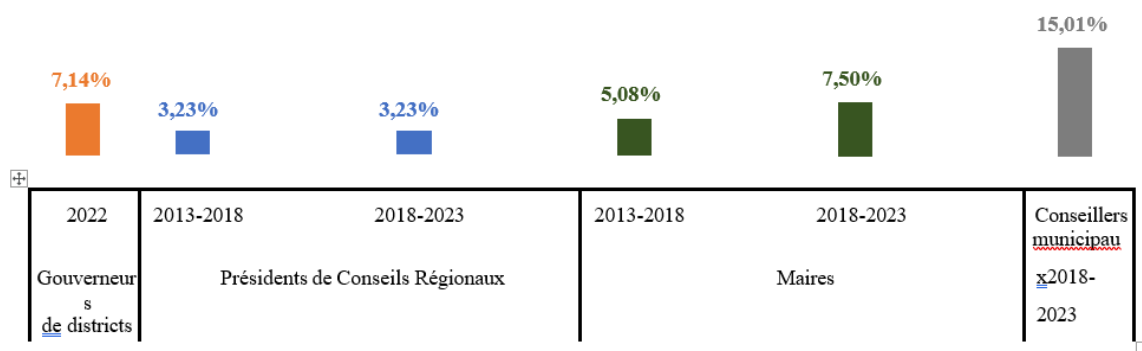
Cependant, depuis plusieurs années, le genre est pris en compte dans les initiatives locales visant à promouvoir l'autonomisation des femmes de la région à travers plusieurs activités principalement sur les chaînes de valeur (CdV) agricoles.

La région de la Marahoué reçoit de plus en plus des appuis de l'Etat, des organisations internationales et des structures spécialisées dans la promotion des femmes. Ces appuis, sont pour la plupart des projets d'accompagnement et des dons du matériel agricole et des semences, du matériel de couture et de coiffure, des ustensiles de cuisine et de la logistique de restauration, du matériel informatique et des équipements de loisirs.

Avec l'appui du ministère de la solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, 15 Associations de Valorisation et de l'Entraide Communautaire (AVEC) ont été installées pour lutter contre la pauvreté dans la région.

2.2.2. Comparaison de la place des femmes dans les instances de décision locales, sur le marché du travail et dans l'accès au foncier

Parmi les défis qui restent les plus probants concernant la place des femmes et les normes genrées en Côte d'Ivoire, voici quelques chiffres.

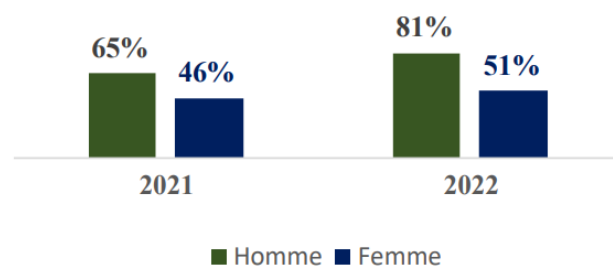


Source : www.Gouv.ci

% de femmes élues dans les instances de décision locales

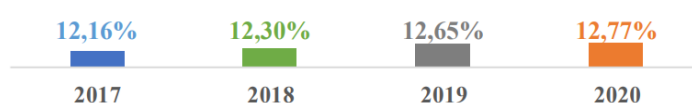


Proportion de femmes et d'hommes sur le marché du travail en 2021 et 2022



Source : Rapport SIGI 2022

Proportion d'attribution de certificats fonciers aux femmes entre 2017 et 2020



Source : Rapports statistiques de l'Agence Foncière Rurale (AFOR)

Voici les défis persistants en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire :

- Accès limité aux ressources : en 2015, sur 116 certificats fonciers attribués, seulement 12% étaient au profit des femmes (MINADER).
- Stéréotypes de genre persistants.
- Participation réduite aux postes décisionnels : faible présence féminine dans les administrations et sphères politiques.
- Contraintes socioculturelles dans l'organisation des tâches du ménage et de la communauté.
- Adoption limitée de l'approche Genre : faible intégration dans les administrations publiques et institutions.
- Mécanismes insuffisants pour la promotion du genre et l'autonomisation féminine.
- Manque de formation et de financement.
- Peu de projets d'entrepreneuriat féminin en zone rurale.
- Analphabétisme élevé : 63,7% des femmes en milieu rural sont analphabètes (ENV 2015).
- Faible taux de contraception.
- Le mari a le droit d'administrer et de disposer des biens communs du mariage, dans le cadre du régime de droit commun (art 81 du Code Civil.) : en dépit de la loi de 1983 instituant le régime de la séparation des biens, la majeure partie des couples choisissent le régime de la communauté des biens, donnant au seul mari le droit d'administrer les biens communs du ménage.



AXE 2 : ANALYSE GENREE DES DIFFERENTES CDV

3. LA GOUVERNANCE

3.1. *Diagnostic institutionnel*

Lors de notre étude, nous avons pris contact avec différentes parties prenantes des CdV sélectionnées, acteurs ayant en commun d'avoir la possibilité d'agir pour influencer le déroulement des CdV, leur structuration, leur évolution. Ces gouvernants sont classables en différents groupes, chacun intervenant et impactant à son échelle les CdV étudiées, et considérant les questions de genre de manière assez diverse.

Globalement, il est à souligner que les CdV étudiées sont très peu organisées au niveau de la gouvernance, et que cette diversité d'acteurs n'agit pas selon une ligne directrice commune bien définie.

3.1.1. Au Sénégal

Le niveau macro :

C'est à ce niveau que l'on retrouve les grandes instances telles que la FAO et les bailleurs. De ce niveau global, ceux-ci ont tendance à considérer le genre dans leurs actions, qui restent cependant généralement assez théorique ou en tout cas bien loin de l'intervention directe auprès des acteurs locaux des CdV.

- Il nous a été donné d'interroger la FAO à la fois sur les CdV ivoiriennes mais aussi sénégalaises. La FAO intervient essentiellement sur le lien entre CDV et genre au travers d'études et d'analyses macro-économiques à l'échelle des pays. La FAO met à disposition des méthodologies et des conseils pour les acteurs de terrain qui souhaitent mettre en place des projets qui prennent en compte le genre. Toutefois la FAO n'intervient pas directement dans les CDV. Voici ce qu'il ressort de leur expertise sur le sujet :

Genre et Chaînes de Valeur :

- Les femmes sont actives dans les chaînes de valeur, mais généralement, leur participation est plus significative dans les chaînes de valeur informelles.
- Les opportunités d'emploi pour les femmes sont présentes, surtout lorsque les chaînes de valeur sont formalisées et que leur place est protégée.

Propriété et Contrôle :

- La possession et le contrôle des actifs et équipements par les femmes sont limités.
- Les femmes contrôlent rarement les revenus tirés de leurs activités économiques.

Accessibilité et Contraintes :

- Le travail dans les chaînes de valeur peut nécessiter des déplacements loin du domicile, avec des barrières d'entrée élevées pour les entrepreneuses pauvres.
- Les contraintes temporelles et de mobilité des femmes sont prises en compte, mais l'accès à la terre pour la production peut être éloigné de leur résidence.

Acceptabilité Culturelle :



- Les activités ou entreprises dans les chaînes de valeur sont généralement acceptables par rapport aux normes culturelles dominantes.

Résilience au Changement Climatique :

- Les chaînes de valeur sont vulnérables aux activités humaines, à l'évolution des pratiques agricoles et aux conséquences directes du changement climatique.
- Pour résister au changement climatique, des pratiques agricoles adaptées, telles que l'utilisation de variétés résistantes à la sécheresse, sont nécessaires.

- Des associations telles que le GRDR interviennent également à une échelle régionale. Le GRDR est pour sa part spécialisé dans le développement rural et la gestion des ressources naturelles, l'insertion socio-professionnelle et l'entrepreneuriat, mais également la formation et l'insertion économique des jeunes et des femmes ainsi que les filières agricoles et agroalimentaires et les organisations de producteurs et services à l'agriculture. Implanté à Ziguinchor, le GRDR a une vision optimiste incluant le prisme du genre, en connaît bien les enjeux :

Prise en Compte du Genre :

- Le GRDR s'engage dans les filières agricoles et apporte un soutien spécifique aux femmes dans le maraîchage et la transformation des produits. Ils facilitent également l'accès des femmes aux cantines scolaires et les accompagnent dans l'hygiène, notamment celles qui cuisinent dans la rue à Ziguinchor.

Potentiel de Changement pour les Femmes :

- Les initiatives du GRDR dans les chaînes de valeur offrent un potentiel de changement significatif pour les jeunes filles et les femmes. L'engagement des femmes dans les activités économiques peut redistribuer les rôles au sein du foyer et favoriser l'autonomie financière des femmes.

Organisation et Accès à l'Information :

- Les femmes bénéficient d'une meilleure organisation et gestion des outils de travail, et elles sont souvent regroupées en associations ou GIE. L'accès à l'information a également permis aux femmes de revendiquer leurs droits fonciers, ce qui a conduit à une augmentation du nombre de femmes propriétaires de terres. Cependant, des défis persistent, notamment en ce qui concerne la protection des ressources forestières contre les activités humaines préjudiciables.

- Enfin, à l'IPAR (Initiative, Prospective Agricole et Rurale), un espace de réflexion, de dialogue et de proposition concernant les politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal, les questions de genre sont maîtrisées, on perçoit une bonne connaissance des réalités locales et des enjeux culturels :

Participation des Femmes dans les Chaînes de Valeur :

- Les femmes sont fortement représentées dans les chaînes de valeur fruitières telles que le Madd et le Ditakh, participant à toutes les étapes, de la cueillette à la commercialisation. Cependant, leur implication est moins importante dans la culture du Maïs.



Formalisation des Entreprises :

- La plupart des entreprises opérant dans les chaînes de valeur du Madd et du Ditakh sont informelles, tandis que dans la chaîne de valeur du Maïs, on trouve à la fois des entreprises formelles et informelles, surtout dans le secteur de la transformation.

Opportunités d'Emploi et de Création d'Entreprises :

- Les chaînes de valeur offrent des opportunités d'emploi pour les femmes, en particulier dans la cueillette et la commercialisation des fruits. Le développement d'entreprises de transformation primaire et secondaire dans le maïs pourrait également créer des opportunités économiques pour les femmes.

Contrôle des Ressources et des Revenus :

- Les femmes ont généralement un contrôle limité sur les équipements et les actifs utilisés dans leur travail, notamment en ce qui concerne l'accès au foncier. Elles ont également moins de compétences et d'accès à la formation pour développer leurs entreprises.

Impact sur les Normes Socio-culturelles :

- Les activités des femmes dans ces chaînes de valeur sont souvent conformes aux normes socio-culturelles dominantes, telles que la cueillette et la transformation de produits agricoles, qui sont traditionnellement considérées comme des activités féminines dans ces communautés.

Les autorités locales :

- Les autorités locales (élus et chefs coutumiers) s'impliquent très peu pour ces CdV, et encore moins concernant les questions de genre. Ils n'en maîtrisent généralement pas non plus les acteurs ni les enjeux. En revanche si ces autorités sont, à titre personnel, impliquées dans les CdV, elles ont tendance à s'impliquer dans le cadre de leur mandat également, en considérant cette fois-ci le genre dans le cadre de leur intervention. Voici les éléments récupérés :

Implication des Autorités :

- Au Sénégal, les chefs de village et maires montrent des niveaux d'implication variables dans les différentes filières. Certains sont actifs à titre personnel, tandis que d'autres ne démontrent pas d'implication particulière.

Connaissances et Actions :

- Certains représentants, comme le Chef Selety et le Chef Koba, démontrent une connaissance approfondie des acteurs, des règles et des enjeux locaux dans les filières du Ditakh et du Madd. Ils prennent des mesures pour protéger les ressources et impliquent les femmes dans les décisions. Ces exemples ne sont pas représentatifs de l'ensemble des autorités rencontrés.

Cadre Régulateur et Genre :



- Dans certaines zones, comme Kataba, des comités villageois régulent les filières du Ditakh et du Madd, prenant en compte le genre dans leurs interventions. Des initiatives spécifiques sont prises en faveur des femmes, comme l'accès à un camion pour la vente des produits.

Manque d'Implication et de Connaissances :

- Certains représentants, tels que le Maire Ouonk et l'Adjoint au maire de Kataba 1, montrent un manque d'implication et de connaissances dans les filières étudiées, notamment le maïs, même lorsque ces filières sont importantes pour l'économie locale.

Perspectives en Côte d'Ivoire :

- En Côte d'Ivoire, les chefs de village et maires interrogés ont une connaissance limitée des initiatives locales pour promouvoir les filières. Ils reconnaissent une domination masculine dans les filières du Manioc et du Maïs, mais aucun effort spécifique n'est mentionné en faveur des femmes.

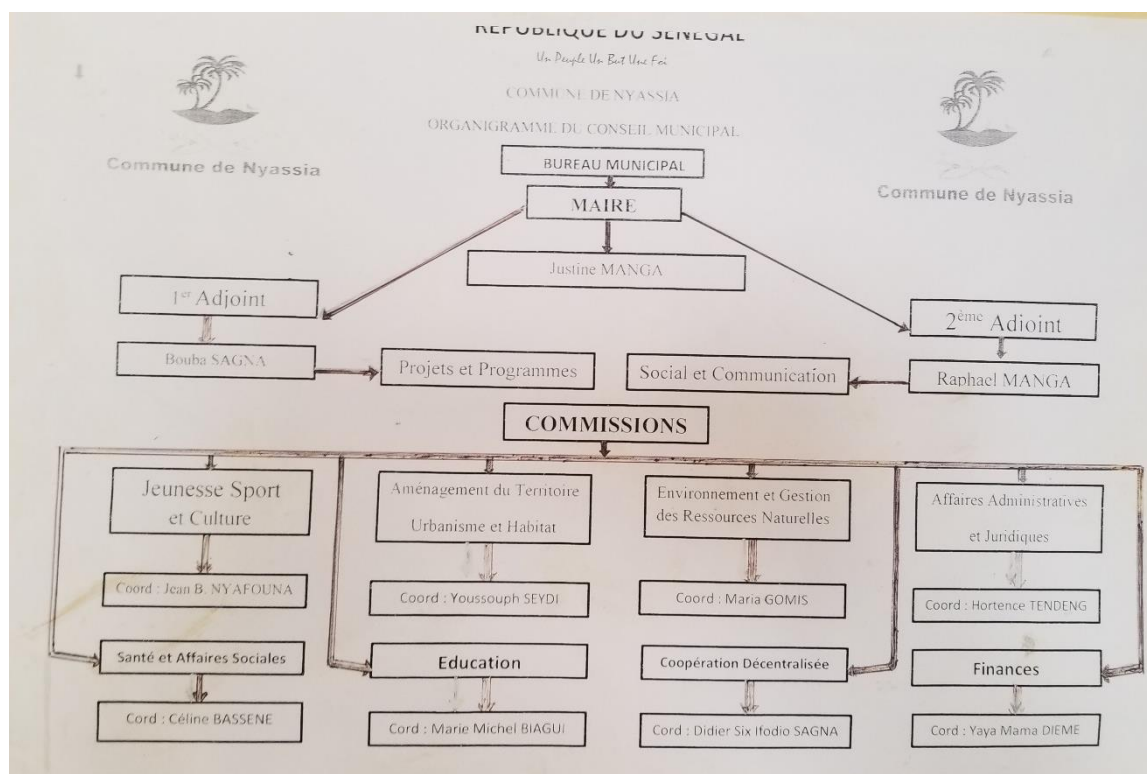
○ Place des femmes dans l'équipe communale

Force est de constater que la majorité des représentants des autorités locales rencontrés sont masculins, ce qui confirme les chiffres de 0,9% annoncés par l'étude de genre au Sénégal réalisée par LuxDev. Il nous a cependant été offert de rencontrer Mme le maire de Nyassia, virulente protectrice des questions de genre dans sa juridiction. Son ancien rôle très actif en tant que secrétaire générale du GIE ayant développé localement une unité de transformation explique selon elle son élection en tant que maire. Elle démontre ainsi l'importance stratégique au sein de la commune et de la communauté de la filière madd et de ses développements économiques.



Justine MANGA, maire de Nyassia (Kassa)





Organigramme de la mairie de Nyassia, où l'on retrouve 5 femmes sur les 11 membres du conseil municipal. Un bel exemple de parité.

Les acteurs locaux :

- Les autorités régulatrices telles que les Eaux et Forêts ne s'impliquent généralement que pour la protection de la ressource forestière et n'interviennent donc que dans les chaînes de valeur sénégalaises de madd et de ditakh :

Implication des Femmes dans la Transformation :

- Dans la région d'Oussouye, les femmes sont principalement impliquées dans la transformation des produits forestiers, tel que le madd. Elles jouent un rôle clé dans la création de valeur ajoutée localement, en évitant ainsi les taxes d'exportation.

Protection des Ressources Forestières :

- Les autorités des Eaux et Forêts à Diouloulou démontrent une forte implication dans la protection des forêts, notamment contre les feux de brousse et les coupes abusives. Cependant, aucune mention spécifique n'a été faite sur la participation des femmes dans ces actions de préservation.

Impact de la Filière Anacarde sur le Madd :

- Le développement de la filière anacarde menace la ressource en madd, car les activités connexes entraînent le défrichement des terres. Si la filière madd se développe, cela pourrait contribuer à la préservation des forêts en décourageant le défrichement pour d'autres cultures, offrant ainsi des opportunités économiques aux femmes.



Parité au sein de la structure

- Les Eaux et Forêts de la région de Ziguinchor sont composées, selon l'étude faite par l'ANSD, de 2 femmes et 64 hommes en 2018.



Pépinières de plants de madd proposés par les Eaux et Forêts d'Oussouye, Kassa

- Les centres de formations sont assez sensibles aux questions de genre, et optimistes quant aux possibilités que représentent ces CdV pour les femmes. Nous nous sommes longuement entretenus avec l'ISEP (Institut Supérieur D'enseignement Professionnel), acteur phare de la formation dans la région. Implanté à Bignona, l'institut est centré sur les métiers de l'agriculture, de l'irrigation et de l'artisanat, ainsi que sur les métiers verts et au développement durable. Voici la prise en compte du genre opérée dans le cadre de leurs formations, d'après son équipe :

Opportunités d'Emploi et de Création d'Entreprises pour les Femmes :

- Les chaînes de valeur du madd et du ditakh offrent des opportunités significatives pour les femmes, où elles sont déjà bien impliquées. Des perspectives de développement existent grâce à l'équipement technique fourni par les programmes d'accompagnement et l'utilisation d'outils digitaux pour la promotion des produits.

Accès aux Ressources et Contrôle des Revenus :

- Les femmes, souvent impliquées dans la transformation, peuvent également devenir productrices en cas de pénurie de matière première, démontrant ainsi leur capacité à contrôler les ressources et les revenus de leur activité économique.



Formation et Renforcement des Compétences :

- Les compétences requises pour développer une entreprise, telles que la transformation et la gestion, peuvent être acquises grâce à diverses structures de formation et de financement. Il est nécessaire de sensibiliser les femmes à réinvestir dans leur activité et à changer les mentalités en matière de gestion financière.

Barrières à l'Entrée et Perspectives de Diversification :

- Les principaux obstacles à l'entrée sont le financement et l'équipement nécessaires pour la transformation, mais certaines initiatives de diversification sont couvertes par des groupements d'intérêt économique (GIE). La diversification vers le maïs offre un potentiel de création d'emplois, bien que les moyens financiers restent un défi.
 - Le travail dans ces chaînes de valeur n'est pas toujours compatible avec les contraintes fréquemment rencontrées par les femmes en termes de temps et de mobilité, nécessitant parfois des déplacements loin de leur domicile ou de leur communauté.
- Les acteurs ayant de véritables interventions prenant en compte le genre sont au Sénégal les GIE, et les éventuelles fédérations les gouvernant. Nous pouvons prendre en exemple la fédération FADDO et le GIE Jiito qui en fait partie. La FADDO a pour ambition de réunir tous les acteurs de développement autour d'une synergie d'actions pour une intervention efficace et équilibrée dans l'ensemble du département. Pour sortir le département de la pauvreté et contribuer au retour de la paix, la FADDO a réalisé des investissements à travers des projets intégrés dans les activités génératrices de revenus, la santé, la culture, l'éducation, le renforcement des capacités des populations. C'est un acteur très important dans la politique de développement de l'ensemble du département d'Oussouye. Jiito en est membre, et est reconnu localement pour la qualité de sa démarche à travers l'implantation d'une unité de transformation particulièrement efficace.

Participation des Femmes dans les Organisations :

- FADDO présente une structure dominée par les hommes, avec peu de participation féminine au niveau des postes de direction. Les femmes préfèrent généralement postuler dans leurs propres structures plutôt que de rivaliser avec des hommes pour des postes à FADDO. Toutefois la fédération regroupe principalement des GIE où les femmes sont majoritairement représentées.

Rôle des Femmes dans les Filières :

- Les femmes jouent un rôle important dans la cueillette et la transformation des produits forestiers tels que le madd et le ditakh. Cependant, la division des tâches est marquée par des rôles traditionnels, où les hommes s'occupent des tâches physiquement exigeantes tandis que les femmes sont davantage impliquées dans les activités de transformation.

Formation et Besoins Spécifiques :

- Les femmes expriment un intérêt pour les formations, mais celles-ci doivent être adaptées à leurs besoins spécifiques et aux ressources disponibles. Les formations



basées sur des matériels inaccessibles ne sont pas utiles. Il est essentiel d'adapter les programmes de formation pour répondre aux besoins spécifiques des femmes.

Accès à la Terre et Prise de Décision :

- Dans les communautés diolas, l'accès à la terre est généralement déterminé par les hommes et les femmes doivent souvent passer par leur mari pour obtenir l'autorisation d'utiliser une parcelle de terre. Les organes de décision manquent souvent de représentation féminine.

Initiatives en Faveur de l'Autonomisation des Femmes :

- Le GIE Jiito mobilise les femmes en offrant des opportunités de travail dans l'achat, la transformation et la revente de productions locales. Toutes les membres du GIE sont des femmes, et elles sont formées à l'éducation financière, ce qui renforce leur autonomie économique.

Alignement sur les Contraintes Calendaires des Femmes :

- Le GIE Jiito organise ses activités en tenant compte des contraintes calendaires des femmes, comme la période de repiquage du riz. Cette flexibilité favorise une plus grande participation des femmes dans l'activité économique.



AFEO, un des GIE accompagné par la FADDO – Oussouye, Kassa

3.1.2. En Côte d'Ivoire :

Le niveau macro :

En Côte d'Ivoire plusieurs instances sont de plus en plus à l'œuvre pour l'amélioration des conditions des femmes et l'intégration de cette dynamique dans toutes les actions opérationnelles liées aux CdV étudiées. En effet il nous été donné de rencontrer les structures suivantes :



- **L'ONU Femmes**, qui depuis des années se consacre à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Au départ, la structure se focalisait sur des approches partenariales de renforcement institutionnel et de développement de capacités en faveur du leadership et de la participation féminine pour accompagner la participation des femmes dans le processus électoral. Cependant, avec l'amélioration et l'impact des activités dédiées aux femmes, ONU Femmes Côte d'Ivoire agit sur plusieurs axes à savoir :

- La gouvernance ;
- La Participation Politique et Leadership des Femmes (incluant la Planification et la Budgétisation Sensible au Genre et Femmes paix et Sécurité) ;
- L'autonomisation économique et lutte contre les vulnérabilités des femmes ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes et Genre/VIH.

S'agissant de l'autonomisation économique et lutte contre les vulnérabilités des femmes, qui est l'objet de notre étude, ONU Femmes a structuré ses interventions autour de trois initiatives à savoir :

- Le soutien aux femmes dans les chaînes de valeur agricole,
- L'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et
- Le développement de l'entrepreneuriat féminin.

ONU Femmes a notamment apporté une contribution significative à la professionnalisation de la filière du manioc en établissant la Plateforme de commercialisation "Buyfrom women". Tout en renforçant les compétences des acteurs par le biais de formations en alphabétisation, gestion et packaging, avec un appui pour l'accès au financement et aux innovations agricoles.

Voici les éléments d'analyse collectés auprès d'ONU Femmes lors de nos échanges dans le cadre de cette étude :

- Genres dans la chaîne de valeur :
 - Les femmes sont très actives sur les chaînes de valeur avec au niveau du manioc 80% de présence pour la production et plus de 90% pour la transformation. En ce qui concerne le maïs, seule la production est tenue par les femmes en ce qui concerne la transformation les hommes sont plus impliqués. Cependant, de manière générale, les femmes jouent un rôle significatif dans le processus de transformation et de commercialisation du maïs.
 - Plusieurs opportunités s'offrent aux femmes sur les CDV à savoir, le renforcement de capacités, la création plateforme de commercialisation pour faciliter l'accès au marché et aux informations de marché et principalement la création d'emplois à travers des programmes de formalisation.
 - La chaîne de valeur du maïs rencontre un faible niveau d'investissement
 - Cependant, malgré ces défis, la chaîne de valeur du manioc offre également des opportunités d'emploi et de revenus pour les entrepreneuses pauvres, en particulier dans les activités de transformation et de commercialisation qui peut très bien être accessible aux entrepreneuses pauvres.
- Propriété et contrôle
 - L'accès limité aux équipements et outils de transformation en raison du revenu relativement bas des femmes
 - Les femmes ont le contrôle sur les revenus générés par cette activité.



- Accessibilité et contraintes
 - La production dans les chaînes de valeur contraint souvent les femmes à des déplacements qui leur posent de réelles difficultés. Cependant, les activités de transformation s'effectuent à proximité des lieux d'habitation.
 - L'accès à la terre est un défi, elles rencontrent des difficultés à obtenir des droits d'accès à la terre.
 - Les productrices n'ont pas accès aux informations sur les prix ce qui les rends dépendantes des acheteurs.
 - L'enclavement des producteurs et les infrastructures de transport coûteuses peuvent également constituer des obstacles à l'entrée dans la chaîne de valeur.
 - La faible priorité accordée à la filière maïs dans les politiques agricoles nationales.
 - L'accès aux semences et aux intrants est très limité
- Acceptabilité culturelle
 - Le manioc est une culture qui est parfaitement compatible avec plusieurs autres cultures. En effet, son suivi n'est pas contraignant pour ce qui est de la production.
- Résilience et changement climatique
 - Le maïs reste sensible au stress hydrique et aux variations de température. Cependant, des recherches sont effectuées afin de développer des variétés à la fois plus productives et plus résilientes.
 - Culture résiliente, le manioc peut être considéré comme une culture climato-intelligente, car il tolère des températures élevées et peut prospérer dans des sols relativement pauvres.

➤ La GIZ

La GIZ travaille pour le compte du ministère fédéral allemand du développement économique et de la coopération (BMZ) et du ministère fédéral allemand des affaires étrangères sur les thèmes suivants :

- Le développement économique rural
- La conservation de la biodiversité
- L'environnement
- La gouvernance des ressources
- Les énergies renouvelables et efficacité énergétique
- L'emploi et développement des entreprises
- Le secteur de la sécurité.

Dans le secteur agricole, plusieurs projets et partenariats prenant en compte l'aspect genre avec des entreprises promeuvent les chaînes de valeur du cacao, de la noix de cajou, du manioc, de l'oignon et du riz. La GIZ et ses partenaires conseillent également les petits exploitants sur les méthodes de production efficaces et durables sur le plan environnemental.

Voici les éléments d'action et d'analyse collectés auprès de la GIZ Côte d'Ivoire lors de nos échanges dans le cadre de cette étude :

- Genres dans la chaîne de valeur
 - La majorité des projets développés et mis en œuvre par la GIZ impliquent des indicateurs de performances visant à évaluer l'impact des projets sur le



- développement et l'amélioration des conditions des femmes et des jeunes avec comme objectif que 30% des cibles doivent être femmes.
- Multiples sont les opportunités pour les femmes dans les interventions de la GIZ avec déjà comme aspects internes, La promotion de l'égalité des sexes et du recrutement du personnel de sexe féminin. Les entreprises partenaires ou accompagnées par la GIZ (Coopératives, PME...) doivent pour la plupart du temps démontrer l'existence d'une femme dans les instances de décision
 - Potentiel de Changement pour les Femmes :
 - Les actions menées par la GIZ en faveur des femmes offrent un aspect de sécurité financière durable à travers la mise en place des mécanismes facilitants et améliorant le développement des activités et des conditions de vie des femmes
 - La formation, accompagnement
 - Avec son expérience dans le domaine agricole et environnemental, la GIZ octroie plusieurs formations aux groupements de femmes et aux entreprises, sur les bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la gestion des activités, à travers des experts spécialisés dans différents domaines et parfois la mise à disposition des semences et de sites pilotes pour l'agriculture.
 - L'amélioration des politiques
 - La GIZ, effectue continuellement des plaidoyers auprès des acteurs gouvernements afin d'améliorer ou d'élaborer des stratégies, lois et politiques visant à favoriser un climat pour les activités des cibles, comme par exemple l'appui à la réécriture de la stratégie nationale intégrée de la promotion de l'économie circulaire (SNIPEC) et les modalités des lois portant sur les professions agricoles.
 - Propriété et Contrôle
 - La possession et le contrôle des actifs est en ce qui concerne les femmes en Côte d'Ivoire semblent être gérée par les femmes elles-mêmes, mais pas toujours car l'époux garde traditionnellement une voix au chapitre
 - Les femmes tendent à contrôler elles-mêmes les revenus tirés des activités afin de pouvoir mieux organiser la cellule familiale et rendre leur activité plus durable, cependant cela se fait de concert avec l'homme
 - L'acquisition des équipements, est limitée pour les femmes car elle représente un important investissement
 - Accessibilité et Contraintes :
 - Les compétences des femmes pour développer leurs activités sur les CDV sont limitées
 - Il n'est pas du tout facile pour elles d'acquérir de nouvelles compétences pour développer leurs entreprises à cause du poids des travaux ménagers dans la plupart des cas.
 - Le travail dans les chaînes de valeur peut nécessiter des déplacements loin du domicile, avec des barrières d'entrée élevées pour les entrepreneuses pauvres.
 - La pénibilité des tâches agricoles ne facilite pas le développement de la production chez les femmes
 - CdV et climato-résilience



- Les activités humaines rendent vulnérables les CDV et jouent sur le climat et la fertilité du sol
- Les aléas climatiques, sont un frein pour le développement des CDV
- Le développement et l'utilisation des variétés adaptées de semences à cycle court peu permettre à remédier aux déficits créés par le changement climatique

Les autorités locales :

➤ **Le ministère d'état, ministère de l'agriculture et du développement rural (MEMINADER)**

Il est l'organe qui œuvre pour la modernisation de l'agriculture et du développement rural en Côte d'Ivoire, en vue de la rendre plus dynamique, plus performante, plus compétitive et surtout durable. Il procède en ce qui concerne nos chaînes de valeur à la sensibilisation des acteurs de chaque CDV au regroupement en associations ou en sociétés coopératives en vue de la création de l'interprofession.

Voici les éléments d'action et d'analyse collectés auprès du ministère lors de nos échanges dans le cadre de cette étude :

- Genres dans la chaîne de valeur
 - Le genre est pris en compte dans les initiatives, cependant, les femmes en milieu rural sont prises en second plan, car, culturellement, elles ne peuvent pas hériter du patrimoine foncier de la famille.
 - Aujourd'hui le ministère a facilité la mise en place de l'interprofession de la filière maïs, quant au manioc les actions sont mises en place pour formaliser cette filière.
 - Plusieurs opportunités s'offrent aux acteurs en particulier les femmes, le MEMINADER agit continuellement sur le renforcement et l'appui aux CDV dans la prise en compte des femmes sur les différentes CDV, par le biais des formations et sensibilisation, l'aide au développement de nouvelles variétés, par la mise en place des structures d'accompagnements et d'informations, de la facilitation à l'accès au financement avec la promotion des projets avec fonds de garantie pour les femmes.
 - Dans certaines entreprises agricoles, les femmes occupent la présidence du conseil d'Administration au niveau des structures de base telles que les sociétés coopératives ou associations.
- Potentiel de Changement pour les Femmes
 - Le MEMINADER, contribue à la promotion de l'organisation des groupements de femmes en sociétés coopératives, afin de leur faciliter l'accès aux différents programmes de développement de contribuer à leur autonomie financière.
 - Au vu du grand nombre de femmes sur les maillons des (production et transformation), le Ministère et les partenaires au développement favorisent des appuis financiers et matériel
- Propriété et Contrôle
 - La possession et le contrôle des actifs est en ce qui concerne les femmes en Côte d'Ivoire gérée par les femmes elles-mêmes
 - Les femmes tendent à contrôler elles-mêmes les revenus tirés des activités afin de pouvoir mieux organiser la cellule familiale et rendre leurs activités plus durables



- L'acquisition des équipements, est limité pour les femmes car elle représente un important investissement
- Accessibilité et Contraintes :
 - Les contraintes de mobilité et de l'accès à la terre son aussi pris en compte au niveau de la Côte d'Ivoire, ainsi que l'accès à la terre
 - La place des femmes à la tête de entreprises formelles avoisine les 15%
 - Les distances parcourues par les femmes pour atteindre leur lieu de travail ne facilitent pas l'efficacité des activités.
- Organisation et Education
 - Le MEMINADER, encourage la synergie entre les activités de renforcement des capacités organisationnelles, technique et éducatives pour les femmes afin de les familiariser avec les nouvelles techniques et technologies agricoles sur les CDV en vue d'accroître leur productivité et la capacité managériale
- Acceptabilité Culturelle :
 - De plus en plus, les activités ou entreprises sur les CDV sont généralement acceptables par rapports aux normes,
- CdV et climato-résilience
 - Les activités humaines rendent vulnérables les CDV et jouent sur le climat et la fertilité du sol
 - Les aléas climatiques, sont un frein pour le développement des CDV
 - Le développement et l'utilisation des variétés adaptées de semences à cycle court peu permettre à remédier aux déficits créés par le changement climatique

➤ **L'ANADER**

L'ANADER contribue à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des organisations professionnelles agricoles en concevant et en mettant en œuvre des programmes adaptés et des outils et approches appropriés, afin d'assurer un développement durable et maîtrisé et aider à l'autosuffisance alimentaire, à la création d'emploi et à lutter contre la pauvreté principalement chez les femmes. L'ANADER se spécialise dans la formation, encadrement, suivi des producteurs de manioc et maïs. L'ANADER souhaite développer les chaînes de valeur à travers de nouvelle technique de production, la mécanisation de ces filières.

- Genre
 - Le genre est beaucoup pris en compte dans les interventions de l'ANADER sur les différentes chaînes de valeur. La majorité des acteurs sont des femmes
 - Plusieurs opportunités s'offrent aux femmes sur les filières à travers les renforcements de capacité et l'appui au développement des activités principalement dans la production et leur intégration aux différents programmes sur les CDV, à travers des projets comme PRO2M pour le manioc et PURGA 2 pour le maïs
 - Les femmes dans la région de la Marahoué se trouvent aujourd'hui face à plusieurs opportunités d'emploi et de génération de revenus grâce leur activité dans l'agriculture et les AGR, notamment dans la production, la commercialisation et la transformation du vivrier, du manioc et du maïs. Aujourd'hui chaque femme possède au moins une petite parcelle de culture de manioc ou de maïs.



- Elles entreprennent tout au long de la chaîne de valeur et se regroupent en coopératives ou associations de femmes
- Accessibilité et contraintes
 - Plusieurs entreprises créées par les femmes sont encore informelles, et cela représente un défi pour l'accès à des financements conséquents en vue d'améliorer leurs activités
 - L'insuffisance de fonds pour la mécanisation des CDV joue sur le rendement des activités des femmes
 - L'indisponibilité des terres cultivables rend difficile le développement de la production
 - Les femmes se retrouvent aussi face à une complexité d'écoulement des produits. Pour certaines femmes l'organisation de la vente et l'acheminement des produits sont de réels défis.
 - Les femmes et les coopératives productrices ont besoin de suivi et d'encadrement
 - Les terres disponibles sont éloignées de leur lieu d'habitations
 - Les contraintes familiales impactent négativement sur la productivité des femmes
- Appui aux CDV
 - Proposition de nouvelles variétés plus rentables
 - Financement des coopératives de femmes
 - Installation d'unité de transformation
 - Création de plateformes de commercialisation
- Propriété et contrôle
 - L'acquisition des équipements, est limité pour les femmes car elle représente un important investissement
 - Les femmes tendent à contrôler elles-mêmes les revenus tirés des activités



4. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

4.1. *Présentation des CdV dans un contexte national puis local*

4.1.1. Sénégal

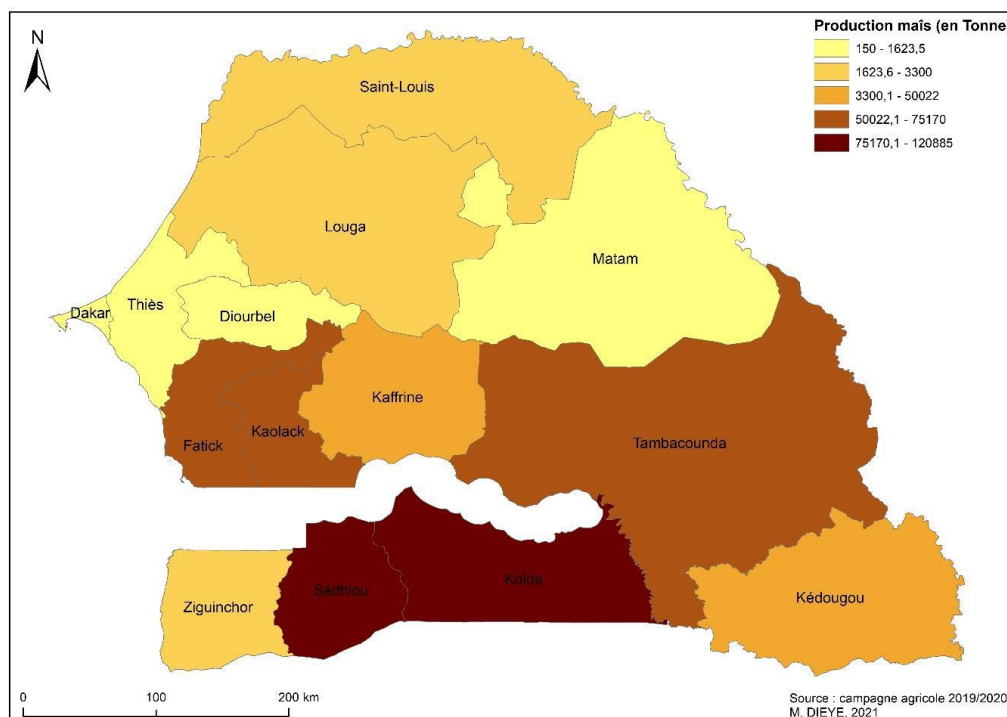
La filière maïs

Au Sénégal, les céréales locales telles que le maïs font partie des aliments de base des populations urbaines comme rurales. Elles sont également très utilisées pour la consommation du bétail et de la volaille. C'est pourquoi l'augmentation de la production locale de ces céréales est devenue une priorité pour le pays. Cependant la culture du maïs est exigeante. Très gourmand en eau, le maïs se cultive principalement dans le bassin arachidier et dans la région de Tambacounda. Le programme « maïs » initié en 2003 par le gouvernement avait diffusé la culture dans toutes les régions du Sénégal mais l'effet recherché n'a pas été atteint.

La CDV maïs représente avec le mil, les chaînes de valeur céréalières les plus développées au Sénégal. La demande de maïs est très supérieure à la production nationale et l'importation très importante malgré une progression constante de la production. Dans le cadre du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS, 2014-2017), des semences certifiées et des variétés améliorées de maïs ont été introduites. Aussi, la production de maïs est passée de 238 000 t en 2013 à 761 883 t en 2020 (DAPSA, 2021). Cependant la production de maïs est beaucoup plus importante et structurée sur la partie nord et est du pays, et encore principalement à l'échelle de l'agriculture familiale et de subsistance autour de Ziguinchor dans la zone étudiée. Malgré tous les efforts déployés, les importations de maïs sont encore élevées notamment pour répondre aux besoins de l'alimentation animale.

La mise en place de GIE et d'initiatives de coopération sur cette chaîne de valeur est très récente, et l'activité encore rarement formelle et structurée comme elle peut l'être ailleurs sur le territoire sénégalais. Alors que la production du maïs dans le nord du pays adresse des débouchés variés de transformation industrielle, pour l'alimentation animale comme humaine, dans la région de Ziguinchor, la faible production est souvent destinée à l'alimentation humaine locale, voire à remplacer le riz là où il fait défaut pour la consommation humaine suite aux évolutions climatiques et notamment aux enjeux de salinisation et d'érosion.





Production du maïs par région en 2020

Peu accoutumée à la production céréalière, la région de Ziguinchor fait face à une pénurie d'outillages appropriés pour le travail des sols et à une progression lente de la disponibilité d'intrants. Seules les coopératives formalisées parviennent par la mutualisation à mettre en œuvre mécanisation et intrants, et à réduire ainsi considérablement les barrières à l'entrée pour des producteurs qui ne maîtrisent pas du tout la filière, et peuvent rejoindre le GIE simplement avec un ticket d'entrée financier et la disponibilité de leur terre. Ils reçoivent alors en fin de saison un solde correspondant à la quantité de maïs produit, à son prix de vente par le GIE à ce moment-là, duquel ont été retirés les frais engagés par le GIE pour les semences, les intrants, et l'ensemble des services de soutien et de mécanisation.



Cultivateur de maïs dans les Kalounayes



Mais les producteurs sont alors complètement dépendants des process mis en place par les GIE, et perdent la maîtrise et même la connaissance des semences utilisées (OGM ou non), de la toxicité des intrants, et de l'ensemble des coûts et des revenus générés. Ils sont alors plus proches d'un statut d'ouvriers agricoles non qualifiés œuvrant sur leur propre terre que de producteurs entrepreneurs. De rares profils ayant bénéficié de formations extensives parviennent à gérer par eux-mêmes une production de maïs à dominante bio, avec des variétés de semences locales, et une réutilisation de leur production pour le semis de l'année suivante. Mais ces formations très complètes nécessitent un financement, et les profils rencontrés qui en ont bénéficié étaient des cas particuliers (programme OIM suite à un échec de migration). Les GIE eux-mêmes bénéficient du soutien précieux pour leur formation et d'éventuels préfinancements par des associations locales et ONG, mais ne se sont pas faits l'écho de recours à des services non-financiers ou bancaires classiques.

Lors des ateliers organisés pour chacune CdV étudiée, une activité a été dédiée à la cartographie de la CdV concernée. L'objectif de cette activité a été de cartographier avec les participants la chaîne de valeur en prenant en compte le genre. La réalisation d'un exercice de cartographie de ce type dans une optique de genre donne un aperçu de la division du travail entre les sexes tout au long de la chaîne. Elle peut révéler la manière dont les femmes ainsi que les hommes participent à chaque maillon de la chaîne, les tâches précises qu'elles et ils effectuent, et leurs interactions avec d'autres acteurs.

Une fois achevée, cette méthode facilite l'identification des participants clés dans les segments les plus profitables de la chaîne, ainsi que ceux ayant un impact significatif sur la dynamique de la chaîne de valeur, par exemple en influençant les prix. Un avantage majeur de cet outil est qu'il permet, de manière simple et directe, de déterminer si les femmes sont équitablement représentées à travers les différents niveaux de la chaîne ou si elles sont principalement regroupées dans certaines activités. Ceci pourrait révéler l'existence de ségrégations professionnelles, soit verticales soit horizontales, au sein de la chaîne. Là encore, tout comme l'analyse des menaces sur les CdV, il s'agit à la fois de collecter des informations essentielles à l'étude mais aussi de sensibiliser et de permettre une visualisation de la chaîne de valeur pour les participants.

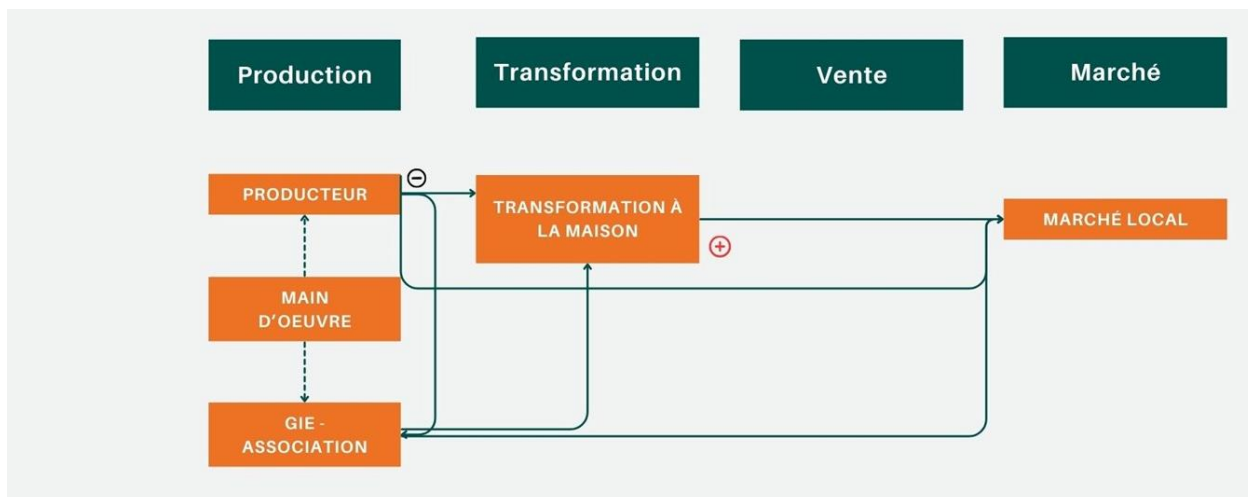
Organisation de l'atelier : l'activité de cartographie est destinée à tous participants, acteurs et institutionnels. Ce sont les participants qui donnent leur vision de la CdV étudiée, qui s'affine au fur et à mesure des interventions de chacun. Le résultat finalement obtenu image alors la vision commune qu'à le groupe d'acteurs de cette chaîne, dans sa zone d'activité. La CdV est à la fois examinée sous son spectre formel mais également informel, en partant de la production et en allant jusqu'à sa commercialisation.

Une fois les différents maillons identifiés, il s'agit de compléter l'analyse en y ajoutant ces différentes couches :

- Circulation du produit dans la CdV, matérialisé ici par des flèches
- Valeur ajoutée créée, matérialisée par un symbole « + » ou « - »

Dans cette section, vous trouverez une première version de ces cartographies, pour chaque chaîne de valeur. Dans la section « [Cartographie des CdV et ses fonctions support](#) », vous trouverez des versions agrémentées des notions de genre et de risque.





Cartographie de la CDV maïs telle qu'elle s'organise sur les territoires de l'étude

La CDV telle qu'elle est en œuvre sur le territoire de l'étude est très simplifiée et représente bien l'aspect encore peu structuré de cette filière dans la région de Ziguinchor. Considéré comme une « culture de plateau » sur des terres de qualité non inondables, elle est en compétition avec d'autres cultures plus traditionnelles de la région, et historiquement produit par les hommes à qui ce type de terres étaient historiquement attribuées au sein de la famille, par opposition aux terres de bas-fonds destinées au riz et au maraîchage, souvent plus facilement confiées aux femmes même si celles-ci n'en sont que très exceptionnellement propriétaires. Une main d'œuvre agricole non qualifiée est utilisée très ponctuellement pour le travail préparatoire de la terre et la récolte, principalement pour faire face à des besoins de force physique. Les GIE qui se sont structurés dans la filière sont des GIE mixtes ou à dominante masculine qui s'intéressent presque exclusivement au maillon de la production.

Les semences utilisées sont le plus souvent des variétés à croissance très rapide afin de permettre une production en 90 jours sur la saison des pluies sans irrigation. Les producteurs indépendants qui parviennent à mettre en place des solutions d'irrigation et à financer des intrants et des services de location de tracteurs peuvent faire deux récoltes successives dans l'année mais doivent parfois pratiquer une rotation des cultures pour éviter l'épuisement des sols.

Le maïs est ensuite vendu par les producteurs comme par les GIE presque exclusivement à l'échelon local ou régional, principalement directement aux transformateurs. Ainsi la chaîne de valeur montre localement dans la région de Ziguinchor un maillon presque manquant de grossistes spécialisés qui restent très rares sur ce secteur.





Boutiquier vendeur de maïs pour la transformation notamment – Marché de Diouloulou, Kataba

La transformation du maïs se fait principalement de manière très artisanale et individuelle, et majoritairement par des femmes, qui ont très peu bénéficié de formations formelles. Pour la première étape de mouture, des moulins mutualisés existent, ou bien des moulins privés qui permettent à ceux qui les détiennent de rentabiliser leur équipement non seulement avec une activité d'achat / transformation / revente mais également avec la fourniture d'un service payant de mouture. Beaucoup de transformatrices achètent également du maïs importé dans des boutiques locales afin d'avoir la possibilité de transformer et vendre toute l'année sans interruption alors qu'elles n'ont pas de capacité de stockage et de préfinancement, et achètent donc leur matière première au fur et à mesure de ce qu'elles parviennent à écouler. Cette manière de se fournir ne permet pas aux producteurs locaux de mettre en place une relation privilégiée et durable avec le maillon de transformation, et rend ce maillon particulièrement vulnérable à l'évolution des prix du marché national voire international du maïs d'importation.

On note sur la cartographie de la CDV telle que décrite par ses acteurs de la région de Ziguinchor que le maillon perçu comme créant le plus de valeur est précisément celui de la transformation, les producteurs étant perçus comme le maillon le moins producteur de valeur. L'indépendance des transformateurs qui ne prennent pas part à un GIE et ont une meilleure connaissance et maîtrise de leurs coûts et revenus pourrait contribuer à cette perception.

Le maïs en semoule (couscous) ou en farine est revendu localement, souvent à des acheteurs qui se déplacent directement sur les lieux de transformation. Le maïs bénéficie notamment d'un effet de mode : le couscous de maïs est de plus en plus apprécié comme aliment du repas du soir, en remplacement du riz qui reste indétrônable sur le repas du midi. Ce couscous peut être vendu sec après un passage au moulin pour une utilisation à la maison, ou cuit et prêt à être consommé dans des zones de passage, rues,



gares routières, marchés. Le maïs entre aussi dans la composition de farines enrichies, mélanges de plusieurs céréales utilisées pour l'alimentation des enfants et réputées particulièrement bénéfiques pour leur croissance.

La demande enregistre donc une forte croissance, permettant aux GIE de production d'offrir des opportunités très larges à ceux qui souhaitent participer. Mais les prix restent très fluctuants en fonction des niveaux de production d'une grande variabilité d'une année sur l'autre selon les conditions climatiques et le décalage de la saison des pluies (cf section sur la vulnérabilité aux changements climatiques), mais aussi en fonction de la capacité à travailler les sols et à planter plus ou moins en profondeur selon la disponibilité du matériel nécessaire. Le revenu généré par la participation à cette chaîne de valeur est ainsi souvent perçu comme aléatoire, et le niveau de formation faible des participants aux GIE ainsi que la faible maîtrise des process reste un frein à leur compréhension des leviers d'augmentation de la productivité.

La filière Madd

Les CDV madd (*Saba senegalensis*) et ditakh sont les produits forestiers non-ligneux phares de la région de Ziguinchor avec des disparités importantes entre les territoires au sein de la région. Le madd, endémique de la Casamance, est un fruit qui pousse naturellement dans les zones de forêt sur une liane pouvant atteindre 40m de long mais aussi dans les zones péri-urbaines. Ainsi, il trouve support sur des arbres autour desquels il s'accroche grâce à des vrilles. Les fruits sont des baies (noyaux entourés de pulpe) qui commencent à se former en juillet/août et sont récoltés à partir de juin de l'année suivante. Le madd contient une quantité d'eau importante par rapport à d'autres fruits, ce qui rend difficile sa capacité de conservation. Sa teneur en fibres est également élevée (13,52%) en comparaison à d'autres fruits commerciaux comme la pomme (3,4%). Une consommation régulière de madd participe donc à limiter les risques liés à une faible consommation de fibres (cholestérol, hypertension, diabète...). Grâce à son fort apport calorique (379,32kcal/100g), le madd est également une source intéressante d'énergie. Le madd est également une source intéressante en vitamine C et peut participer à atteindre les quantités quotidiennes recommandées (40mg/j), en particulier en zones rurales où les autres apports en vitamine C sont rares.

Il est présent sur l'ensemble de la région de Ziguinchor, au nord comme au sud du fleuve Casamance, et son usage est particulièrement développé dans le Kassa. Utilisé comme variable d'ajustement de l'alimentation historiquement, ce produit de cueillette a gagné en importance depuis les années 1970, avec une demande croissante notamment des produits de sa transformation comme les jus, demande qui a entraîné une structuration croissante d'une véritable filière multi-acteurs. On note notamment de nombreux GIE féminins sur le maillon de la transformation. Aujourd'hui la filière réfléchit même à la création d'une Indication Géographique protégée pour le madd de Casamance, dans une optique de protection de la ressource et de valorisation des maillons de la chaîne de valeur. Les madds sont commercialisés à l'échelle nationale voire dans les pays frontaliers et les produits particulièrement prisés en zone urbaine comme à Dakar ou Banjul.



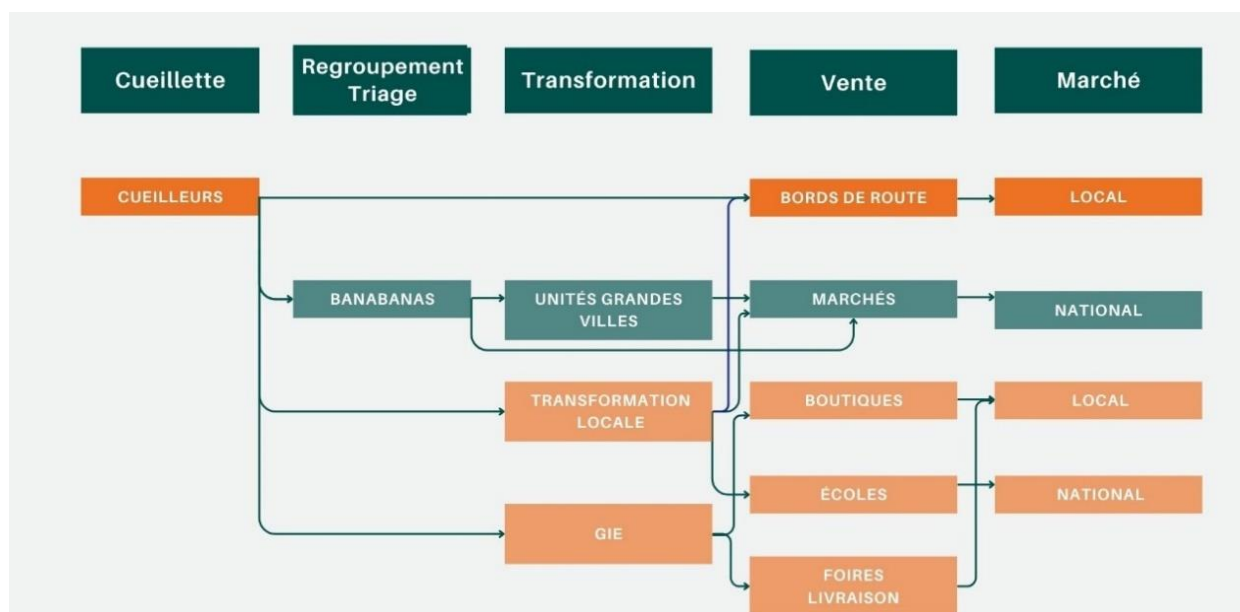


Les différents stades du madd (en liane dans la forêt, en « tas » pour la vente, en bocaux pour la conservation, en sceaux au marché).⁶

En tant que produit forestier, le madd et sa cueillette sont soumis au contrôle et à la taxation du service des Eaux et Forêts : toute personne souhaitant quitter le lieu de production pour rejoindre le lieu de vente en changeant de département doit s'acquitter auprès des Eaux et Forêts d'un permis de circulation dont le montant s'élève à 15FCFA /kg pour le madd et le ditakh. 60% de cette somme revient au Trésor, tandis que 40% vont pour la commune. Le service met également à disposition des plants destinés au reboisement pour une somme modique. Les demandes principales sont mangues et citrons. Le madd n'est pas demandé, sauf dans le cadre de projets spécifiques. Par exemple, avec le projet agropole qui va faire un point de collecte, 5 hectares vont être défrichés, mais un reboisement de compensation avec des PFNL en prévu.

⁶ Evaluation ex ante de la création d'une indication géographique sur le madd (*Saba senegalensis*) de Casamance





Cartographie de la CDV madd telle qu'elle s'organise sur les territoires de l'étude

La cueillette, pratiquée historiquement, ne nécessitant pas de compétences particulières, la CDV ne présente pas ou peu de barrière à l'entrée et le profil des cueilleurs est extrêmement varié, des enfants venant enrichir une collecte familiale à des profils qui se sont professionnalisés, cumulant la cueillette de plusieurs produits forestiers non ligneux dont les périodes de maturité successives permettent d'assurer des revenus réguliers sur l'année. La période de maturité du madd, pendant les vacances scolaires de juillet et avant le début de la production du riz en font un produit également particulièrement adapté à la réalisation de revenus ponctuels complémentaires, pour les étudiants comme pour les femmes. La pénibilité de la cueillette réside surtout dans la nécessité, notamment au fil de la saison qui avance et des fruits qui se font plus rares, de s'éloigner des routes et chemins pour atteindre le cœur de la forêt. Cela expose à des dangers supplémentaires (serpents, insectes, branches cassantes...) mais surtout à des problématiques de transport des fruits ramassés.

Les différents maillons de la CDV madd se sont particulièrement structurés : les cueilleurs vendent soit à des grossistes appelés banabananas, qui travaillent avec des transporteurs pour une expédition rapide à l'échelle nationale, soit directement à des GIE de transformation locaux, nombreux et souvent très structurés, qui possèdent parfois même un service achat spécifique. Certains acteurs de la CDV, souvent des femmes, assurent également en indépendantes plusieurs maillons de la chaîne, s'occupant de la cueillette, de la transformation à domicile et parfois également de la commercialisation de produits transformés comme des jus, le tout à une échelle plus locale. La vente des produits transformés de manière artisanale se fait notamment sur les marchés et les bords de route, mais également dans les écoles au niveau national où ces produits sont réputés particulièrement sains et bénéfiques pour la santé des enfants.

Lorsque les GIE sont de taille importante, ils regroupent principalement pour le maillon de transformation des femmes qui sont alors salariées, et viennent travailler dans un centre de transformation formel, avec des équipements professionnels pour la transformation, la réfrigération et le stockage, et un service de vente comprenant souvent à minima une boutique sur place, et un



interlocuteur dédié pour les commandes à distance, la vente sur les foires ou à des hôtels ou restaurants qui accueillent les touristes.

Le madd nécessite une assez longue préparation avec beaucoup de main-d'œuvre (mais pas d'équipement particulier) avant de pouvoir être transformé, par cuisson principalement, en confitures et jus. Pour l'ensemble de la transformation, l'équipement nécessaire est assez rudimentaire : un couteau, une bassine et une source de chaleur, qui peut être le feu à l'échelle familiale, mais qui est remplacé par le gaz lorsque la production gagne en volume et régularité. Le séchage du fruit avant sa transformation n'étant pas possible, seules les solutions de froid permettent d'allonger la saison de disponibilité des fruits et des jus. Les solutions de stockage au frais qui permettent d'acheter la matière première au meilleur prix, de lisser la production sur la période de récolte sans subir d'aléas liés à l'agenda de cueillette, sont rares, notamment en raison du faible accès au réseau électrique des ménages, et ne se trouvent que dans les GIE, qui cependant dénoncent régulièrement leur problème de capacité réduite. La congélation de son côté permet de conserver les jus une fois transformés et d'allonger la période de vente. Plus la vente se fait tardivement après la fin de la saison des madd, et plus le prix de vente, en lien avec la rareté, peut être élevé.



Femmes membres du GIE Jiito, en train de décortiquer du madd dans l'unité de transformation.

Oussouye, Kassa



Concernant les prix de la matière première, on note une grande volatilité liée principalement à l'abondance du fruit qui peut varier considérablement d'une année sur l'autre en fonction des conditions climatiques. Le prix s'adapte à la rareté, les GIE étant souvent prêts à payer les madd plus chers plutôt que de laisser leur équipement et leur main d'œuvre sans activité. Les débuts et les fins de saison sont donc marqués par des prix hauts, ainsi que d'éventuelles périodes où le fruit ou les cueilleurs sont moins disponibles (fêtes, ...). Cette volatilité des prix et donc des marges du maillon transformation ont souvent retenu des GIE même très organisés à faire des investissements conséquents même dans un contexte d'engouement et de demande croissante pour les produits issus du madd.

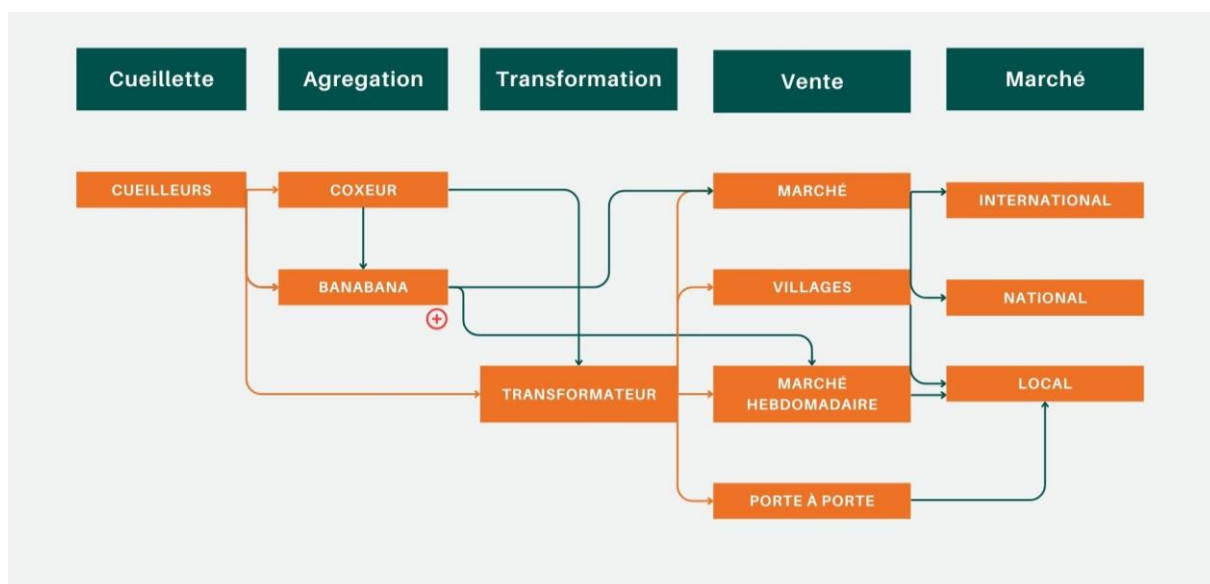
La filière Ditakh

Le ditakh (*Detarium senegalense*) est également un produit forestier non ligneux endémique de la Casamance, mais aujourd'hui plus présent dans la partie nord de la région de la région de Ziguinchor et moins dans le Kassa. L'arbre, pouvant atteindre une taille comprise entre 15 et 40 mètres, pousse naturellement dans les forêts qui reçoivent de la lumière et s'est donc particulièrement développé dans les zones forestières moins denses. Les forêts du Kassa ayant un rôle spirituel important pour les populations locales, elles sont souvent plus denses et mieux protégées que les forêts du nord de la région, où les coupes pour l'exportation se sont multipliées ces dernières années, ainsi que les défrichages et les feux de brousse au profit d'autres cultures. Le ditakh est également moins connu et sa filière moins structurée que celle du madd, et sa transformation est souvent vue comme une bonne combinaison avec celle du madd afin de pouvoir utiliser les équipements notamment des GIE sur de plus longues périodes dans l'année. Pour ces structures, cela en fait donc un complément stratégique.

Le ditakh est connu pour sa chair verte abondante en vitamine C (plus de 1 g/100 g), est très prisé au Sénégal. Il est consommé sous différentes formes : en boisson, en marmelade, en sorbet ou frais. En plus de ses qualités gustatives, il est réputé pour ses bienfaits thérapeutiques contre la toux, les douleurs rénales et la lèpre.

La cueillette est beaucoup plus complexe et physique que celle du madd, l'arbre pouvant atteindre des très grandes hauteurs, et sa rareté nécessitant parfois de longues trajets en forêt, et se fait aussi à une saison moins propice pour la disponibilité de la main d'œuvre, entre octobre et janvier, période à laquelle les étudiants sont moins disponibles et les femmes occupées par la culture du riz (surveillance entre octobre et novembre puis récolte de décembre à janvier, cf calendriers des acteurs du ditakh dans la partie « difficultés rencontrées et contraintes genrées). Ces contraintes représentent les barrières à l'entrées essentielles puisque les fruits restent en revanche accessibles à tous, notamment dans les forêts communautaires protégées qui ont été créées dans les environs de Kataba. Moins connu à l'échelle nationale, le ditakh n'a pas bénéficié du même engouement que le madd, même s'il reste très apprécié notamment en jus, mais sa rareté n'a jusqu'à présent pas permis la mise en place d'habitudes régulières de consommation. Autre défi, le ditakh doit être transporté rapidement afin de conserver sa fraîcheur. Il offre cependant l'avantage de pouvoir être séché puis à nouveau hydraté pour continuer une transformation en dehors de la saison de culture. Mais bien que possible, ce séchage reste rare, probablement en raison d'une demande qui, si elle est existante, et tend à progresser légèrement, ne se fait pas très pressante, notamment pour les produits transformés, de nombreux acteurs du marché préférant obtenir le fruit lui-même.





Cartographie de la CDV ditakh telle qu'elle s'organise sur les territoires de l'étude

Dans cette cartographie de la chaîne de valeur, on observe néanmoins que le ditakh bénéficie en partie de la structuration de la filière madd notamment du maillon transformation, et des banabanas qui sont souvent multiproduits. On voit apparaître ici la fonction de coxeur, un spécialiste de la mise en relation entre les cueilleurs et les banabanas. Le marché étant en effet atomisé, le coxeur est chargé de repérer où la marchandise est disponible afin de mettre en relation les cueilleurs même occasionnels avec les banabanas ou les transformateurs qui peinent parfois à s'approvisionner auprès de fournisseurs habituels, les habitudes de cueillette étant versatiles, et le ditakh considéré comme un complément de revenus. Ainsi nous avons dans le cadre de l'étude même visité un village où seuls les enfants se chargent de la cueillette pendant que les parents s'occupent d'autres productions et des liens avec les coxeurs.

Les fruits sont vendus sans transformation sur les marchés locaux et nationaux, ainsi que dans les pays frontaliers où ils sont très demandés. La vente est opérée soit par des banabanas, principalement des femmes, qui accompagnent leur marchandise sur les marchés, y compris en Gambie voisine, soit par des banabanas exclusivement masculins, qui ont des contrats d'approvisionnement et expédient la marchandise par transporteurs, principalement à destination de Dakar.

Il existe une transformation artisanale à la maison en jus, avec des ventes qui peuvent se faire au village même ou sur les marchés, par les transformatrices elles-mêmes. Comme pour le madd, la transformation nécessite peu de matériel. Les GIE spécialisés dans la transformation notamment de madd restent les transformateurs les plus actifs, motivés par la rentabilisation des moyens de production.

4.1.2. Côte d'Ivoire

Maïs et manioc font partie des cultures vivrières de la Côte d'Ivoire, mais ne font pas partie des cultures d'exportation, majeures sources de richesse du pays. En effet, avec la forte croissance de la population ivoirienne, la diminution des réserves foncières, la question des productions vivrières devient un réel défi. Les productions d'exportation sont presque exclusivement des cultures pérennes, qui



occupent l'espace pendant un temps relativement long et ne permettent pas toujours une association avec les cultures vivrières.

En novembre 2023, le ministère d'Etat, ministère de l'Agriculture, du Développement rural a décidé d'appuyer la filière à travers la distribution de plusieurs milliers de tonnes d'intrants et de semences améliorées à haut rendement au profit des producteurs des filières riz et maïs en vue de l'atteinte de la souveraineté alimentaire du pays. Par ces appuis, l'Etat ivoirien vise à améliorer la productivité des paysans sur les chaînes de valeur, tout en favorisant la réduction du coût de la vie. Aussi, le gouvernement mène des réflexions pour une meilleure organisation de ces chaînes de valeur et l'établissement de règles contractuelles concernant la fixation des prix, la définition des normes de qualité.⁷

La filière maïs en CI

Le maïs apparaît comme une culture de rente dans le Sud mais largement autoconsommée dans le Nord. La consommation est 4 fois plus élevée au Nord qu'au Sud. Les plantations de maïs s'étendent sur près de 350.000 ha principalement au nord du pays avec la région des Savanes qui a elle seule fourni 60% de la production. Avec un rendement moyen de 1.9T/ha, le niveau de la production annuelle a dépassé les 500.000 tonnes depuis 1992 grâce à la diffusion de variétés à cycle intermédiaire (105-115 jours) telles CJB, Ferké 7928, Ferké 8128.

Sur le plan alimentaire, le maïs est consommé sous diverses formes, selon les régions. Consommé en épi frais dans la zone côtière, dans la région du nord sous forme de farine pour bouillie et souvent sous forme de farine panifiable, dans l'alimentation infantile et dans l'alimentation animale, l'aviculture notamment. Généralement, les rendements en culture traditionnelle varient entre 500 et 800 kg/ha ; en station de 6 à 7 tonnes/ha et en culture intensive de 3 à 4 tonnes/ha.

Dans les années 2012 et 2013 la filière maïs a été appuyée par le FIRCA dans sa structuration en Interprofession à travers un soutien au Groupement des Maïsiculteurs de Côte d'Ivoire et en finançant des rencontres multi-acteurs. Par ailleurs, le FIRCA assure la maîtrise d'ouvrage de nombreux projets de coopération entre la République de Côte d'Ivoire et les coopérations étrangères ou les institutions internationales d'appui au développement (Banque Mondiale, FAO, PNUD, BAD, FIDA, etc.).

Le principal programme mis en œuvre pour le maïs par le FIRCA est le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) financé par la Banque Mondiale, la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF), dont le FIRCA coordonne le volet ivoirien.

En plus, des projets de diffusion et multiplication de nouvelles variétés ont touché 1961 producteurs pour 12 tonnes de semence de base G4 et 136 tonnes de semences R1 produites en 2012. Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) dispose d'une base de 6 principales variétés améliorées. Actuellement, la vente et la multiplication des semences issues des variétés développées par le CNRA ne se font que dans le cadre de commandes liées à des projets de développement. Jusqu'à

⁷ Côte d'Ivoire, compact pour l'alimentation et l'agriculture



présent, aucune structure de distribution « grand public » n'assure la valorisation des semences du CNRA en dehors des interventions ponctuelles des projets de développement.

Depuis 1984, l'Etat met en place L'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV). Quant à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), elle intervient dans la filière maïs à trois titres. En tant que service d'encadrement, elle accompagne plusieurs milliers de producteurs de maïs (98 253 producteurs en 2012). Cet accompagnement vise au suivi de la production d'indicateurs statistiques un appui-conseil visant à améliorer les pratiques des producteurs par des formations.

La structuration de l'Interprofession Maïs de Côte d'Ivoire (IMCI) comprend quatre collèges : celui des producteurs composés de plusieurs unions de producteurs, celui des transformateurs composés des principaux fabricants d'aliments du bétail (la SIPRA, la FACI et PKL), celui des fournisseurs d'intrants regroupés notamment dans l'organisation CropLife et celui des commerçants et transporteurs. Jusqu'à présent, les activités de l'Interprofession restent assez limitées.

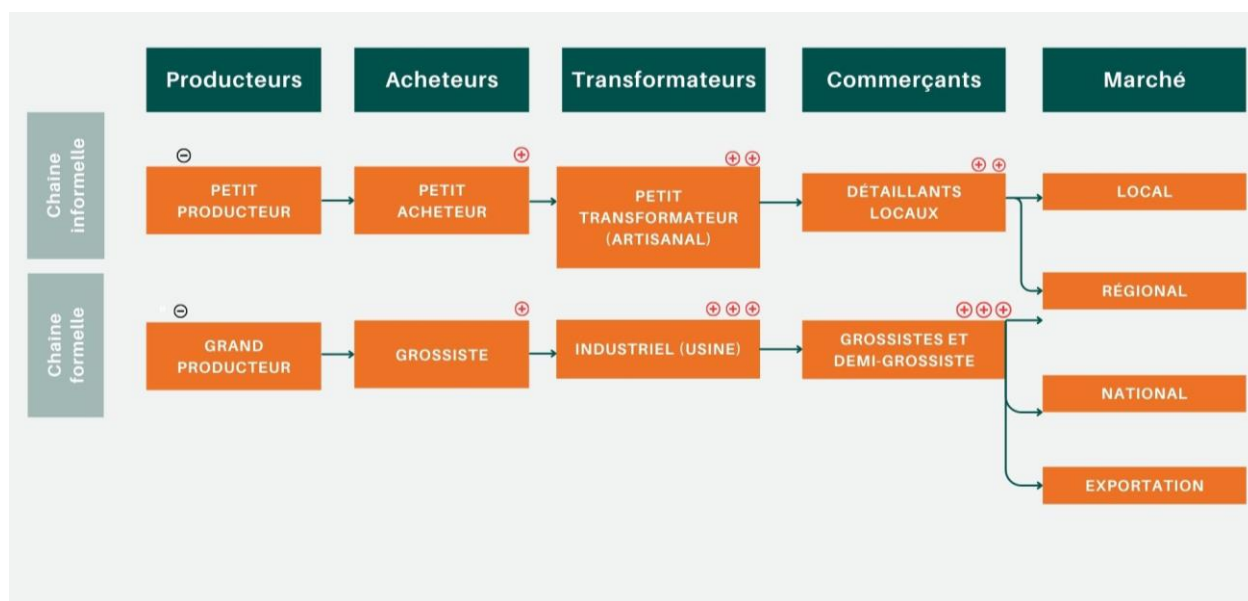
Malgré toutes ces initiatives, la filière maïs, reste encore limitée pour les producteurs qui sont confrontés à une instabilité fréquente des revenus. Le fait qu'elle permet une rotation avec d'autres cultures peut aider à augmenter les rendements en réduisant l'incidence des maladies, des parasites et des mauvaises herbes.

Dans la zone de l'étude, plusieurs coopératives et groupements de femmes ont été mise en place et s'organisent pour améliorer leurs activités. Cependant, cela reste toujours limité pour les plus petits groupements, car le prix des produits est toujours négocié en leur désavantages.

En ce qui concerne la Marahoué, la CDV n'est pas véritablement structurée, et est considérée comme une culture secondaire après les cultures d'exportation.

La rotation dans la culture du maïs intervient le plus souvent en deuxième année à la suite de l'igname et avant le manioc ou une légumineuse. La culture du maïs en monoculture continue est rare, et concerne seuls les producteurs ayant de gros contrats avec des éleveurs ou des industries spécialisées de transformation. Dans les zones de la Marahoué, la pluviométrie permet deux cycles de culture pluviale de maïs : un premier cycle qui démarre en mars ou début avril en fonction de l'arrivée des premières pluies et un deuxième cycle plus tardif dans lequel les semis interviennent comme en savane en juin et juillet.





Cartographie de la CDV maïs en CI telle qu'elle s'organise sur les territoires de l'étude

En termes de force de travail, la culture du maïs, comme la grande majorité de l'agriculture en Côte d'Ivoire, reste majoritairement manuelle. La grande majorité des producteurs font appel à de la main d'œuvre familiale, l'utilisation de main d'œuvre salariée est importante, particulièrement pour les femmes, notamment pour l'entretien des plantations qui est très couteuse. La catégorie des petits producteurs n'a pas accès aux équipements et travaille de manière manuelle. Des groupes d'entraide, sous forme de coopératives ou GDF, sont parfois créés afin que les productrices mutualisent leurs forces (main d'œuvre ou rare mécanisation) aux moments des pics de travail comme le labour, les semis ou la récolte.

Il est noté que la production de maïs se fait la plupart du temps avec des semences améliorées de variétés à croissance rapide dont le cycle de production varie entre 90-120 jours selon la saison. Concernant la conservation, il faut décortiquer le maïs afin qu'il se préserve plus longtemps. Il peut être aussi séché dans le même but.

La majeure partie du temps les producteurs n'ont pas les moyens de déplacer leurs produits sur les différents marchés, ils sont pour la plupart dépendant des acheteurs qui quant à eux ont une forte mobilité. Le maïs des petits producteurs est vendu dans leur localité et souvent au niveau des régions voisines, quant aux grands producteurs ils ont la possibilité de voir leurs produits arriver sur le marché des grandes régions, dans tout le pays et même à l'international.

Les petits producteurs commercialisent directement leur production aux petits acheteurs qui pour la plupart se retrouvent dans les marchés locaux, ceux-ci ont pour principaux clients les petits transformateurs dans lesquels les ménages peuvent être inscrits. Les produits transformés (séchés, farine, pâte.) sont vendus aux commerçants détaillants des marchés locaux qui les distribuent sur les autres marchés de la région. La chaîne est identique pour les gros producteurs, sauf qu'elle se caractérise par des acteurs plus grands en termes de ressources. En effet, les acheteurs sont des grossistes, les transformateurs sont des industriels et les commerçants sont des grossistes et demi-grossistes ayant de grands magasins de stockage.



La filière manioc en CI

Le manioc (*manihot esculenta*), originaire d'Amérique, est aujourd'hui cultivé et récolté comme plante annuelle dans les régions tropicales et subtropicales. Les tubercules de manioc sont riches en amidon, en fibres et en vitamines essentielles, ce qui en fait un aliment de base nutritif pour de nombreuses communautés.

Les ressources de la Côte d'Ivoire facilitent le développement agricole qui joue un rôle crucial dans la lutte contre la faim et la réalisation de l'autosuffisance alimentaire dans le pays, principalement dans les zones rurales avec sa capacité de croissance rapide, sa résistance aux conditions climatiques difficiles et ses multiples utilisations. Parmi ces ressources, le manioc se démarque en tant que culture prometteuse offrant de nombreux avantages. La culture du manioc fait travailler des milliers de personnes dans le pays avec plusieurs produits dérivés, il a une grande place dans la fabrication de préparations culinaires.

La consommation nationale de manioc se place au deuxième rang, après l'igname et devant le riz. Elle est essentiellement consommée sous forme d'attiéké : la semoule de manioc produite de manière traditionnelle ou semi-industrielle est une appellation mondialement protégée, faisant partie du patrimoine de la Côte d'Ivoire. Cette activité de transformation et de commercialisation est essentiellement pratiquée par les femmes. Une partie de l'attiéké est exportée dans les pays voisins d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger, Guinée, Sénégal), au Maroc, en Europe, aux États-Unis, au Canada et en Chine. Une très faible quantité de la production nationale de manioc est transformée en amidon et en farine panifiable de boulangerie et pâtisserie.

La filière rencontre plusieurs défis, notamment une productivité faible, un manque de main-d'œuvre, une désorganisation des acteurs, des coûts élevés des intrants et une volatilité des prix, la méconnaissance de pratiques agricoles innovantes, l'accès aux financements pour les acteurs. De plus, la promotion de l'agriculture durable et l'adoption de techniques de transformation modernes sont essentielles pour maximiser les avantages économiques et environnementaux de la culture du manioc. En complément, la transformation est largement effectuée par des unités artisanales. Avec le travail de l'Etat, plusieurs évolutions ont été constatées sur la CDV à savoir : le manioc est considéré comme une culture de rente, qui est à la fois pour la consommation alimentaire et aussi pour la transformation industrielle, ce qui aujourd'hui a facilité le développement de la CDV.

La production nationale de manioc a connu une hausse significative au cours des cinq dernières années à travers tout le pays. La commercialisation du manioc et de ses produits dérivés a participé à la création d'emplois. En effet, la chaîne de valeur manioc génère plus de 425 000 emplois directs, ce qui représente 4,7% de l'emploi dans le pays.

Selon les experts de l'ONU-Femmes, le potentiel économique de la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire est significatif. La valeur ajoutée consolidée de la filière s'élève à 597 milliards de Fcfa, ce qui représente 12,4 % du PIB agricole et contribue à hauteur de 2,8% du PIB du pays. Les producteurs captent plus de 40% de la valeur ajoutée directe, tandis que les commerçants cumulent près de 45% de la valeur ajoutée. La production de racines de manioc devrait passer de 5,3 millions de tonnes (estimation de 2017) à 6,6 millions de tonnes en 2037 et 9,0 millions de tonnes en 2050.

La CDV bénéficie d'un intérêt croissant du ministère de l'agriculture qui multiplie les initiatives visant à développer les différents maillons de la filière. La CDV bénéficie de l'implication d'une multitude d'organisme d'appui et d'encadrement des acteurs directs (CNRA, ANADER, FIRCA, DOPA-MINAGRI, OCPV). En effet, plusieurs initiatives ont été prises localement pour promouvoir la chaîne de valeur manioc en Côte d'Ivoire, parmi ces initiatives, nous pouvons citer un ensemble de projets :



- Projet de Développement des Chaînes de Valeur Vivrières (PDC2V) ; Le PDC2V est financé par la Banque mondiale avec un montant total de 250 millions de dollars provenant des Fonds IDA (Association Internationale de Développement). Ce projet vise à lever les contraintes majeures à la croissance du secteur agro-alimentaire et à stimuler le développement de chaînes de valeurs vivrières plus inclusives, résilientes et compétitives.

- Projet d'appui au développement des filières Manioc et Maraîchères en Côte d'Ivoire (PRO2M) ; Le PRO2M est financé par l'Union européenne à hauteur de 11,5 milliards de FCFA. Ce projet est mis en œuvre par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) sous la supervision du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Le projet vise à promouvoir la professionnalisation des filières manioc et maraîchère à travers l'introduction d'innovations telles que la production sous serre, l'irrigation et la mécanisation. Il est prévu que ce projet génère 7 500 emplois directs et 20 000 emplois indirects dans les 21 régions bénéficiaires du pays

- Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-B.E.L.I.E.R) ; Le projet 2PAI-B.E.L.I.E.R est financé par la Banque africaine de développement (BAD) avec un montant de 81 milliards de FCFA. Ce projet a pour objectif de développer un pôle agro-industriel dans la région du Bélier, afin de moderniser l'agriculture et de promouvoir la transformation agro-industrielle. Il vise à améliorer la production et la transformation des produits agricoles, créant ainsi des opportunités d'emploi et renforçant la sécurité alimentaire dans la région

La filière manioc présente de nombreuses forces. Parmi elles, on peut citer :

- Forte demande nationale et régionale de produits dérivés du manioc, tels que l'attiéké, le placali, le gari, le tapioca, la farine ou l'amidon.
- Capacité d'adaptation du manioc aux conditions agro-écologiques variées et aux changements climatiques, grâce à sa tolérance à la sécheresse et à sa résistance aux maladies et aux ravageurs.
- Disponibilité de variétés améliorées de manioc, développées par le Centre national de recherche agronomique (CNRA) avec l'appui du FIRCA et diffusées par les services de vulgarisation (ANADER) et les organisations professionnelles agricoles. Introduction de nouvelles variétés améliorées, résistantes aux maladies et aux ravageurs, et adaptées aux conditions agro-écologiques et aux besoins des consommateurs.
- Implantation croissante d'unités de transformation semi-industrielles de production d'attiéké appartenant à des sociétés coopératives ou groupement de femmes dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire.
- Présence d'un tissu associatif dynamique et structuré, regroupant les acteurs de la filière manioc, notamment les pépiniéristes, les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs.
- Accompagnement des structures nationales et régionales de recherche, de Conseil agricole et des partenaires au développement à travers l'appui à la production, à la transformation, à la commercialisation et à la promotion des produits dérivés du manioc.

La filière manioc offre de nombreuses opportunités de développement économique et social :

- Culture stratégique pour la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire
- Opportunités de revenus et d'emploi aux femmes rurales.



- Transformation du manioc en divers produits, notamment l'attiéké, une semoule très appréciée par les consommateurs.
- Source de revenus pour de nombreux acteurs de la filière, notamment les petits producteurs, les transformateurs et les commerçants
- Utilisation dans la fabrication de la bière et la liqueur
- Emploi dans la fabrication de produits industriels notamment l'amidon, la farine, le pain, le granulé, la colle et la pâte dentifrice.
- Utilisation dans divers secteurs industriels comme la pharmacie, la cosmétique, l'agroalimentaire ou le textile.
- Culture résistante à la sécheresse et adaptable à différents sols.

La filière manioc fait face à plusieurs défis qui limitent son potentiel de développement et de transformation. Parmi ces défis, on pourrait mentionner :

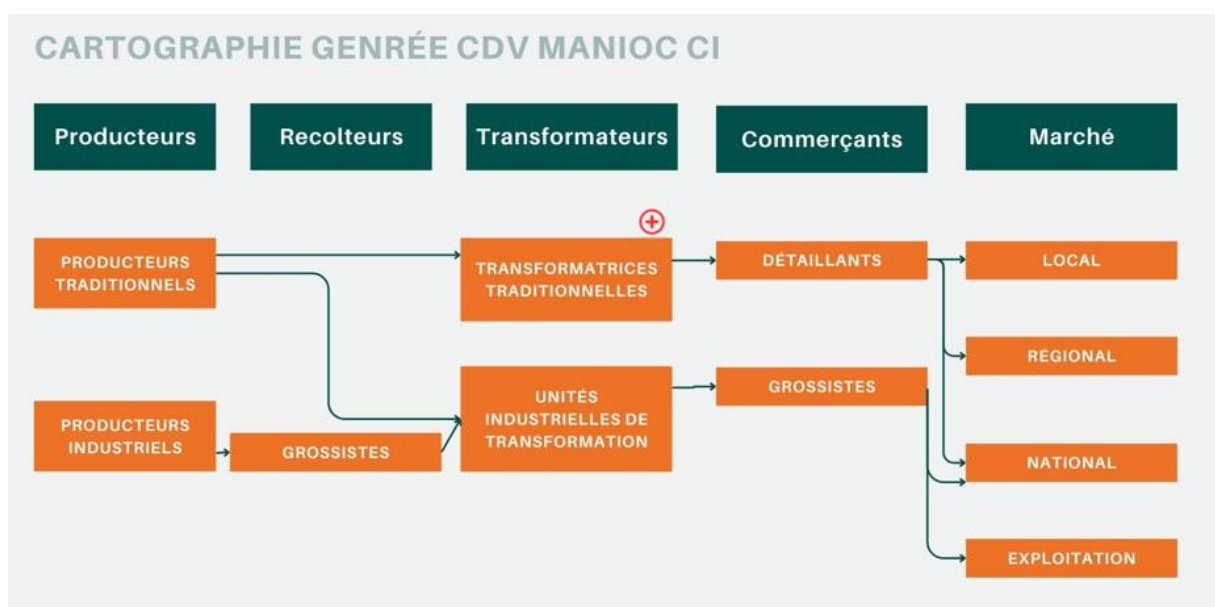
- Productivité agricole : utilisation de variétés peu performantes
- Méconnaissance des nouveaux itinéraires techniques (sensibiliser à respecter la densité à l'hectare)
- Faible connaissance de la gestion des sols et de la lutte contre les ravageurs (utiliser la fertilisation sur les sols pauvres)
- Difficultés d'accès aux intrants et aux services de vulgarisation
- Qualité du produit
- Détérioration rapide des racines après la récolte
- Contamination par les mycotoxines
- Faible connaissance des normes sanitaires
- Compétitivité du secteur
- Coût élevé de la main-d'œuvre
- Manque d'infrastructures de transport et de stockage
- Concurrence des produits importés
- Organisation des acteurs
- Insuffisance de structuration des producteurs, des transformateurs et des commerçants
- Faible coordination entre les différents maillons de la chaîne de valeur

Au cours des cinq dernières années, la culture du manioc a remarquablement progressé en Côte d'Ivoire, s'étendant à travers diverses régions climatiques et géographiques. Cette culture devient de plus en plus populaire parmi les petites exploitations agricoles, qui la combinent souvent avec d'autres cultures, qu'elles soient commerciales ou de subsistance. L'exploration du potentiel commercial des produits dérivés du manioc et des opportunités d'emploi qu'ils pourraient créer est devenue primordiale. L'augmentation de la consommation de l'attiéké, tant dans les zones urbaines que rurales, souligne son importance pour la sécurité alimentaire et la protection du pouvoir d'achat des communautés les plus démunies, affectées par les fluctuations régulières de son prix. La transformation du manioc reste majoritairement artisanale, avec un faible niveau de mécanisation, offrant ainsi un large champ pour l'amélioration. Une étude récente a révélé que 75 % de cette transformation est réalisée artisanalement, 20 % de façon semi-industrielle et seulement 5 % suivent un processus industriel complet.



La ville d'Abidjan alimente le marché national avec 34% de la production. Suivie par la région de Gbêkê (centre nord) avec 18%. La région de la Marahoué (centre ouest) et celle de la Comoé (est) ferment la marche avec respectivement 11 % et 9 % de la production nationale.

Le manioc peut être cultivé tout au long de l'année en Côte d'Ivoire, mais la période optimale dépend de la région spécifique et des conditions climatiques locales. En général, la saison des pluies, qui va d'avril à octobre, est favorable à la culture du manioc car il nécessite beaucoup d'eau. Cependant, dans les régions où les pluies sont irrégulières, il est souvent recommandé de planter en début de saison des pluies pour profiter de l'humidité du sol. Il est également important de choisir des variétés de manioc adaptées aux conditions locales pour obtenir de meilleurs rendements.



Cartographie de la CDV manioc telle qu'elle s'organise sur les territoires de l'étude

Tout comme le maïs, la culture du manioc en Côte d'Ivoire reste majoritairement manuelle. La grande majorité des producteurs font appel à de la main d'œuvre familiale, l'utilisation de main d'œuvre salariée est importante, notamment pour l'entretien des plantations. Les femmes font régulièrement appel à cette main d'œuvre. Tout comme pour le maïs, des groupes d'entraide, sous forme de coopératives ou GDF, sont parfois créés afin que les productrices mutualisent leurs forces (main d'œuvre ou rare mécanisation) aux moments des pics de travail comme le labour, les semis ou la récolte.

La majeure partie du temps les producteurs n'ont pas les moyens de déplacer leur produit sur les différents marchés, ils sont pour la plupart dépendant des acheteurs qui quant à eux ont une forte mobilité. A noter qu'au niveau de la conservation, le manioc a l'avantage de pouvoir être gardé en terre jusqu'au moment où l'on a trouvé acheteur. En revanche, il faudra alors l'écouler rapidement, quitte à le brader, avant qu'il ne se gâte.

Le manioc des petits producteurs est vendu dans leur localité et souvent au niveau des régions voisines, quant aux grands producteurs ils ont la possibilité de voir leurs produits arriver sur le marché des grandes régions, dans tout le pays et même à l'international.



Selon la vision des acteurs de la Marahoué, les petits producteurs (les petits exploitants individuels, les coopératives agricoles ou les organisations communautaires) commercialisent directement leur production aux transformateurs traditionnels qui pour la plupart revendent leur produit au commerçants détaillants. A la fin les produits des petits producteurs se retrouvent dans les marchés locaux et régionaux et parfois national. En ce qui concerne les producteurs industriels, ils ont à la possibilité des faire des contrats avec des acheteurs grossistes qui eux-mêmes se chargent de la récolte du manioc, pour ensuite les revendre aux unités industrielles de transformation qui à leur tour utilisent un système de distribution avec des grossistes pour atteindre tout le marché national et aussi international.



4.2. Analyse CdV et climato-résilience

4.2.1. Vulnérabilité des CdV aux changements climatiques

Situation générale de l'agriculture face aux changements climatiques en Côte d'Ivoire et dans la Marahoué

Dans le contexte ivoirien, les effets du changement climatique se révèlent par divers indicateurs :

- Ajustement des périodes de plantation
- Réduction de la production agricole pour certains types de récoltes
- Transformation des aires géographiques optimales pour l'agriculture

Sur le plan agro climatique, comme souligné dans l'étude sur la vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques en Côte d'Ivoire (MINESUDD, 2013), les conséquences du changement climatique sont particulièrement prononcées dans la zone 2 (zone pré forestière, Marahoué), avec un déficit pluviométrique allant de 500 à 300 mm (zone 2), causé par une évapotranspiration accrue.

Ces variations climatiques, influençant les températures et les précipitations, augmentent la sensibilité du secteur agricole à ces changements. Les répercussions immédiates incluent une réduction de la durée des saisons de croissance (ajustement des dates de démarrage des saisons de culture), un développement limité de la biomasse et une diminution de la capacité de production des écosystèmes (régression des zones cultivables en raison de leur dégradation, une plus grande vulnérabilité des cultures au manque d'eau, et une baisse du volume des eaux de surface dans de nombreuses régions).

Une diminution de 10 à 28 jours de la période des pluies est constatée dans la région centrale (Marahoué), avec des retards allant d'une à deux semaines pour le commencement de la saison, variant selon les localités.

Cela signifie que le calendrier traditionnel des saisons de culture est altéré, réduisant le temps alloué aux activités agricoles. Les fermiers sont forcés de commencer leurs cultures plus précocement et de les terminer avant une date déterminée. Faute de quoi, ils ne pourront pas s'engager dans la culture de certaines variétés exigeant des quantités spécifiques d'eau, ou bien ils subiront une baisse de rendement due à une saison propice au développement des cultures raccourcie. Ces contraintes placent les agriculteurs devant un choix difficile, aggravé par une absence d'informations scientifiques adéquates, complexifiant leur adaptation à ces changements climatiques.⁸⁹

Spécificités de la chaîne de valeur maïs

Appartenant à la famille des Poaceae, le maïs (*Zea mays* L.) constitue la céréale dominante en Côte d'Ivoire. Cette plante nécessite une quantité d'eau significative, avec des besoins hydriques de 5,2 à 5,5 mm/jour avant la phase de floraison, de 6 mm/jour durant la floraison et de 4 mm/jour post-floraison, totalisant un apport d'au moins 600 mm sur un cycle complet de 120 jours. Le maïs est cultivé sur

⁸ Stratégie nationale changement climatique en Côte d'Ivoire

⁹ Changement climatique agri et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire



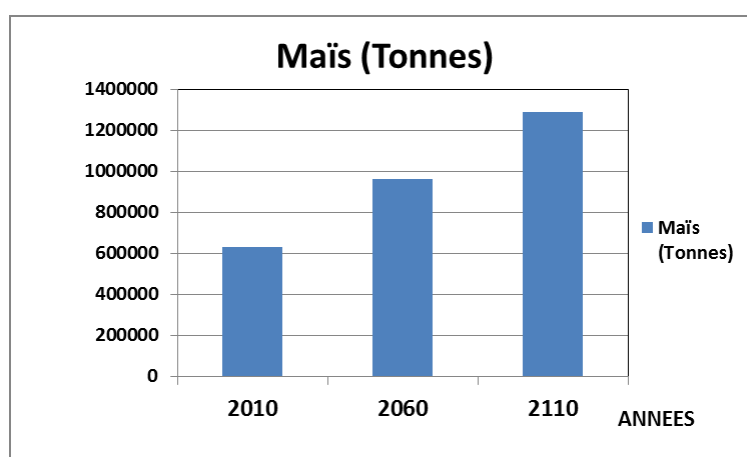
l'ensemble du territoire rural, avec une prédominance dans les régions du Nord, du Centre et du Centre-Ouest. Les cycles de plantation sont alignés avec les saisons des pluies, permettant ainsi la réalisation de deux cycles de culture annuels dans certaines zones méridionales.

Cela rend également le maïs particulièrement vulnérable au changement climatique. Toutefois certaines innovations tendent à mitiger le risque et à permettre des projections d'évolution de production qui restent malgré tout enthousiastes. La diffusion de nouvelles variétés composites à haut potentiel a permis de palier la réduction de production liée aux irrégularités pluviométriques et de maintenir des chiffres de production annuelle de 640.000 tonnes. Les productions de maïs attendues en 2060 et 2110 sont respectivement de 959.901 tonnes et 1.288.246 tonnes.

La réduction de la vulnérabilité aux changements climatique par des innovations variétales pose cependant la question de l'accès des petits producteurs à ces semences parfois couteuses ou non disponibles en zones rurales, avec un risque de creusement des écarts entre la production intensive semi-industrielle et la production à l'échelle familiale, ainsi qu'entre régions, certaines plus favorisées en terme d'évolution climatique contrairement à d'autres comme la Marahoué qui semblent cumuler des contraintes plus importantes.



Culture intensive de maïs (Agnibilekro) et Association maïs-gombo



Spécificités de la chaîne de valeur manioc

Appartenant à la famille des *Euphorbiaceae*, le manioc se caractérise par une remarquable adaptabilité aux conditions climatiques et pédologiques variées. Il est donc couramment cultivé à travers le pays, notamment dans les zones forestières. Pour atteindre un rendement optimal, le manioc requiert des précipitations annuelles comprises entre 1.200 et 1.500 mm, une température moyenne de 23 à 24°C, et une période de sécheresse s'étalant sur 2 à 3 mois. Le type de sol le plus propice à sa culture est le sol sablo-argileux, profond et doté d'un bon drainage. La récolte du manioc destiné à la consommation en tant que légume frais se fait à 10-12 mois, tandis que pour la production de féculé, elle a lieu entre 18 et 24 mois.

Dans la culture du manioc, le stock d'eau disponible dans le sol joue un rôle crucial sur la dynamique de croissance des feuilles, incluant la vitesse de leur apparition et leur sénescence, la taille des feuilles ainsi que la production de biomasse sèche. L'efficacité hydrique (EH) du manioc varie selon le niveau des réserves en eau du sol, passant de 1 g/kg d'eau durant les périodes de sécheresse jusqu'à 8 g/kg d'eau sous des conditions plus humides, avec un indice de surface foliaire idéal fixé à 3¹¹.

On pourrait donc présumer que le manioc est la culture la plus durable et la plus adaptative. Les prévisions d'augmentation de la production sont ainsi très enthousiastes pour les prochaines années. Toutefois l'intensification des périodes de sécheresse, conséquence du changement climatique, entraîne non seulement une baisse des rendements mais également rend la récolte plus ardue en raison de la compaction du sol. Là encore, une mesure de mitigation de l'impact du changement climatique pourrait être un recours plus important à la mécanisation pour le travail du sol, et aux intrants, ce qui là aussi pourrait représenter un risque de creusement des écarts entre l'agriculture intensive gérée par de grands propriétaires et les petits producteurs.

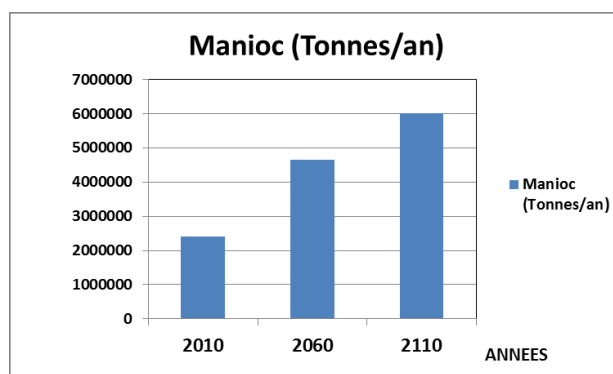


Champ de manioc et tubercules de manioc

¹⁰ Etude de Vulnérabilité du Secteur Agricole face aux Changements Climatiques En Côte d'Ivoire

¹¹ Yao et al, 1989





Evolution des Superficies (ha) et des Productions de Manioc en Côte d'Ivoire de 1990 à 2011 et la projection en 2060 et 2110¹²

Plusieurs variétés sont cultivées dans le pays, par sa résistance aux conditions climatiques sévères, le manioc se cultive sur tous les types de sols. Chacune de ces variétés possédant des caractéristiques distinctes adaptées à différents besoins et conditions de croissance. Voici quelques-unes des variétés courantes et leurs caractéristiques :

- Manioc amélioré : ces variétés sont généralement sélectionnées pour leur rendement élevé, leur résistance aux maladies et leur qualité des racines. Elles sont souvent préférées par les agriculteurs commerciaux pour leur productivité.
- Manioc à cycle court : ces variétés ont un cycle de croissance plus court, ce qui les rend adaptées aux régions où les saisons de culture sont plus courtes ou pour une récolte plus rapide.
- Manioc à haut rendement en amidon : certaines variétés sont sélectionnées pour produire des racines riches en amidon, ce qui les rend idéales pour la production de farine de manioc, un aliment de base dans de nombreuses régions de la Côte d'Ivoire.
- Manioc résistant à la sécheresse : dans les régions où les précipitations sont irrégulières, les variétés de manioc résistantes à la sécheresse sont préférées car elles peuvent survivre avec moins d'eau.
- Manioc résistant aux maladies : certaines variétés sont sélectionnées pour leur résistance à des maladies spécifiques telles que la mosaïque du manioc ou la pourriture des racines.

¹² Etude de Vulnérabilité du Secteur Agricole face aux Changements Climatiques En Côte d'Ivoire



Tableau 1: Comparaison des caractéristiques des variétés traditionnelles et améliorées diffusées de Côte d'Ivoire

Variétés	Cycle (Mois)	Rendement moyen ¹ (t/ha)	Caractéristiques	Usage courant
Variétés traditionnelles				
YACE	11 à 18	20	Variété sensible à la mosaïque ² , aux acariens et aux cochenilles, taux de matière sèche ³ de 40%, bon pour transformation en Attiéké	Attiéké, placali
BONOUA	12 à 20	15	Sensibilité à la mosaïque et aux cochenilles, rendement faible, taux de matière sèche de 40%, bonne cuisson et bon goût	Foutou
Variétés améliorées				
BOCOU 1	12 à 20	25	Variété à très bon couvert végétal, sensible aux acariens, rendement élevé, taux de matière sèche de 39%	Attiéké, placali, foutou
BOCOU 2	11 à 16	25	Variété à bon couvert végétal, sensible aux acariens, sensible à la pourriture racinaire, récolte aisée, rendement élevé, taux de matière sèche de 38%	Attiéké
BOCOU 3	12 à 16	25	Variété à bon couvert végétal, Tolérante aux viroses, sensibles à la pourriture racinaire, rendement élevé, taux de matière sèche de 37%	Attiéké, placali
TMS4(2)14252	11 à 18	25	Tolérante aux viroses, bon couvert végétal, récolte aisée, rendement élevé, taux de matière sèche de 36%	Attiéké, placali, foutou

Source : Bien cultiver le manioc en Côte d'Ivoire (CNRA, 2013)

Le temps de production du manioc en Côte d'Ivoire dépend de plusieurs facteurs, notamment les variétés cultivées, les conditions de croissance locales et les pratiques agricoles utilisées. En général, le manioc nécessite environ 8 à 12 mois pour atteindre la maturité de récolte après la plantation. Cependant, certaines variétés à cycle court peuvent être récoltées plus tôt, parfois en aussi peu que 6 à 8 mois, tandis que d'autres variétés à cycle plus long peuvent nécessiter jusqu'à 18 mois pour atteindre leur maturité.

Situation générale de l'agriculture face aux changements climatiques au Sénégal

L'évolution du climat suscite une inquiétude croissante pour le progrès économique et social au Sénégal, caractérisée essentiellement par un accroissement des températures, une réduction et une variabilité accrue des précipitations, une élévation des températures et une montée des niveaux marins. Entre 1950 et 2000, le Sénégal a enregistré une augmentation de température de +1,6°C¹³. Cette tendance au réchauffement devrait s'intensifier, étant donné que l'Afrique connaît les augmentations de

¹³ Centre de Suivi Ecologique, 2015



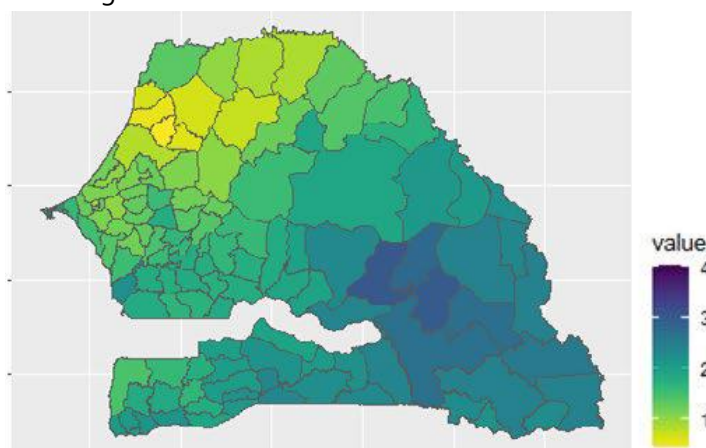
Tableau 2 Manifestation et impacts du changement climatique sur l'agriculture sénégalaise

Manifestation du changement climatique	Impacts sur l'agriculture
Baisse et irrégularité de la pluviométrie	Perte de terres arables Assèchement des nappes phréatiques Bouleversement du calendrier agricole
Hausse des températures	Perte de terres arables Feux de brousse Evaporation des eaux Favorisation de la présence de nuisibles (mouches des fruits, etc.)
Elévation du niveau de la mer	Perte de terres arables Erosion côtière Salinisation des terres Salinisation des eaux souterraines
Baisse de la pluviométrie, hausse des températures, vent	Avancée du désert (via latérisation) Ensablement des cuvettes maraîchères

18

En Casamance en particulier, la saison des pluies dont dépendent les cultures, connaît le même phénomène de décalage et de variation d'intensité, préjudiciable à la planification des récoltes et à un rendement permettant de garantir une alimentation ou un revenu équilibré. L'érosion côtière est particulièrement préoccupante dans la région de Ziguinchor, et entraîne une salinisation des terres de bas-fond où le riz, essentiel à l'alimentation des familles, est cultivé, poussant les familles concernées à se rabattre sur d'autres cultures, certaines nécessitant un déboisement qui à son tour peut aggraver les conséquences du changement climatique. La région de Ziguinchor est ainsi fortement touchée par l'érosion, mais est aussi impactée par les inondations, la salinisation et l'engorgement du sol.

Voici en complément les changements de température d'ici 2050 : il est prévu une augmentation d'environ 2°C dans la région de Ziguinchor dans les 30 années à venir.



Changements de températures pour les années 2050.

¹⁸ Cartographie des instruments politiques adaptation agricoles aux changements climatiques



Spécificités des chaînes de valeur madd et ditakh

Produits forestiers non ligneux poussant naturellement, et n'étant plantés par l'homme que dans un contexte d'efforts de reboisement, le madd et le ditakh sont tributaires de l'environnement naturel dans lequel ils se développent. Le maintien de cet écosystème est donc essentiel à l'existence même des chaînes de valeur, et la notion de vulnérabilité est donc essentielle pour la compréhension de la durabilité de ces CDV dans un contexte de réchauffement climatique.

Vulnérabilité : « la mesure dans laquelle un système naturel ou social est susceptible de subir des dommages dus aux impacts du changement climatique, et est fonction de l'exposition, de la sensibilité et de la capacité d'adaptation »¹⁹.

Afin d'obtenir une mesure de la vulnérabilité d'une culture, il s'agit donc en premier lieu d'analyser ces 3 paramètres.

- La **sensibilité** est déterminée en calculant la différence entre l'adéquation future et actuelle des cultures, puis en normalisant les valeurs sur une échelle allant de -1 à 1.
- **L'adéquation** des cultures détermine l'efficacité d'une zone spécifique pour la production d'une culture particulière dans un système défini de production agricole, en fonction des conditions agro-climatiques liées à la température et à l'humidité, et des conditions agro-édaphiques liées aux sols et aux reliefs²⁰.
- **L'exposition** est déterminée en obtenant les variables représentant l'exposition des chaînes de valeur telles que l'aridité, l'inondation, etc. et en extrayant les valeurs pour chaque arrondissement. Les valeurs obtenues ont ensuite été normalisées sur une échelle allant de 0 à 1.
- La **capacité d'adaptation** désigne l'aptitude d'un système à se préparer à l'avance aux contraintes et aux changements climatiques²¹ ou la capacité à s'adapter et à répondre aux effets causés par le changement climatique²². Elle est déterminée en obtenant les variables qui améliorent la capacité d'adaptation du Sénégal, comme le taux d'alphabétisation, la santé, la pauvreté, etc.

Dans la section suivante, nous présentons des cartes de concordance qui classent l'adéquation actuelle de zéro, c'est-à-dire les zones dont on prévoit qu'elles seront climatiquement inadaptées à la production de la culture, à un, où la zone présente les meilleures conditions climatiques adaptées à la production de la culture :

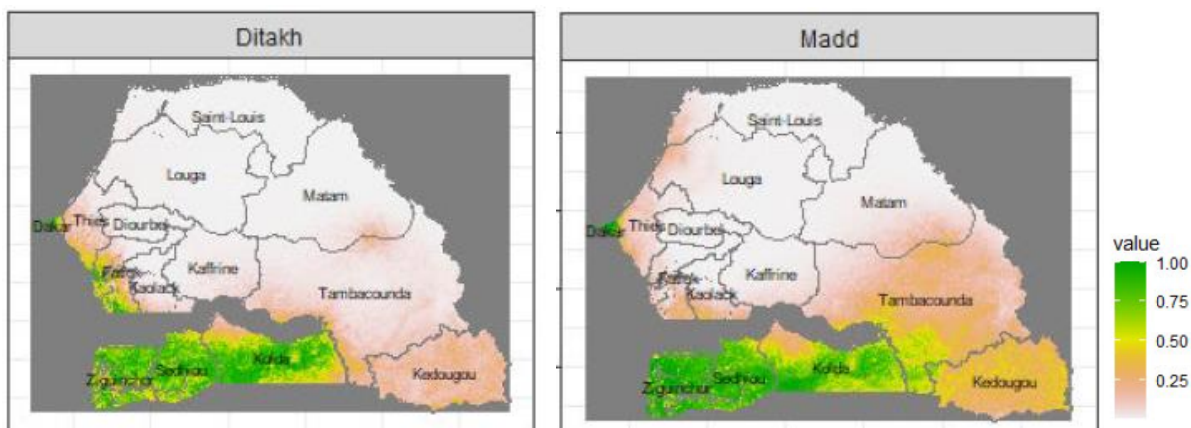
¹⁹ Foden et al., 2013

²⁰ Kassam et al., 2012 ; Nisar Ahamed et al., 2000

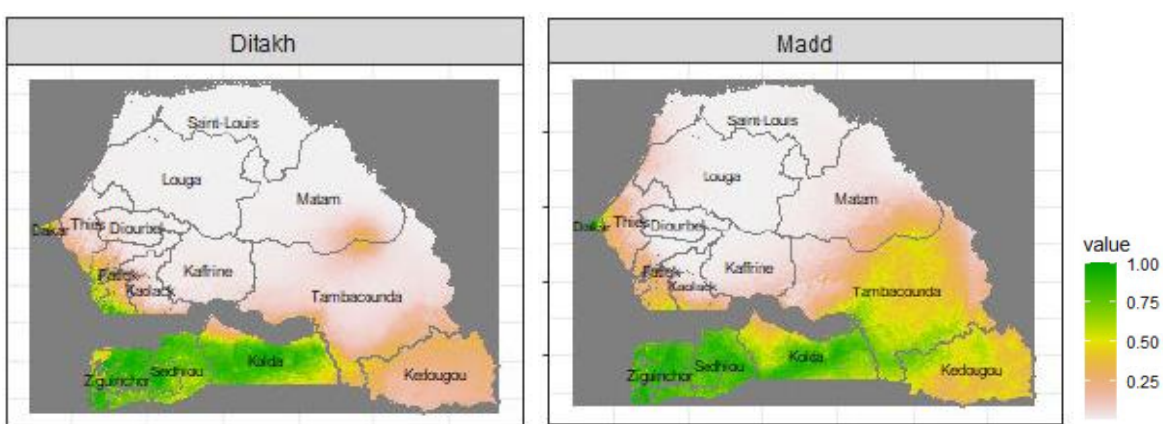
²¹ Smit et al., 2003

²² GIEC, 2014





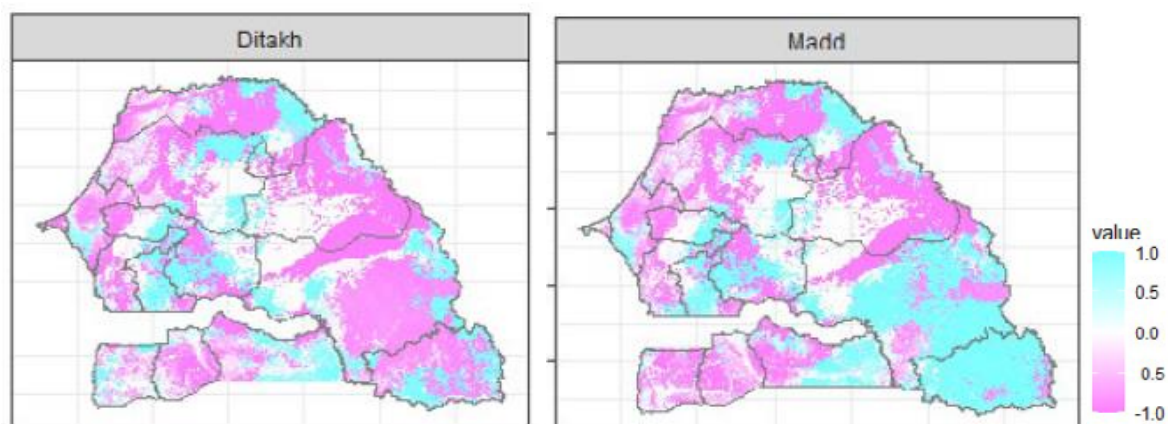
Adéquation actuelle des cultures



Adéquation des cultures à l'horizon 2050

Dans les années 2050, on constate un déplacement de l'adéquation du ditakh vers le centre du Sénégal et du madd vers le sud-est et le centre du Sénégal.

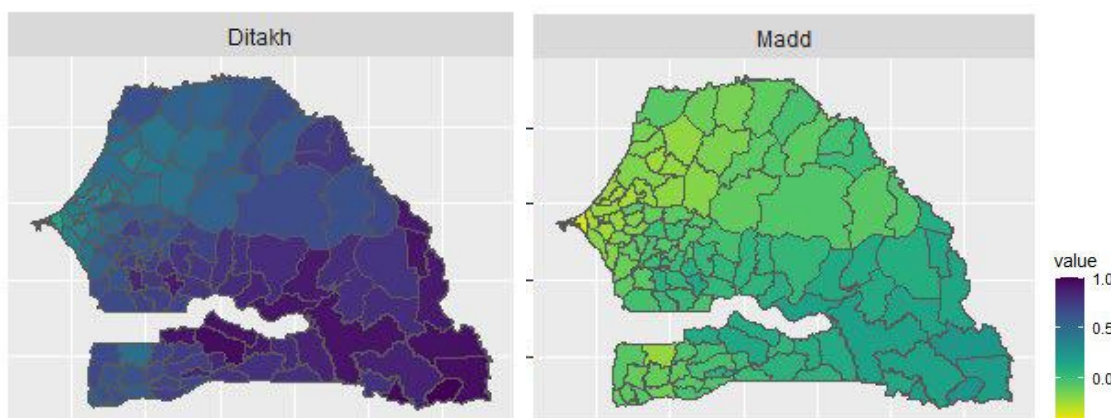
L'aptitude pour le madd reste stable dans la région de Ziguinchor, et une diminution modérée du ditakh dans cette même région est probable.



Sensibilité des CdV à l'horizon 2050



Ce paramètre de sensibilité, combiné à l'exposition et à la capacité d'adaptation mesurés par ailleurs permet ainsi de déterminer la vulnérabilité des CvA au changement climatique :



Vulnérabilité des différentes chaînes de valeur agricoles au changement climatique à l'horizon 2050

Le madd présente une valeur de vulnérabilité beaucoup plus faible par rapport au ditakh. Cependant, la région de Ziguinchor n'est pas la région où ces 2 cultures sont les plus vulnérables : elles le sont beaucoup plus dans le sud-est du pays.

Identification de la chaîne d'impact climatique pour le danger « Sécheresse » & « chaleur »

Zoom sur une cause de vulnérabilité : la sécheresse agricole

Le réchauffement climatique augmente la variabilité et réduit la quantité des précipitations, entraînant le dessèchement des cours d'eau, l'épuisement des aquifères et une diminution des crues. Cette situation est exacerbée par une irrigation insuffisante, la déforestation, et des pratiques agricoles et d'élevage non soutenables, contribuant ainsi à l'érosion des sols et à la désertification. Ces conditions entravent sévèrement les moyens de subsistance.

La sécheresse agricole se caractérise par un manque d'humidité dans le sol insuffisant pour le développement optimal des cultures et du fourrage, défini par un déficit de précipitations par rapport à une moyenne sur une période spécifique. Elle est évaluée selon les besoins hydriques des plantes, marquée par une absence de réserve en eau facilement accessible durant leur croissance. La demande en eau varie selon la météorologie, les caractéristiques de la plante, son stade de développement, et les propriétés du sol. Les conséquences de la sécheresse agricole incluent une baisse de la production agricole, de la qualité des pâturages, une efficacité réduite des investissements agricoles et un risque accru de désertification, engendrant famine et autres impacts socio-économiques.

L'agriculture dépendante des précipitations est particulièrement vulnérable à la sécheresse, impactant négativement la fertilité des sols, les écosystèmes, et réduisant l'humus. La situation est aggravée par le manque de technologies adaptées pour une gestion efficace de l'eau et des pratiques agricoles résilientes, affectant la production alimentaire et, par extension, la sécurité alimentaire des populations dépendantes de l'agriculture.



Les sols desséchés par la sécheresse perdent leur capacité à absorber efficacement l'eau, risquant d'engendrer des inondations et des glissements de terrain. Le stress hydrique réduit les réserves en eau nécessaires à l'irrigation, diminuant la production agricole et entraînant des pertes de récolte.

La figure 1 présente le processus d'installation des différents types de sécheresse

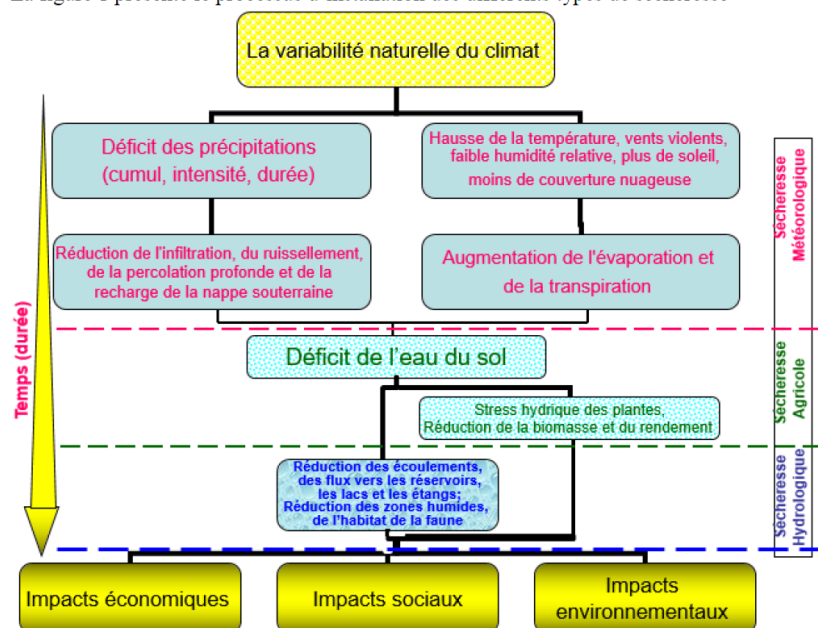


Figure 1:Processus d'installation des différents types de sécheresse

23

Genre et sécheresse : l'exemple ivoirien

Malgré son intégration dans le Plan National de Développement, l'approche de genre est largement omise dans l'exécution des stratégies nationales dédiées à la sécheresse. Cette omission entraîne une plus grande fragilité des femmes, particulièrement celles engagées dans l'agriculture traditionnelle, qui est directement impactée par les fluctuations climatiques telles que la sécheresse. Il est également important de souligner que la plupart des femmes œuvrent dans le secteur informel, où elles sont exposées à un taux d'emploi précaire de 78,9%, comparé à 64% pour les hommes, augmentant ainsi leur risque de chômage en période de sécheresse.

En réponse à cette situation, le gouvernement de la Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire du Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MSFFE), a développé une Stratégie Nationale de Lutte contre les Inégalités de Genre à une date donnée. Toutefois, malgré ces mesures, la participation des femmes dans la lutte contre la sécheresse est encore insuffisante. Les femmes restent minoritaires et peu représentées dans plusieurs domaines, notamment :

Dans la représentation au sein des équipes chargées de la gestion des programmes et projets ;

Au niveau local, dans l'implémentation des projets de résilience, où les femmes ne sont pas suffisamment mises en avant et où leurs besoins spécifiques sont souvent mal compris et pris en compte.

²³ Plan National de Secheresse_Version finale_sept2020



L'inclusion systématique de la dimension de genre à toutes les phases du plan national de lutte contre la sécheresse pourrait améliorer la précision et l'efficacité de l'évaluation des risques, diminuer les inégalités de genre préexistantes, et renforcer la résilience des communautés à long terme.

Tableau 5: Résumé des impacts de la sécheresse sur le genre

Condition de sécheresse et situation du genre	Impacts sur le genre	Exemples (difficultés engendrées)
Installation lente de la sécheresse	-Augmentation de la demande pour collecter, stocker, protéger et distribuer l'eau et la nourriture pour les ménages -Impacts négatifs sur la santé	-les femmes doivent collecter l'eau dans des sources qui sont situées de plus en plus loin dès que chaque sécheresse fait ressentir ses effets. -la malnutrition affecte les femmes enceintes et allaitantes, les enfants et les personnes âgées.
Accès moindre aux informations d'alerte rapide et moindre capacité à réagir	-les alertes n'atteignent pas les femmes. Les femmes manquent de connaissance sur la manière de réagir aux alertes. -les femmes assument généralement la responsabilité du transport des enfants et des personnes âgées vers des endroits plus sécurisés	les femmes dans les communautés agricoles n'ont pas le même accès que les hommes aux prévisions climatiques car leur temps n'est pas assez flexible pour pouvoir s'asseoir et écouter un programme radio à une heure fixe
Niveaux inférieurs de propriété des terres et d'autres ressources	-moins de contrôle sur la production et les marchés ; -capacité réduite à s'adapter aux changements écologiques, ce qui entraîne une mauvaise récolte	-les femmes et les enfants souffrent le plus du stress économique comme conséquence de la sécheresse puisque leur accès aux ressources est très limité -très peu de femmes sont les propriétaires légitimes de la terre qu'elles travaillent
Revenu plus faible	-plus grande vulnérabilité aux chocs tels que des pénuries de nourriture ou des mauvaises récoltes ;	Les femmes ont généralement moins des revenus que les hommes dans les pays en voie de développement
Niveaux inférieurs d'éducation	Accès restreint des femmes à l'information et limitation de leur capacité à se préparer et à réagir aux catastrophes	La majorité des personnes analphabètes dans le monde sont des femmes
Niveaux inférieurs de participation aux organes décisionnels	-les capacités des femmes ne sont pas pleinement exploitées, --leurs besoins et leurs préoccupations ne sont pas exprimés et leurs intérêts sont négligés dans les politiques et les programmes.	-les femmes sont mal représentées dans les organes décisionnels. -les attitudes et normes socio-culturelles empêchent la participation des femmes dans la prise de décision
Faible accès aux ressources	-les femmes sont négativement affectées par l'accès inéquitable aux marchés, au crédit, à l'information et aux services de secours, ce qui réduit leur capacité de se remettre des effets de la catastrophe	- les femmes reçoivent moins de crédit que les hommes. -les femmes ont plus de difficultés à candidater pour un crédit, puisque souvent elles ne possèdent pas d'actifs nécessaires pour les garanties.

Les cas illustrés dans le tableau ci-dessus démontrent l'importance d'adopter une stratégie qui tient compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes dans l'élaboration de projets de préparation à la sécheresse, tant pour des raisons humanitaires qu'économiques. En réduisant les disparités entre les genres et en renforçant l'indépendance des femmes, les stratégies de gestion de la sécheresse qui intègrent une perspective de genre assurent que les besoins des deux sexes sont comblés de façon équitable. En outre, adopter une perspective de genre dans ces approches offre la possibilité d'améliorer les conditions préexistantes à la catastrophe en accroissant la capacité des individus, hommes et femmes



confondus, à minimiser et à prévenir les risques liés aux catastrophes, tout en favorisant des rapports sociaux plus justes.²⁴

Prise de conscience environnementale

Dans le cadre de l'étude, nous avons demandé dans les deux pays, à l'ensemble des maillons et des CdV concernées, si le changement climatique pourrait faire peser une menace sur leurs activités, et si oui, lesquelles. Les réponses ont été presque unanimement positives :

- Production :
 - Oui, car la production / la récolte baisse : 45%
 - Oui car la production baisse et donc la famine s'installe : 3%
- Dérèglement de la pluviométrie :
 - Oui, parce que sans eau ou lors de la sécheresse nous ne pourrions pas cultiver, ou obtenons de mauvaises récoltes : 17%
 - Oui car trop de pluie endommage la récolte : 4%
 - Oui car culture trop sensible à l'eau : on utilise des semences spéciales sécheresse, et l'année passée trop de pluies donc mauvais rendement : 1,5%
 - Non, car le manioc est résistant, il pousse malgré tout : 1,5%
- Oui, difficultés pour planter à cause du sol trop dur / sol trop pauvre : 3%
- Oui, cela mélange nos mises en place et récolte : 1,5%
- Oui, déjà l'année passée, beaucoup de pluies mais pas les bonnes températures et donc pas de rendement : 4%
- Oui, baisse à cause des insectes et oiseaux mange-mil et des criquets qui ravagent le maïs, des pluies qui baissent, la divagation des animaux qui est provoqué par des mauvaises herbes qui poussent dans la forêt et font migrer les bœufs vers les champs : 3%
- Oui, mais heureusement le maïs n'est pas au même endroit que le riz donc protégé de la salinisation puisque c'est une culture de plateau : 1,5%

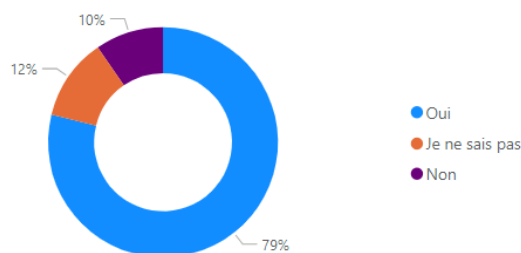
En ce qui concerne les produits forestiers non ligneux, où la disponibilité de la ressource est souvent perçue comme dépendant essentiellement de la nature, puisqu'aucune intervention de l'homme n'est possible sur le calendrier, le type de semence ou l'irrigation comme sur des produits agricoles comme le maïs ou le manioc, il était pertinent de se pencher précisément sur la conscientisation environnementale de ce secteur.

On constate auprès des personnes interrogées lors de notre étude, qu'une grande majorité est consciente de l'impact du changement climatique sur la filière. C'est surtout l'impact de la variation des pluies qui est conscientisé, alors que concernant les températures, un pourcentage plus important ne connaît pas l'impact, ou pire, pense qu'il n'existe pas.

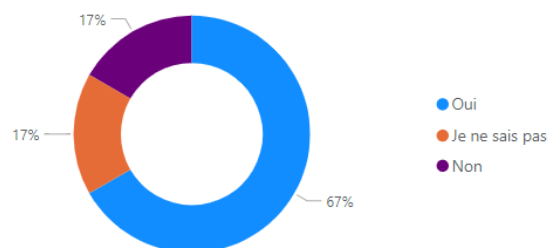
²⁴ *Plan National de Secheresse_Version finale_sept2020*



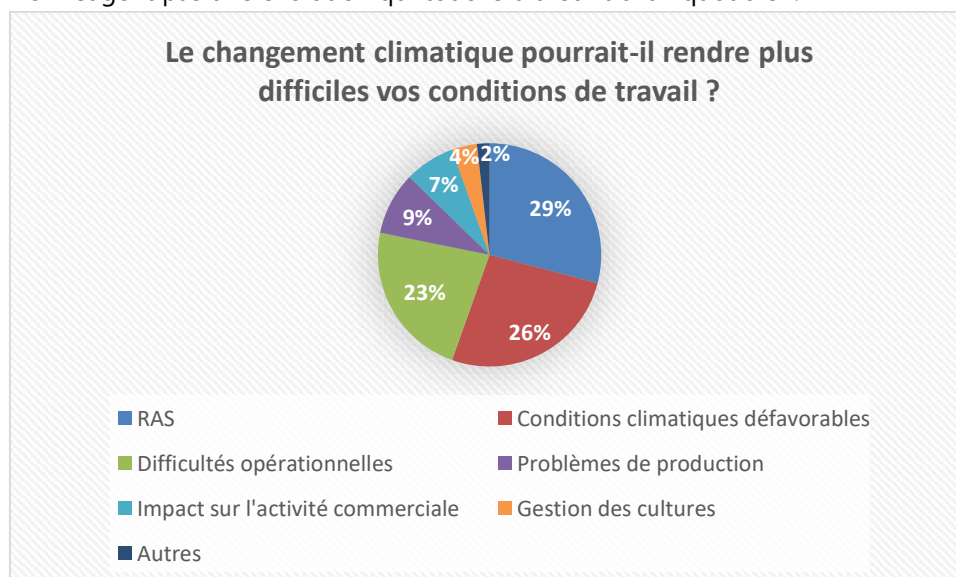
Pensez-vous que la production des fruits est impactée par la variation des pluies ?



Pensez-vous que la production des fruits est impactée par l'augmentation des températures ?



Au-delà des menaces larges pesant sur les activités, nous avons également souhaité analyser l'impact perçu de ces changements climatiques sur les conditions de travail. Les réponses démontrent une prise de conscience dans l'ensemble relativement importante même si plus d'un quart des personnes interrogées n'envisagent pas une évolution qui toucherait leur travail quotidien.

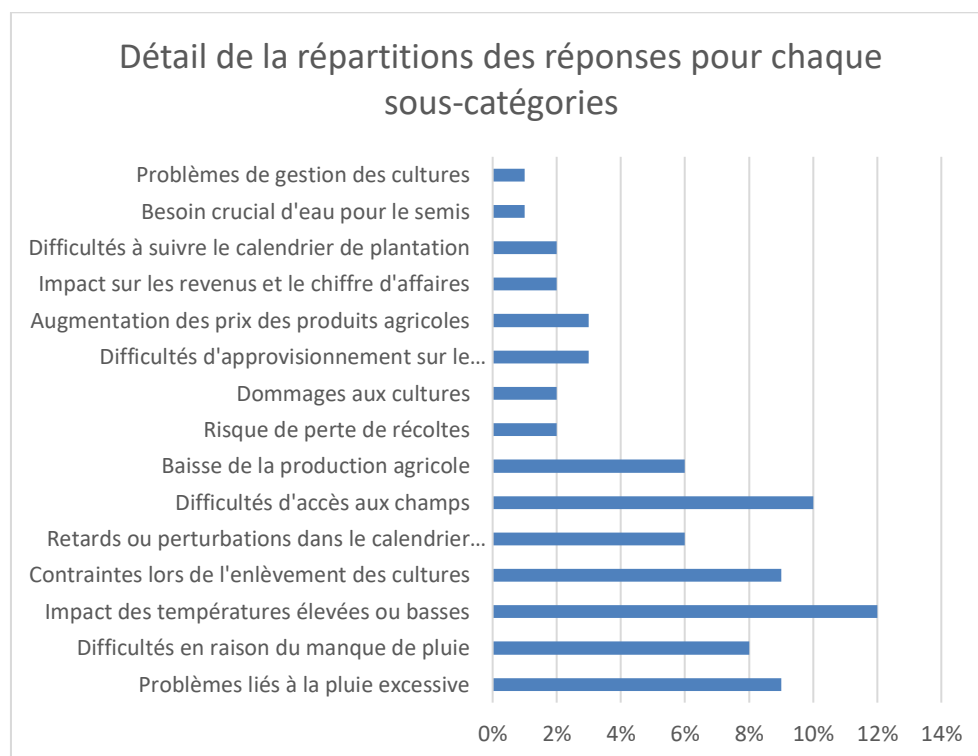


Sous-catégorisation des causes citées :

Conditions climatiques défavorables
Problèmes liés à la pluie excessive
Difficultés en raison du manque de pluie
Impact des températures élevées ou basses
Difficultés opérationnelles
Contraintes lors de l'enlèvement des cultures
Retards ou perturbations dans le calendrier de culture
Difficultés d'accès aux champs
Problèmes de production
Baisse de la production agricole
Risque de perte de récoltes



Domages aux cultures
Impact sur l'activité commerciale
Difficultés d'approvisionnement sur le marché
Augmentation des prix des produits agricoles
Impact sur les revenus et le chiffre d'affaires
Gestion des cultures
Difficultés à suivre le calendrier de plantation
Besoin crucial d'eau pour le semis
Problèmes de gestion des cultures



Identification des mesures pour limiter l'impact climatique

Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, l'impact climatique sur les CdV étudiées peut être limité. Pour ce faire, nous avons identifié les manquements, puis les axes d'améliorations.

Les défis et manquements observés dans l'application des stratégies d'adaptation incluent :

- Un manque de sensibilisation et de formation chez les agriculteurs concernant la commercialisation de leurs produits (organisation)
- L'omission des besoins spécifiques des femmes dans les programmes de soutien technique
- Une gestion inadéquate des ressources hydriques
- Un accès limité aux biofertilisants et une planification déficiente
- Une carence en données d'observation

Pour aborder l'adaptation, les actions recommandées comprennent :

- La mise en œuvre de dispositifs de protection face aux aléas climatiques
- La promotion de méthodes agricoles bénéfiques pour la préservation des sols
- Le soutien à des systèmes agropastoraux résilients au climat et respectueux des ressources naturelles²⁵

Et plus précisément :

- Diversification des cultures :
 - Encourager les agriculteurs à diversifier leurs cultures peut aider à atténuer les risques liés aux variations climatiques. En cultivant différentes variétés de manioc et de maïs qui ont des périodes de croissance et des tolérances différentes au climat, les agriculteurs peuvent mieux s'adapter aux conditions changeantes.
- Pratiques de conservation des sols :
 - Adopter des pratiques agricoles telles que la gestion de l'eau, la conservation des sols et la rotation des cultures peut contribuer à réduire l'érosion et à améliorer la résilience des sols face aux changements climatiques.
- Utilisation de variétés résilientes au climat :
 - Promouvoir et fournir aux agriculteurs des variétés de manioc et de maïs qui sont plus résilientes aux conditions climatiques extrêmes telles que la sécheresse, les inondations et les maladies peut aider à atténuer les pertes de récoltes.
- Irrigation efficace :
 - Investir dans des systèmes d'irrigation efficaces peut aider à fournir de l'eau aux cultures pendant les périodes de sécheresse ou de faibles précipitations, réduisant ainsi les risques climatiques.
- Utilisation d'engrais et d'amendements organiques :

²⁵ Contributions déterminées au Niveau National _CIV_2022



- Encourager l'utilisation d'engrais et d'amendements organiques peut améliorer la santé des sols et la capacité des cultures à faire face aux conditions climatiques défavorables.
- Technologies de conservation des récoltes :
 - Introduire des technologies de conservation des récoltes telles que les séchoirs solaires ou les silos hermétiques peut aider à réduire les pertes post-récolte dues aux conditions climatiques imprévisibles.
- Sensibilisation et formation :
 - Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques agricoles adaptées au climat et leur fournir une formation sur la gestion des risques climatiques peut renforcer leur capacité à faire face aux défis liés au changement climatique.

Cela pourra se faire avec la participation des agriculteurs, du gouvernement, des organisations de la société civile et du secteur privé.

Un élément dans l'ère du temps visant à limiter l'impact du dérèglement climatique est la promotion et la fourniture des variétés de manioc et de maïs adaptées aux conditions climatiques locales de la Marahoué, telles que la sécheresse ou les variations de précipitations. Nous pouvons aussi citer l'adoption des pratiques de conservation des sols telles que la plantation en courbes de niveau, la couverture végétale et la rotation des cultures pour protéger les sols contre l'érosion et maintenir leur fertilité. Également, la sensibilisation des acteurs sur la gestion de l'eau, par la promotion et l'adoption de techniques d'irrigation efficaces telles que l'irrigation goutte à goutte ou l'utilisation de réservoirs d'eau de pluie pour permettre une gestion plus efficace de l'eau pendant les périodes de sécheresse. Enfin, la diversification des cultures en introduisant des cultures intercalaires ou des cultures de couverture qui peuvent aider à réduire les risques liés aux variations climatiques et à améliorer la résilience globale des systèmes agricoles.

L'Etat ivoirien doit continuer de promouvoir les pratiques ce qui pourra aider à réguler le microclimat, à améliorer la fertilité du sol et à augmenter la résilience des cultures face aux conditions climatiques extrêmes, et faciliter l'accès des agriculteurs de la Marahoué aux marchés locaux et régionaux pour leurs produits, ainsi qu'aux services financiers et aux programmes de subvention pour investir dans des technologies et des pratiques agricoles résilientes au climat.

La multiplication des formations et des sensibilisations pour les agriculteurs sur les pratiques agricoles adaptées au climat, la gestion des ressources naturelles et la réduction des risques climatiques, doivent être une priorité

Sénégal

L'implémentation de méthodes telles que la reforestation et l'utilisation de technologies favorisant l'augmentation du couvert végétal et la diminution de l'érosion du sol peut contribuer à une meilleure conservation de l'eau dans le sol. Parmi les autres stratégies envisageables figurent l'irrigation et la collecte des eaux de crue pour l'agriculture.

Les pratiques agricoles destinées à améliorer la nutrition, telles que l'enrichissement de la diversité des cultures pour favoriser des régimes alimentaires équilibrés, l'accroissement de la production agricole pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'adoption de stratégies de communication efficaces pour encourager des modifications bénéfiques des connaissances, attitudes,



normes, croyances et comportements, sont essentielles pour accroître la capacité d'adaptation aux variations climatiques anticipées dans le pays.²⁶

Dans le cadre de notre étude, nous avons en particulier noté les actions innovantes soutenues par le partenaire ASAPID comme solution à la durabilité de la ressource en produits forestiers non ligneux : la création de forêts communautaires et de comités forêts. Une convention a été mise en place pour réguler les activités de cueillette des PFNL. Entre autres, cette convention régit les dates durant lesquelles toute personne a le droit de venir cueillir chaque aliment, en fonction des périodes de maturation. Ils ont autorité d'agir contre les personnes, souvent issus des villages voisins, qui ne respectent pas les règles de maturité. La convention fixe également les prix de manière unifiée sur les PFNL issus de la forêt. De plus, le comité s'active à protéger les forêts contre les coupes clandestines et les feux volontaires. Ces actions sont très pertinentes aux vues des colossales conséquences qu'ont subi ces espaces ces dernières décennies, en particulier à cause de la frontière gambienne très proche qui facilite les coupes illégales, et la non-sacralisation des forêts contrairement au Kassa. Enfin, un droit est demandé aux banabanas pour l'exportation des PFNL hors du village. Le montant est fixé à 500FCFA/panier au moment de l'étude. Une part va pour le comité, une part va pour la caisse du village. Ce montant s'additionne avec la taxe communale.

Ces initiatives ainsi que d'autres ont été directement soulignées par les personnes interrogées dans le cadre des questionnaires de l'étude sur ces produits forestiers non-ligneux :

Voici les éléments de réponses correspondants à l'interrogation suivante : « Quelles actions ont été mises en place pour assurer la durabilité de la ressource face aux changements climatiques ? » :

- Pour les cueilleurs :
 - Mesures de protection contre les feux de brousse :
 - Désherbage
 - Nettoyage et entretien des pare-feu
 - Surveillance et mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse
 - Mobilisation de la communauté en cas d'incendie
 - Règlementation et surveillance de l'accès à la forêt :
 - Établissement de règles pour limiter l'accès des cueilleurs étrangers
 - Participation aux comités de surveillance de la forêt
 - Actions de reboisement et de préservation de la biodiversité :
 - Reboisement et entretien des pépinières
 - Lutte contre les coupes illégales et les activités nuisibles à la biodiversité
 - Mesures de protection des cultures contre les ravageurs :
 - Prévention contre les attaques d'insectes et d'autres ravageurs
- Pour les commerçants et les transformateurs :

²⁶ Évaluation de la vulnérabilité climatique des chaînes de valeur au Sénégal



Mesures de désherbage et d'entretien pour favoriser le développement.
Prévention et surveillance des feux de brousse.
Engagement dans des comités ou organismes de protection forestière.
Régulation des activités de cueillette.
Sensibilisation et actions de protection des ressources forestières.
Actions de reboisement et de conservation.
Sensibilisation sur les enjeux environnementaux et participation à des initiatives locales.
Lutte contre les attaques d'insectes et autres problèmes spécifiques.

4.2.2. Impacts environnementaux des activités

Les cultures céréalières au Sénégal et en Côte d'Ivoire

Le développement de ces cultures dans un contexte de changement climatique et de sécheresse pourrait encourager à l'utilisation de semences OGM et d'intrants chimiques en plus grande quantité pour ces productions afin de contrer les difficultés climatiques et les faibles rendements. Une telle évolution représente toutefois des risques pour les paysans, les consommateurs et l'environnement, en particulier dans le contexte que nous avons pu constater dans notre étude où le producteur adhérent d'un GIE est rarement informé de la nature des semences et des intrants qui lui sont fournis, ainsi eu des éventuellement précautions d'usage ou recommandations de dosage. Ces risques ont été en particulier soulignés et détaillés dans des études prospectives en Côte d'Ivoire, même si la situation est similaire au Sénégal.

Dans le contexte de la révolution verte, des pays majeurs producteurs de nourriture comme le Japon, la Chine, et les États-Unis intègrent progressivement des organismes génétiquement modifiés (OGM) tels que le riz hybride dans leur chaîne alimentaire, soulevant des préoccupations sur les impacts à long terme de ces produits sur la santé. Les risques associés, notamment la présence de résidus chimiques comme les pesticides et la contamination par des mycotoxines nuisibles à la santé humaine, sont réels tant pour les consommateurs que pour les agriculteurs. Ces dangers sont illustrés par l'augmentation des maladies d'origine alimentaire et des incidents toxiques, comme une toxi-infection qui a tué dix-sept personnes en Côte d'Ivoire. De plus, la pollution environnementale due aux déversements industriels aggrave la contamination des cultures.

La sécurité alimentaire, au-delà de la disponibilité des denrées, implique la consommation d'aliments sains, mettant en lumière les inquiétudes liées aux OGM et aux produits chimiques utilisés en agriculture. Une étude significative du CRIIGEN et du Professeur Gilles-Eric Séralini sur le Roundup et le maïs OGM NK603 de Monsanto, menée sur deux cents rats sur deux ans, a montré une incidence accrue de tumeurs chez les rats nourris avec du maïs OGM par rapport aux autres, révélant les risques potentiels pour la santé humaine face à l'utilisation de ces produits, souvent approuvés sur la base d'études à court terme. Cette situation met en évidence les dangers pour la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, avec les risques liés à l'utilisation extensive de produits chimiques en agriculture sans évaluation complète de leur impact à long terme.²⁷

²⁷ Changement climat agri et sécu alimentaire en Côte d'Ivoire



Spécificités du maïs

L'augmentation des surfaces cultivées au profit du maïs se faisant au travers d'un défrichage important, il est nécessaire de prendre en considération l'impact environnemental de la culture du maïs. Le défrichage se fait soit manuellement soit par la mise en œuvre de feux de brousse. Dans les régions où la forêt est considérée comme sacrée, le défrichage manuel est privilégié mais très laborieux et difficilement accessible pour des producteurs non outillés ou non rodés à ce type de travaux. Dans les autres zones, les feux de forêt sont intensément pratiqués, et tendent à détruire les grands arbres qui sont généralement conservés dans le cadre d'un défrichage manuel.

La régénération rapide des buissons et arbustes constatée sur moins de 5 ans encourage ces pratiques de feux de brousse, puis de rotation des cultures lorsque la terre est épuisée. Toutefois la terre, même laissée en jachère pendant ses 5 années, ne régénère pas la même forêt : les grands arbres ne sont pas concernés par cette régénération rapide, et un déséquilibre se crée souvent au détriment de certaines espèces ([voir section suivante sur l'impact sur les produits forestiers non ligneux](#)). Il est également très tentant pour les habitants de remplacer la culture du maïs sur ces terres nécessitant une régénération, par des anacardes qui poussent facilement et représentent un revenu important, mais freinent le retour d'un écosystème naturel à cause de l'acidité de leurs feuilles. Ainsi la forêt se retrouve-t-elle progressivement grignotée par un cycle de défrichage, puis culture, puis anacardes.

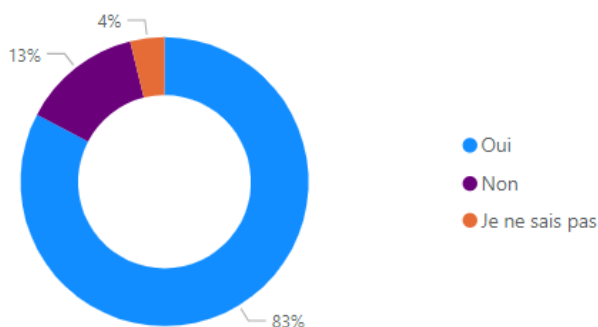
De la même manière, les feux de brousse et le défrichage détruisent l'habitat naturel des espèces animales sauvages. Celles-ci représentant également une pression sur les cultures, et leur présence à proximité entraînant la nécessité d'avoir à certaines périodes clés une présence humaine dissuasive sur les champs, leur extermination est souvent préférée à cette main d'œuvre supplémentaire. Ainsi, nombreux sont les producteurs qui nous ont affirmé aller dans les forêts voisines de leurs champs dans l'intention d'exterminer les singes et les perroquets qui, bien qu'en voie de disparition dans certaines zones, restent considérés comme des nuisibles vis-à-vis de ces cultures.

4.2.1. Conscientisation de l'impact des activités humaines sur la ressource

Le madd et le ditakh, en tant que produits forestiers, font partie des victimes des pratiques de défrichage liées aux autres cultures, et au remplacement par des monocultures d'anacardes. Une grande majorité des interrogés ont conscience de ce phénomène, quand seulement une infime partie dit ne pas être au courant.

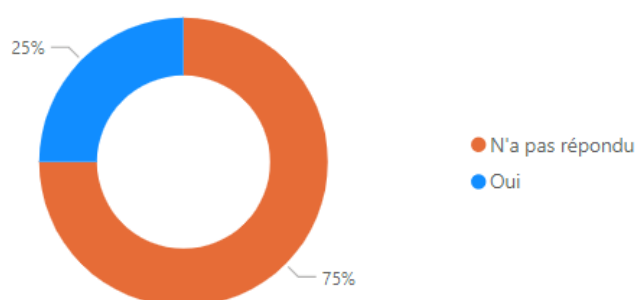


Est-ce que les arbres produisant madd et ditakh sont menacés d'être coupés pour favoriser d'autres productions ?



La zone du Kataba est particulièrement touchée par des feux de brousse et du braconnage. En effet, contrairement au Kassa qui porte une forte croyance dans les arbres et ainsi les protègent autant que possible, il n'en est pas du tout de même dans le Kataba. Parmi les personnes interrogées, seulement un quart affirme que c'est une réalité, quand le reste préfère ne pas se prononcer.

Dans le Kataba, est-ce que les arbres sont menacés par les feux de brousse ?



4.2.2. Atelier d'analyse des menaces climatiques

Lors des ateliers qui ont été organisés (un par chaîne de valeur dans chaque pays, hormis le madd au Sénégal par manque de temps le jours de l'atelier), cette activité a été réalisée en groupe entier, mélangeant hommes et femmes. L'objectif a été d'identifier les risques liés de près ou de loin au changement climatique qui pèsent sur chaque CdV dans la zone concernée, et le niveau de prise de conscience des acteurs de la CdV.

Les participants sont invités à énoncer les différentes menaces : décalage de la saison des pluies, sécheresse, augmentation des températures, manque d'alimentation humaine, feux de brousse volontaires ou non... Chacun leur tour puis en commun, les participants sont invités à organiser ces menaces selon un ordre cause → conséquence.



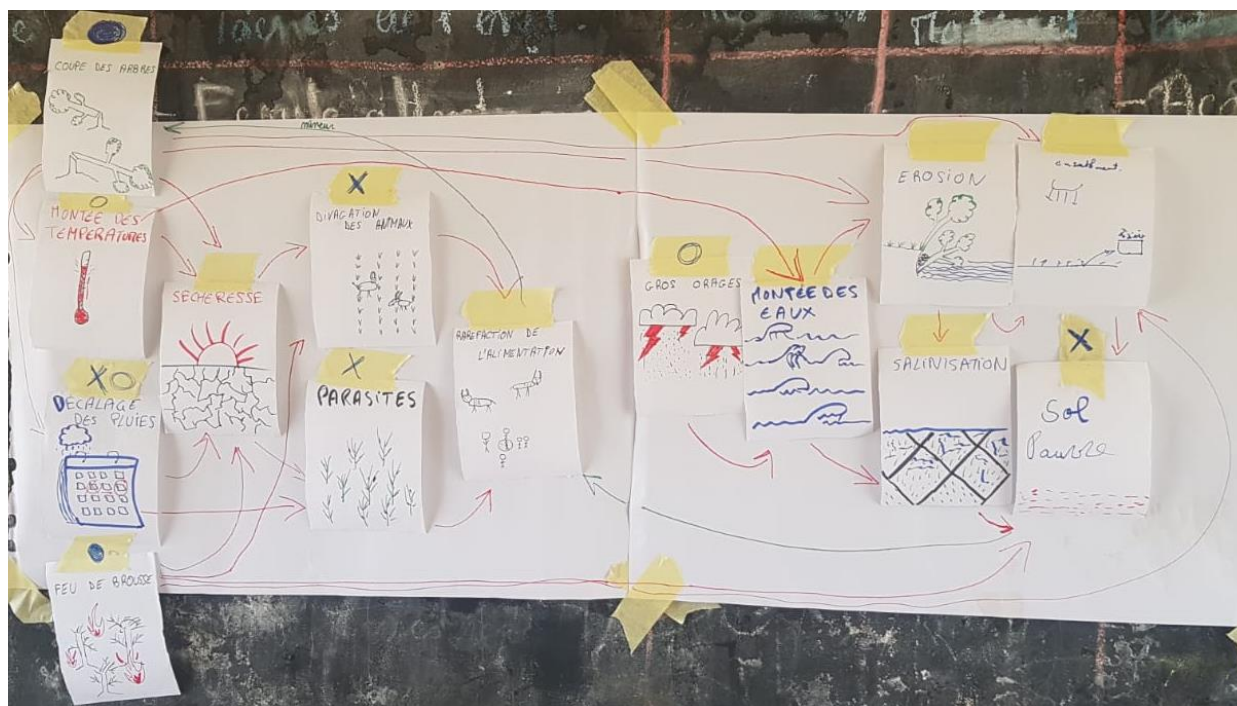
Atelier d'analyse des menaces climatiques du manioc

Lorsque toutes les menaces sont positionnées dans l'ordre logique, les liens de cause à effet de chaque menace sur les autres est analysé, et des flèches viennent les relier.

Ensuite les participants sont invités à lister les solutions particulières pour cette CdV qui permettraient d'atténuer les effets de ces changements climatiques, et discuter de leur réalisme et des éventuelles contraintes de genre (creusement des écarts dans l'accès aux semences par exemple).

Le résultat obtenu à la fin de cet atelier représente donc la perception que le groupe de participants a des menaces provoquées par le changement climatique sur la CdV étudiée, dans leur zone géographique d'activité.





Atelier d'analyse des menaces climatiques sur le maïs dans les Kalounayes (Sénégal)

Lors de cet atelier, 2 causes majeurs ont été identifiées :

- Celle liée à la montée des températures et du décalage de la saison des pluies (partie gauche du tableau),
- Celle liée aux fortes pluies (partie droite du tableau)

Les flèches reliant causes à conséquences (C→C) montrent qu'il y a des relations C→C non seulement au sein de chaque partie mais également entre-elles. Lorsque ce constat a été fait, une majorité de participant a pris conscience de l'envergure des conséquences qu'une cause qui peut sembler insignifiante peut avoir. Par exemple, la relation non évidente de prime abord entre la montée des températures et la salinisation des sols.

Sur cet atelier, nous avons eu la chance d'avoir un participant particulièrement informé puisqu'il anime sur la radio locale une émission sur le changement climatique. Il a contribué à animer les débats et à inciter les participants moins informés à intervenir activement.

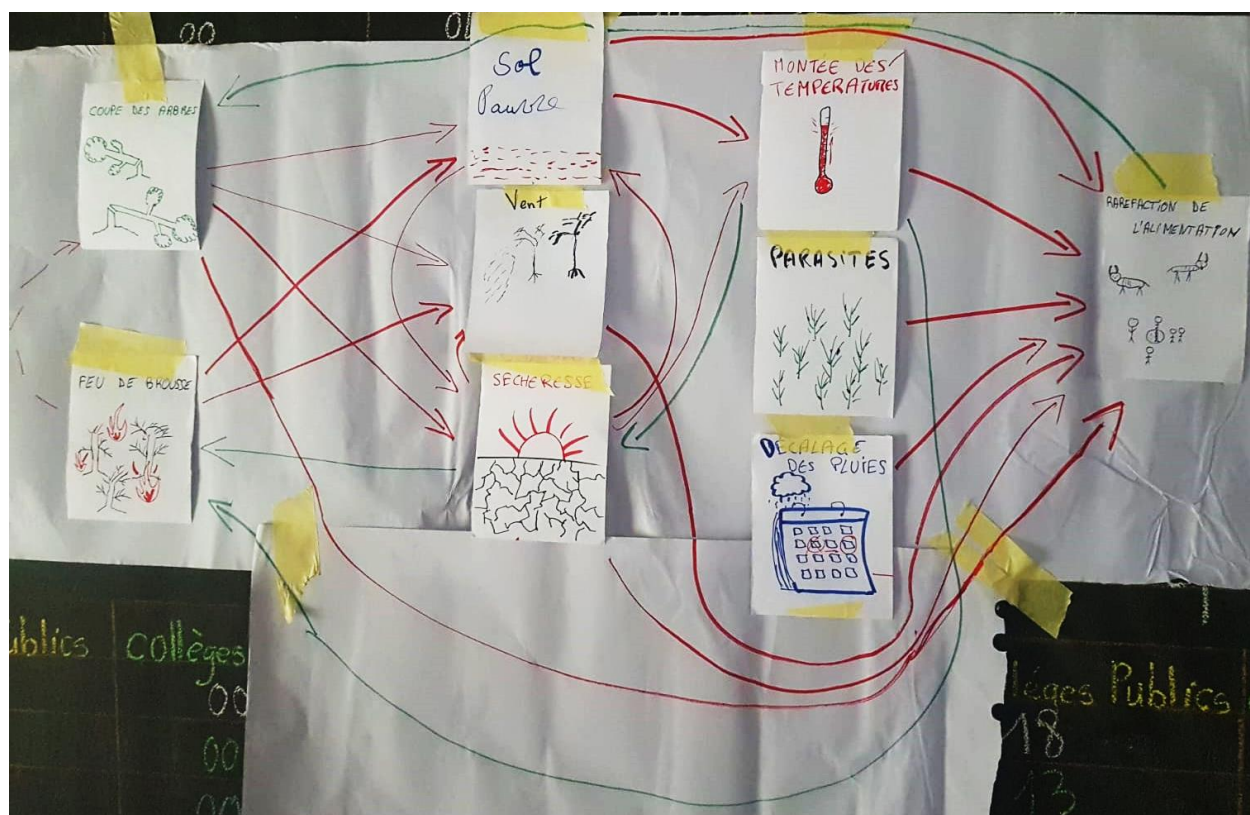
En arrivant à remonter aux causes de leurs problèmes quotidiens, il y a eu une forte conscientisation des participants, et une volonté commune de se saisir des moyens à disposition pour endiguer certaines causes qui paraissait initialement trop éloignée des réalités quotidiennes.

L'atelier a été conclu en identifiant collectivement les causes les plus problématiques admises par tous, et les actions activables et à leur portée. Ces causes sont identifiées sur le schéma par les croix (sol pauvre, divagation des animaux et parasites), et les actions activables par les cercles pleins : réduction de la coupe des arbres, réductions des feux de brousse. Ces 2 dernières sont apparues à portée de main des participants, qui se disent confiants sur les différents moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Ceci nous a été confirmé lors de notre atelier suivant, qui se déroulait dans le Kataba, où les forêts ont été



historiquement soumises à beaucoup d'abus mais où les populations locales mettent déjà en place des actions pour les protéger.

Ditakh



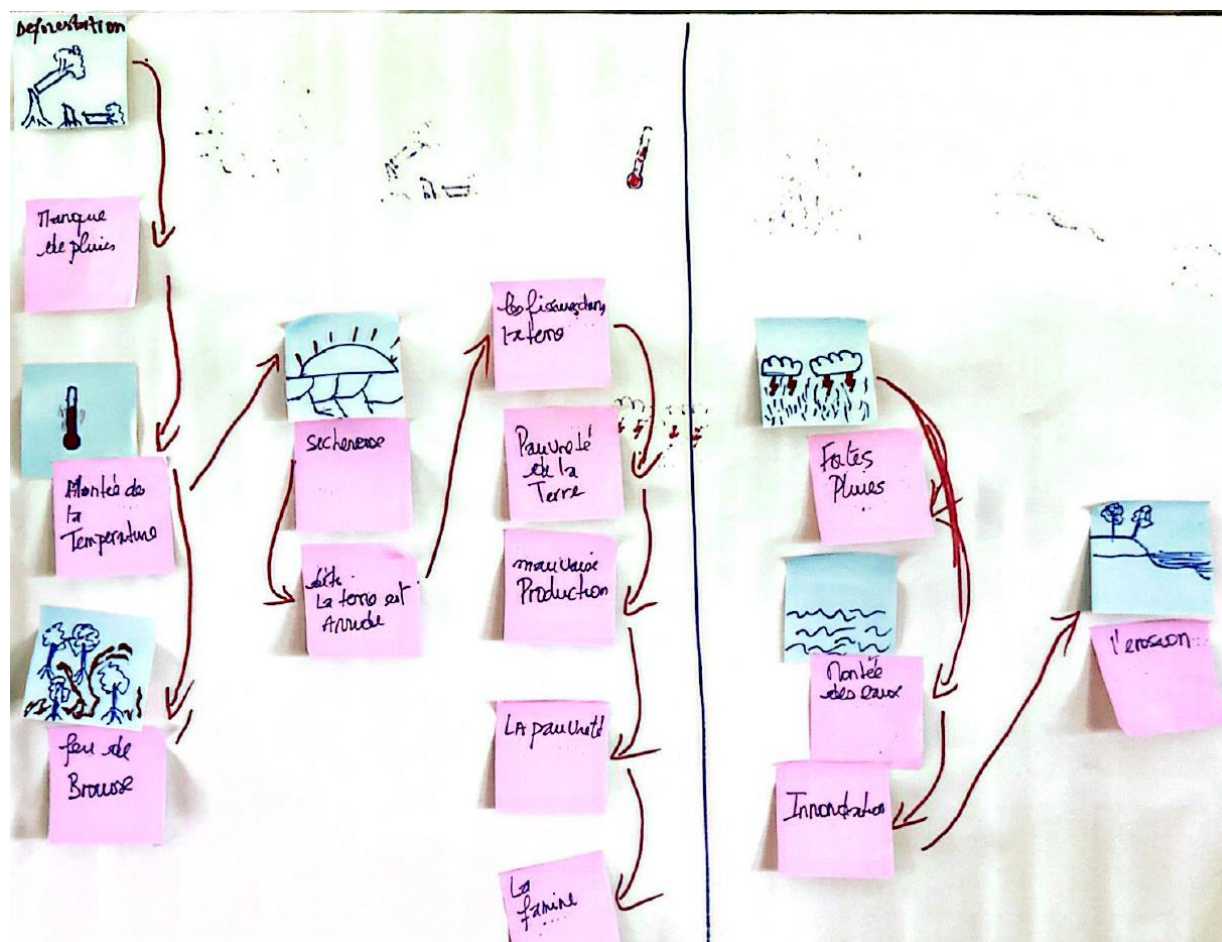
Atelier d'analyse des menaces climatiques sur le ditakh dans le Kataba

La zone de Kataba est une zone frontalière avec la Gambie, et particulièrement impactée par le braconnage des forêts et les coupes d'arbres pour le trafic du bois. On remarquera que d'après les participants, qui ont été invités à classer les menaces climatiques des causes à gauche aux conséquences à droite, les deux menaces principales qui sont à l'origine des autres sont les feux de brousse et la coupe des arbres. Là où habituellement dans les autres ateliers ou dans la littérature spécialisée, ce sont plutôt la montée des températures et des variations des périodes de pluies qui sont identifiées comme sources principales. Cependant, il est admis à travers les flèches C→C que la montée des températures par exemple, même si elle a été déterminée initialement comme conséquence des coupes de bois, est aussi elle-même une cause des feux de brousse.

Il est à souligner qu'une conséquence prime sur toutes les autres et semble avoir fait l'unanimité. Il s'agit ici de la raréfaction de l'alimentation. Mais comme d'autres conséquences, elle aussi explique, selon les participants, que l'on coupe des arbres, créant ainsi un cercle vicieux dont ils ont pris conscience, et qu'ils cherchent à combattre.

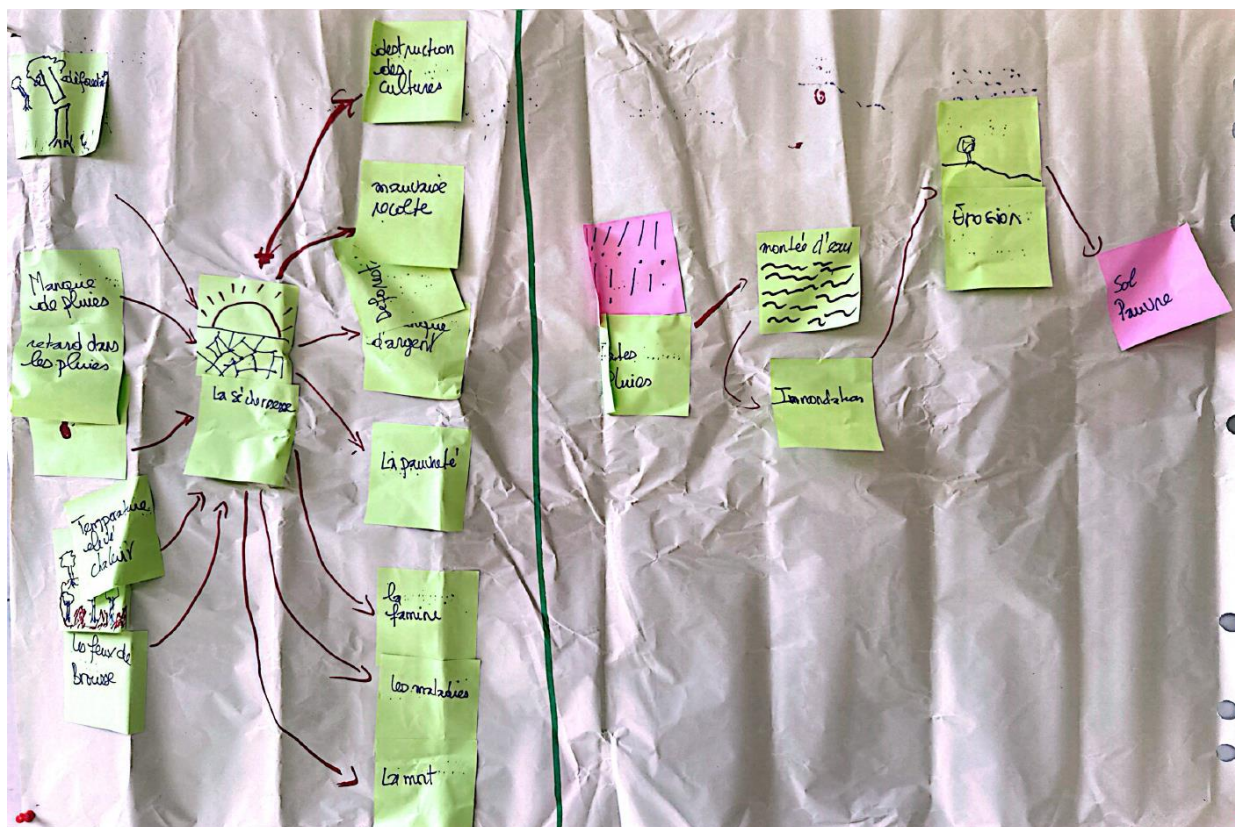


Maïs et manioc en CI



Atelier d'analyse des menaces climatiques sur le maïs en CI





Atelier d'analyse des menaces climatiques sur le manioc en CI

Les deux ateliers manioc et maïs ont révélés des similitudes quant aux menaces qui pèsent sur ces CDV. En effet, les acteurs de ces chaînes ont tendances à cibler la déforestation et les fortes pluies comme causes principales des différentes menaces qui pèsent sur leur activité. C'est le plus souvent la pauvreté des sols et les mauvaises récoltes qui sont finalement cités comme conséquences majeures des différentes causes identifiées.

Lors de cet atelier, la majorité des participants ont surtout pris conscience des conséquences de certains comportements inappropriés sur les cultures, donc leurs revenus. C'est surtout la déforestation qui a été ciblée comme cause majeure pouvant être réduite directement à travers l'action de l'homme.

Bilan des ateliers

Durant ces ateliers, de nombreux débats ont eu lieu, notamment entre les participants appartenant à différents maillons des chaînes de valeur, démontrant une prise de conscience de la globalité de la chaîne et des interactions entre ses maillons. Il a été également constaté une prise de conscience quant aux menaces qui planent sur la chaîne, mais aussi et surtout aux causes des maux que subissent ces acteurs, grâce au classement des menaces par ordre de causes vers conséquences. Beaucoup de participants ont pris des notes et des photos des résultats obtenus après les débats, très intéressés par ce sujet.



5. LES CONTRAINTES GENREES

5.1. Analyse détaillée des CdV et maillons

5.1.1. Cartographie des CdV et ses fonctions support

Dans cette section, nous nous intéressons spécifiquement aux contraintes genrées qui pèsent sur les CdV et leurs maillons. Pour cela nous avons réalisé des questionnaires individuels à destination des acteurs des chaînes, interrogé des experts à l'aide de questionnaires spécifiques, et réalisé des ateliers participatifs.

Nous présentons ici pour chaque chaîne de valeur :

- La répartition des personnes interrogées
- La cartographie genrée de la chaîne et des fonctions support
- Les horloges quotidiennes genrées
- Les calendriers saisonniers genrés des productions agricoles

Puis une section spécifique sera dédiée à une analyse plus détaillée des contraintes genrées identifiées classées par thématiques afin de permettre des comparaisons entre les différentes CDV.

La répartition des personnes interrogées

L'objectif dans la collecte de données sous forme de questionnaires individuels a été d'avoir un échantillon aussi représentatif que possible des différents maillons des chaînes de valeur telles que représentées sur les territoires de l'étude. Cela donne donc une assez bonne idée de la ventilation sexuée des différents maillons et un premier aperçu d'éventuels prismes de genre.

La cartographie genrée de la chaîne et des fonctions support

Cet atelier a été décrit dans la section « [Présentation des CdV dans un contexte national puis local](#) ». En complément des cartographies présentées dans cette précédente section, vous trouverez ici une version complétée par 2 composantes :

- Degré d'intervention des femmes et des hommes, matérialisé ici par des symboles genrés dont la taille indique le degré d'implication
- Risque pris, matérialisé par un symbole « R »

Dans un second temps, ce sont les services de soutien dans la chaîne de valeur élargie (fournisseurs d'intrants, services financiers et non financiers) qui sont identifiés. De la même manière, y sont analysés les 4 analyses ci-dessus. Les symboles genrés représentant ici l'accès au service en fonction du sexe : une grande femme symbolisera que l'accès à ce service est totalement accessible pour les femmes, par exemple.

Les horloges quotidiennes genrées

Afin de mieux cerner les contraintes genrées vécues au quotidien, une activité « horloge quotidienne » a été proposée aux acteurs des CdV étudiées. L'objectif de cette activité étant de comprendre les emplois du temps genrés, afin de comprendre les contraintes qui peuvent peser différemment sur les hommes et les femmes lors de l'organisation de leur journée de travail. Il est en effet fondamental d'accroître la visibilité du rôle productif des femmes, en particulier dans le cas des petites



exploitantes, des petites productrices et entrepreneuses et de celles travaillant de leur domicile, pour veiller à ce que leur rôle soit reconnu et apprécié et à ce que les femmes soient considérées comme des actrices légitimes dans la chaîne de valeur et puissent accéder aux ressources et aux services dont elles ont besoin pour devenir plus efficaces et concurrentielles. Cela suppose d'aller au-delà de la chaîne de valeur de base et élargie pour inclure dans l'analyse genrée de la chaîne de valeur aussi bien le niveau individuel que le niveau du ménage.

Organisation de l'atelier : pour la réalisation de cette activité, deux groupes sont constitués par sexe, l'un de femmes, l'autre d'hommes et chacun des groupes réalise l'activité de son côté. Dans chaque groupe un rapporteur est désigné avant de débiter, qui devra présenter les horloges et le calendrier de son groupe dans un deuxième temps où l'ensemble des participants est à nouveau ensemble.

Chaque métier est étudié séparément (cueilleur / producteur, transformateur, acheteur-revendeur, commerçants), en inscrivant l'emploi du temps sur deux horloges : l'une pour les heures du matin, de minuit à midi, l'autre pour les heures de l'après-midi, de midi à minuit. Les participants se mettent d'accord pour indiquer les tranches horaires correspondant à leurs différentes occupations au cours d'une journée où ils interviennent sur la CdV concernée. Les tranches horaires des différentes activités professionnelles mais aussi personnelles et familiales y figurent. Elles sont indiquées dans 3 couleurs différentes, afin que l'on puisse distinguer :

- les heures de travail rémunéré (en rouge)
- les heures de travail non rémunéré (tâches ménagères, gestion des enfants, préparation des repas) (en vert)
- les heures personnelles (prise de repas, repos, loisirs) (en bleu).

Lors de la réalisation de l'atelier, les participants ne sont pas au courant de la signification des couleurs utilisées par l'animateur. Ce dernier fait deviner le code couleur aux participants une fois l'activité terminée. Une conscientisation est apparue quasiment à chaque fois que l'atelier a été réalisé : celle que la couleur verte du travail non rémunéré, n'est peu voire pas présente dans les horloges des hommes. Une citation d'une participante résume bien cette inégalité : *« le travail des hommes est dur, mais ils travaillent peu. Nous les femmes ne nous arrêtons jamais. »*

Les calendriers saisonniers genrés des productions agricoles

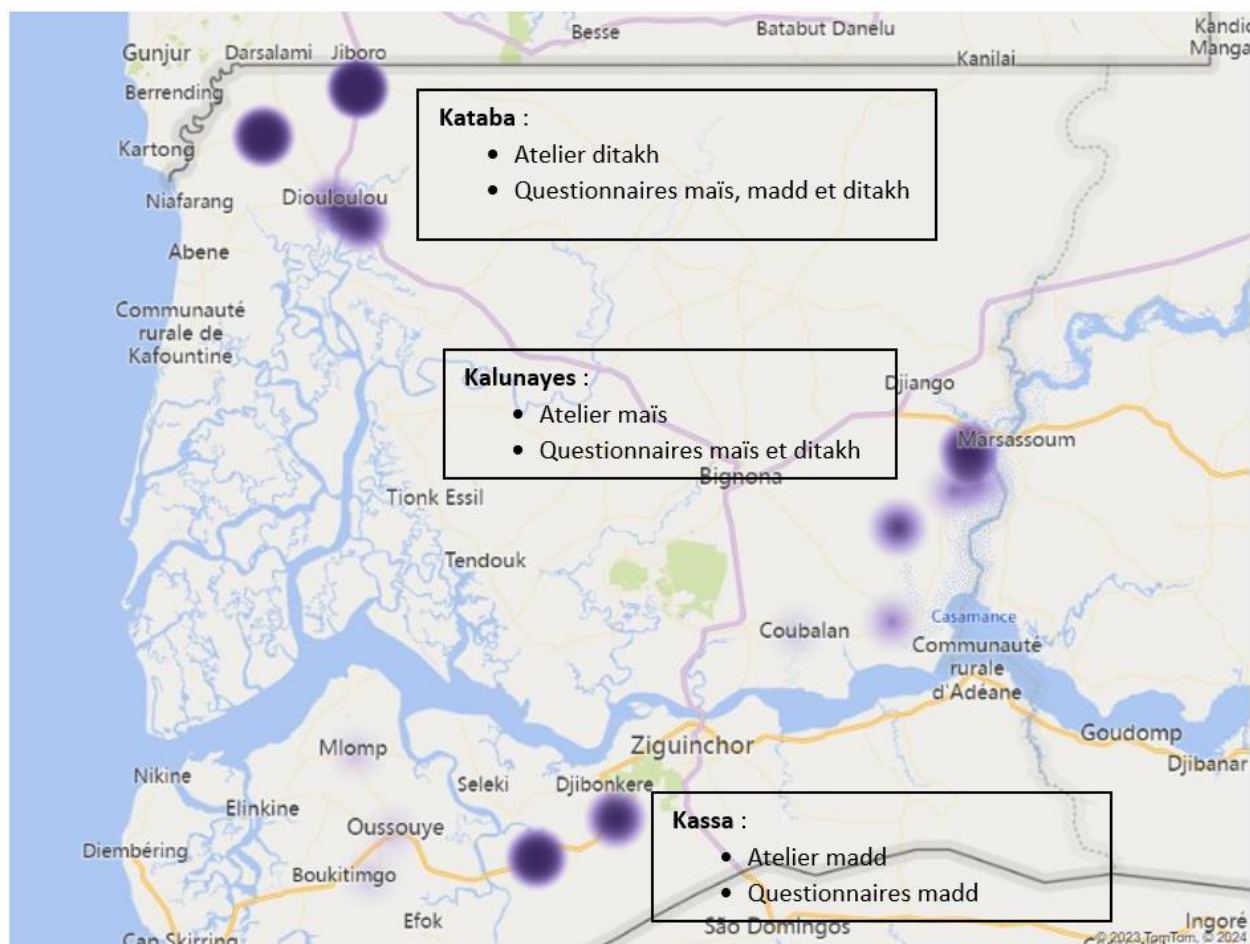
De la même manière, un calendrier annuel présentant les périodes de travail sur différentes activités est également réalisé, sous la forme d'une frise de temps, afin de représenter les CdV étudiées mais aussi d'autres productions, et des activités personnelles et familiales qui seraient saisonnières (culture familiale du riz, rentrée des enfants à l'école, fêtes, etc...). L'objectif est de voir quelles autres activités, potentiellement genrées, peuvent interférer avec la participation à la chaîne de valeur étudiée. Par exemple au Sénégal, le repiquage du riz, une activité réalisée traditionnellement uniquement par les femmes, et sans génération de revenus, pour de l'autoconsommation familiale, se passe en même temps que la récolte du maïs ou du ditakh. Ce calendrier se fait sur 2 niveaux horizontaux, l'un pour les activités rémunérées, l'autre pour celles qui ne le sont pas, et dans les groupes séparées hommes-femmes.

Une fois les horloges et le calendrier réalisés par les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, tout le monde se regroupe et affiche côte à côte les résultats. Les rapporteurs de chaque groupe résument à l'assemblée les éléments présents sur les affiches, puis comparent entre eux les différences, notamment en termes de disparité en fonction des jeux de couleur.



Au Sénégal :

Cartographie des zones de l'étude en Casamance incluant les lieux d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

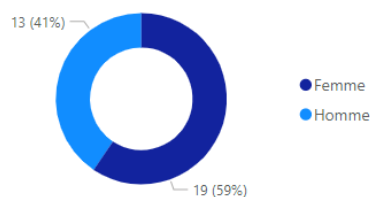


Le madd

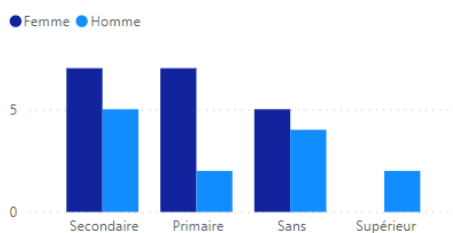
Répartition des personnes interrogées



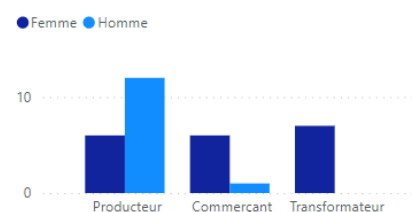
Répartition par sexe des personnes interrogées



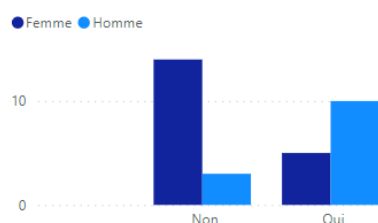
Niveau d'éducation



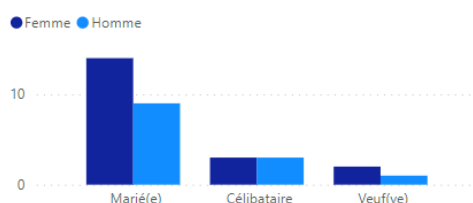
Maillons



Êtes vous chef de famille ?

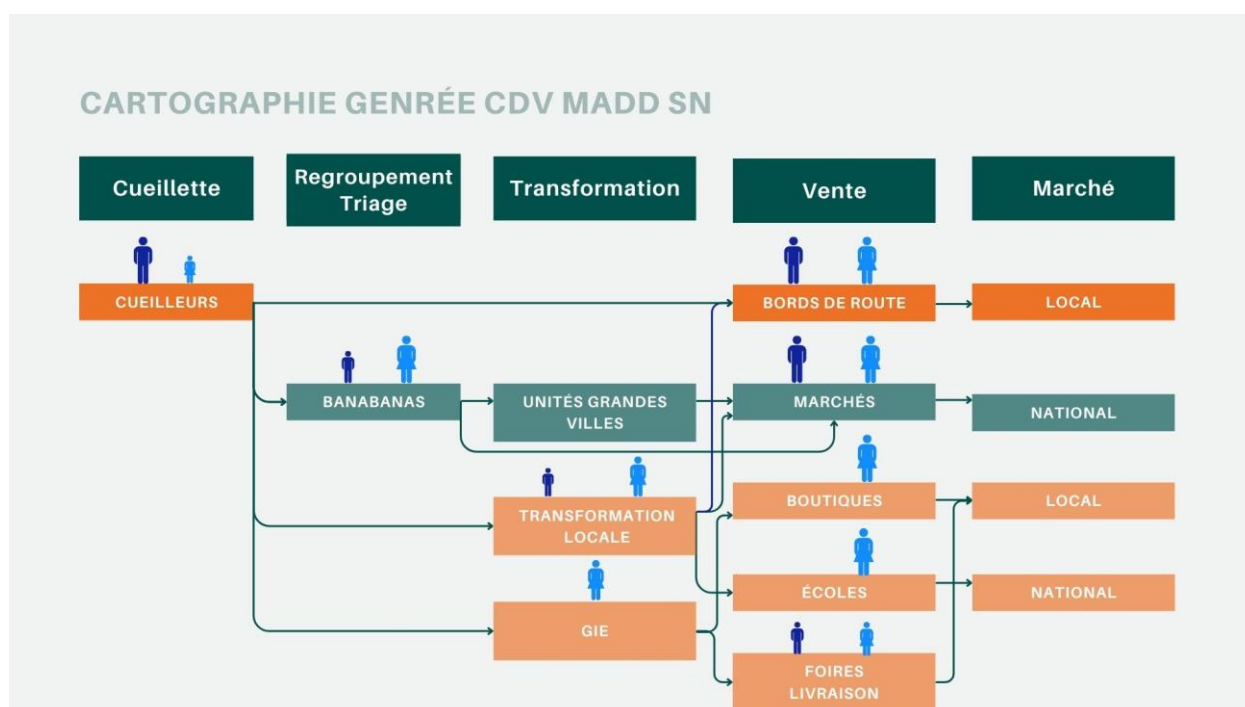


Situation familiale



Répartition des acteurs de la filière madd interrogés au Sénégal

La cartographie générée de la chaîne et des fonctions support



L'analyse de la CDV madd montre une part importante du secteur informel pour la cueillette et la vente, alors que la transformation s'est structurée autour de GIE localement, la transformation industrielle ne se faisant pas à l'échelle de la Casamance.

En raison de l'importance du maillon de transformation et de sa domination par des GIE presque exclusivement féminins, et de l'absence de barrières à l'entrée sur le maillon de cueillette, permettant une



activité de complément compatible avec un agenda familial féminin, la chaîne de valeur madd est considérée communément comme une CDV féminine. Toutefois de nombreux hommes (d'après les partenaires locaux, ceux-ci sont plutôt jeunes dans le Kassa et les Kalunayes, de tous âges dans le Kataba), utilisent également cette activité de cueillette comme source complémentaire de revenus. Cela est reflété notamment dans les chiffres du niveau d'éducation, et ceux de la situation maritale, qui soulignent le jeune âge moyen des participants masculins, bien que nombreux, aux activités de cueillette. Les femmes (jeunes et moins jeunes) y sont également un peu présentes.

La transformation est effectuée éventuellement dans les grandes villes, mais dans ce cas les interrogés, ruraux, n'en maîtrisent pas la réalité de genre qui s'y déroule. Sur ce maillon et plus localement (concerne à la fois les activités de regroupement des cueillettes puis du triage), on retrouve l'activité dominée par les femmes, mais qui interviennent sur tous types de postes, notamment dans le management des organisations, avec des niveaux d'éducation qui reflètent l'organisation de la filière et la hiérarchie qui peut exister dans ces GIE. Les femmes sont d'ailleurs les seules à se regrouper pour mener cette activité. Selon Eclasio, elles bénéficient de formations qui sont historiquement fléchées vers elles. Les rares hommes qui pratiquent de la transformation sont avant tout des cueilleurs qui souhaitent limiter les pertes de matière première en lien avec des enjeux de conservation, ou qui ont un petit débouché commercial de proximité assuré.



Transformation du madd en confiture par le GIE Jiito – Oussouyes, Kassa

Enfin sur le maillon du commerce, on retrouve quelques banabanas masculins qui œuvrent comme grossistes et s'assurent du transport des fruits à l'échelle nationale, lorsque les banabanas féminins, plus nombreuses, amènent plutôt les fruits sur les marchés régionaux, parfois étrangers lorsque la frontière n'est pas loin, où elles assurent elles-mêmes la vente. Les femmes dominent également l'écoulement des cueillettes devant les écoles et dans les boutiques.



FONCTIONS SUPPORT - MADD SN



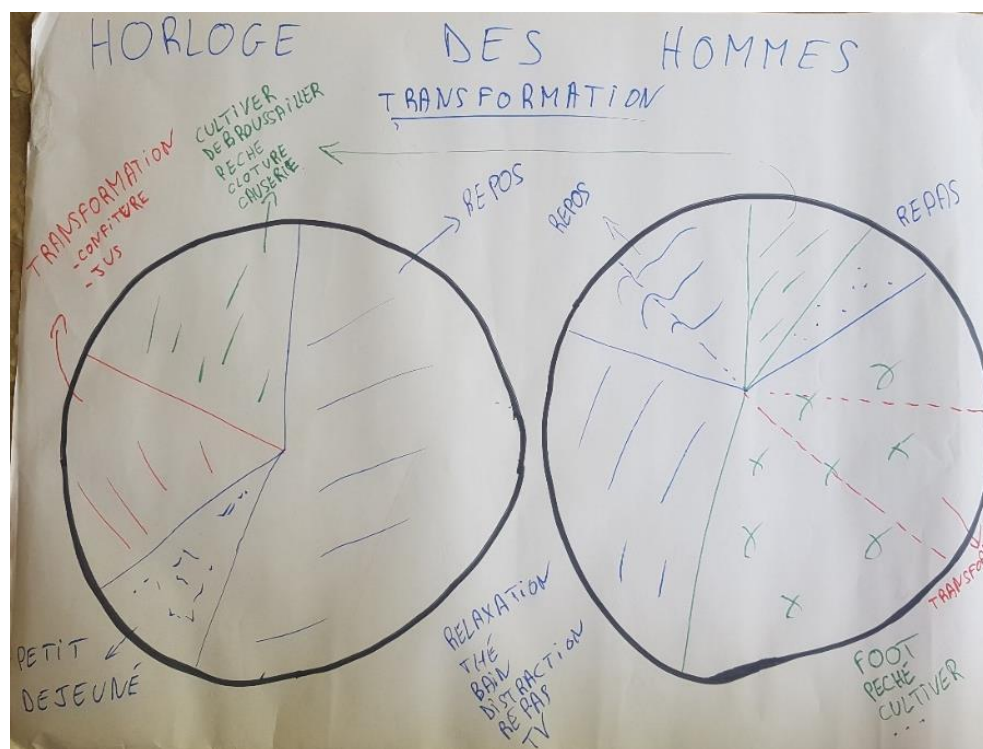
Les services support : le transport tout d'abord, qui intervient entre chacun des maillons. On trouve également quelques acteurs de services financiers et des fournisseurs, qui interviennent sur les maillons nécessitant de l'investissement, comme la transformation. Enfin, des conseils et formations sont assurés par les bailleurs et ONG qui interviennent également principalement sur la phase de transformation.



Banabana transportant du madd dans la région d'Oussouye, Kassa



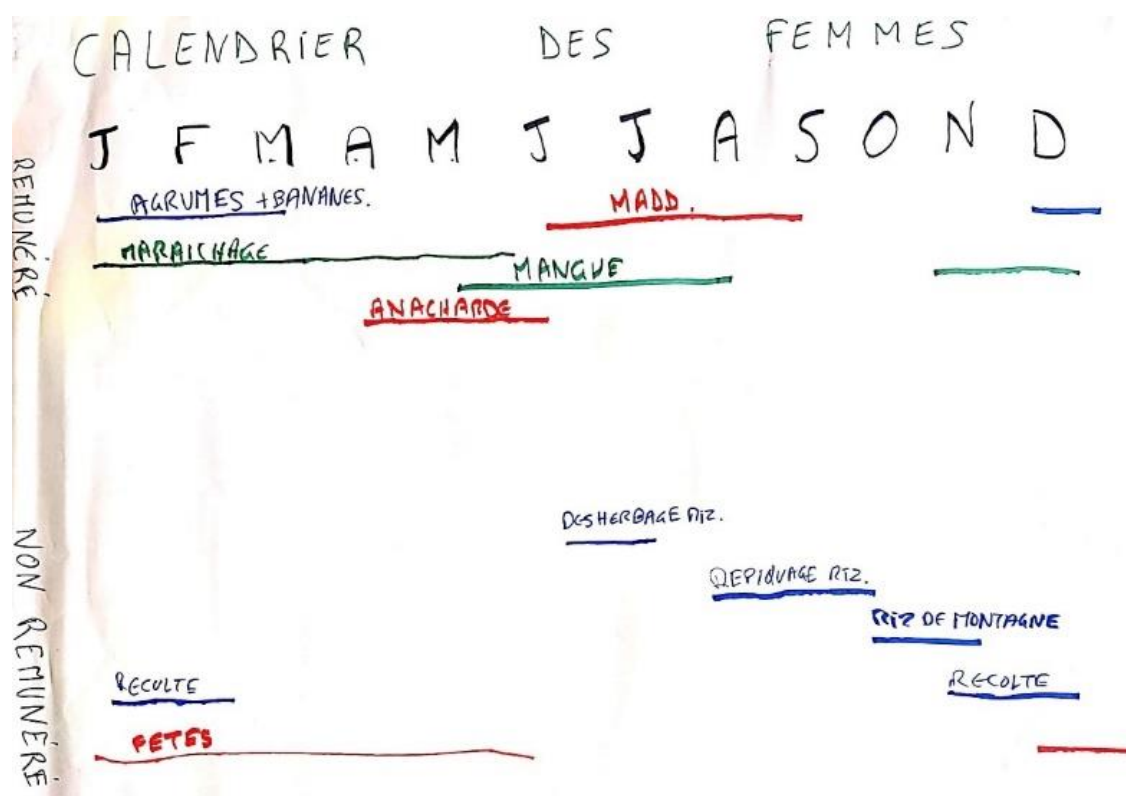
Parmi les horloges quotidiennes réalisées, ce sont celles du maillon de la transformation où l'on remarque les différences les plus importantes entre hommes et femmes, et où l'on peut constater notamment l'impact de la formalisation de ce maillon sur le quotidien des femmes qui y participent.

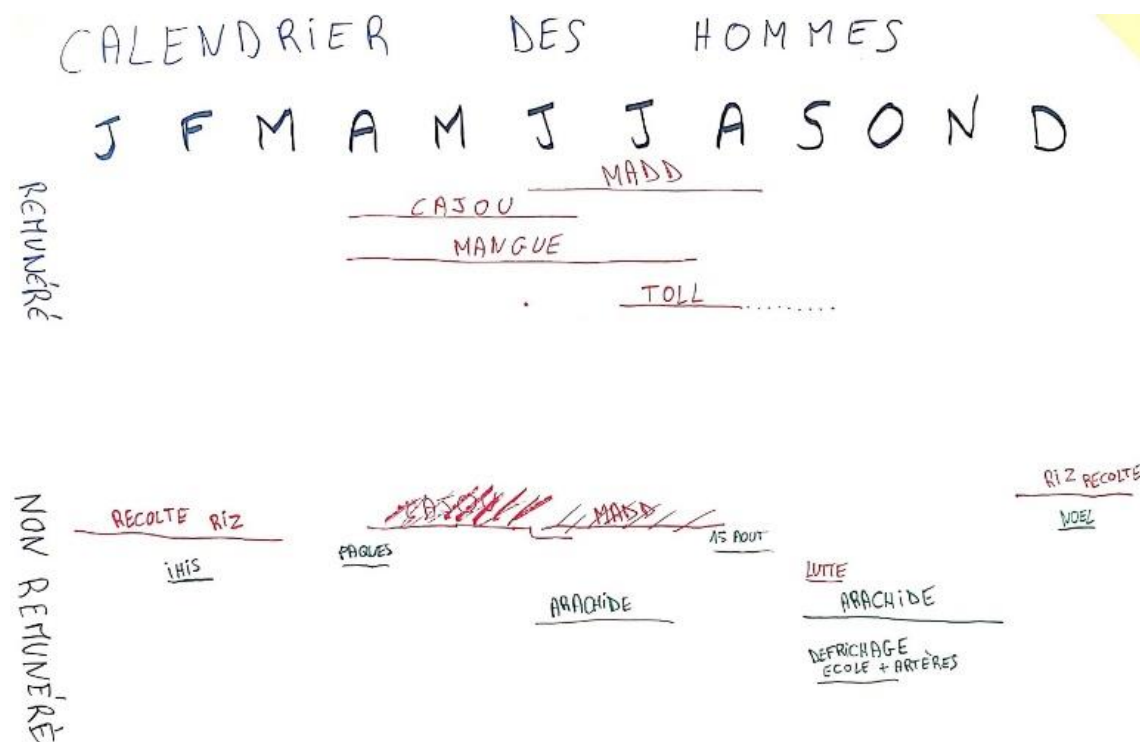


Comme cela a été précisé plus haut, les femmes et les hommes qui opèrent dans la transformation ont des activités très différentes. Une majorité des femmes interrogées opèrent au sein de GIE, soit dans les locaux de ceux-ci, soit plus rarement à domicile, dans tous les cas avec un emploi du temps souvent défini par la structure, de manière formelle et professionnelle. Cela se reflète sur l'horloge quotidienne, où les temps de travail sont bien identifiés et où les tâches domestiques, si elles restent bien présentes et à la charge des femmes, n'empiètent pas sur les heures de travail mais plutôt sur les heures de repos ou de loisirs. Le repas de la mi-journée est notamment pris souvent de manière collective sur les lieux même de la transformation, permettant aux femmes d'échapper aux tâches de préparation du déjeuner pour l'ensemble de la famille.

Les groupements masculins pour la transformation du madd, de leur côté, n'existant pas, les hommes qui interviennent dans ce maillon sont opèrent de la transformation informelle, essentiellement parce qu'ils sont avant tout cueilleurs et ont parfois perçu un avantage économique à la réalisation informelle de petites transformation, soit pour répondre à une demande de proximité et augmenter leur marge, soit pour limiter les pertes de madd en cas de retard dans la vente de la matière première et enjeux de conservation. On voit bien ainsi sur ces horloges que la transformation, notamment sur le créneau de l'après-midi reste une activité optionnelle, la priorité étant donnée à la cueillette ou à d'autres activités agricoles.

Calendriers saisonniers genrés des productions agricoles





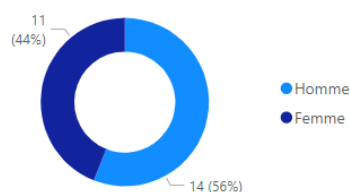
Sur ces calendriers, on constate que les activités non rémunérées n’empiètent que modérément sur la période de cueillette et de transformation du madd, qu’il s’agisse des hommes comme des femmes. Pour les femmes, le désherbage du riz est un frein ponctuel, mais le repiquage, beaucoup plus fastidieux, tend à se décaler dans la saison, en étant plus affecté que le madd par le décalage de la saison des pluies. Ainsi lors de notre mission au mois d’août, ce repiquage était encore loin de commencer, alors que la saison du madd commençait déjà à décliner.



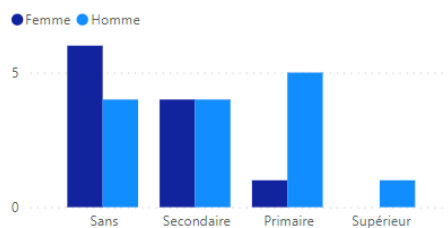
Le ditakh

Répartition des personnes interrogées

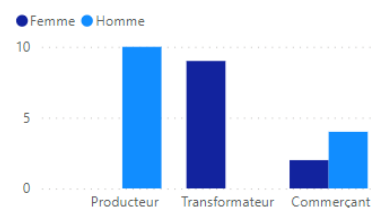
Répartition par sexe des personnes interrogées



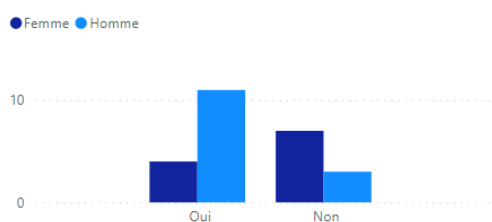
Niveau d'éducation



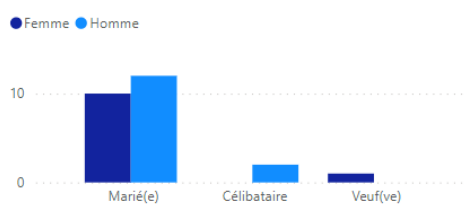
Maillons



Êtes vous chef de famille ?

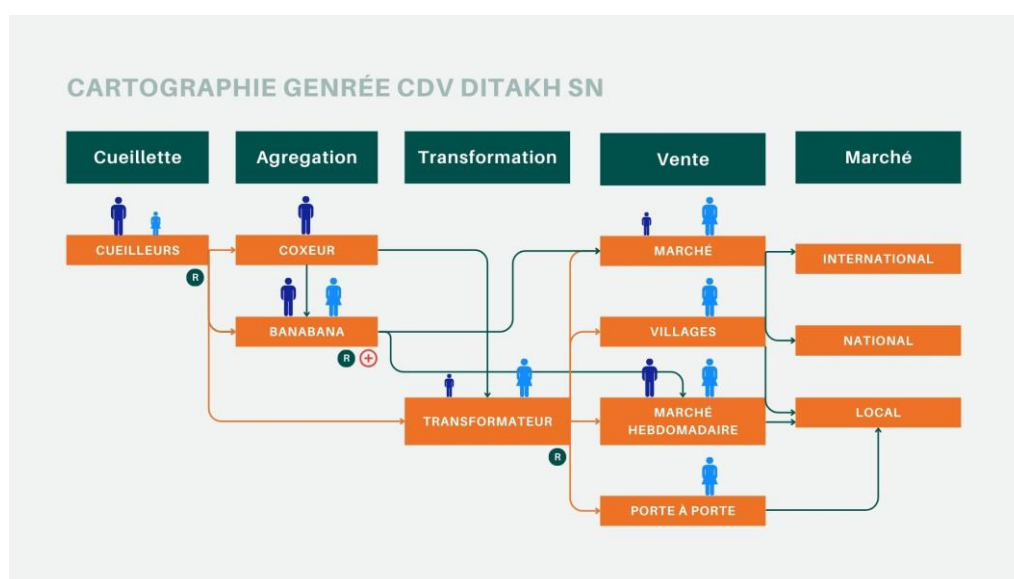


Situation familiale



Répartition des acteurs de la filière ditakh interrogés au Sénégal

La cartographie genrée de la chaîne et des fonctions support



Dans l'échantillon des personnes interrogées ainsi que dans le premier maillon tel que cartographié par les participants, on retrouve la même distorsion de genre que le madd pour la cueillette, en lien avec la pénibilité. Selon Eclosio, dans les Kalounayes, contrairement au madd qui est en forêt, le ditakh se trouve majoritairement dans des propriétés familiales. Une tierce personne ne peut l'exploiter. Ce sont les chefs de famille qui décident du moment de la cueillette, puis qui négocient leur vente avec banabanas ou



coxeurs. En revanche dans la zone de Kataba, le ditakh se trouve dans des forêts publiques ou communautaires, ce qui réduit considérablement les barrières à l'entrée et permet à tout acteur qui possède la condition physique adéquate de participer à la cueillette.

L'agrégation des cueillettes avant transformation est ici dominée par les hommes. Ce sont ces maillons de cueillette et de regroupement de la production, que les personnes interrogées considèrent comme présentant les plus grands risques pour leurs acteurs. Que ce soient des risques physiques qui vont ensuite entraîner des conséquences financières (chutes, coupures, piqures, ...), ou des risques financiers directs pour les banabanas (chute des prix, concurrence forte, perte de marchandises pour des problèmes de conservation).

La phase de transformation, dominée par les femmes, notamment en raison de la présence importante de GIE féminins sur ce maillon, est également considérée risquée. Force est de constater que ce risque diminue grandement lorsque les transformatrices se regroupent et peuvent ainsi accéder à des moyens de conservation efficaces et augmentent significativement la valeur ajoutée obtenue lors de cette phase. C'est donc la transformation à domicile, souvent fondée sur un système d'achat/revente, qui présente les plus gros risques de perte de matière première ou de produits transformés en raison des problèmes de conservation, d'évolution de la demande affectée par des éléments extérieurs, ou de problèmes de transport. La vente, comme pour le madd, est largement dominée par les femmes, qui interviennent sur tous les modes proposés et se déplacent pour vendre directement. Les hommes comme pour le madd expédient leur production sur les marchés hebdomadaires et permanents mais le plus souvent dans des rôles de grossistes, sans y être nécessairement présents.

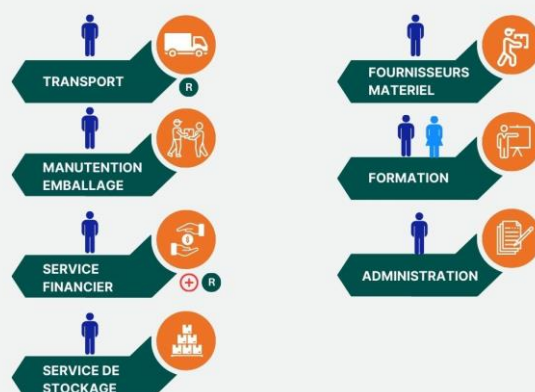


Transformation du ditakh en sirop par le GIE Jiito Oussouyes, Kassa

La faible proportion de célibataires et de veufs ou veuves sur cette CDV montre le caractère complémentaire de cette activité, pratiquée par des ménages avec d'autres sources de revenus mais ne suffisant pas à faire vivre une personne seule, et ne correspondant pas au calendrier des étudiants.



FONCTIONS SUPPORT - DITAKH SN



Les fonctions support citées par les acteurs interrogés sont majoritairement accessibles aux hommes, qui sont ainsi privilégiés par rapport aux femmes qui ne bénéficient que de formation, quand les hommes de leur côté ont accès plus aisément à des solutions de transport, manutention, financement, stockage, et matériel. L'une des raisons pour lesquelles les femmes ont moins recours à ces fonctions support est également le fait que ces fonctions sont souvent intégrées dans le cadre des GIE féminins (transport, manutention, emballage, matériel, stockage) auxquels elles appartiennent, entraînant un déséquilibre dans la typologie d'acteurs qui ont recours à des fonctions externalisées.

Ce sont, sans surprise, les services financiers qui sont perçus comme créant le plus de valeur ajoutée, mais comme étant risqués également. Ils sont aussi accessibles aux femmes, mais quasiment uniquement lorsqu'elles sont regroupées en GIE, très peu à titre individuel. Ces groupements peuvent alors obtenir des financements pour l'achat d'outils de transformation et de conservation.

Selon Eclasio, beaucoup plus d'intervenants externes sont actifs sur cette CdV par rapport au madd.

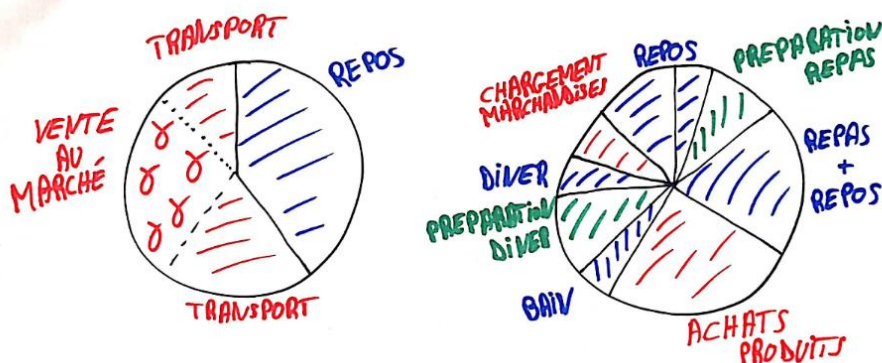
Les horloges quotidiennes genrées

Parmi les horloges quotidiennes réalisées pour le ditakh, celles où l'on constate des distorsions de genre sont celles du maillon des commerçants, liées à la nature très différente de l'activité de vente selon que les acteurs sont des hommes ou des femmes.

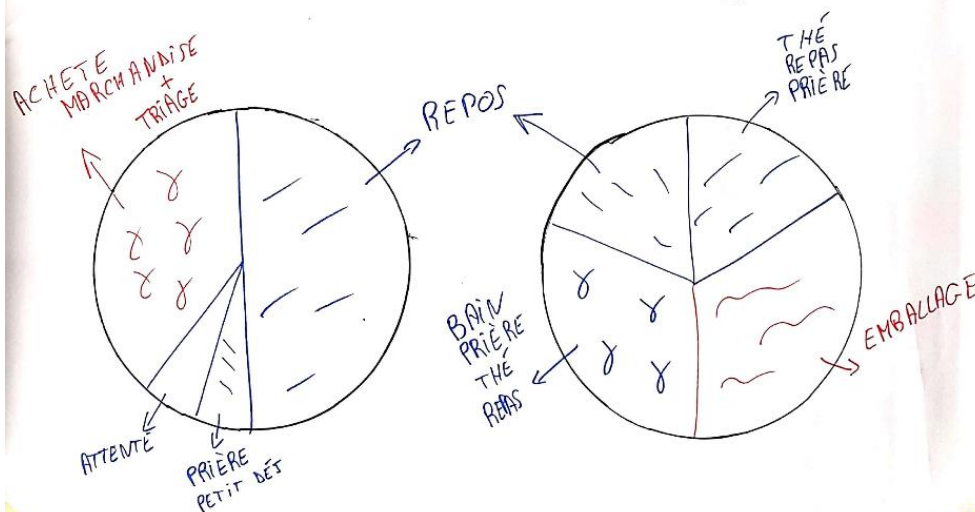
Horloges des commerçants et commerçantes de ditakh



HORLOGE DES FEMMES COMMERÇANTES - DITAKH



HORLOGE DES HOMMES COMMERCE - DITAKH



CS Scanné avec CamScanner

L'activité masculine de commerce de ditakh est essentiellement une activité de grossiste, avec des clients réguliers, des contrats tacites d'approvisionnement, et des solutions externalisées de transport, depuis le domicile, de la marchandise qui est rarement accompagnée. Cela se reflète donc dans l'horloge quotidienne, avec les activités d'achat et de préparation de la marchandise qui se font aux heures classiques de travail, encadrées par des activités plus personnelles. A noter l'absence dans ces horloges d'activités non rémunérées au profit de la famille ou de la communauté.

L'activité féminine de commerce est culturellement très différente, les femmes se déplaçant avec leur marchandise sur les marchés pour opérer de la vente directe au consommateur, ou de la vente sur place à des petit(e)s commerçant(e)s. Cela nécessite un transport long et fastidieux, le plus souvent en transport en commun. En raison de ces contraintes horaires nécessitant un départ avant l'aube, les femmes se reposent sur d'autres membres de la famille pour les tâches ménagères, mais la préparation



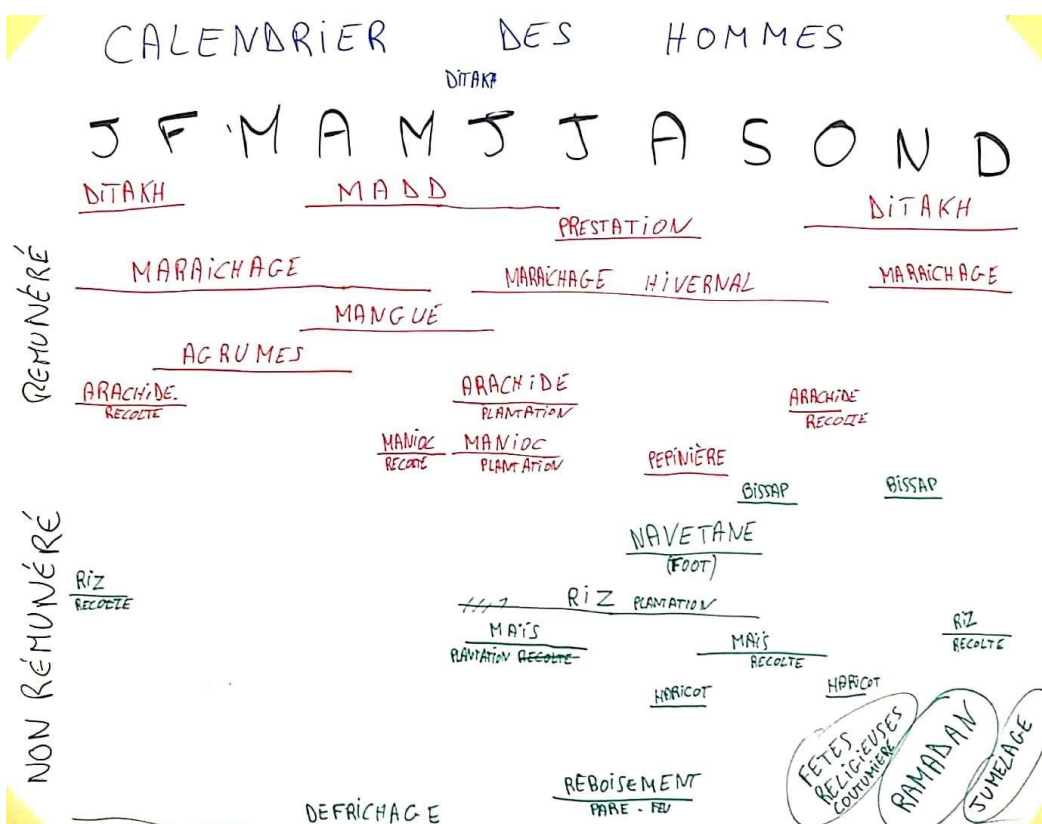
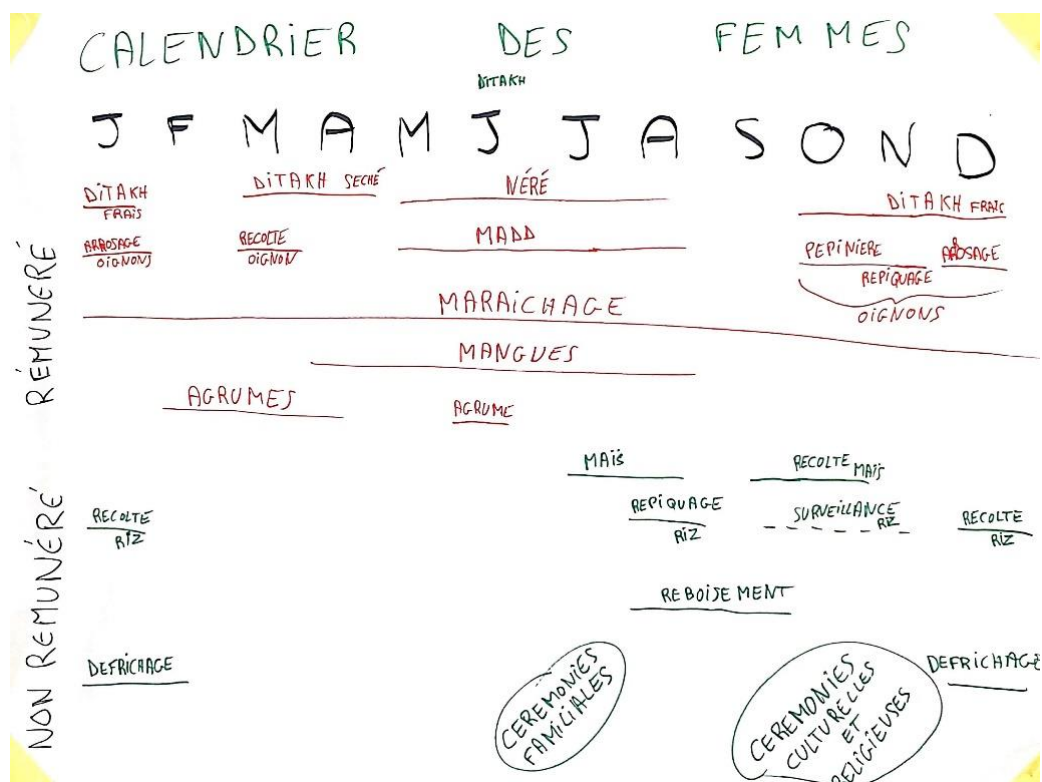
des repas reste à leur charge à leur retour du marché, ainsi que le soir, sachant que l'achat des marchandises se fait l'après-midi, et la préparation de la marchandise et le chargement des taxis collectifs se fait de nuit après le diner. On constate ainsi des temps de repos limités et des temps de loisirs inexistant.



Comparaison des calendrier hommes et femmes lors de l'atelier sur le ditakh à Kataba



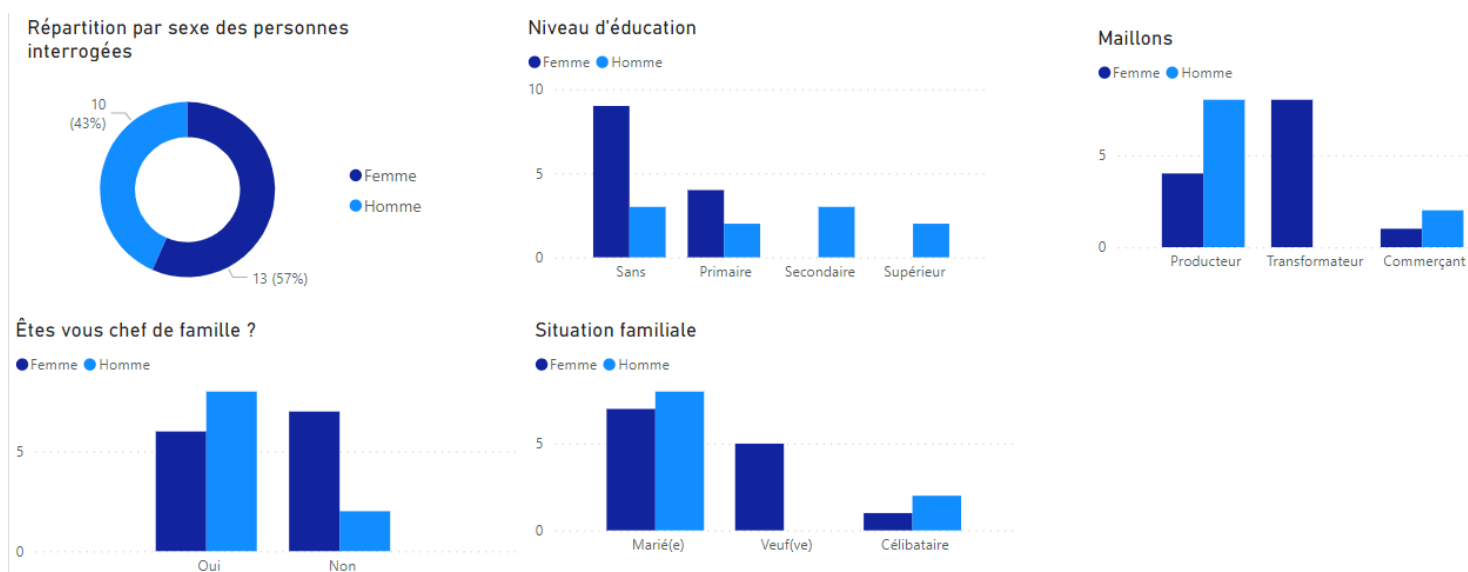
Calendrier des acteurs du ditakh



Sur ces calendriers, on peut constater que le chevauchement des périodes de cueillette du Ditakh avec d'autres activités très importantes comme la récolte du riz, dans laquelle hommes et femmes sont très impliqués, ou comme le maraîchage qui occupe beaucoup les femmes, entraîne un contexte général moins favorable que pour le madd. Ce qui explique également que dans certains villages, la tâche de la cueillette soit confiée à de jeunes enfants, et qu'en dehors des GIE de transformation qui traitent de nombreux fruits et utilisent le ditakh pour diversifier leur offre et lisser la saisonnalité d'autres productions, l'activité reste un complément. La possibilité de sécher le ditakh pour ensuite le réhydrater et le transformer, process qui n'est pas possible pour le madd, ouvre en revanche un champ des possibles intéressant pour renforcer le lissage des activités de transformation sur l'année, qu'il s'agisse de GIE ou d'individuels, à conditions qu'ils puissent avoir accès au matériel nécessaire, et que la vente, en dehors des périodes habituelles, puisse être soutenue.

Le maïs

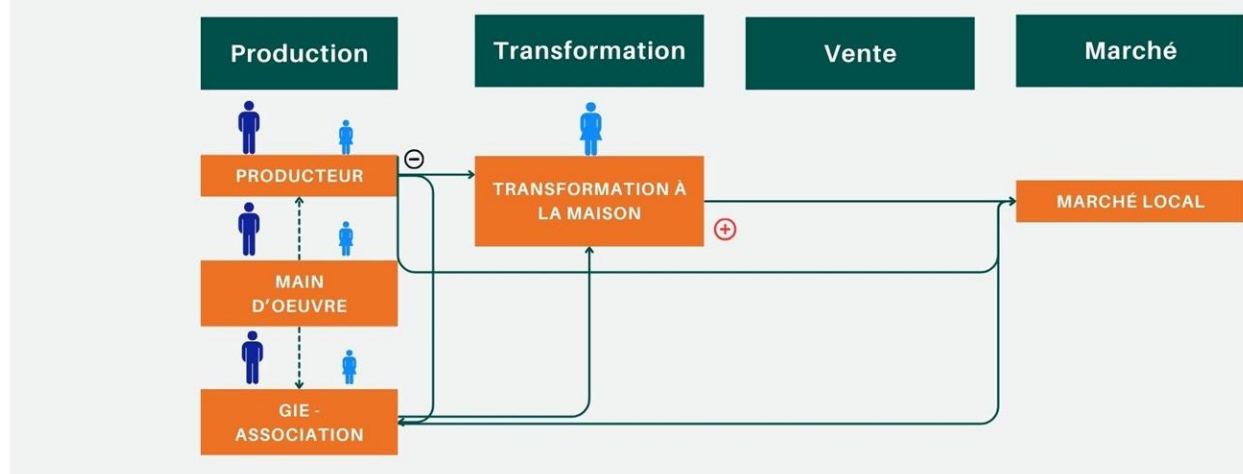
Répartition des personnes interrogées



Répartition des acteurs de la filière maïs interrogés au Sénégal



CARTOGRAPHIE GENRÉE CDV MAÏS SN



Sur la filière maïs, nous constatons que si, dans l'ensemble de la chaîne, la répartition homme femme semble équilibrée, la vision plus détaillée par maillons et par type d'activité révèle plus d'inégalités. Ainsi on constate que dans notre échantillon, les femmes chef de famille (et veuves) sont sur-représentées par rapport aux chiffres moyens. Il sera donc parfois nécessaire pour une femme d'être dans un ménage où le mari est malade ou absent, et non remplacé dans sa position de chef de famille par un fils adulte, pour qu'elle puisse en tant que chef de famille avoir latitude notamment sur les terres de « plateau » pour y lancer une culture de maïs. Concernant le maillon de la production, les chiffres du nombre de femmes productrices confirment donc cette difficulté de l'accès au foncier. Une difficulté ancienne qui a contribué à l'idée communément admise localement que le maïs est une culture d'hommes. Tout comme les PFNL, les femmes arrivent (faiblement) à y accéder en se faisant prêter des terres, ce qui limite généralement les potentialités de croissance par l'augmentation des surfaces, et entraîne un risque de non-pérennisation de l'activité.

Le maillon de la transformation dans la région de Ziguinchor étant limité à de la petite transformation artisanale du maïs à destination de l'alimentation humaine sans dimension industrielle, il est associé à une notion de cuisine, et selon le prisme de genre habituel, associé à une activité très féminine comme les chiffres le confirment ici.

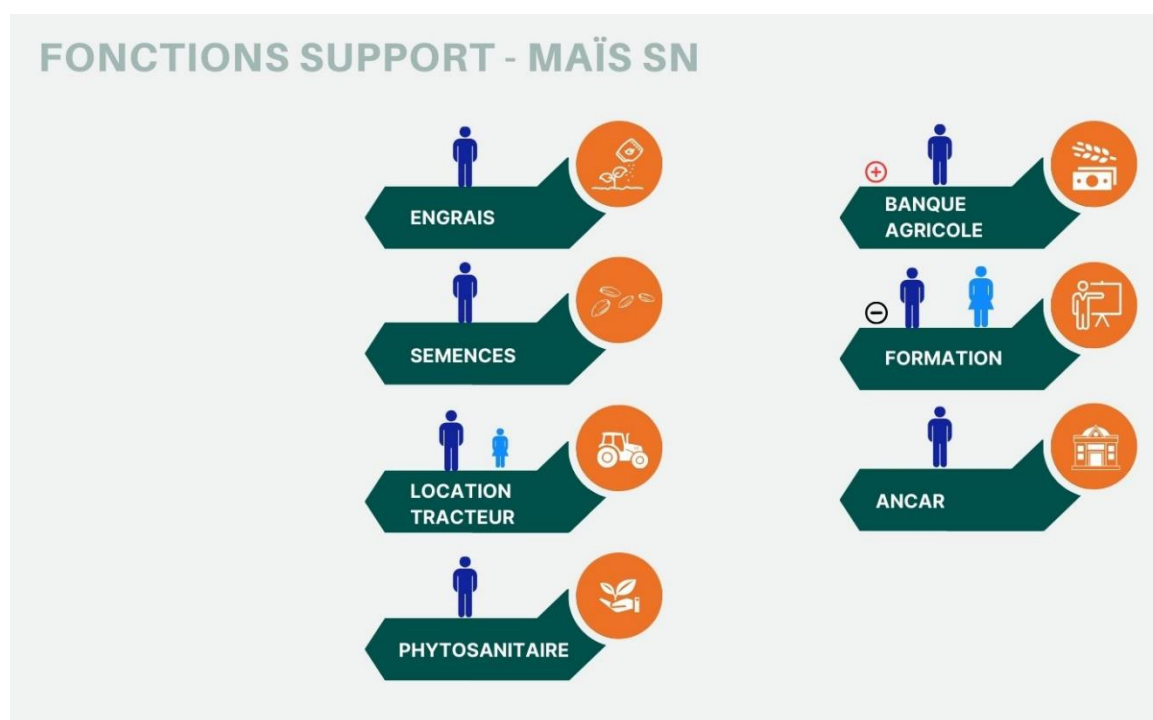
Enfin les commerçants hommes et femmes ne pratiquent généralement pas la même activité, notamment en raison des disparités importantes de niveau d'éducation. Les femmes interrogées vendent principalement le maïs transformé en couscous prêt à la consommation, quand les hommes commerçants se trouvent plutôt dans des rôles de grossistes du maïs non transformé.

Le moins de valeur ajoutée semble être produite lors du premier maillon, alors que c'est le maillon de la transformation qui semble apporter la plus importante valeur ajoutée d'après les participants.

On accède ici à la vision très limitée des acteurs ruraux, qui n'interviennent que sur les maillons production et transformation pour la grande majorité d'entre eux et n'en perçoivent ainsi que la partie très locale de la chaîne. Dans la zone où a eu lieu l'atelier, le GIE, intervenant de manière quasi omniprésente, a en effet un mode de fonctionnement où les acteurs s'investissent énormément en début de chaîne puis voient leur production vendue sans en maîtriser la destination. Le GIE vend en effet



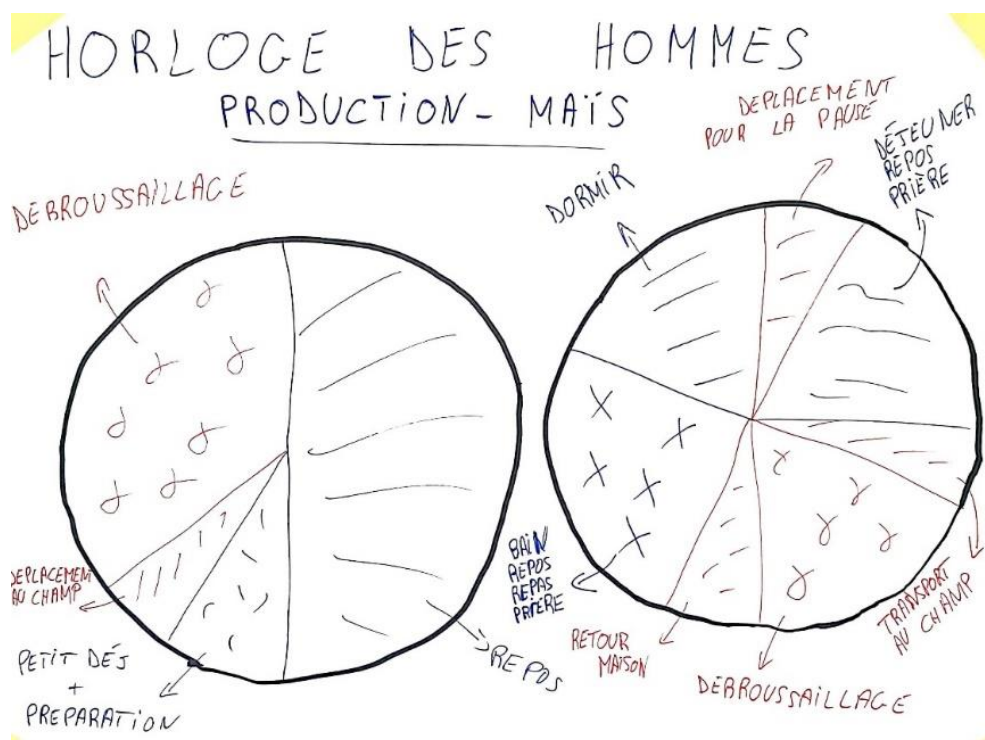
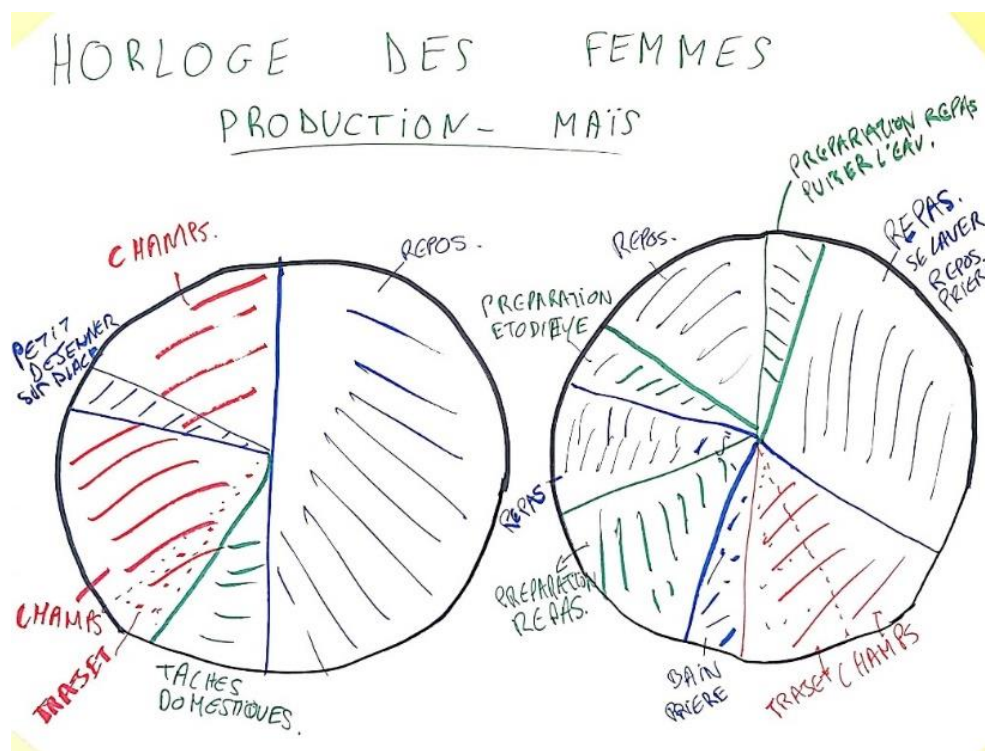
l'ensemble de la production en gros, dès la récolte. En termes de débouchés nationaux, le maïs est principalement destiné à la nourriture pour volaille et porcs, nécessitant une transformation qui se fait dans de grosses unités peu présentes en Casamance, la majorité étant située vers Kaolack notamment. Il est intéressant de noter que les petits transformateurs locaux achètent principalement leur matière première dans des boutiques achalandées par du maïs non local voire importé. Pour des raisons de trésorerie, ces achats se font généralement toute l'année, dans des boutiques où des habitudes sont prises, permettant des avantages en termes notamment de délais de paiement. Le maïs local ayant été vendu en gros et transporté hors de la région, on assiste à une absence totale de liens entre producteurs et transformateurs locaux, et à un chassé-croisé de camions de maïs. La conséquence principale de cette situation est un désavantage financier majeur pour l'ensemble des maillons locaux : outre l'augmentation du nombre d'intermédiaires et des marges afférentes, les producteurs locaux vendent aux prix choisis par leurs acheteurs nationaux au moment de la fin de la récolte, quand les transformateurs locaux sont soumis toute l'année aux fortes variations des cours internationaux du maïs et à la disponibilité parfois aléatoire.



Tout comme le ditakh, ce sont les hommes qui bénéficient le plus des services supports, qui sont ici légèrement différents avec la présence des intrants (engrais, semences). La mécanisation est également plutôt fléchée vers les hommes, majoritairement représentés dans les propriétaires des matériels couramment utilisés, qu'il s'agisse de moyens mécaniques ou d'animaux de trait équipés de charrettes, en raison de normes sociales similaires à celles qui régissent l'attribution du foncier, même si les femmes peuvent en bénéficier à l'occasion sous forme de prêts intrafamiliaux ou de prestation rémunérées. Les financements sont plutôt accessibles aux hommes, nécessitant souvent le foncier en garantie, alors que l'accès à la formation, lui, est plus équilibré, notamment grâce à l'intervention d'ONG et de partenaires associatifs.



Horloges des producteurs et productrices de maïs au Sn



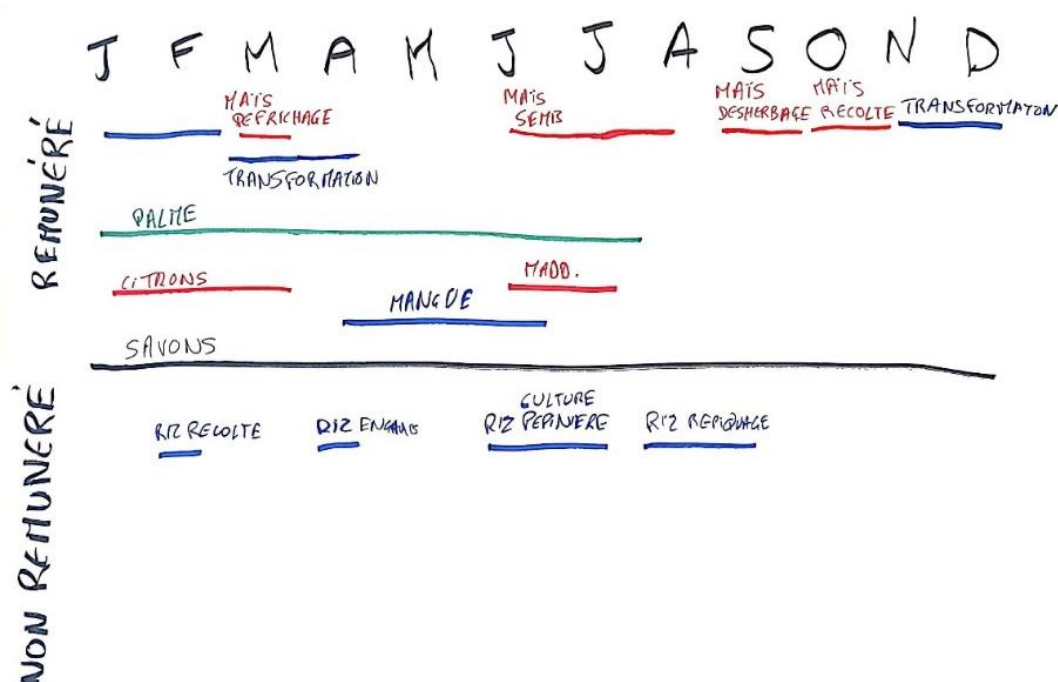
Sur ces horloges quotidiennes des producteurs, on constate des agendas similaires, les producteurs, hommes ou femmes, notamment lorsqu'ils appartiennent à un GIE ayant des tâches et une charge de travail similaires. On note cependant que les tâches ménagères qui incombent traditionnellement uniquement aux femmes viennent empiéter sur le temps de travail en plus du temps de repos. Ce temps de travail réduit, souvent couplé à une force physique limitée et un accès à la mécanisation moindre enforce les distorsions de genre, entraînant pour les productrices la nécessité plus importante d'un recours à de la main d'œuvre complémentaire, ce qui augmente les coûts et réduit pour les femmes la rentabilité de l'activité de production.

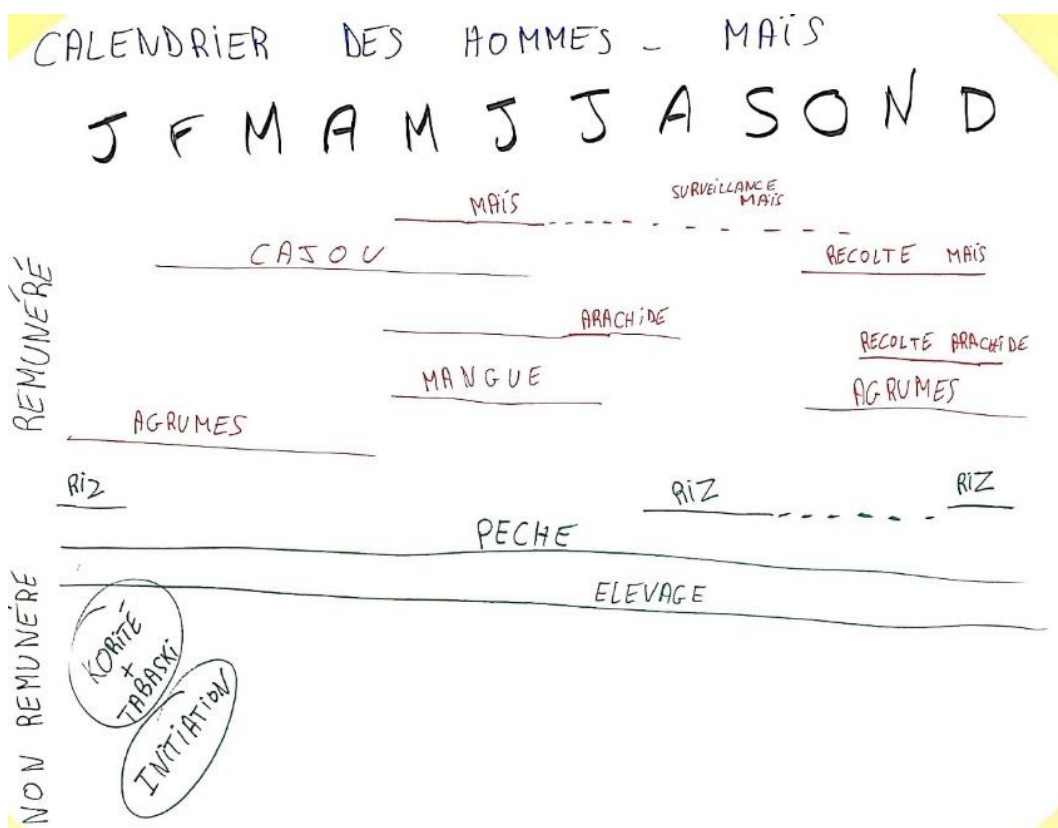


Présentation des horloges féminines puis masculines pour l'activité maïs dans les Kalounayes

Calendrier des acteurs du maïs au Sn

Calendrier des femmes :



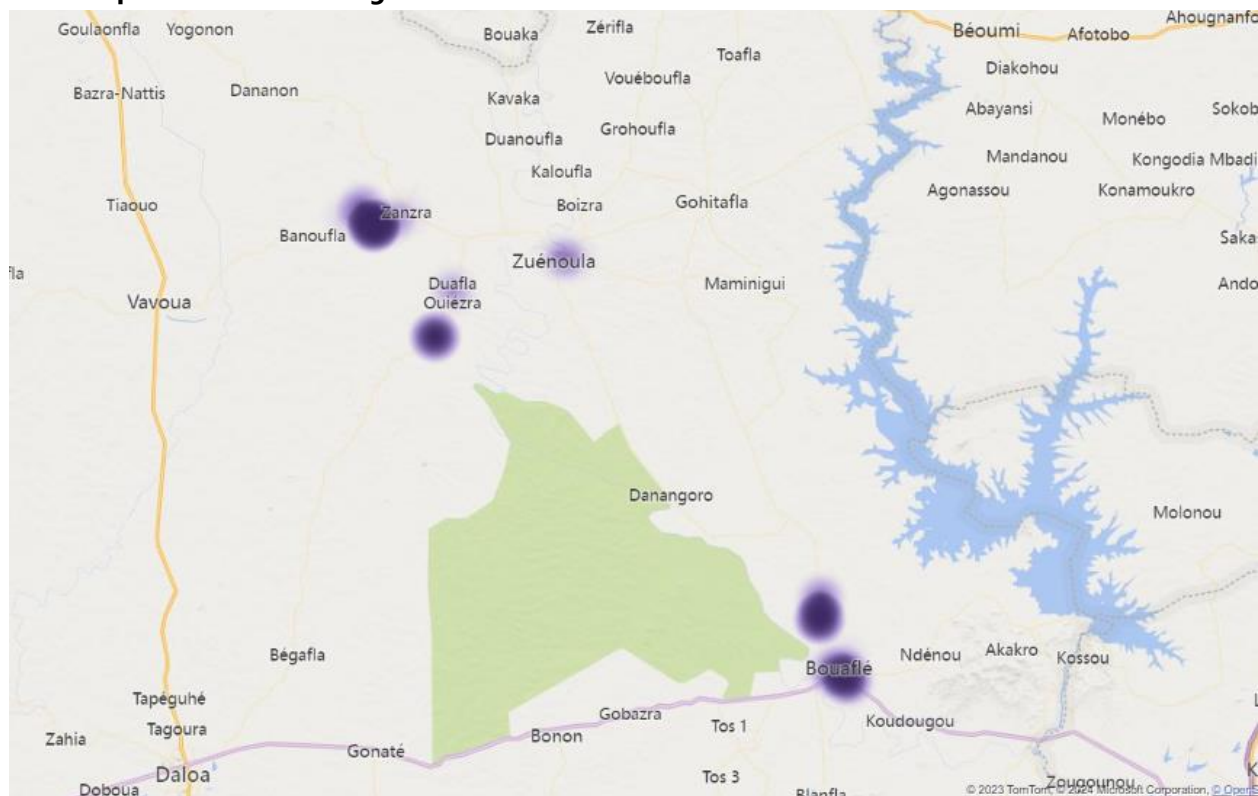


En comparant les calendriers saisonniers genrés pour les hommes et les femmes acteurs de la CDV maïs, on constate que les tâches attribuées traditionnellement aux hommes dans la culture familiale du riz empiètent moins sur le calendrier de la culture du maïs que les activités de cette même culture du riz attribuées traditionnellement aux femmes, cela représentant une entrave supplémentaire à l'équilibre des genres au sein de la CDV.



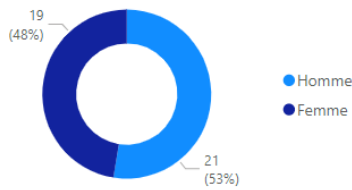
En Côte d'Ivoire :

Répartition des interrogés en Côte d'Ivoire :

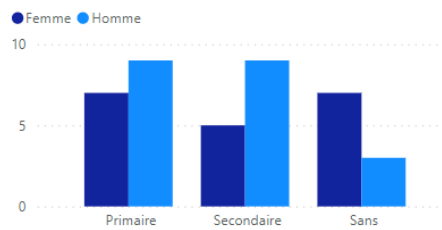


Le manioc

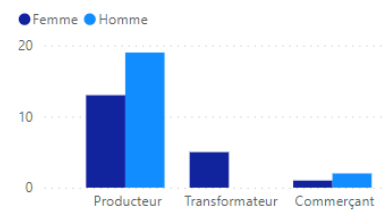
Répartition par sexe des personnes interrogées



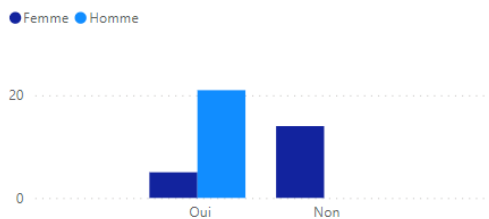
Niveau d'éducation



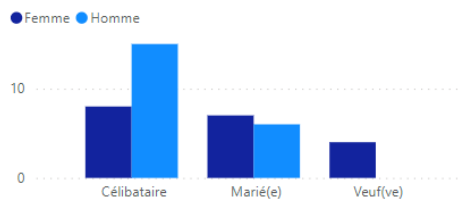
Maillons



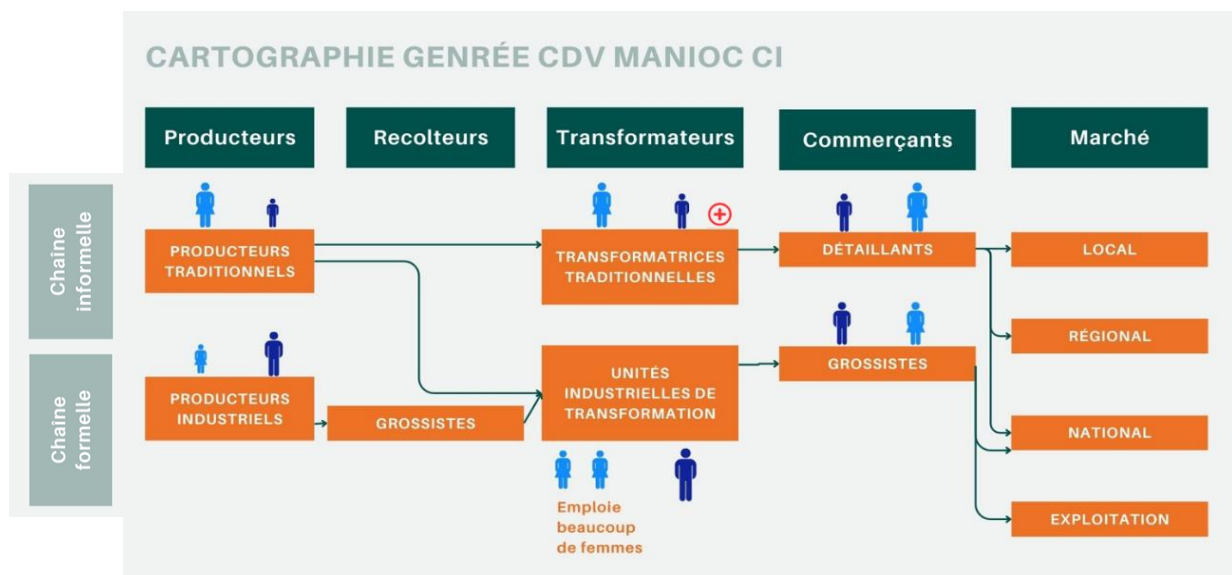
Êtes vous chef de famille ?



Situation familiale



Répartition des acteurs de la filière manioc interrogés en Côte d'Ivoire



L'analyse de la CDV du manioc montre une part importante du secteur informel dans la production, la transformation et la vente.

Au niveau de la production, les formes dominantes se retrouvent dans le secteur informel. Dans la région de la Marahoué, les normes sociales et culturelles indiquent que la production de manioc est une activité traditionnellement féminine. Cependant, les hommes participent à certains travaux de préparation des champs, tandis que les femmes s'impliquent davantage dans le plantage, l'entretien des cultures et la récolte. On trouve plus d'hommes sur les plantations industrielles, bien que celles-ci ne soient pas très nombreuses dans la région. Les grossistes travaillent généralement avec de gros fournisseurs et sont principalement des hommes. La récolte par les femmes ne se fait pas directement ; elles font souvent



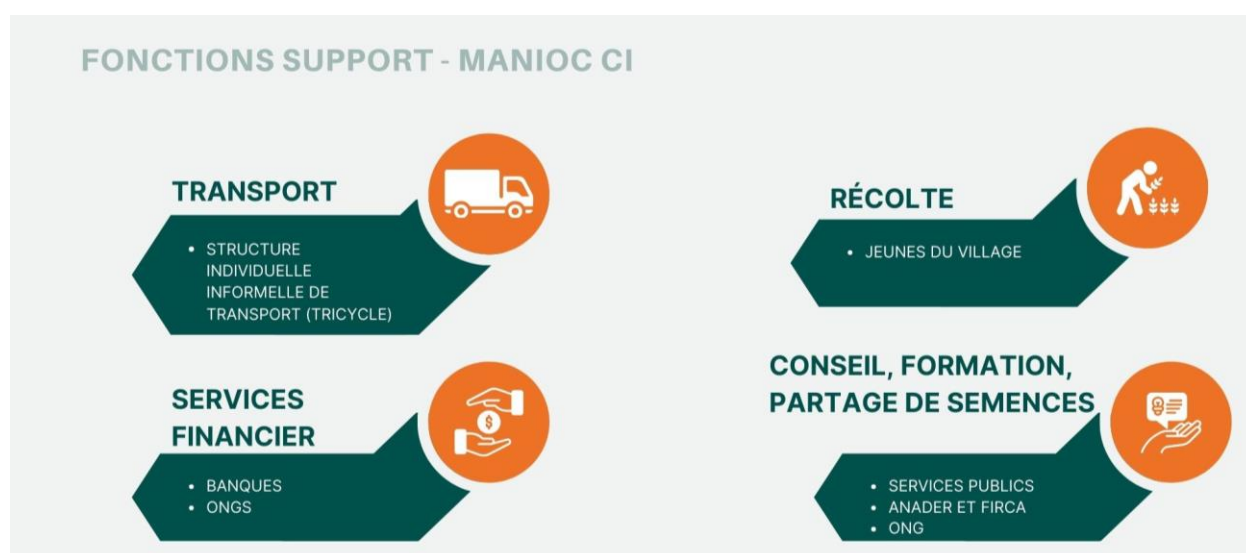
appel à une main-d'œuvre extérieure ou attendent l'arrivée des acheteurs pour procéder à la récolte en raison du stockage et de la conservation.

La transformation se fait majoritairement de manière traditionnelle par des personnes individuelles, tandis que la transformation industrielle occupe une partie minime des femmes en tant que responsables de ces unités. En effet, dans les usines de transformation du manioc, les femmes occupent principalement des tâches d'ouvrières telles que l'épluchage, le nettoyage, le semoulage et le suivi de la cuisson. Rares sont donc les femmes qui ont des postes de prise de décision.

La transformation se réalise à petite échelle pour les femmes du secteur informel, qui sont souvent les principales actrices dans ce processus. Elles effectuent des tâches telles que le pelage, le lavage, le broyage et le séchage pour produire des produits dérivés comme la farine de manioc, le gari, l'attiéké, le placali et l'amidon. Dans les unités industrielles, le rôle des femmes se limite souvent à la préparation des produits pour la transformation, tandis que les hommes occupent des postes de responsabilité ou de supervision.

Hommes et femmes peuvent être impliqués dans la vente des produits dérivés du manioc sur les marchés locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, participant ainsi à ce processus à grande échelle. Cependant, les femmes sont souvent plus présentes dans les marchés de proximité et les réseaux de distribution locaux.

A noter que, la majorité des structures ou projets dans lesquels les femmes occupent des postes de direction ou de décision sont créés par elles-mêmes, et sont principalement de petites structures. A l'inverse, sur les grosses structures, elles stagnent en bas de la pyramide de décision, par exemple aux prises des commandes.



La Marahoué a bénéficié de plusieurs programmes d'appui aux productrices. Cependant, les fonctions support citées par les acteurs interrogés sont majoritairement accessibles aux hommes, qui sont ainsi privilégiés par rapport aux femmes. Ces dernières ne bénéficient souvent que de formations et de



microfinancements avec des tickets inférieurs à 1 million de FCFA, mis en place par les fonds de garantie tels que la FAFCI.

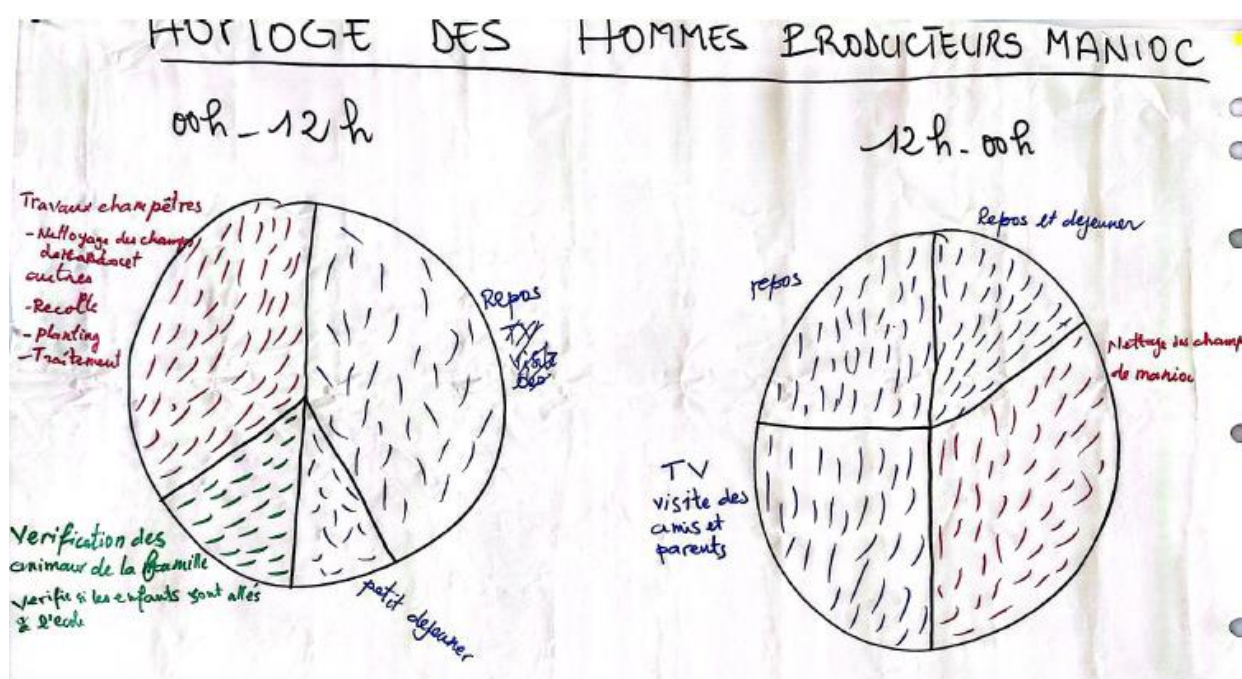
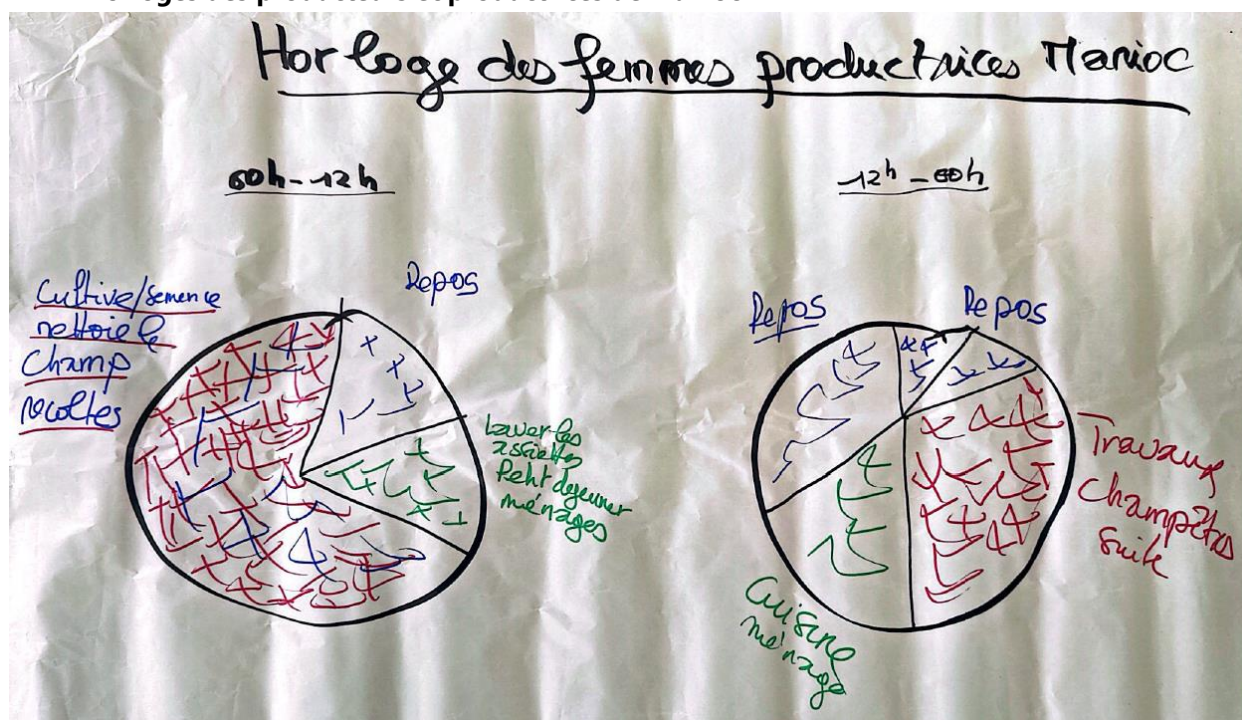
Le financement du genre dans la chaîne de valeur du manioc dans la région de la Marahoué en Côte d'Ivoire vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à renforcer leur participation équitable dans toutes les étapes de la chaîne de valeur. À travers le crédit agricole spécialement conçu pour répondre à leurs besoins, les femmes agriculteurs et transformateurs de manioc peuvent bénéficier de taux réduits pour financer l'achat d'intrants agricoles, de matériel de transformation ou pour investir dans l'expansion de leurs activités. Cependant, les montants octroyés aux femmes sur ces maillons restent toujours faibles en raison du peu de formalisation et de gestion de leurs activités.

Les hommes actifs dans la chaîne de valeur du manioc peuvent bénéficier de partenariats public-privé visant à promouvoir le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie dans la région. Ces partenariats peuvent offrir un accès à des fonds d'investissement, des programmes de formation nationaux ou internationaux, ou d'autres ressources financières et techniques.

Le transport constitue l'un des aspects les plus difficiles pour les femmes, qui n'ont pas suffisamment de moyens pour acquérir du matériel de transport. Elles font alors appel aux tricycles, qui servent de moyen de transport pour les marchandises dans la région. Cependant, l'utilisation du tricycle leur revient cher et impacte leurs marges bénéficiaires. Le prix élevé des courses de tricycle les oblige souvent à négocier les paiements avec les acheteurs. C'est l'une des principales raisons qui empêche les femmes de prospecter de nouveaux clients. Cette difficulté intervient moins chez les hommes, car ils possèdent plus souvent leurs propres matériels de transport.

Enfin, la récolte est effectuée par les jeunes du village, ce qui occasionne des coûts qui ne sont souvent pas à la portée des femmes. Les programmes de renforcement des capacités financés par des bailleurs de fonds ou des organisations de développement peuvent offrir aux femmes des formations locales en gestion d'entreprise, en accès aux marchés, en techniques agricoles et en transformation pour renforcer leurs compétences et leur autonomie.



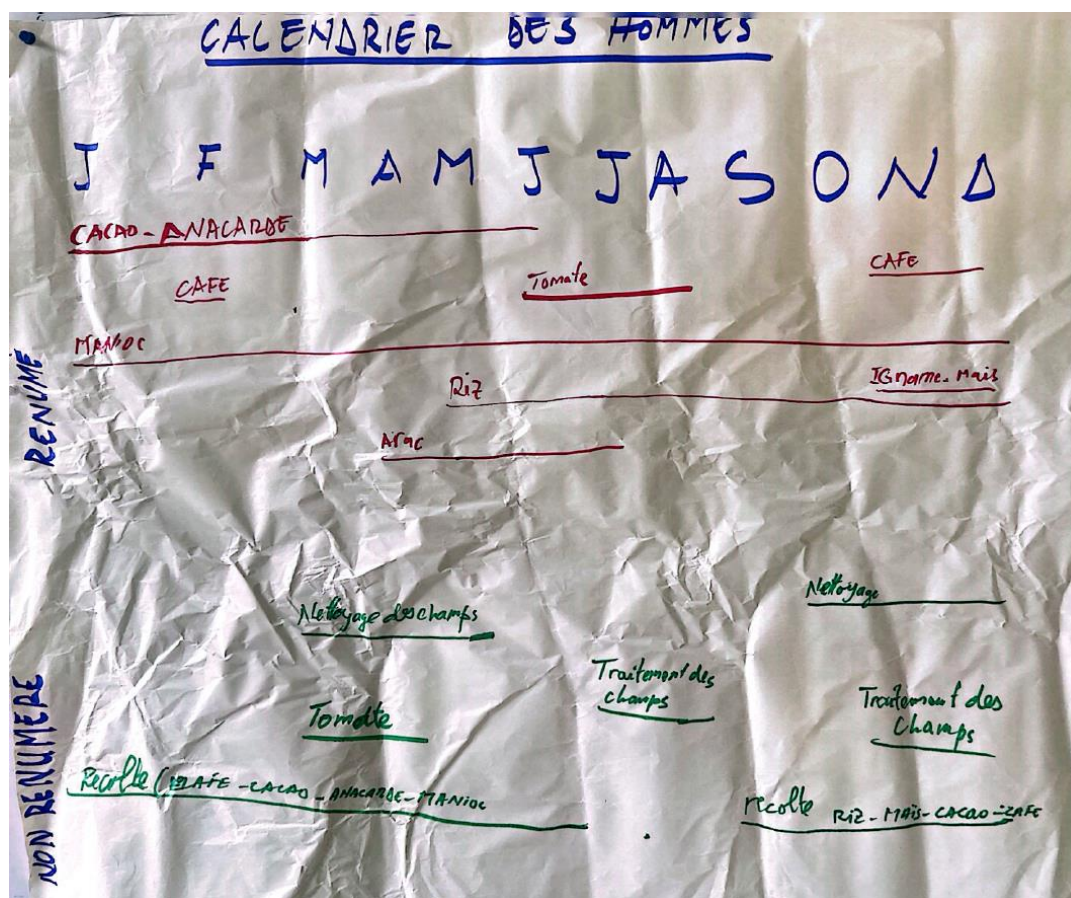
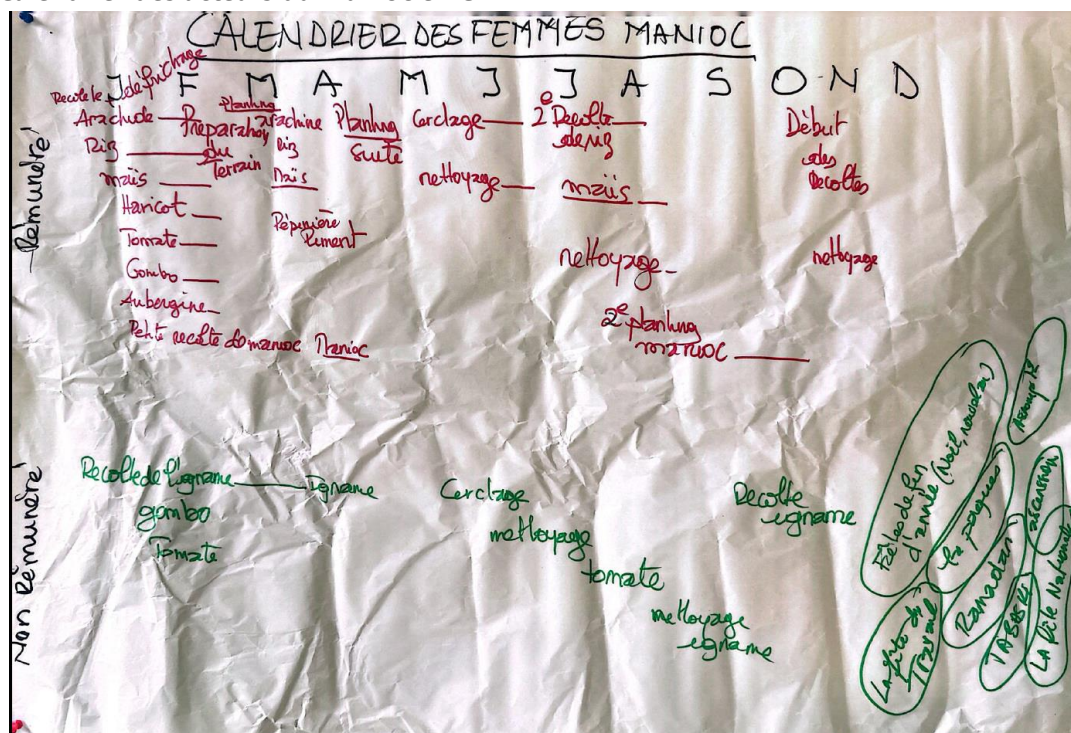


Les horloges quotidiennes élaborées par les participants mettent en évidence les agendas séparés des femmes et des hommes. Les femmes sont plus sollicitées dans la journée en raison des tâches ménagères et des travaux champêtres. Elles se lèvent plus tôt que les hommes et effectuent toutes les tâches ménagères avant de se rendre dans les champs. En fin de journée, elles reviennent pour finaliser les tâches ménagères avant de s'endormir. Le temps de repos des femmes est bien limité, contrairement à



celui des hommes qui ont même le temps de faire des visites amicales ou un peu de télévision durant la journée et la soirée.

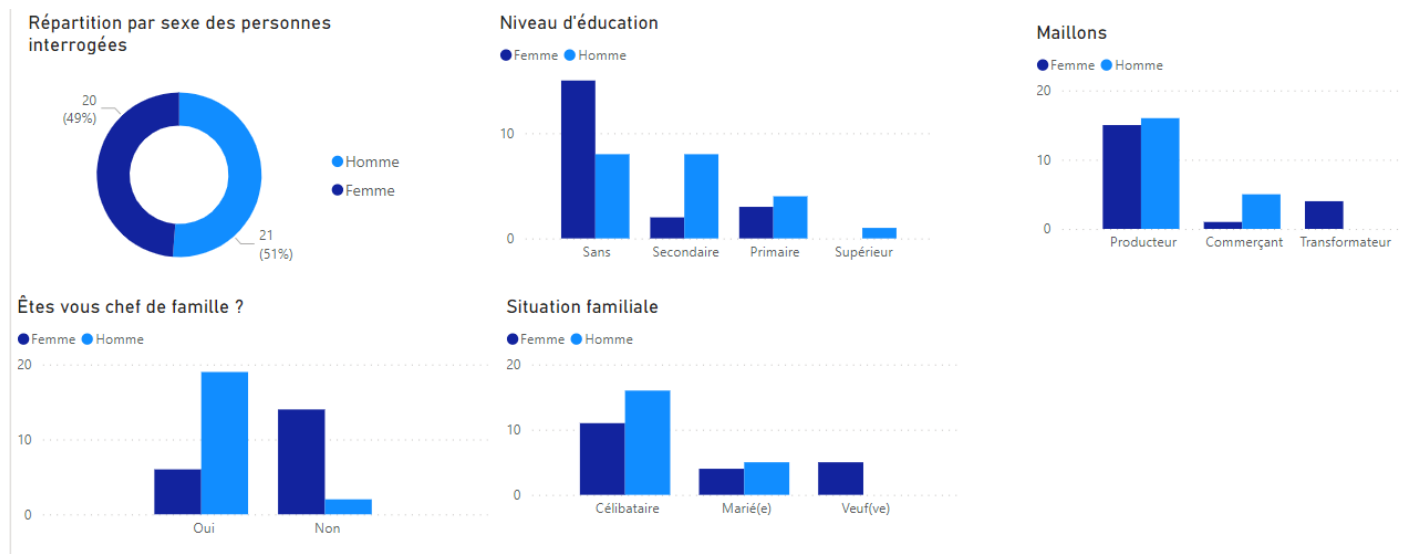
Calendrier des acteurs du manioc en CI



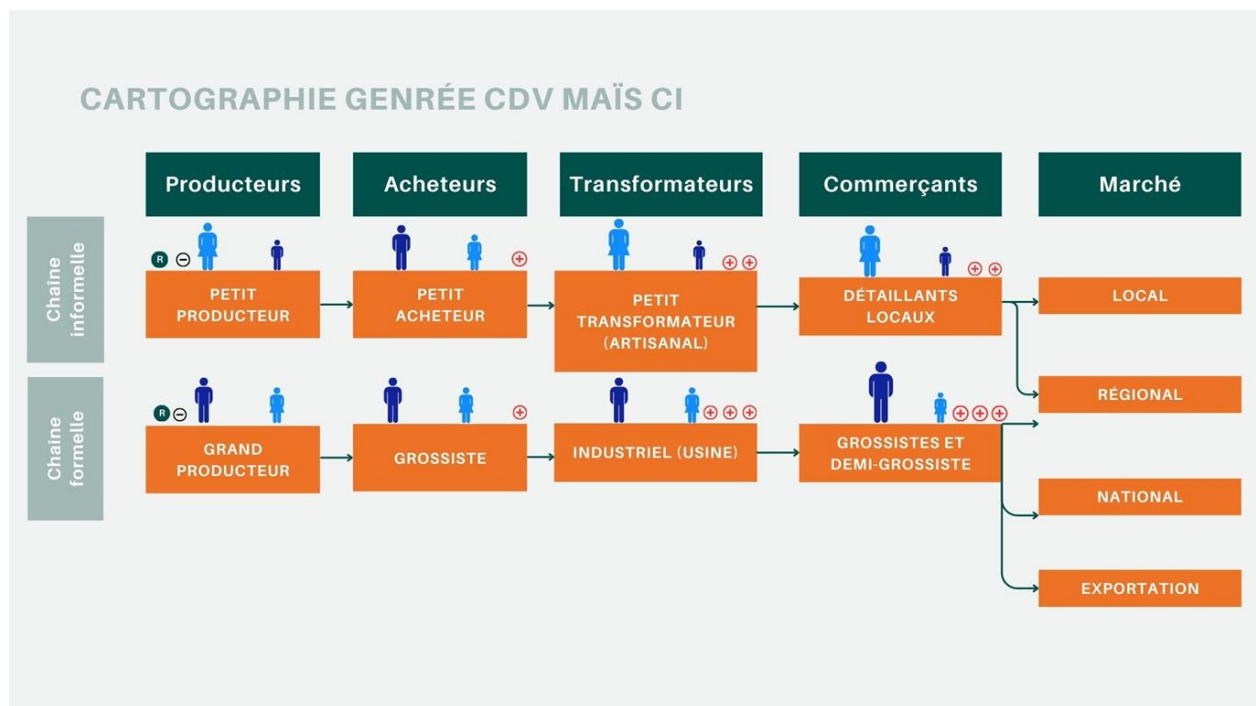
Le calendrier des femmes vient confirmer les analyses de l'horloge genrée. En effet, en début d'année, les femmes multiplient les activités de préparation du champ ainsi que la récolte des cultures de rotation. Le premier trimestre chez les femmes se poursuit avec les mêmes activités de préparation et d'entretien, accompagnées cette fois-ci par la plantation du riz, du maïs et des pépinières de piment, puis vient le processus de récolte. En comparant les calendriers saisonniers genrés pour les hommes et les femmes acteurs de la CDV maïs, on constate que les tâches traditionnellement attribuées aux hommes dans la culture familiale du riz empiètent moins sur le calendrier de la culture du maïs que les activités de cette même culture du riz traditionnellement attribuées aux femmes. Cela représente une entrave supplémentaire à l'équilibre des genres au sein de la CDV.



Le maïs



Répartition des acteurs de la filière maïs interrogés en Côte d'Ivoire



Les femmes occupent une part importante dans la chaîne de valeur du maïs, principalement dans le secteur informel. L'analyse montre une forte représentation des femmes dans les maillons de la production, de la transformation artisanale et de la vente locale, tandis que le secteur formel voit une forte implication des hommes sur pratiquement tous les maillons. La chaîne formelle a des débouchés sur les marchés nationaux et internationaux, tandis que la chaîne informelle trouve des débouchés



uniquement sur les marchés locaux moins rentables et dans les régions voisines. Les hommes, dominants sur la production, ont de plus grandes exploitations et une plus grande production, donc plus de revenus, tandis que les femmes sont moins représentées et souvent leurs activités ressemblent davantage à des AGR. Les activités agricoles liées à la production de maïs impliquent à la fois les hommes et les femmes. Les hommes participent à la préparation des champs, au labourage, à la gestion des intrants agricoles et à la supervision, tandis que les femmes participent au désherbage, à la récolte et au traitement post-récolte (décorticage, séchage).

Les acheteurs, pour tous les secteurs, sont majoritairement des hommes, petits comme grossistes, et ils reçoivent plus de marges que les producteurs. Leur mobilité auprès des producteurs leur donne un pouvoir de négociation plus avancé. Dans le secteur informel, les acheteurs sont souvent des familles, des petits commerçants ou des revendeuses sur les marchés locaux.

La transformation se réalise à petite échelle pour les femmes du secteur informel, où elles sont plus dominantes. Cependant, cette transformation est très traditionnelle et souvent utilisée pour l'alimentation familiale. La transformation du maïs par les petites productrices représente des produits tels que la farine, les granulés pour la bouillie et les beignets, qu'elles vendent près des habitations. En revanche, chez les industriels, le niveau est un peu plus élevé, avec les brasseries, les entreprises de farine infantile et les exportateurs de farines. La transformation du maïs en produits dérivés tels que la farine, la semoule ou d'autres produits, est une activité où les hommes se consacrent à la gestion des infrastructures de transformation, à la supervision et à la commercialisation. Cependant, les femmes essaient à petite échelle de décortiquer le maïs, de le moudre pour le transformer en produits dérivés (farine, semoule). En effet, les femmes se retrouvent contraintes à travailler dans des petites unités de transformations à une quinzaine de kilomètres de leur habitation en raison des charges familiales qu'elles supportent.

Les activités de commercialisation du maïs et de ses produits dérivés, y compris l'accès aux marchés, impliquent davantage les femmes au niveau du secteur informel, par la vente sur les marchés locaux et la distribution directe aux consommateurs, avec des rôles différenciés en fonction des marchés ciblés et des stratégies de vente. Quant aux hommes, ils ont un plus grand accès aux marchés régionaux et internationaux, à la négociation des prix et à la gestion des ventes en gros. En somme, cette cartographie genrée met en lumière les rôles différenciés des hommes et des femmes tout au long de la chaîne de valeur du maïs dans la Marahoué, du point de vue des acteurs, ce qui reflète aussi la situation générale de cette CDV dans le pays.



FONCTIONS SUPPORT - MAÏS CI

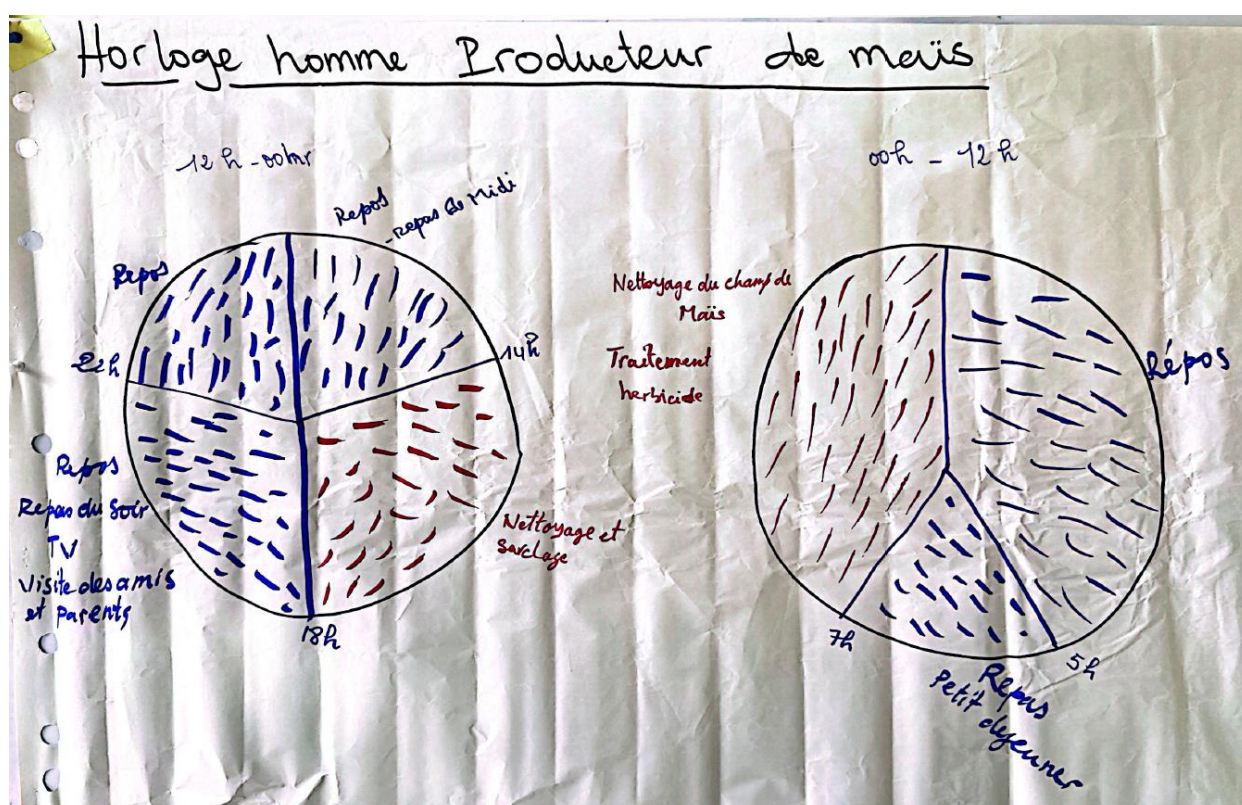
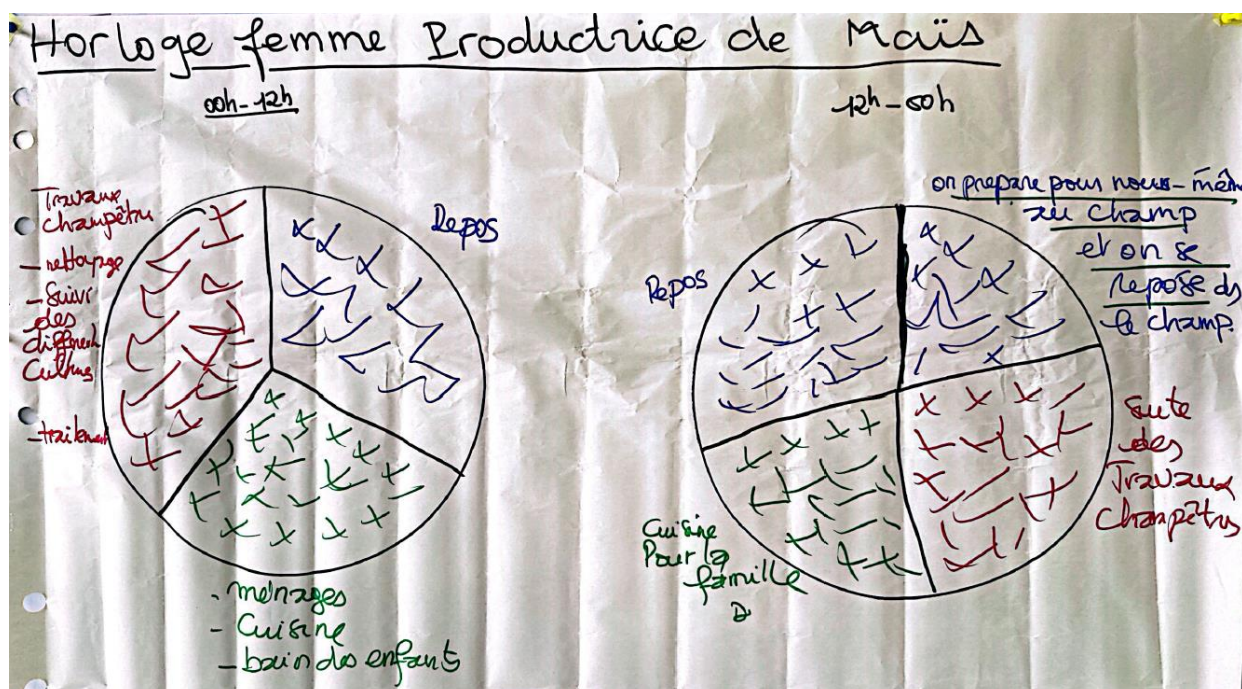


Plusieurs programmes se mettent en place dans la région, permettant aux producteurs de multiplier les opportunités sur le marché. En effet, dans la CDV maïs de cette région, les hommes ont généralement un meilleur accès au financement agricole, y compris aux prêts et aux subventions, en raison de leur statut social et de leur capacité à fournir des garanties. En revanche, les femmes ont un accès limité au financement en raison de l'absence de garanties ou de leur incapacité à satisfaire aux exigences des institutions financières. Les hommes ont généralement un meilleur accès au financement agricole pour l'achat d'intrants, l'investissement dans les infrastructures agricoles et d'autres besoins liés à la production de maïs. Ils bénéficient également d'un meilleur accès aux intrants agricoles tels que les semences de qualité, les engrais et les pesticides, en raison de leur statut social et économique. En revanche, les femmes ont un accès limité aux intrants agricoles en raison de leur position socio-économique plus vulnérable, bien que certaines initiatives de développement visent à améliorer cet accès pour les femmes.

Tout comme pour la CDV manioc, le transport est l'un des aspects les plus difficiles pour les femmes. N'ayant pas suffisamment de moyens pour acquérir du matériel de transport, elles font appel aux tricycles qui servent de moyen de transport pour les marchandises dans la région. On y retrouve ainsi les mêmes conséquences que pour le manioc.

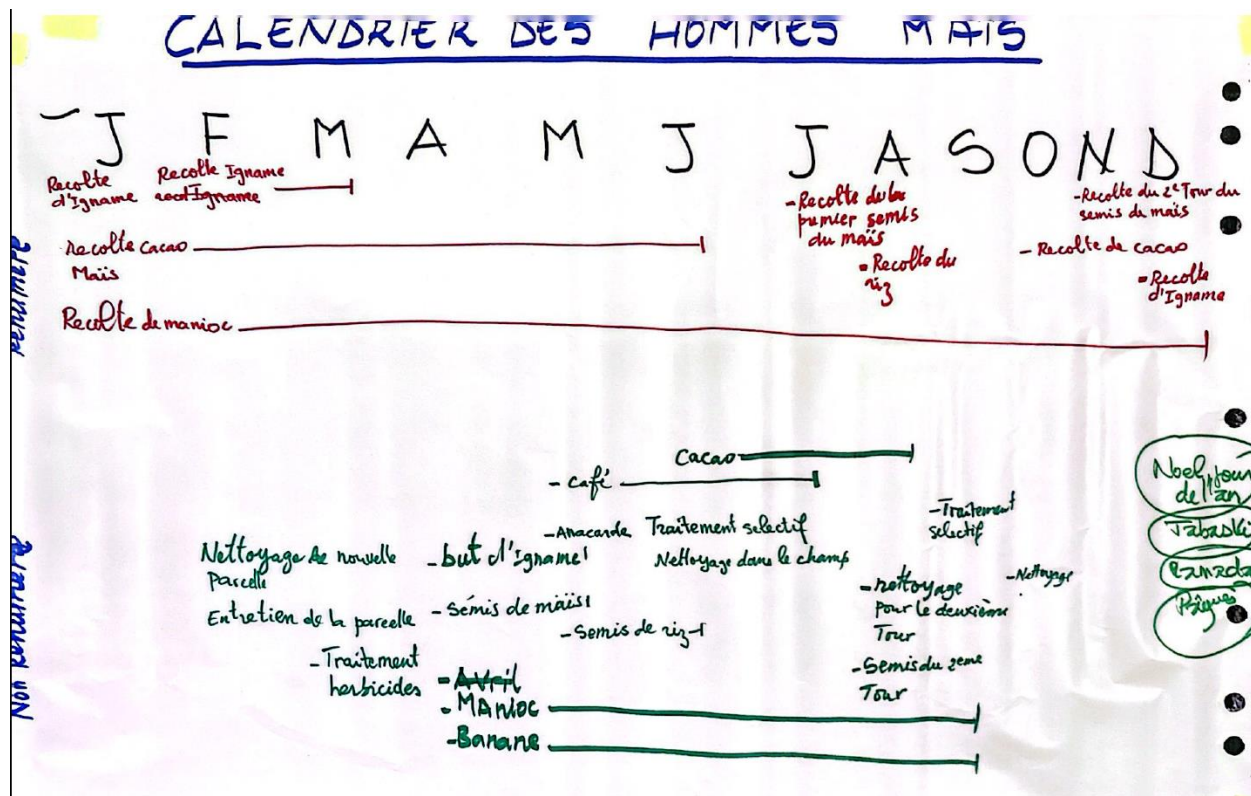
Les programmes de renforcement des capacités financés par des bailleurs de fonds ou des organisations de développement peuvent offrir aux femmes des formations locales en gestion d'entreprise, en accès aux marchés, en techniques agricoles et en transformation pour renforcer leurs compétences et leur autonomie. Les hommes sont également concernés par ces programmes ; cependant, les femmes sont confrontées à des obstacles tels que les responsabilités familiales et le manque de temps pour y participer.





Les horloges quotidiennes élaborées par les participants mettent en évidence les agendas séparés des femmes et des hommes. Tout comme pour le manioc, les femmes sont activement plus sollicitées dans la journée en raison des tâches ménagères et des travaux champêtres. Elles se lèvent plus tôt que les hommes et effectuent toutes les tâches ménagères avant de se rendre dans les champs. En fin de journée,





Malgré la forte implication des femmes dans la chaîne de valeur du maïs, l'implication des hommes reste à souligner. Dans la région de la Marahoué, la production de maïs suit généralement un calendrier saisonnier qui peut varier légèrement en fonction des conditions climatiques spécifiques. Les activités agricoles et en particulier du maïs débutent pour les femmes à partir des mois de février-mars lorsque les pluies commencent à se manifester de manière plus régulière. Les hommes, quant à eux, débutent l'année dès le premier mois avec la récolte d'autres cultures et du maïs. En comparant les calendriers saisonniers genrés pour les hommes et les femmes acteurs de la CDV maïs, le calendrier de la production de maïs peut différer entre les hommes et les femmes en raison des rôles traditionnels de genre et des responsabilités familiales. Cependant, cela peut varier en fonction des dynamiques familiales et des opportunités économiques spécifiques à chaque communauté.



5.1.2. Difficultés rencontrées et contraintes genrées

L'identification des obstacles liés au genre est cruciale dans l'analyse des chaînes de valeur avec une approche sensible au genre. Selon le Cadre CVSG, ces obstacles résultent de discriminations basées sur le genre, limitant l'accès des femmes aux ressources et opportunités (FAO, 2016). Ces barrières sont essentielles pour comprendre pourquoi les femmes ne réalisent pas pleinement leur potentiel productif et entrepreneurial ou pourquoi elles sont moins présentes dans les chaînes de valeur agroalimentaire comparativement aux hommes. Les contraintes de genre ne bloquent pas seulement l'émancipation économique des femmes mais affectent également la performance globale de la chaîne en provoquant des pertes et des inefficacités.

Des contraintes genrées systémiques pèsent sur l'activité économique : les barrières à l'entrée, les déplacements et le transport des marchandises, l'accès aux services support comme le financement. Ces contraintes ont été abordées avec les acteurs des CdV étudiées. En voici les résultats pertinents vis-à-vis des sujets de l'étude. Tous sont genrés afin de bien comprendre les éventuels déséquilibres. Suite à cette analyse détaillée des résultats des questionnaires individuels qui viennent compléter l'analyse des distorsions de genre dans la cartographie des chaînes de valeur ci-dessus, nous pourrions dresser un tableau récapitulatif des contraintes de genre pour chaque CDV.

Des contraintes genrées : les déplacements domicile travail

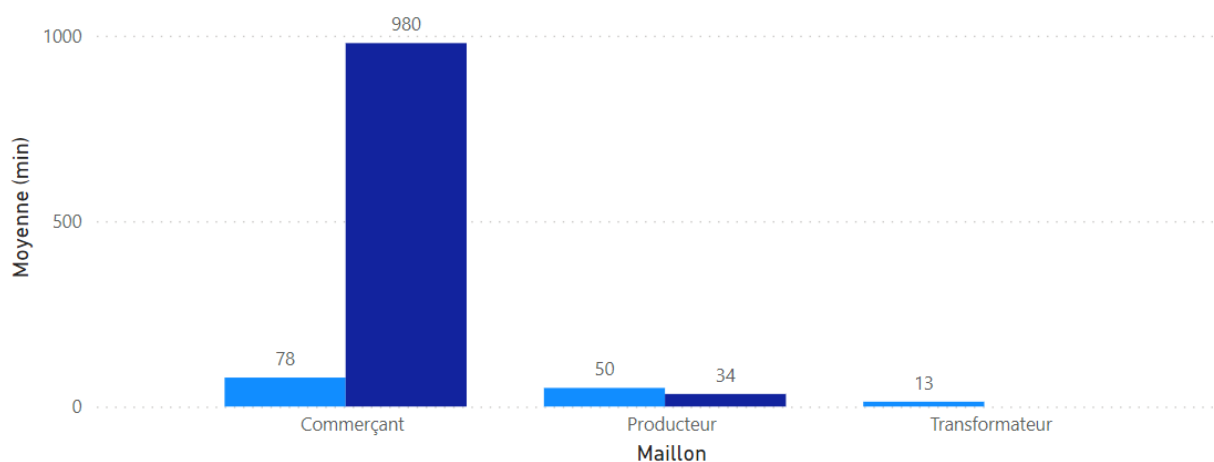
Le transport subit souvent une norme sociale qui entraîne des distorsions de genre : les femmes ont souvent plus de difficultés à entreprendre des déplacements de grandes distances pour leurs activités économiques, leurs activités domestiques étant parfois considérées comme prioritaires, qu'il s'agisse des tâches ménagères ou de la gestion des enfants. Dans certains contextes familiaux, des déplacements importants peuvent également être soumis pour les femmes à autorisation du chef de famille pour des raisons dépassant les contraintes matérielles et temporelles. La possession de moyens de transports motorisés ou non est également souvent une source d'inégalité de genre pour ces transports. Nous avons souhaité en savoir plus en analysant plus précisément les trajets domicile-travail.



Pour le Sénégal :

Moyenne du temps de transport depuis le domicile jusqu'au lieu d'activité (en minutes) par maillon et sexe

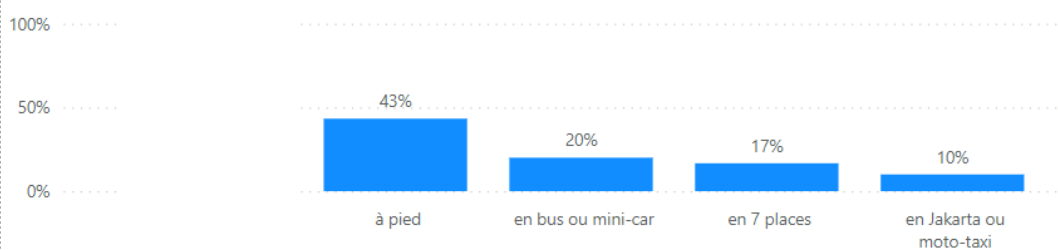
● Femme ● Homme



- Quelle que soit la CdV, la moyenne du temps de transport entre domicile et lieu de production est plus importante pour les femmes que pour les hommes, à l'exception des commerçants masculins de ditakh qui ont pris une envergure nationale et se déplacent donc sur de longues distances

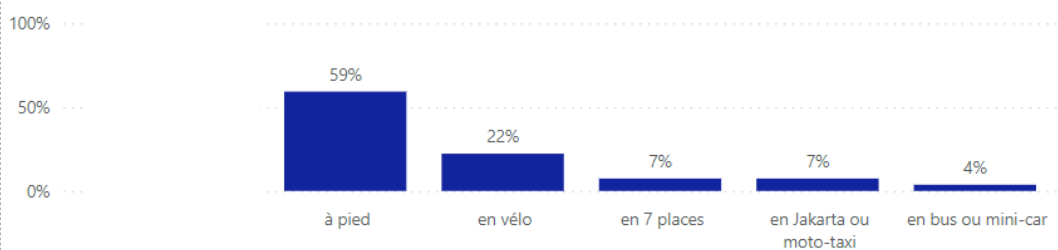
Quel type de transport entre domicile et lieu d'activité? Femmes

● Femme



Quel type de transport entre domicile et lieu d'activité? Hommes

● Homme



Madd et ditakh



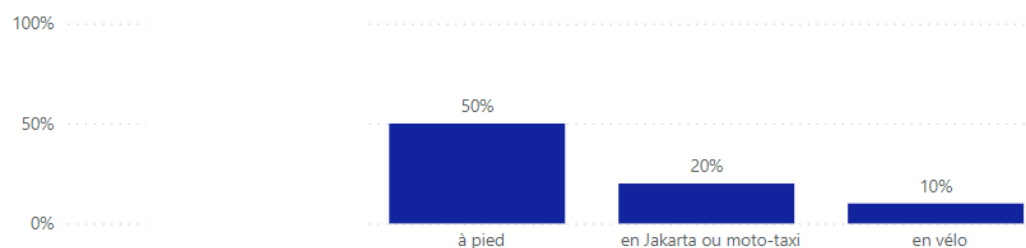
Quel type de transport entre domicile et lieu d'activité? Femmes

● Femme



Quel type de transport entre domicile et lieu d'activité? Hommes

● Homme



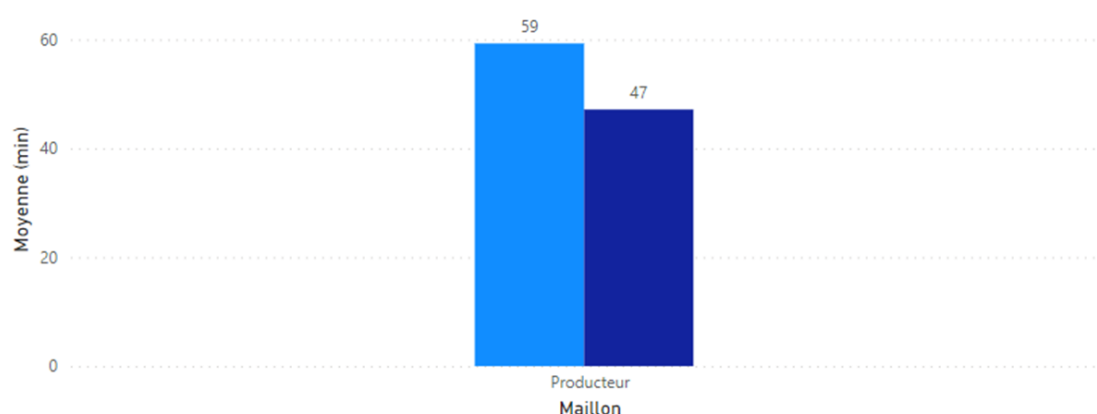
Maïs

- On perçoit une différence importante entre les CdV des PFNL et le maïs :
 - Pour les PFNL : on constate un usage élevé et plus important des moyens motorisés par les femmes plutôt que par les hommes (+26%), notamment en raison du transport de marchandise qui se fait souvent en même temps que le trajet domicile travail et nécessite ainsi de réduire la pénibilité
 - Pour le maïs, la tendance s'inverse : les femmes n'utilisent aucun transport motorisé (vs 20% pour les hommes)
- Eclosio souligne que les distances très grandes pour rejoindre les ressources forestières représentent une barrière à l'entrée pour les femmes, peu véhiculées.

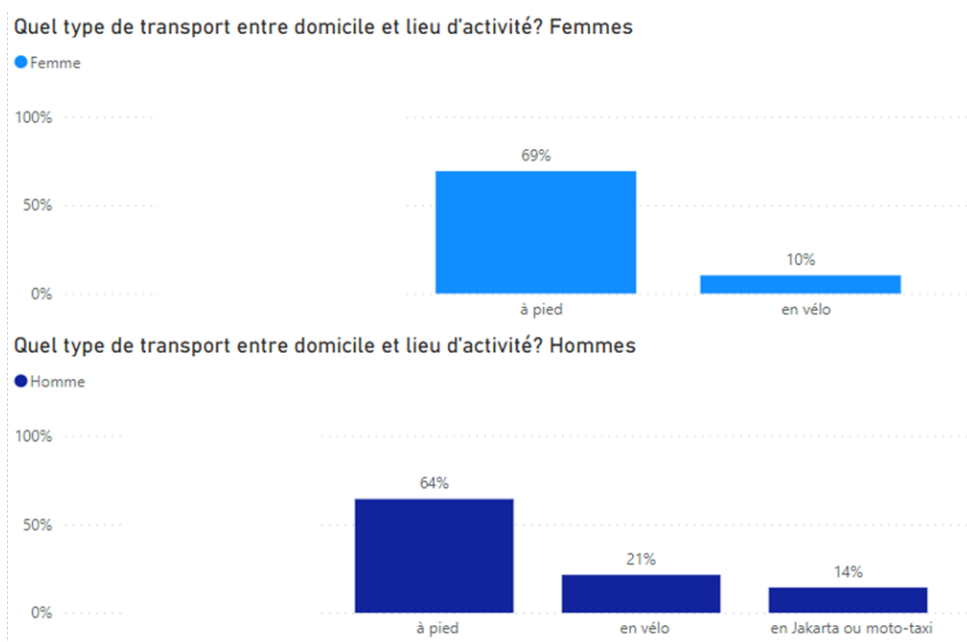
Pour la Côte d'Ivoire :

Moyenne du temps de transport depuis le domicile jusqu'au lieu d'activité (en minutes) par maillon et sexe

● Femme ● Homme



- Quelle que soit la CdV, la moyenne du temps de transport entre domicile et lieu de production est plus importante pour les femmes que pour les hommes (+30%).



- Quelle que soit la CdV, les ivoiriens profitent plus de moyens de transport rapides que les ivoiriennes :
 - +11% utilisent le vélo
 - Aucune femme n'utilise de moyen motorisé, contre 14% des hommes qui vont travailler en moto-taxi
- Une information qui permet d'expliquer le temps de transport plus élevé chez les femmes que chez les hommes

➔ On constate des distorsions de genre importantes sur les trajets domicile-travail : les distances à parcourir par les femmes sont beaucoup plus importantes, et leur accès à des moyens de transport efficaces est plus faible que pour les hommes. La conjonction de ces deux facteurs entraîne un temps de transport beaucoup plus important. Cependant on constate de fortes variations entre les CDV où ces trajets impliquent le transport de marchandises (PNFL au Sénégal) et celles qui ne concernent que les acteurs se déplaçant pour se rendre au champ (maïs et manioc). Lorsqu'un transport de marchandise est nécessaire en même temps que le déplacement des personnes, les femmes sont contraintes de faire appel à des moyens de transports collectifs ou motorisés et réduisent leur temps de transport.



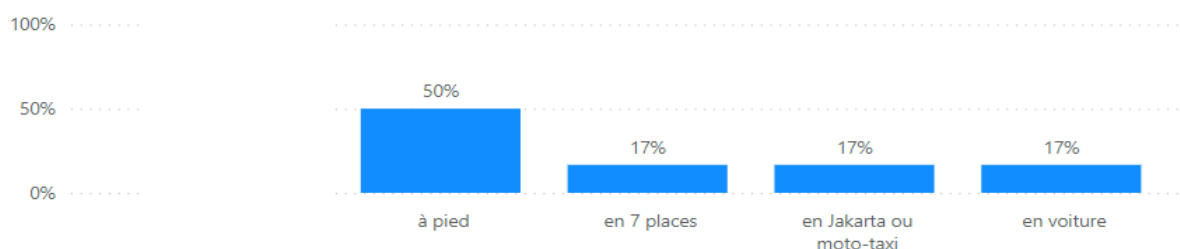
Des contraintes genrées : le transport des marchandises

Le transport des marchandises est de son côté souvent impacté par la pénibilité qui peut entraîner là-aussi des distorsions de genre. Nous avons vu que dans le cadre des PNFL, les déplacements domicile travail impliquaient fréquemment également du transport de marchandise. Nous avons souhaité détailler ici.

Pour le Sénégal :

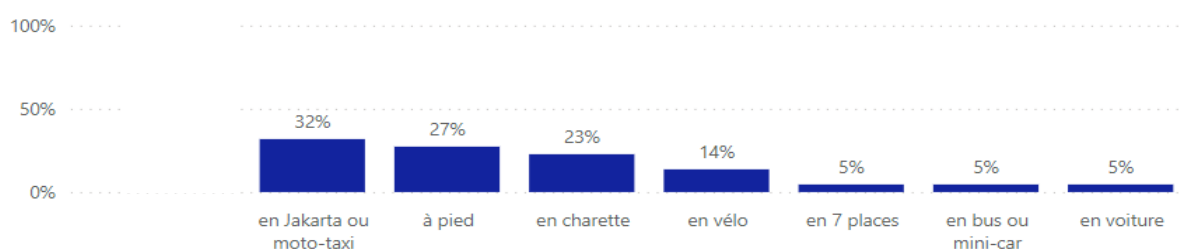
Quel type de transport pour votre récolte ? Femmes

Femme



Quel type de transport pour votre récolte ? Hommes

Homme



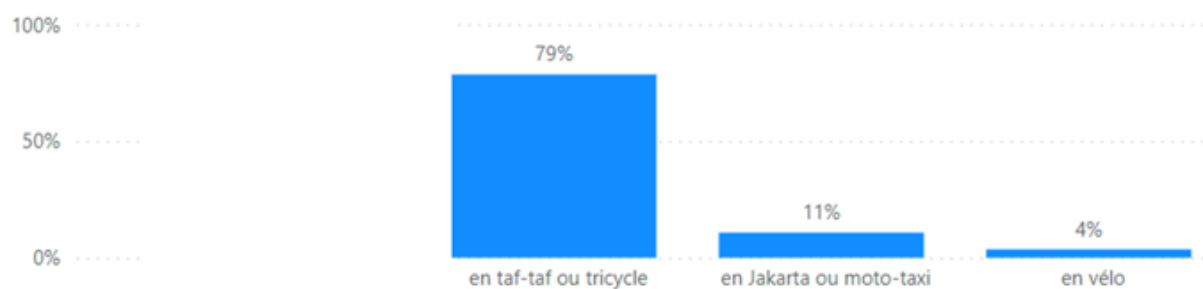
- Pour les PFNL, on constate un usage similaire entre hommes et femmes des moyens motorisés collectifs ou sous-traités. Toutefois, les femmes n'utilisant ni vélo ni charrette comme les hommes, sont deux fois plus nombreuses à transporter la récolte à pied, les moyens de transports comme le vélo et la charrette nécessitant le plus souvent leur possession.
- Pour le maïs, on constate que beaucoup de producteurs/trices étant affiliés à une structure, c'est celle-ci qui prend en charge le transport de la récolte



Pour la Côte d'Ivoire :

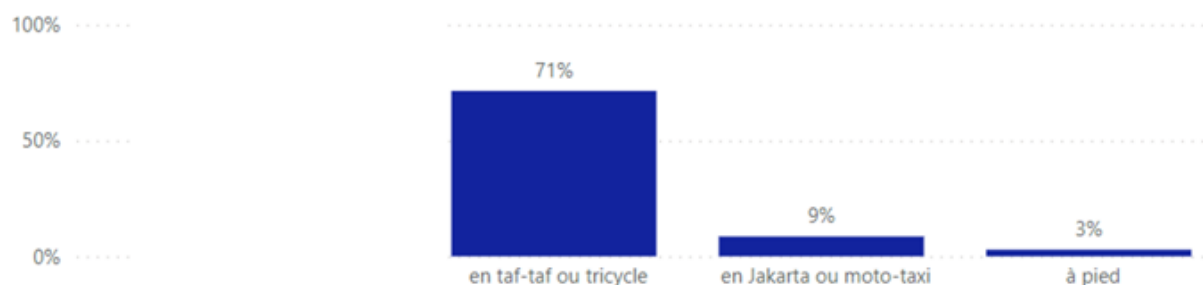
Quel type de transport pour votre récolte ? – Femmes

Femme



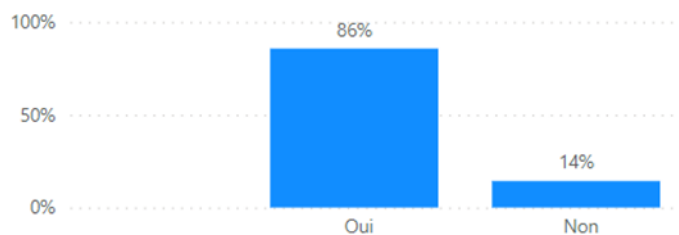
Quel type de transport pour votre récolte ? – Hommes

Homme



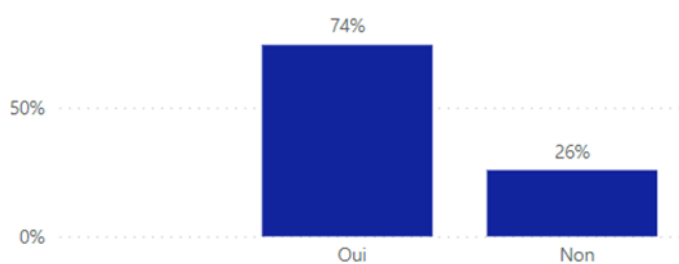
Est-ce que vous transportez votre récolte ?

Femme



Est-ce que vous transportez votre récolte ?

Homme



- Quelle que soit la CdV et le sexe, les ivoirien(ne)s utilisent le tricycle (env. 75%) et le moto-taxi (env. 10%) pour transporter leur production
- Cependant, si l'on regarde l'ensemble des résultats, les femmes utilisent plus les moyens de transport motorisés ou mécaniques pour le transport des marchandises : 94% des femmes utilisent un moyen de transport contre seulement 80% des hommes, en lien avec la pénibilité.
- On constate également une part d'homme plus importante qui ne s'occupe pas directement du transport de la production

➔ Les résultats de l'étude estiment à 94% la proportion des femmes interrogées utilisant des moyens de transport motorisés ou mécaniques pour le transport des marchandises, contre seulement 80% des hommes, en lien avec la pénibilité du travail. En effet, elles ont davantage recours à des moyens motorisés pour acheminer leurs marchandises et trouvent souvent des facilités de paiement auprès des transporteurs (paiement après la vente).

Est-ce que vous rencontrez des problèmes à transporter votre production ?

1. Classification des réponses :

- Coût élevé du transport (28%)
- Disponibilité limitée des moyens de transport (37%)
- Difficultés liées à l'état de la route (25%)
- Non, pas de difficulté (10%)

2. Coût élevé du transport :

- Prix élevé du transport (9)
- Problème de paiement du transport (2)
- Prix de déplacement élevé (1)
- Coût très élevé du transport (1)
- Frais de route très élevés (1)
- Le prix du voyage trop élevé (2)
- Les frais de retour sont élevés (1)
- Les transports nous taxent sur le prix du ramassage (1)

3. Disponibilité limitée des moyens de transport :

- Jakarta non disponible / difficile à trouver (12)
- Difficile d'avoir les tricycles (6)
- Très difficile d'avoir les tricycles (4)
- Souvent difficile d'avoir les tricycles (2)
- Les tricycles peuvent venir faire un tour puis te laisser pour le lendemain car ils ne sont pas nombreux dans le village (1)
- Les tricycles se gâtent souvent en route (2)
- Les tricycles sont pris pour charger par le client (1)
- Tricycle difficile à trouver (1)
- Tricycle difficile à avoir (1)
- Difficile d'avoir les tricycles (1)
- Les tricycles sont devenus nombreux (1)
- Tricycles très difficiles à avoir (1)
- Tricycle se gâte en route (1)

4. Difficultés liées à l'état de la route :



- Routes impraticables en saison pluvieuse (10)
- Pistes impraticables (2)
- Voies impraticables (3)
- Route pour le ramassage difficile (1)
- Route pour le ramassage est difficile (1)
- Mauvais état de la route (1)
- La route pour le ramassage est difficile (1)
- Voie impraticable (1)
- Souvent les tricycles se gâtent à cause de l'état de la route (1)
- Les conducteurs laissent souvent les sacs en route après les pluies (1)
- Les tricycles se gâtent souvent à cause de l'état de la route (1)

5. **Non, pas de difficulté :**

- Non (11)
- Charette avec des ânes qui lui appartiennent, pas de problème (1)
- Charette avec des ânes, pas de problème (1)

➔ Conclusion :

La pénibilité du travail dans l'agriculture ne se retrouve pas uniquement sur les maillons de production, car le transport est l'un des facteurs les plus déterminants dans les CDV. Contrairement au Sénégal, les moyens de transport motorisés sont beaucoup plus démocratisés dans la Marahoué. Les tricycles sont majoritairement employés, alors qu'ils ne le sont pas du tout au Sénégal (appelés alors taf-taf). Pourtant, ce mode de transport semble idéal pour transporter des charges assez lourdes et accéder à des zones reculées telles que les pistes forestières. L'exemple de la Marahoué est également intéressant dans le sens où tous semblent sur un relatif pied d'égalité à ce niveau, alors que le transport de marchandises est plus déséquilibré au Sénégal en raison de l'absence de possession de vélos ou de charrettes par les femmes.

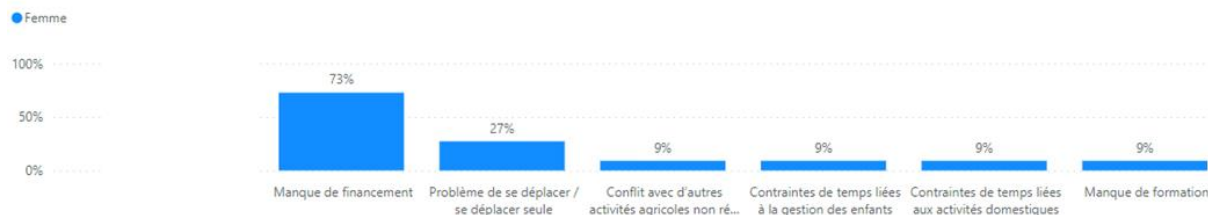
Des contraintes genrées : les barrières aux perspectives de développement

En parallèle des contraintes vécues au quotidien dans leur activité économique, les acteurs des CDV rencontrent des contraintes variées qui peuvent constituer des barrières à l'entrée mais également au développement de leur activité économique, et lorsque ces contraintes sont genrées, elles peuvent freiner l'autonomisation économique des femmes. Nous avons ainsi souhaité capturer ces différentes contraintes et analyser celles qui ont semblé les plus importantes pour les CDV étudiées.



Des contraintes genrées au développement de l'activité – PFNL

Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les femmes ?

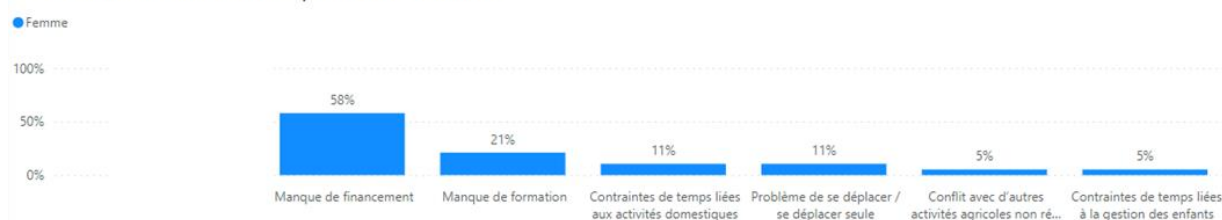


Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les hommes ?

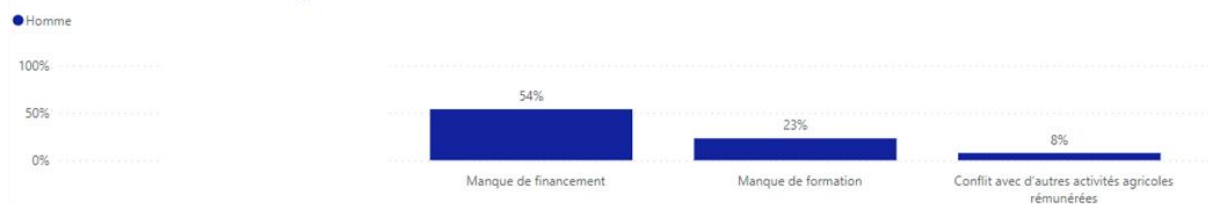


Ditakh

Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les femmes ?



Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les hommes ?



Madd

- Pour le ditakh, une contrainte majeure pour les hommes est la formation.
- Le déplacement est une contrainte importante pour les hommes comme pour les femmes
- A noter : pour les femmes, la contrainte liée aux activités féminines de la culture du riz (non rémunérée) qui interviennent à la période de récolte du ditakh
- Pour le madd comparé au ditakh, le manque de formation est deux fois moins important pour les hommes mais deux fois plus important pour les femmes
- Pour le madd, pas de contraintes liées au riz pour les femmes. En revanche, pour les hommes, un conflit avec d'autres activités agricoles rémunérées (cajou, mangue)
- Pour les PFNL, les contraintes liées à la gestion du foyer sont également importantes pour les femmes



Des contraintes genrées au développement de l'activité – Mais

Pour le Sénégal :

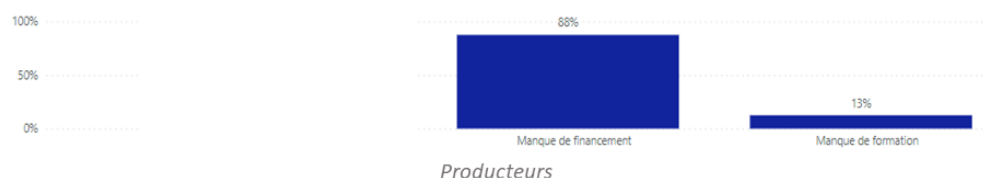
Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les femmes ?

● Femme



Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les hommes ?

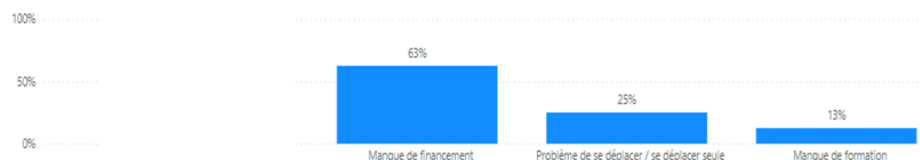
● Homme



Producteurs

Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les femmes ?

● Femme



Transformatrices

Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les femmes ?

● Femme



Quelles contraintes liées à l'activité pèsent sur les hommes ?

● Homme



Commerçants

- Pour les producteurs, on constate que le manque de financement est la contrainte essentielle pour les hommes comme pour les femmes même si elle est beaucoup plus importante pour les hommes
- A l'inverse, pour les commerçants, le manque de financement est une problématique pour la totalité des femmes et seulement la moitié des hommes

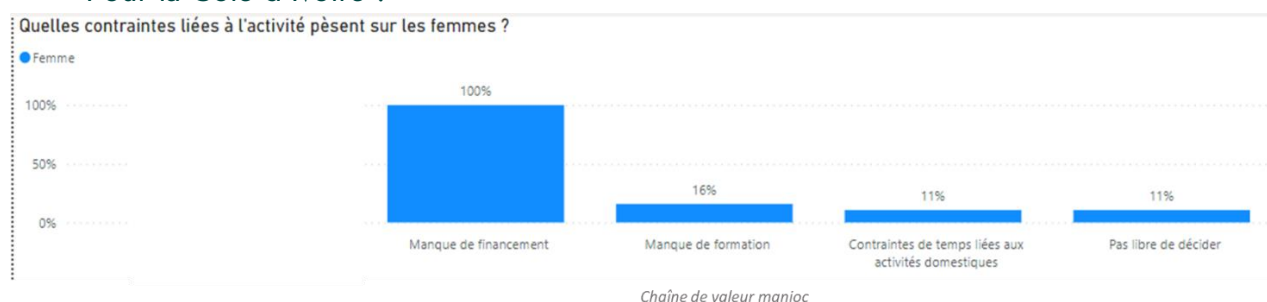


- Enfin, pour les transformatrices, le problème de déplacement est important même s'il n'intervient qu'après le manque de financement
- On note également un manque de formation pour les transformatrices et pour les producteurs (hommes)

Plus globalement au Sénégal, plusieurs facteurs peuvent expliquer le manque de financement :

- Celui-ci est relativement disponible, et c'est le manque d'information qui fait défaut
- Les personnes craignent également le crédit
- D'après Asapid, la crainte de faire défaut n'est pas genrée, elle concerne hommes et femmes.
- Toujours d'après Asapid, la propriété de la terre est très souvent demandée comme caution, donc plus facilement accessible pour les hommes. Il existe cependant des structures de microfinance qui visent les femmes et donc ne demandent pas de caution liée à la propriété foncière.
- Les femmes, sont plus habituées à se structurer pour accéder à du financement, notamment via le système des tontines.

Pour la Côte d'Ivoire :



Certaines contraintes spécifiques viennent entraver les actions menées pour développer les CDV parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Le « manque de formation », une contrainte spécifiquement présente pour les femmes sur la CdV manioc en CI
- Mais comme pour le maïs, la contrainte de temps liée aux activités domestique reste non négligeable, contrairement aux hommes pour lesquels elle est inexistante
- Plus d'une femme sur 10 indique ne pas être libre de décider

En effet, malgré l'appui de l'ANADER dans la région concernant les formations sur les méthodes culturales et le coaching effectué par les techniciens auprès des producteurs, il est notable que ces derniers ne mettent pas convenablement en pratique les acquis des formations, pour des raisons de manque d'assimilation et de suivi post-formations théoriques, desquels découle un faible impact de ces formations. Joue aussi l'importance accordée par les productrices aux contraintes domestiques, notamment à l'éducation des enfants. En effet, la femme est responsable de toutes les activités familiales.



Elle reste au chevet des enfants malades, rôle qui lui est toujours attribué par la société, principalement dans la région. De plus, moins de femmes prennent des décisions dans leur foyer. Malgré le fait que certaines affirment le contraire, l'homme reste tout de même impliqué dans les décisions et influence toujours le choix de la femme.

→ Conclusion :

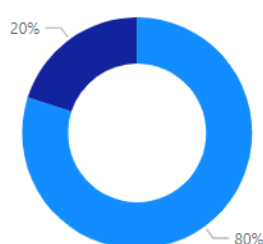
Le manque de financement est toujours le premier facteur cité empêchant le développement de l'activité. La formation revient également très souvent, juste derrière.

Que ce soit au Sénégal ou en CI, les contraintes domestiques sont présentes chez les femmes, alors qu'elles ne sont quasiment jamais citées pour les hommes. Le suivi et l'accompagnement des femmes doit se faire de manière régulière et accentué sur des approches systémiques prenant en compte leur environnement direct. Le changement de comportement concernant les femmes doit passer aussi par une sensibilisation des hommes.

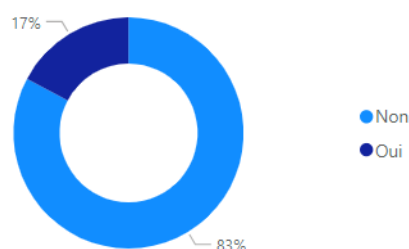
Des contraintes genrées au développement de l'activité – L'accès à la formation

Parmi les producteurs et productrices, voyons qui a bénéficié le plus de formation dispensée de manière formelle :

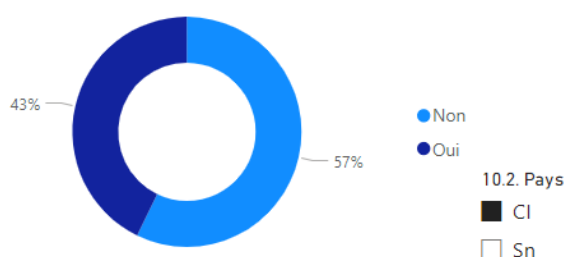
Avez-vous déjà reçu une formation en lien avec ce maillon ? (producteurs uniquement) - Femmes



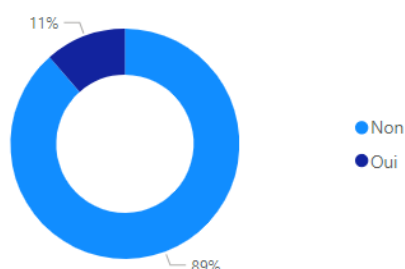
Avez-vous déjà reçu une formation en lien avec ce maillon ? (producteurs uniquement) - Hommes



Avez-vous déjà reçu une formation en lien avec ce maillon ? (producteurs uniquement) - Femmes



Avez-vous déjà reçu une formation en lien avec ce maillon ? (producteurs uniquement) - Hommes

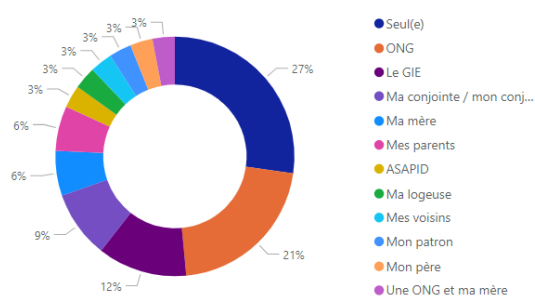


- Ce sont les femmes ivoiriennes qui ont le plus bénéficié d'une formation formelle en lien avec l'activité qu'elles pratiquent dans la CdV. En CI, on constate une grosse disparité à ce niveau, les hommes étant peu nombreux à avoir bénéficié d'une formation.
- A l'inverse, au Sénégal, hommes et femmes sont logés à la même enseigne, avec environ 1 personne sur 5 formée de manière formelle.

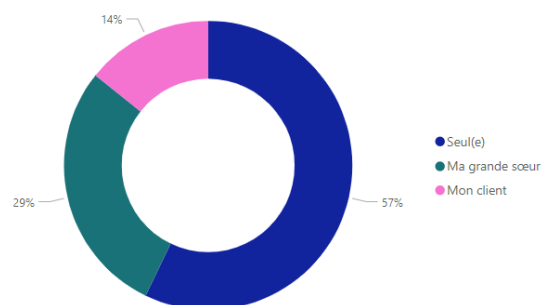
Toute CdV confondue, et sans forcément qu'il s'agisse d'une formation formelle, voici les différentes sources d'apprentissage de l'activité menée :



Comment vous êtes-vous formé à votre activité ? - Femmes

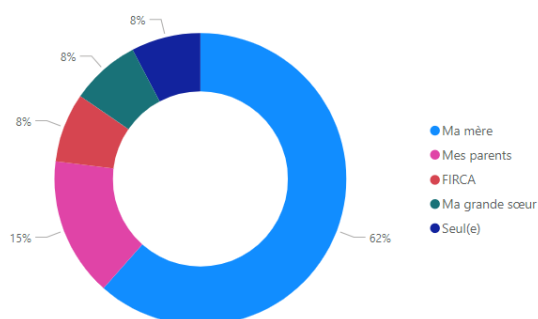


Comment vous êtes-vous formé à votre activité ? - Hommes

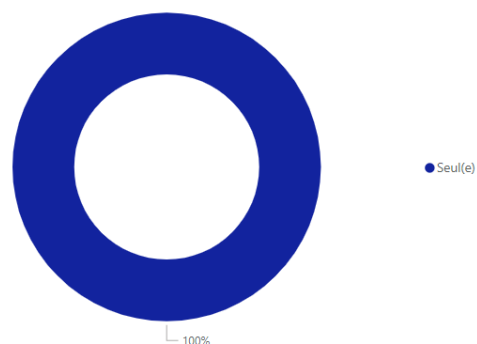


Sénégal : les sources de formation formelles et informelles

Comment vous êtes-vous formé à votre activité ? - Femmes



Comment vous êtes-vous formé à votre activité ? - Hommes



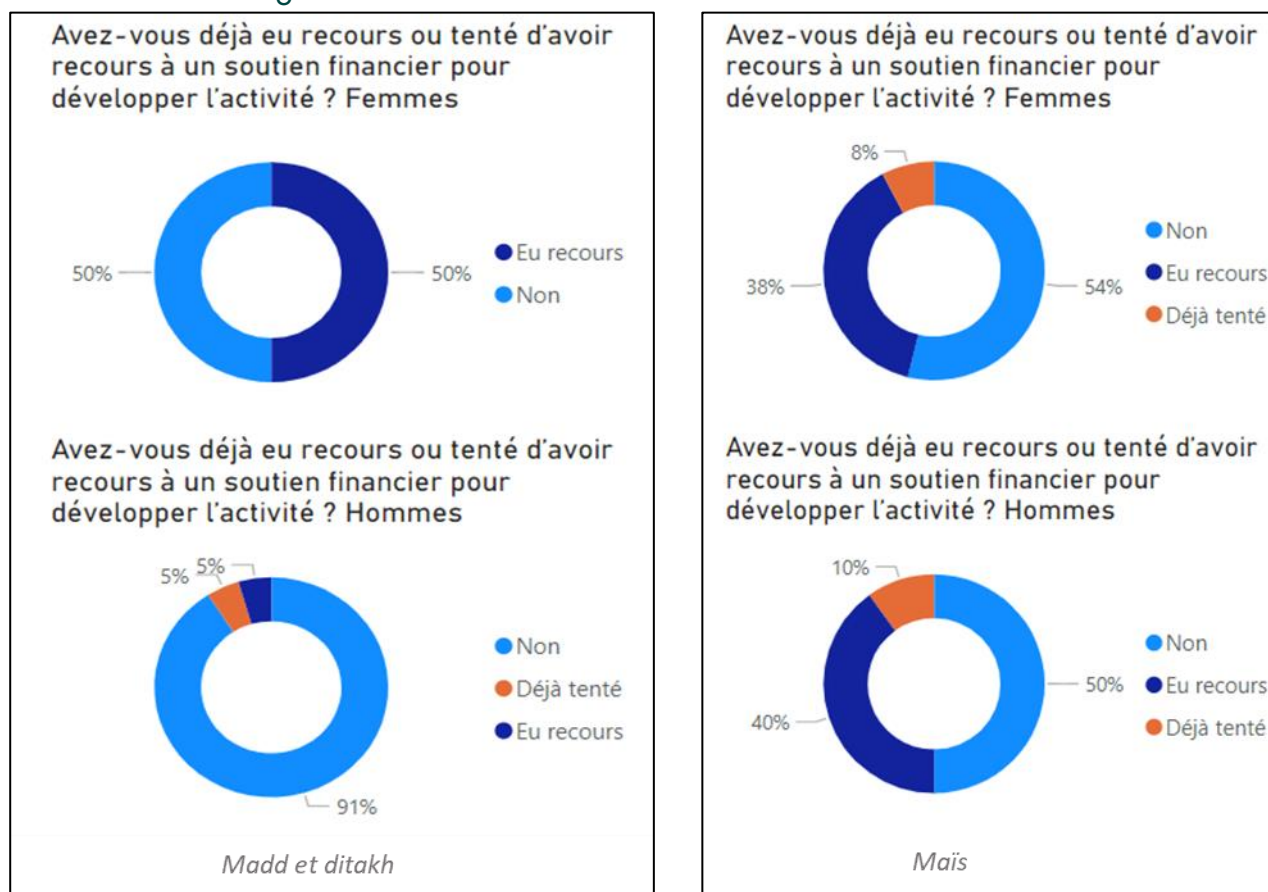
Côte d'Ivoire : les sources de formation formelles et informelles

- Au Sénégal, 40% des femmes qui ont reçu une formation l'ont reçue à travers une structure formelle (ONG, GIE). 30% a appris seule, un autre tiers a appris via ses proches.
- En revanche, en CI, seul 8% des femmes ont appris de manière formelle, 85% ayant appris via la famille, et 8% seule
- Les formations formelles semblent être dispensées essentiellement aux transformatrices. Hormis ASAPID qui forme également quelques productrices (14%).
- Au niveau des CdV, ce sont les femmes s'activant dans le ditakh qui reçoivent le plus de formation formelles (45%) contre moins de 30% pour les autres CdV.



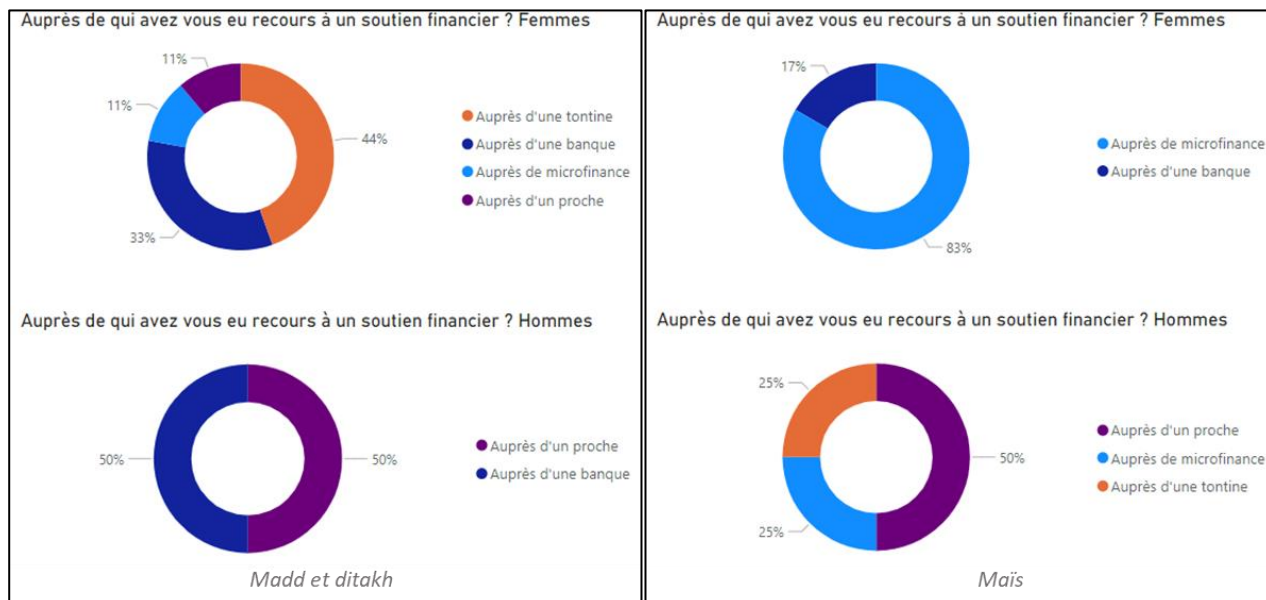
Des contraintes genrées : l'accès au financement

Pour le Sénégal :



- Pour les fruits, on constate un accès très important pour les femmes à du financement, alors qu'il est très faible pour les hommes. A noter : pour les femmes, aucune tentative infructueuse d'accès à du financement
- Pour le maïs en revanche, on note des chiffres très similaires pour hommes et femmes, avec un important accès au financement et un taux d'échec présent mais réduit

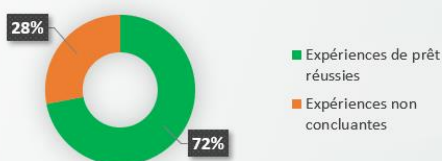




- Pour les PFNL, les femmes font appels à des financements formels pour moins de la moitié d'entre elles, tout comme les hommes.
- Parmi le secteur informel, c'est la tontine qui fonctionne le mieux pour les femmes alors que c'est les proches qui fonctionnent le mieux pour les hommes
- Parmi le secteur formel, ce sont majoritairement les banques qui financent les hommes et les femmes, avec l'intervention de la microfinance pour une minorité de femmes
- Concernant le maïs, les femmes ont toutes eu accès à du financement via des structures formelles, contre seulement 25% pour les hommes, qui ont plus fait appel à leurs proches (50%) ou des tontines (25%)

- « Je ne peux pas recommencer car je suis caution solidaire de quelqu'un qui n'a pas payé. »
- « J'ai peur d'aller à la banque et de faire un crédit, et que tout le monde sache quand je ne rembourse pas. »

Comment s'est déroulée votre expérience de prêt ?

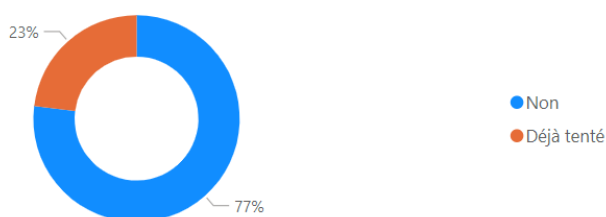


- « Auprès d'une association. Je l'ai utilisé pour acheter madd et sucre. Ça s'est bien passé. »
- « Auprès du boutiquier pour la clôture. Ça se passe bien, je vais recommencer. C'est facilité. Pas d'intérêts. »
- « J'ai fait les dossiers, j'ai dû fournir un registre de commerce, j'ai fourni une garantie grâce à mon mari qui a des terrains. Je suis passé par une structure de financement formelle, pas informelle. »

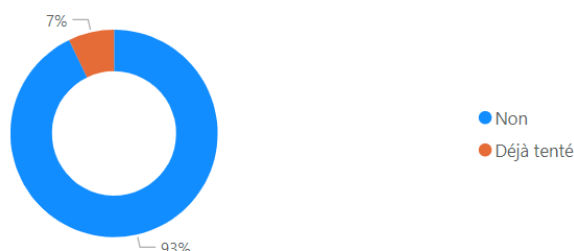


Pour la Côte d'Ivoire :

Avez-vous déjà eu recours ou tenté d'avoir recours à un soutien financier pour développer l'activité ? Femmes



Avez-vous déjà eu recours ou tenté d'avoir recours à un soutien financier pour développer l'activité ? Hommes



- Quelle que soit la CdV, on remarque qu'aucun(e) ivoirien(ne) n'a réussi à avoir recours à un financement pour son activité agricole
- Les tendances entre maïs et manioc sont très similaires pour l'ensemble des maillons : 23% des femmes ont tenté d'avoir recours à un financement contre seulement moins de 10% chez les hommes
- Ceux qui ont tenté d'avoir accès à un financement l'ont fait à travers des sources variées sans pour autant obtenir de succès : tontines, banques, microfinance, auprès d'un proche

Nous avons tenté de comprendre pourquoi si peu d'ivoirien(ne)s tentent de développer leur activité via un soutien financier.

Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'avoir recours à un soutien financier pour développer votre activité ? Femmes



Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'avoir recours à un soutien financier pour développer votre activité ? Hommes



10.2. Pays ▼ 1.Chainé de valeur conce...

☒ CI ☒ Maïs
☐ Sn ☐ Manioc





10.2. Pays ▼ 1. Chaîne de valeur conce...
 CI Mais Manioc

Parmi les personnes n'ayant pas tenté d'avoir recours à un soutien financier, il est à souligner que, quelle que soit la CdV et quel que soit le sexe, la raison principale invoquée est le manque d'information ou de personne de contact pour aller chercher le financement. Les femmes opérant dans le manioc ont cependant beaucoup plus peur de ne pas arriver à rembourser (la moitié d'entre-elles contre seulement 10% pour le maïs).

De plus, il est à noter que les exigences des produits financiers ne sont souvent pas à la portée des femmes, ce qui les rend non éligibles. Notamment, le fait que les femmes soient majoritairement dans la partie informelle de l'activité est un frein à l'accès au financement. Certains facteurs tels que la perception des femmes vis-à-vis du crédit bancaire contribuent également à cette situation. En effet, la crainte de ne pas être en mesure de rembourser, compte tenu de la variation de leurs revenus, dissuade de nombreuses femmes de recourir au crédit.

D'autres contraintes peuvent être liées à l'échec de l'accès au financement dans certains programmes, comme le recouvrement des paiements. La proximité de certaines institutions de microfinance reste encore à être développée dans certaines régions, ce qui oblige les emprunteurs à utiliser des moyens de transport pour se rendre dans les agences afin de payer leur dû, entraînant ainsi des coûts supplémentaires liés au crédit. Aujourd'hui, les systèmes financiers travaillent sur la digitalisation de leurs services afin de faciliter leur accès. Les paiements pourront se faire via des codes USSD ou via des applications digitalisées, réduisant ainsi les coûts des crédits.

➔ Conclusion :

Les tendances sont très différentes suivant le pays et suivant la nature de la CdV étudiée. Les femmes accèdent assez facilement à du financement dans les PFNL (toutes celles ayant essayé l'ont obtenu), contrairement aux hommes dont la moitié semble avoir échoué.

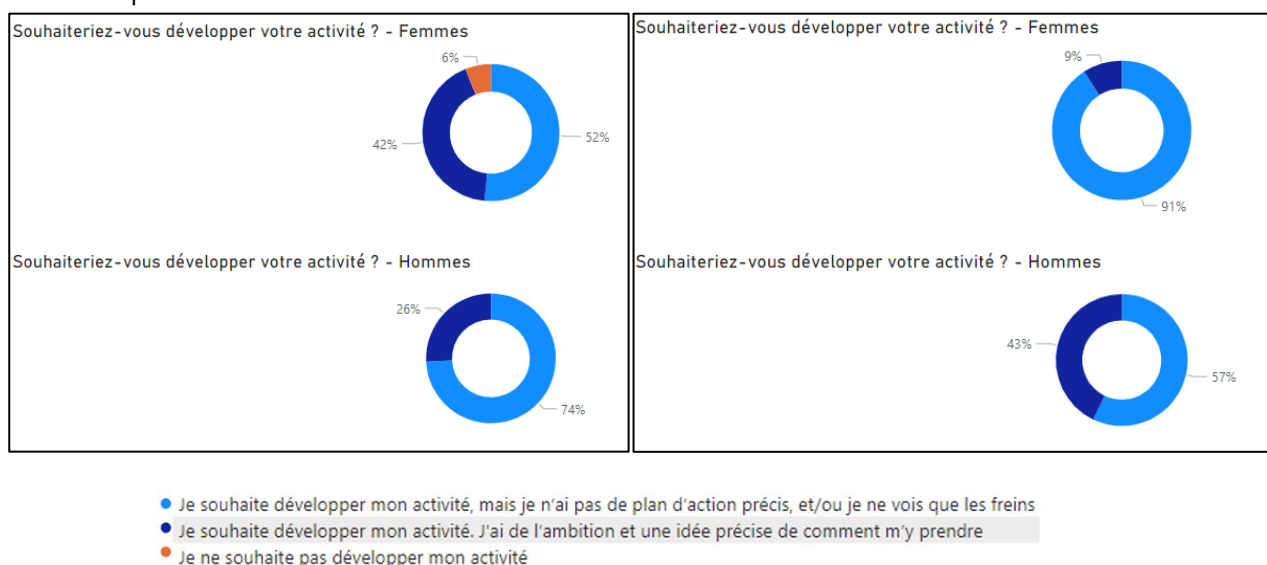
Au Sénégal de manière générale, les retours d'expériences sur les prêts obtenus sont majoritairement positifs.



Dans la Marahoué, l'accès au financement semble en revanche beaucoup plus problématique. Les femmes en sont beaucoup plus demandeuses que les hommes, mais n'obtiennent pas de meilleurs résultats. Il semblerait qu'un manque d'information soit la première cause expliquant que certains ne font même pas la démarche.

Des contraintes genrées : l'ambition et la possibilité de développer son activité

Certains participants à ces CdV sont plus ambitieux que d'autres : parmi ceux-ci, on peut distinguer ceux qui ont une idée claire pour y arriver, et à l'inverse ceux qui, par manque de connaissances ou qui ne s'en donnent pas les moyens, n'ont pas de plan d'action ou ne voient que les difficultés. Voyons comment ils se répartissent :



Souhait de développer l'activité : maïs (à gauche) et ditakh (à droite)

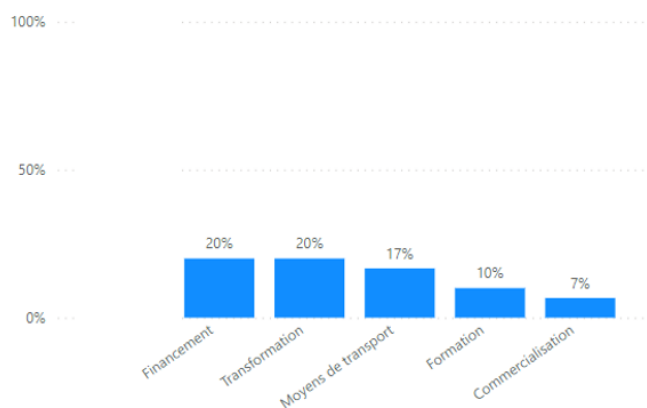
- C'est au sein de la CDV ditakh que l'on trouve le moins de femmes qui ont l'ambition de développer leur activité et sachant comment s'y prendre (moins d'une sur 10). Les hommes, eux, sont environ à moitié à savoir comment faire progresser leur activité.
- En revanche, madd, maïs et manioc sont des CdV où la moitié des femmes ont une idée précise et cohérente de comment développer leur activité.
- Pour les hommes, ce sont dans les CdV des PFNL qu'ils ont le plus de cohérence dans leur volonté de développement (une petite moitié), contrairement au maïs et au manioc où peu savent comment s'y prendre.
- Au niveau des maillons, ce sont les producteurs/trices et les transformateurs/trices qui ont les idées les plus nettes sur les actions à mener pour se développer, contrairement aux commerçant(e)s qui ne sont pas nombreux à savoir comment développer leur activité.

Voici les aides demandées pour le développement de l'activité :



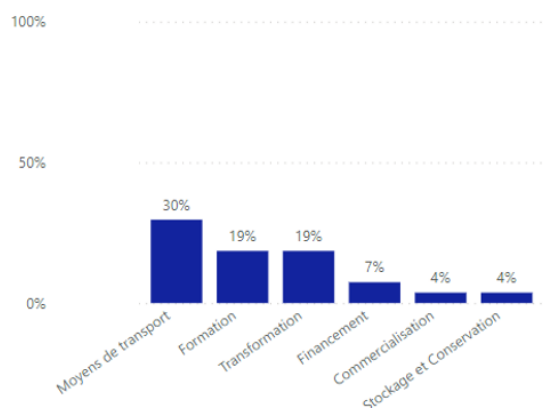
De quelle type d'aide auriez-vous besoin d'aide pour développer votre activité ? - Femmes

● Femme



De quelle type d'aide auriez-vous besoin d'aide pour développer votre activité ? - Hommes

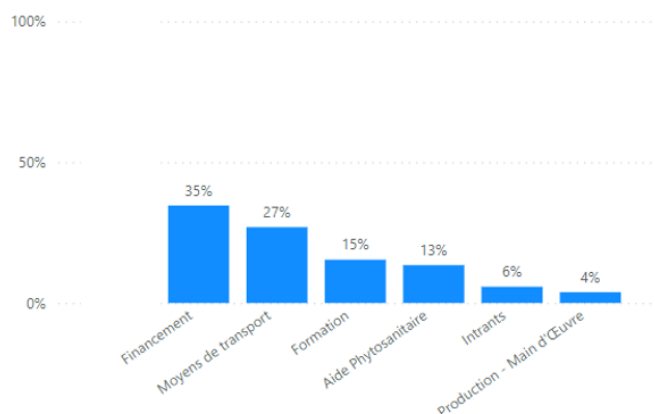
● Homme



Aides demandées pour les PFNL

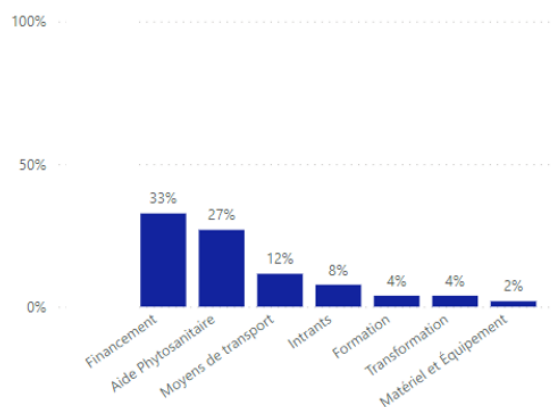
De quelle type d'aide auriez-vous besoin d'aide pour développer votre activité ? - Femmes

● Femme



De quelle type d'aide auriez-vous besoin d'aide pour développer votre activité ? - Hommes

● Homme



Aides demandées pour le maïs et le manioc

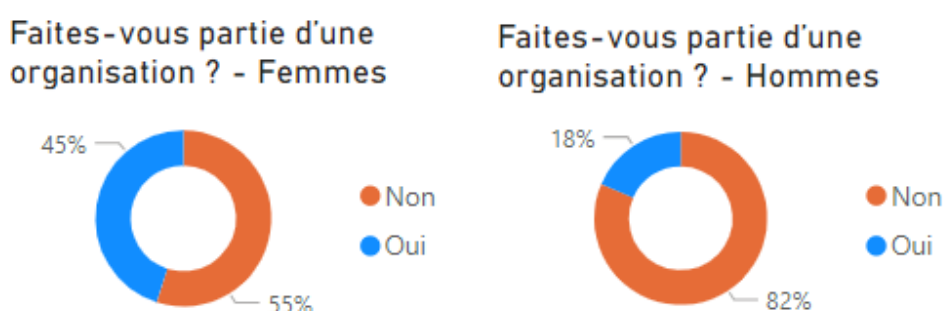
- De manière globale, femmes et hommes ont les mêmes attentes : financement, moyen de transport, formation, ... A noter que les hommes sont plus demandeurs d'aide phytosanitaire que les femmes, alors que les femmes demandent plus de formation.
- A noter que l'importance des demandes de financement peut être liée à un biais de l'étude : lorsque des questions sont posées dans le cadre d'un préprojet de coopération, certains espèrent que cela pourra déboucher sur des financements de leur activité, et dans une moindre mesure sur des formations. Cela peut avoir tendance à gonfler proportionnellement les réponses dans ce sens, alors même que nombreux sont ceux qui n'ont par ailleurs jamais tenté d'obtenir des financements disponibles, ou qui ont déjà bénéficié de formations.



- Les producteurs/trices sont dans l'attente de financement (surtout les femmes), de moyens de transport, d'aide phytosanitaire, de formation, d'intrants. Certaines femmes souhaiteraient de la main d'œuvre.
- Les transformatrices, elles, sont dans l'attente de financement, de moyens de transport, et de formation.
- Les commerçant(e)s sont surtout demandeurs de (pré) financements et de moyens de transport

Des contraintes genrées : l'accès aux groupements

Une solution pour développer son activité consiste à se regrouper. En voici les tendances :



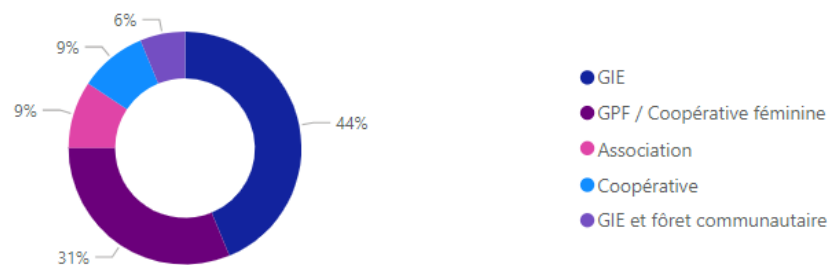
Acteurs se regroupant au sein d'une organisation pour les maillons production et transformation

- Ce sont les transformatrices qui se regroupent le plus (une sur 2). Pour la production également, les femmes ont tendance à se regrouper (42% d'entre elles).
- C'est la CdV du manioc qui recense le moins de femmes regroupées.
- Les hommes, eux, se regroupent moins, et uniquement dans le cadre du maïs et du manioc, principalement pour la production.

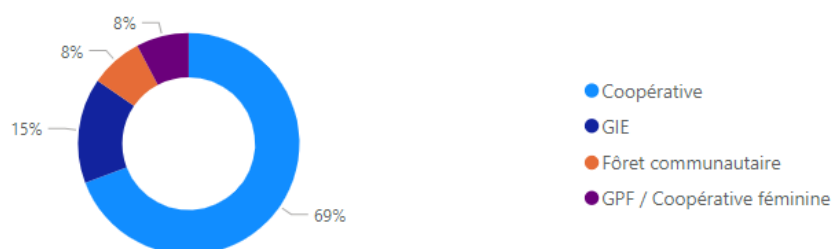
Pour ceux qui se regroupent, voici sous quelle forme :



Si oui, de quel type ? - Femmes



Si oui, de quel type ? - Hommes

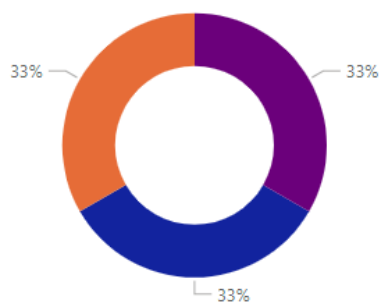


- Ce sont les Groupements d'Intérêt Economique (surtout au Sénégal) et les Groupements de Femmes (surtout en CI) qui séduisent le plus les femmes
- Les hommes ont plus l'habitude de se regrouper au sein de coopératives (surtout en CI, pour le Sénégal, ils se regroupent en coopérative mais aussi en GIE, ainsi qu'en forêts communautaires).

En revanche, ceux qui ne font pas partie d'une organisation le justifient ainsi :

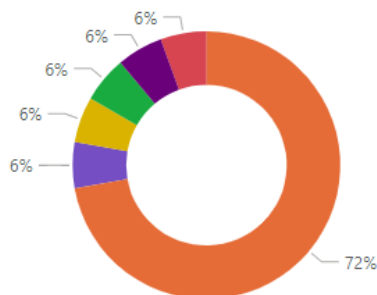


Si non, qu'est-ce qui vous a freiné ? - Femmes



- Je préfère travailler seul(e)
- Le manque d'informations
- Pas de structure disponible par ici

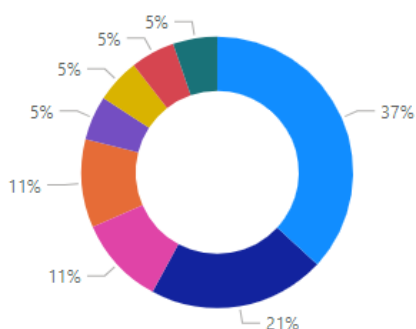
Si non, qu'est-ce qui vous a freiné ? - Hommes



- Pas de structure disponible par ici
- J'aimerais m'associer
- Je n'ai pas les moyens de payer la cotisation
- Je ne suis pas instruit
- Je préfère travailler seul(e)
- Nous sommes en cours de structuration

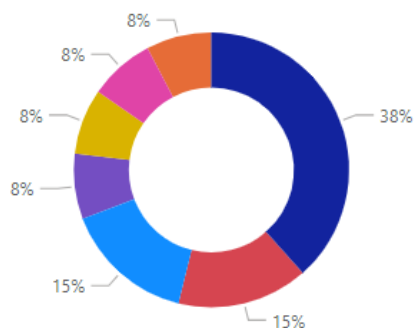
Sénégal

Si non, qu'est-ce qui vous a freiné ? - Femmes



- Rien
- Le manque d'informations
- Nous sommes en réflexion
- Pas de structure disponible par ici
- J'aimerais m'associer
- Je n'ai pas les moyens de payer la cotisation
- Nous sommes en cours de structuration
- Oui, car les associations volent les productrices

Si non, qu'est-ce qui vous a freiné ? - Hommes



- Le manque d'informations
- Nous sommes en cours de structuration
- Rien
- J'aimerais m'associer
- Je n'ai pas les moyens de payer la cotisation
- Nous sommes en réflexion
- Pas de structure disponible par ici

Côte d'Ivoire



- Pour le ditakh, les femmes préfèrent travailler seules, tandis que les hommes dénoncent le manque de structure disponible
- Pour le madd, c'est également le manque de structure disponible qui prime, chez les femmes comme chez les hommes
- Pour le maïs au Sénégal, il y a le manque d'information pour les femmes, et celles qui ne souhaitent pas s'associer. Chez les hommes, il y a le manque de moyen pour la cotisation, le manque de structure disponible, les structures qui ne sont pas encore opérationnelles, et ceux qui souhaitent travailler seuls
- En CI, c'est plutôt le manque d'information, le manque de structures opérationnelles qui justifient les non-adhésions pour le maïs
- Enfin, le manioc ivoirien suit la même tendance, avec en complément quelques acteurs qui dénoncent le montant trop élevé de la cotisation.
- On note que de manière générale, la cotisation n'est pas une barrière à l'entrée.

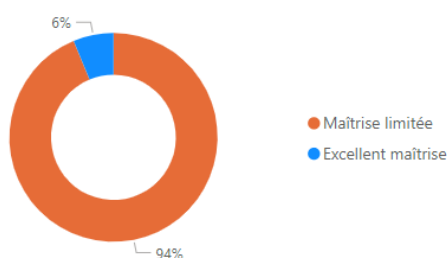
5.1.3. Potentialité d'autonomisation financière des femmes et impact de leur participation à la chaîne de valeur

L'autonomisation financière des femmes passe par trois grandes étapes. Générer des revenus est certes nécessaire, mais pas suffisant puisqu'il s'agit ensuite d'être libre de les utiliser à sa guise. C'est ce que nous avons étudié ci-après. En complément, nous avons étudié sous le spectre du genre l'évolution produite au sein de la famille et au sein de la communauté, lorsqu'une personne s'active dans un maillon d'une CdV.

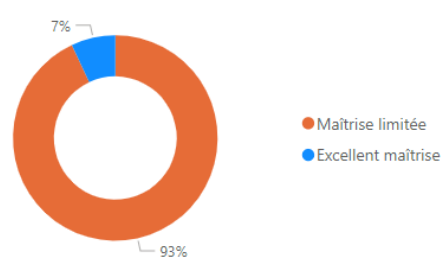
Autonomisation financière : générer des revenus

Lorsque l'on parle de génération de revenu lié à l'activité, dans le milieu rural étudié, il s'agit souvent de transformer une activité agricole de subsistance en une activité génératrice de revenu, et donc la professionnalisation de cette activité. Dans cette optique, un paramètre important est la maîtrise des indicateurs financiers, permettant de suivre au fil des saisons l'évolution des coûts et des recettes, des investissements, du temps consacré, et donc l'argent généré par ce travail. A travers de multiples questions, nous avons ainsi cherché à évaluer la maîtrise de ces indicateurs de suivi.

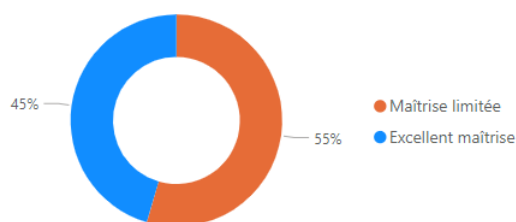
Niveau de maîtrise des indicateurs de suivi de rentabilité de l'activité - Femmes



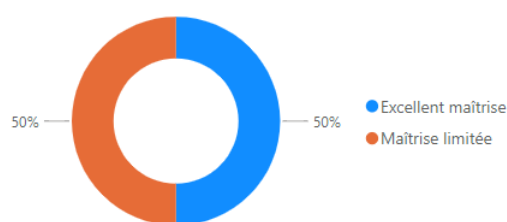
Niveau de maîtrise des indicateurs de suivi de rentabilité de l'activité - Hommes



Niveau de maîtrise des indicateurs de suivi de rentabilité de l'activité - Femmes



Niveau de maîtrise des indicateurs de suivi de rentabilité de l'activité - Hommes



Maitrise des indicateurs de rentabilité pour les commerçant(e)s

Force est de constater que les participants aux CdV générant des revenus significatifs sont majoritairement ceux ayant les capacités et la volonté de suivre formellement leurs flux financiers, et de les ajuster afin d'obtenir la meilleure rentabilité.

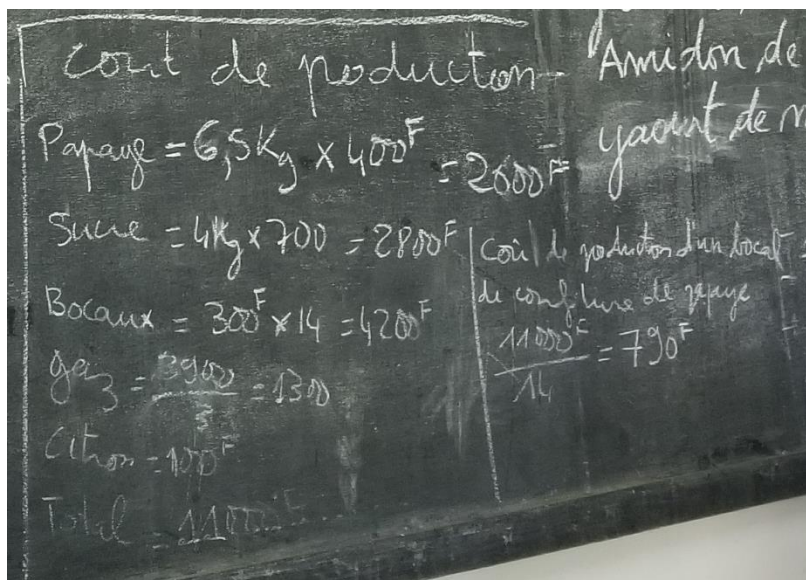
Afin de mieux comprendre ces chiffres, nous avons croisé cette donnée de maitrise des indicateurs avec le niveau d'éducation. Nous obtenons une corrélation cohérente pour les hommes, mais pas pour les femmes pour lesquelles il ne semble pas y avoir de corrélation. Nous avons ensuite croisé la donnée avec l'accès à la formation pour les femmes, et là non plus la corrélation n'est pas significative. Le lien le plus significatif semble être celui de l'appartenance à un GIE. En effet, la proportion des femmes membres de GIE et groupements est beaucoup plus importante que pour les hommes, et les membres des GIE, quel que soit leur niveau d'éducation, à moins qu'ils ne soient dans les instances dirigeantes du groupement, délèguent entièrement la maîtrise des indicateurs à la structure.

Les femmes sénégalaises semblent par ailleurs plus attachées au suivi de leurs indicateurs (21% ont une excellente maitrise contre seulement 5% des Ivoiriennes). Les hommes eux sont égaux dans les 2 pays (environ 15% ont une bonne maitrise).

Enfin, la plus grande différence se situe au niveau des maillons :

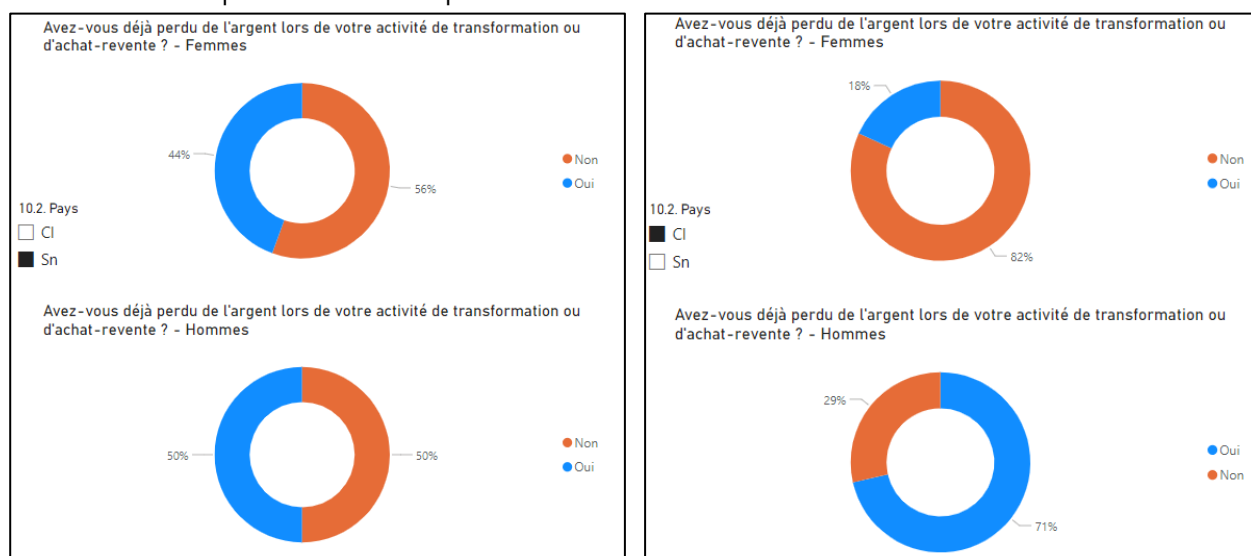
- Les producteurs, quel que soit leur sexe, sont une infime partie à maitriser leurs indicateurs. Cela s'explique en partie par le fait que certaines productions, comme la cueillette, ou des productions de manioc et de maïs à l'échelle familiale se font sans intrants et sans coût de mécanisation, ce qui limite les dépenses et leur nécessaire suivi lorsque l'on souhaite s'assurer de la rentabilité d'une activité.
- Les transformatrices ne sont que 12% à maitriser leurs indicateurs de rentabilité, en lien avec leur appartenance à un GIE.
- Enfin, les commerçants, quel que soit leur sexe, sont environ la moitié à bien maitriser ce qui génère leur rentabilité.





Exemple de calcul des coûts de production réalisé par le GIE Jiito pour le cas de la confiture de papaye.

Nous cherchons ensuite à comprendre s'il y a un écart entre hommes et femmes dans les occurrences des pertes financières qui subviennent lors de l'activité de transformation ou d'achat-revente.



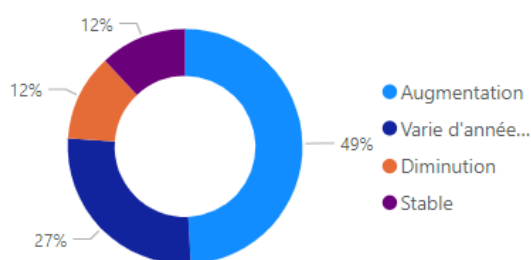
- Les sénégalai(se)s voient moins de différence entre hommes et femmes : 1 sur 2 avouent avoir déjà perdu de l'argent. En revanche, les ivoiriennes ne sont que 1/5 à perdre de l'argent alors que 2/3 des ivoiriens en ont déjà perdu.

Autonomisation financière : maîtriser l'évolution de ses revenus

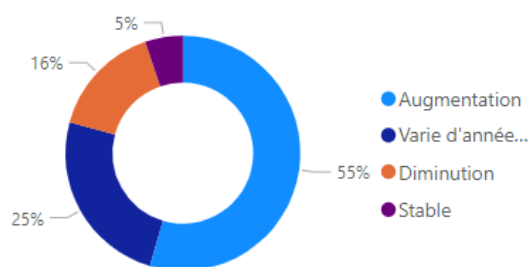
L'activité est-elle pérenne ? Les participants ont-ils une maîtrise des causes de l'évolution de la progression de leur activité ? En voici les résultats :



Comment progresse votre activité avec le temps ?
- Femmes



Comment progresse votre activité avec le temps ?
- Hommes

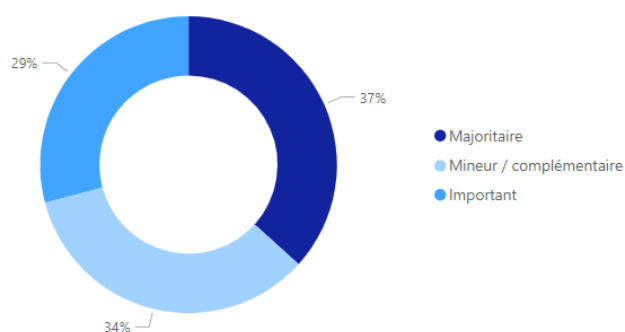


- Hommes et femmes révèlent la même évolution : la moitié voit son activité augmenter, 1/4 varier d'année en année, les autres estimant en proportion égale qu'elle est stable ou en diminution.

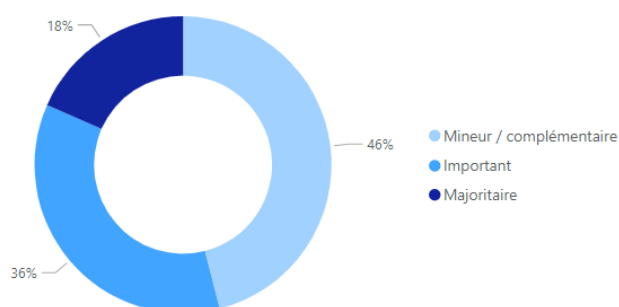
Autonomisation financière : maîtriser des revenus de sources diverses

Comme vu précédemment, tous les participants aux CdV étudiés possèdent d'autres activités, génératrices ou non de revenus. Voyons à quel point ces autres activités pèsent sur leur participation à la CdV en question, et comment se répartissent les revenus au sein de ces différentes sources :

La part de ce maillon dans ses activités et revenus - Femmes



La part de ce maillon dans ses activités et revenus - Hommes



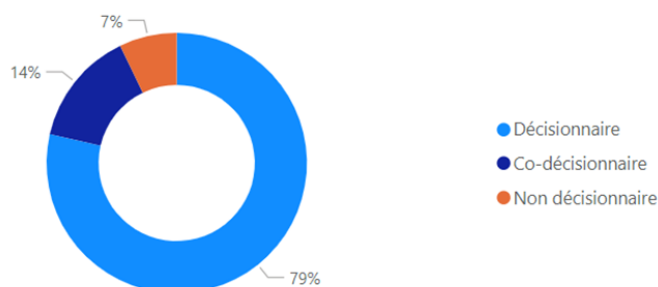
- L'activité et ses revenus ne représente pas une activité majoritaire pour les hommes. C'est le ditakh qui représente l'activité et les revenus les moins significatifs pour les hommes (majoritaire pour seulement 8% d'entre eux).
- Pour les femmes, la répartition est plus équilibrée. Le maïs et le manioc sont pour la plus grande partie d'entre-elles (75%) des activités importantes ou majoritaire.



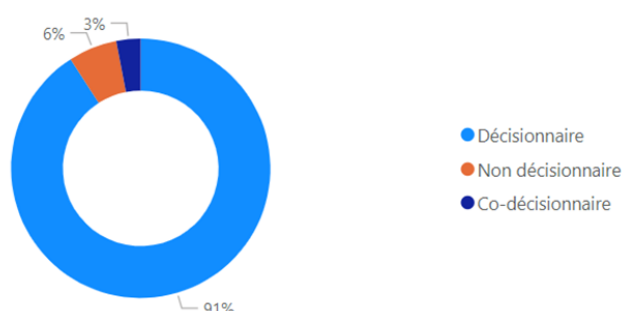
Autonomisation financière : être libre d'utiliser ses revenus

Pour le Sénégal :

Prise de décision sur l'utilisation des revenus de l'activité pour les femmes



Prise de décision sur l'utilisation des revenus de l'activité pour les hommes



- On note que les femmes sont moins décisionnaires de l'utilisation de leurs revenus que les hommes. Cela s'explique principalement par la norme sociale de chef de famille décisionnaire de l'utilisation des revenus familiaux, ainsi que de l'attribution traditionnellement genrée des dépenses familiales qui laissent parfois peu d'espace à la liberté d'utilisation des revenus pour les membres non chef de famille du ménage, qui sont statistiquement plus des femmes que des hommes.
- Le maillon où les femmes sont les moins décisionnaires est la transformation (74%), suivi du commerce, et enfin de la production où les femmes sont décisionnaires à 90%. C'est pourtant au niveau de la transformation que les femmes s'activent en majorité, mais il est à noter que certains GIE demandent un réinvestissement des revenus de leurs membres, et réduisent ainsi parfois leur liberté décisionnelle quant à l'utilisation des revenus.
- La chaîne de valeur où les femmes sont les moins décisionnaires est le ditakh (70%) suivie du madd puis du maïs

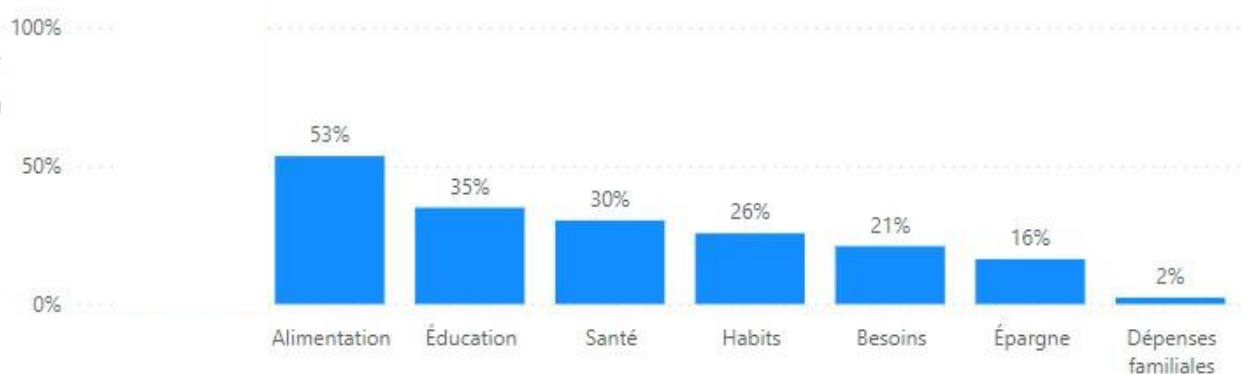
Ces chiffres semblent indiquer une très large décision des femmes sur l'utilisation de leurs revenus, ce qui semble contraire à des études précédentes et aux freins indiqués par les femmes elles-mêmes au développement de leur activité. Cette possible contradiction s'explique lorsque l'on analyse la nature des dépenses engagées par les femmes avec leurs revenus : en effet les normes sociales orientent les femmes dans les dépenses qui leur incombent traditionnellement et qui sont prises en charge par le mari lorsque la femme ne travaille pas. Dès lors que la femme génère un revenu, certaines dépenses du ménage deviennent sa prérogative. Elle est alors libre de décider comment elle ventile l'utilisation de ses revenus



entre ces grands domaines (financement du petit déjeuner ou de denrées alimentaires de base, financement des frais de scolarité des enfants ou de leurs habits...), mais il est le plus souvent attendu qu'elle consacre dans tous les cas ses revenus à sa famille. Le réinvestissement dans l'activité génératrice de revenus est souvent un poste de dépense en dehors de son libre choix et se retrouve absent des postes de dépense mentionnés par les femmes.

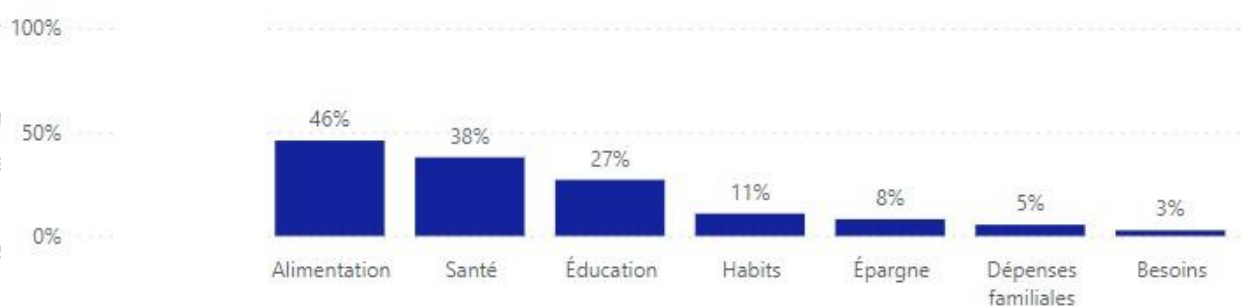
A quoi sont destinés les revenus de l'activité - Femmes

● Femme



A quoi sont destinés les revenus de l'activité - Hommes

● Homme



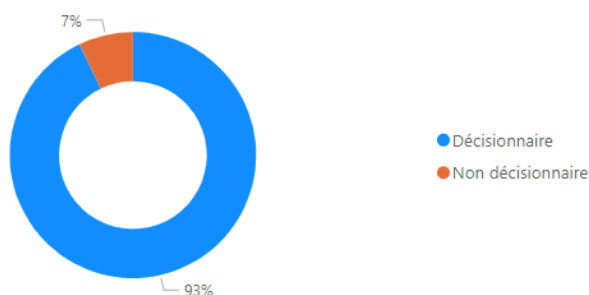
- Concernant l'utilisation des revenus issus de leur propre activité, les sénégalaises travaillant sur la CdV mais consacrent une plus grande partie de leurs revenus à l'alimentation de la famille que les hommes (+26%). Les hommes consacrent de leur côté beaucoup plus leurs revenus à la santé (+24%). Cela s'explique en partie par les normes de genre qui déterminent l'utilisation genrée des revenus au sein des ménages.
- Pour la filière madd, il est intéressant de noter l'importance des revenus utilisés par les femmes pour l'éducation des enfants vs les hommes (+24%)
- Dans la CdV ditakh, on note une priorité donnée à la santé par les hommes et un poids de l'épargne très important pour les femmes.
- Sur l'ensemble des CdV, les femmes consacrent deux fois plus de leur revenu à l'épargne comparé aux hommes, à l'exception du maillon de la production / cueillette où les femmes n'épargnent pas, alors que pour les hommes ce maillon seul leur permet d'épargner.



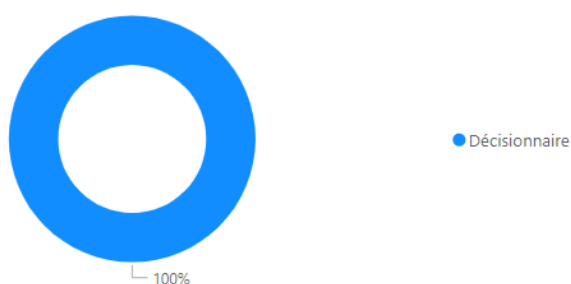
- A noter que le réinvestissement dans l'activité pour son développement n'apparaît nulle part.

Pour la Côte d'Ivoire :

Prise de décision sur l'utilisation des revenus de l'activité pour les femmes



Prise de décision sur l'utilisation des revenus de l'activité pour les hommes

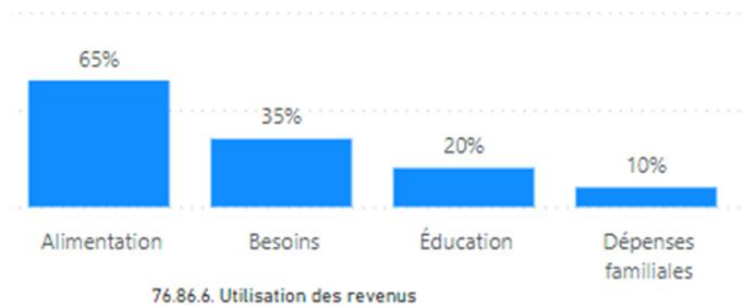


- Concernant l'utilisation des revenus issus de leur propre activité, 7% de productrices n'en sont pas du tout décisionnaires. Un chiffre qui semble faible mais qui reste beaucoup plus élevé que pour les autres maillons de la chaîne, transformation et vente, où 100% des femmes indiquent être décisionnaires de l'utilisation de leurs revenus. Cela peut être en lien avec notamment l'aspect foncier de l'activité de production, la terre appartenant à la famille qui peut considérer être ainsi plus décisionnaire sur le revenu ainsi généré.



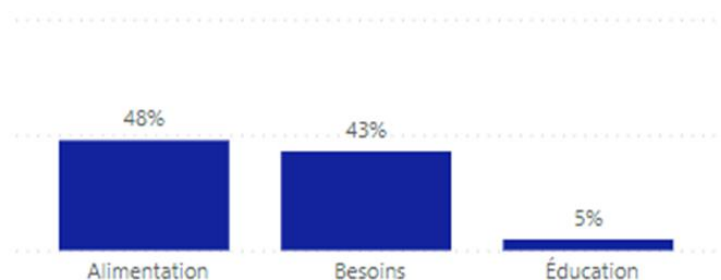
A quoi sont destinés les revenus de l'activité - Femmes

Catégories de dépenses ● Femme



A quoi sont destinés les revenus de l'activité - Hommes

Catégories de dépenses ● Homme



- Concernant l'utilisation des revenus issus de leur propre activité, les ivoiriennes travaillant sur la CdV mais consacrent une plus grande partie à l'alimentation de la famille que les hommes (+17%).
- Les femmes consacrent moins de leurs revenus pour leurs besoins personnels comparé aux hommes (-8%)
- En revanche, elles investissent plus dans l'éducation des enfants et dans les dépenses familiales que les hommes. En effet, malgré la gratuité des frais scolaires pour les élèves du cycle primaire dans les établissements publics, certains frais liés au fonctionnement des établissements nécessitent tout de même la participation des familles. Les productrices n'arrivent pas à épargner normalement, car elles doivent gérer dans l'immédiat des situations urgentes qui nécessitent un apport financier, ce qui réduit considérablement leur capacité d'épargne (qui était une réponse possible mais jamais citée par une ivoirienne, contrairement au Sénégal), ce qui réduit la capacité réinvestir dans leur activité.

→ Conclusion :

Même si elles arrivent à dominer certains maillons, les femmes sont encore aujourd'hui dépendantes du chef du foyer pour utiliser ces revenus. Ceci est également vrai pour les jeunes (hommes et femmes) qui travaillent dans ces CdV mais qui ne sont pas encore chef de famille. Cela freine notamment la capacité à réinvestir dans l'activité pour la développer.

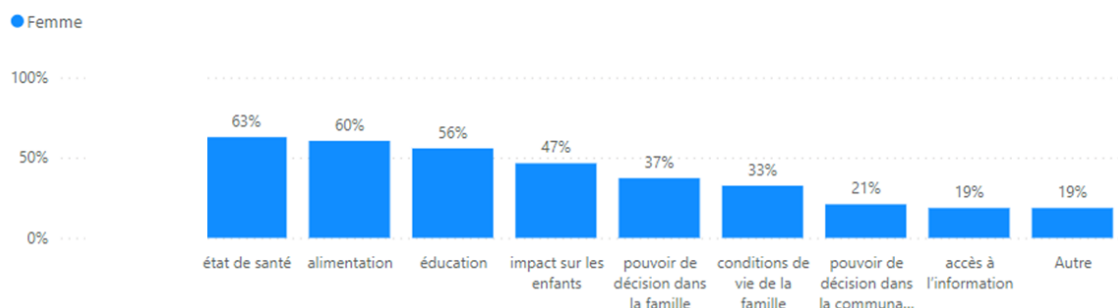


En revanche, on remarque un impact sur l'utilisation des revenus en fonction de qui les génère, même s'ils sont mis en commun.

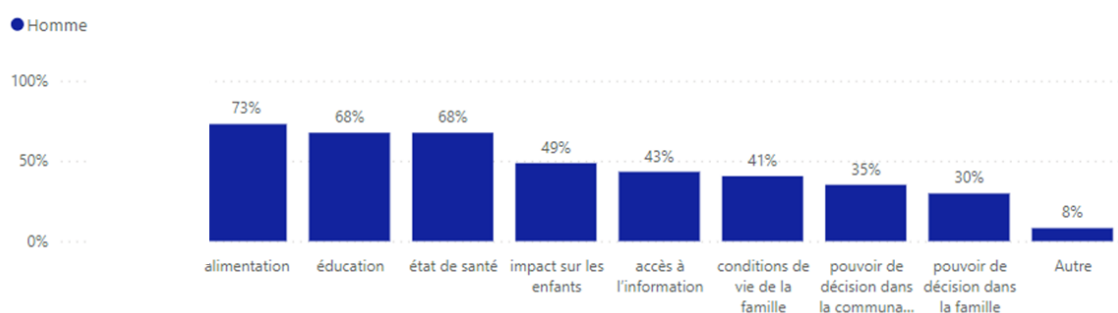
L'impact genré de l'activité dans les CdV

Pour le Sénégal :

Qu'est-ce qui a changé depuis votre participation à cette chaîne de valeur ? Femmes



Qu'est-ce qui a changé depuis votre participation à cette chaîne de valeur ? Hommes



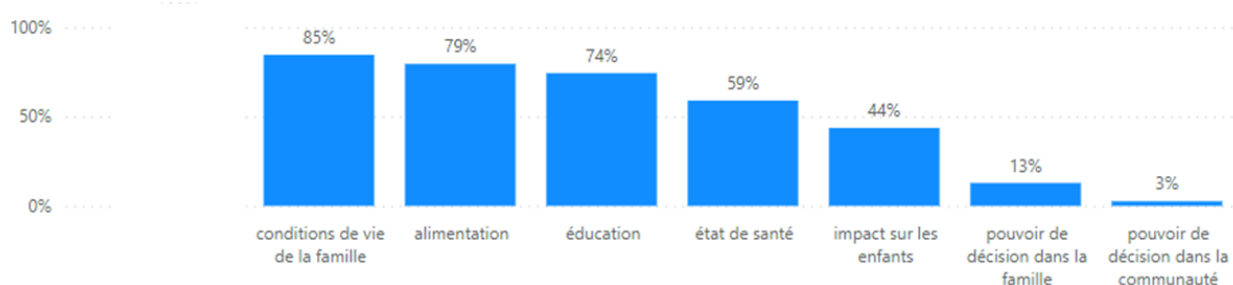
- Quel que soit le sexe, les 4 grandes améliorations permises par les revenus de l'activité pratiquée sont la santé, l'éducation, l'alimentation et les enfants.
- En revanche, les revenus des hommes ont un plus grand impact sur l'accès à l'information (40%, voire 70% pour la filière madd) contre la moitié pour les femmes. Dans une autre étude, nous avons ainsi constaté que les chefs de famille avaient une plus grande latitude dans la décision d'utiliser l'argent du ménage pour l'achat d'équipements de télévision ou de smartphones.
- Le pouvoir de décision au sein de la famille a été accru de manière supérieure pour les femmes (en particulier pour la filière ditakh, et pour les commerçantes (56%)) et à l'inverse au sein de la communauté ce pouvoir de décision est largement supérieur pour les hommes, en particulier pour les commerçants (43%)



Pour la Côte d'Ivoire :

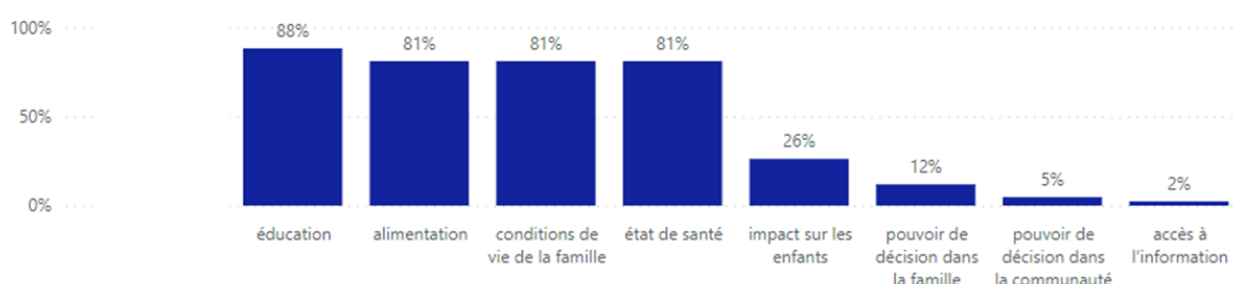
Qu'est-ce qui a changé depuis votre participation à cette chaîne de valeur ? Femmes

● Femme



Qu'est-ce qui a changé depuis votre participation à cette chaîne de valeur ? Hommes

● Homme



- Quel que soit le sexe, les 3 grandes améliorations permises par les revenus de l'activité pratiquée sont les conditions de vie de la famille, l'alimentation et l'éducation
- En revanche, les revenus des femmes servent plus aux enfants alors que ceux des hommes servent plus à améliorer la santé du ménage
- Le pouvoir de décision au sein de la famille ou de la communauté reste similaire quel que soit le sexe

Pour cette question, un champ libre nous a permis de capturer des témoignages intéressants :

- « Mon travail n'a pas eu d'impact sur la famille, si je ne travaillais pas, c'est mon mari qui s'occuperait des dépenses. Là il est juste plus content. »
- « Mon travail a un impact essentiel sur la famille, depuis que je travaille, mon mari a arrêté de travailler »
- « La plupart du temps, mes revenus aident simplement mon mari dans les dépenses. Mais quand les enfants ou moi-même sommes malades, je n'ai plus à attendre l'avis de mon mari pour engager des soins »

➔ Conclusion :

Il est ici capital de souligner que les AGR pour les femmes représentent du travail supplémentaire qui n'allège aucunement les autres charges, dont les tâches ménagères dont elles ont majoritairement et



traditionnellement la charge. Le temps n'étant pas extensible, elles doivent conjuguer avec charges familiales et AGR au quotidien.

Un second élément capital à considérer est la réduction de la pénibilité que peuvent apporter certaines initiatives au bénéfice des femmes. Bénéfice apparent, car de réduire à vouloir diminuer la pénibilité et faire gagner du temps sur ces AGR découle ensuite souvent une augmentation des tâches ménagère sur le temps libéré.



5.2. Synthèse des analyses

5.2.1. Récapitulatif de l'analyse des contraintes genrées

La mise en lumière des barrières liées au genre constitue un pilier fondamental dans l'examen axé sur le genre des chaînes de valeur. Les limitations résultant de la discrimination sexuelle restreignent l'accès des femmes à des ressources essentielles et à des chances d'avancement, étant issues de biais de genre. Ces obstacles jouent un rôle déterminant pour élucider les raisons pour lesquelles les femmes ne parviennent pas à réaliser pleinement leur capacité de production et d'entrepreneuriat, ou à s'engager sur un pied d'égalité dans les chaînes de valeur agricoles. Ces entraves liées au genre ne font pas seulement obstacle à l'indépendance économique des femmes ; elles compromettent également l'efficacité des chaînes de valeur, causant ainsi des déficits et des dysfonctionnements.

Dans les tableaux ci-dessous, nous synthétisons donc les résultats des éléments chiffrés et désagregés par sexe afin de mieux comprendre la division genrée du travail aux différents maillons voire tâches des chaînes de valeur étudiées, afin de pouvoir analyser en détail les contraintes genrées qui pèsent sur les deux sexes, et aggravent parfois les contraintes économiques, structurelles et organisationnelles des chaînes de valeur. Ce zoom synthétique sur les contraintes genrées permettra ensuite, dans la section des recommandations, de se pencher sur les causes et actions correctives spécifiques à ces contraintes.

Madd

Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Cueillette					
Cueillette	Principalement de jeunes hommes	Également des femmes de tous âges, notamment transformatrices en recherche de matière première	-Accès difficile à la ressource dans des forêts parfois denses, risques de morsures de serpent -Difficultés à négocier les prix en raison du manque de solution de conservation	-Accès difficile à la ressource dans des forêts parfois denses ou privées et possédées par les hommes, risques de morsures de serpent -Pauvreté en temps disponible en raison des tâches ménagères (nécessaire retour à l'heure des repas pour leur préparation) -Difficulté à négocier les prix en raison du manque de solution de conservation	Ressource naturelle dépendant du contexte climatique et de la préservation des forêts. Possibilité de replantation grâce aux plants vendus de manière très abordable par le service des eaux et forêts.



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Transport jusqu'au lieu de vente	Principalement des hommes, soit les cueilleurs (parfois avec vélo) soit des prestataires en taf-taf		-Moyens de transport parfois insuffisants pour la marchandise (vélo, brouette) -Moyens financiers limités pour avoir recours à un mode de transport payant (taf-taf)	-Propriété limitée de moyens de transport (vélo, brouette) -Moyens financiers limités pour avoir recours à un mode de transport payant (tricycle, taf-taf)	Les cueilleuses ramènent leur marchandise à pied ou font appel aux chauffeurs de taf-taf
Transformation en GIE					
Tri, cuisson, emballage		Principalement des femmes	-GIE de transformation exclusivement féminins	-Dépendance vis-à-vis de l'activité du GIE, de ses capacités d'achat, de vente, de conservation, et de sa stratégie de versement de salaires	Certains GIE sont très actifs, d'autres se limitent à transformer ce qu'ils sont certains de vendre en limitant les risques
Transformation individuelle					
Tri, cuisson, emballage	Quelques cueilleurs	Principalement des femmes	-Les normes sociales assimilent la transformation domestique à de la cuisine considérée comme réservée aux femmes -Accès limité à la formation souvent fléchée vers les femmes	-Matériel de transformation rudimentaire -Manque de moyens de conservation -Manque d'accès au financement formel car pas de foncier en garantie -Le niveau d'éducation peut être une entrave au suivi des comptes et de la rentabilité -Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans le développement de leur activité	Heures de travail appropriées pour les femmes qui peuvent s'y consacrer au moment le plus adapté de leur emploi du temps Des hommes souvent cueilleurs s'initient de manière croissante à la transformation, notamment pour limiter les pertes
Vente en gros / banabanas de fruits non transformés					
Achat local / revente à distance	Principalement des hommes			-Les normes sociales limitent la mobilité sur de grandes distances freinant la création de relations durables avec des acheteurs éloignés	Bonne capacité de négociation des prix car contrats réguliers et engagements sur la quantité de marchandise recherchée par



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
				-Le niveau d'éducation et l'accès à certaines technologies rend le travail à distance avec des clients éloignés difficile -Accès limité aux produits financiers adéquats et ciblés pour initier une démarche entrepreneuriale	le client financement parfois proposé par client Activité particulièrement rentable mais avec de fortes barrières à l'entrée
Vente au détail et demi-gros / fruits et produits transformés					
Achat local / revente locale ou à moyenne distance	Quelques hommes dans les foires, sur les bords de route, et en tant que grossistes sur les marchés locaux	Principalement des femmes sur les bords de route, les foires et les marchés locaux, et uniquement des femmes dans les écoles et les boutiques	Normes sociales limitant leur intervention dans certains lieux comme les écoles	-Propriété limitée ou inexistante de moyens de transport (tributaires des transports en commun, qui prennent beaucoup de temps et accroissent le risque de gaspillage et d'altération) -Difficultés dans la fixation des prix de vente, notamment en cas de risque de perte de marchandise en raison du manque de moyen de stockage -Manque de formation à la commercialisation et au suivi des KPI de rentabilité	

Ditakh

Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Cueillette					
Cueillette	Principalement de jeunes hommes		-Activité très physique nécessitant souvent de	-Activité très physique nécessitant souvent de grimper aux arbres	Ressource naturelle dépendant du contexte climatique et de la



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
			grimper aux arbres -Accès difficile à la ressource, parfois en forêt privée, ou très dense	-Accès difficile à la ressource, parfois en forêt privée, ou très dense -Calendrier qui se télescope avec les tâches traditionnellement confiées aux femmes dans la culture du riz pour l'autoconsommation -Pauvreté en temps disponible en raison des tâches ménagères (nécessaire retour à l'heure des repas pour leur préparation)	préservation des forêts. Possibilité de replantation grâce aux plants offerts par le service des eaux et forêts. Négociation des prix plus aisée qu'avec le madd en raison de la forte demande
Transport jusqu'au lieu de vente	Principalement des hommes, soit les cueilleurs (parfois avec vélo) soit des prestataires en taf-taf		-Moyens de transport parfois insuffisants pour la marchandise (vélo, brouette) -Moyens financiers limités pour avoir recours à un mode de transport payant (taf-taf)	-Propriété limitée de moyens de transport (vélo, brouette) -Moyens financiers limités pour avoir recours à un mode de transport payant (tricycle, taf-taf)	Les cueilleuses ramènent leur marchandise à pied ou font appel aux chauffeurs de taf-taf
Coxeur					
Mise en relation de cueilleurs et d'acheteurs en gros	Uniquement des hommes			Norme sociale limitant traditionnellement le métier aux hommes	Paie à la commission, pas d'achat revente
Vente en gros / banabanas de fruits non transformés					
Achat local / revente à distance	Principalement des hommes			-Les normes sociales limitent la mobilité sur de grandes distances freinant la création de relations durables avec des acheteurs éloignés -Le niveau d'éducation et l'accès à certaines technologies rend le travail à distance avec	Bonne capacité de négociation des prix car contrats réguliers et engagements sur la quantité de marchandise recherchée par le client Préfinancement parfois



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
				des clients éloignés difficile -Accès limité aux produits financiers adéquats et ciblés pour initier une démarche entrepreneuriale	proposé par le client Activité particulièrement rentable mais avec de fortes barrières à l'entrée
Transformation en GIE					
Tri, cuisson, emballage		Principalement des femmes	-GIE de transformation exclusivement féminins	-Dépendance vis-à-vis de l'activité du GIE, de ses capacités d'achat, de vente, de conservation, et de sa stratégie de versement de salaires -Calendrier qui se télescope avec les tâches traditionnellement confiées aux femmes dans la culture du riz pour l'autoconsommation	Certains GIE sont très actifs, d'autres se limitent à transformer ce qu'ils sont certains de vendre en limitant les risques
Transformation individuelle					
Tri, cuisson, emballage	Quelques cueilleurs	Principalement des femmes	-Les normes sociales assimilent la transformation domestique à de la cuisine considérée comme réservée aux femmes -Accès limité à la formation souvent fléchée vers les femmes	-Matériel de transformation rudimentaire -Manque de moyens de conservation -Manque d'accès au financement formel car pas de foncier en garantie -Le niveau d'éducation peut être une entrave au suivi des comptes et de la rentabilité -Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans le développement de leur activité. -Calendrier qui se télescope avec les tâches traditionnellement confiées aux femmes dans la culture du riz pour l'autoconsommation	Heures de travail appropriées pour les femmes qui peuvent s'y consacrer au moment le plus adapté de leur emploi du temps. Le ditakh peut être séché puis réhydraté pour être transformé mais la forte demande en saison vis-à-vis de la production limite cette activité. Des hommes souvent cueilleurs s'initient de manière croissante à la transformation, notamment pour limiter les



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
					pertes
Vente au détail et demi-gros / fruits et produits transformés					
Achat local / revente locale ou à moyenne distance	Quelques hommes en tant que grossistes sur les marchés locaux	Principalement des femmes dans les boutiques		Propriété limitée ou inexistante de moyens de transport (tributaires des transports en commun, qui prennent beaucoup de temps et accroissent le risque de gaspillage et d'altération) -Manque de formation à la commercialisation et au suivi des KPI de rentabilité	Pour les femmes de la zone de Kataba, importance des marchés gambiens nécessitant des temps de transport importants

Mais Sénégal

Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Petits producteurs en GIE					
Préparation de la terre	Principalement des hommes	Un nombre croissant de femmes	-Dépendance vis-à-vis de l'activité du GIE, de ses capacités de recours à la mécanisation et d'achats de semences et d'intrants	-Accès limité au foncier, la terre est prêtée le plus souvent par la famille -Dépendance vis-à-vis de l'activité du GIE, de ses capacités de recours à la mécanisation et d'achats de semences et d'intrants -Faible pouvoir de décision au sein des GIE car sous-représentation des femmes notamment dans l'équipe de direction	Un tracteur est souvent mobilisé (difficilement car peu d'offres dans la région de Ziguinchor) par le GIE pour venir préparer la terre La formation nécessaire aux membres du GIE est fournie par le groupement
Plantation	Principalement des hommes	Un nombre croissant de femmes	Travail difficile si la terre a été travaillée manuellement et non	-Travail très physique, recours fréquent à de la main d'œuvre ponctuelle (jeunes	Les semences et les intrants sont fournis par le GIE



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
			mécaniquement. Également plus difficile en fonction de la sécheresse de la période (décalage de la saison des pluies).	hommes du village) -Moyens financiers parfois limités pour ce recours	
Récolte	Principalement des hommes	Un nombre croissant de femmes			Se fait souvent avec le soutien du GIE
Transport	Principalement des hommes				Enlèvement de la récolte organisé par le GIE Vente en gros à des acteurs nationaux
Petits producteurs individuels					
Préparation de la terre	Principalement des hommes		- Travail très physique - Possession limitée de solutions de mécanisation - Accès limité à un service extérieur de mécanisation (peu de tracteurs dans la zone)	-Accès limité au foncier, la terre est prêtée le plus souvent par la famille -Norme sociale liant la culture du maïs à une culture d'hommes -Manque de formation souvent fléchée vers les hommes -Travail très physique -Moyens financiers limités pour l'accès à la main d'œuvre ou la mécanisation	Un nombre croissant de femmes produisent aujourd'hui du maïs mais parfois dans des quantités limitées pour l'alimentation de la famille, notamment dans un contexte de salinisation des terres de culture du riz, comme aliment de remplacement. Leur accès limité aux terres ne leur permettant alors pas de cultiver en excédent, ce qui permettrait de contribuer à leur autonomie financière tout en ne représentant qu'un surplus de travail proportionnellement modeste.



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Plantation	Principalement des hommes			-Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans l'activité et acheter semences et intrants - Accès limité au financement formel pour cause de manque de foncier en garantie	Accès parfois complexe aux semences, et manque d'information sur leur nature. Demande un effort pour se procurer des semences indigènes, bio et résistantes vs des semences possiblement OGM poussées par les vendeurs
Récolte	Principalement des hommes		-Accès limité à la formation sur le stockage et la possibilité de conserver des semences pour l'année suivante		
Transport	Principalement des hommes			-Norme sociale limitant la possession de charrettes et de locomotion animale, au mieux prêtées par la famille	
Transformation et/ou vente locale	Principalement des hommes		-Manque de formation sur la transformation		Un petit nombre de producteurs a constaté que la valeur ajoutée était plus élevée en cas de transformation et ont pu recevoir une formation
Transformation et service de transformation					
Meunerie	Hommes	Femmes		-Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans un moulin - Accès limité au financement formel pour cause de manque de foncier en garantie -Manque de formation au modèle économique de la gestion d'un moulin	Les hommes gèrent souvent des moulins communautaires ou mutualisés Les femmes, lorsqu'elles ont pu avoir accès à du financement et de la formation possèdent et gèrent des moulins privés



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
					Dans les deux cas, une prestation payante est proposée aux petits producteurs pour la transformation en farine
Transformation					
Cuisson du couscous et vente locale		Principalement des femmes	Norme sociale assimilant cette transformation à de la cuisine réservée aux femmes	-Le fait d'assurer transformation et vente limite la progression de l'activité -Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour acheter en lot au bon moment -Pauvreté en termes de temps et double charge de travail (le commerce du couscous a lieu au moment où la plupart des corvées ménagères sont effectuées – matin et soir) -Activité principale nécessitant une continuité sur l'année et sur les prix : pertes financières en cas de hausse de la matière première au fil de l'année	Les transformatrices achètent principalement du maïs non local en boutique et souffrent de la volatilité des prix sur le marché national voire international
Vente en boutique					
Vente locale	Principalement des hommes	Rarement des femmes		-Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans la boutique -Accès limité au financement formel pour cause de manque de foncier en garantie - Le niveau d'éducation ou de formation	Vente avec facilités de paiement à des transformateurs locaux de maïs provenant de l'ensemble du pays voire d'importation. Pas de maïs local et aucun lien avec les producteurs locaux.



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
				peut être insuffisant pour suivre les KPI et assurer la rentabilité	

Maïs CI

Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations	
	H	F	H	F		
Petits producteurs individuels						
Préparation de la terre	Des hommes	Principalement femmes	des	- Travail très physique - Travail difficile si la terre a été travaillée manuellement et non mécaniquement. Également plus difficile en fonction de la sécheresse de la période (décalage de la saison des pluies). - Possession limitée de solutions de mécanisation	- Les terres disponibles sont éloignées de leur lieu d'habitations 30% de temps de trajet domicile → travail en plus que les hommes - Accès limité au foncier, régime de communauté des biens, avec administration par les hommes - Travail difficile si la terre a été travaillée manuellement et non mécaniquement. Également plus difficile en fonction de la sécheresse de la période (décalage de la saison des pluies). - Possession limitée de moyens de mécanisation -Travail très physique -Moyens financiers limités pour l'accès à la main d'œuvre ou la mécanisation	Rareté dans la disponibilité et l'accessibilité de moyens mécaniques dans la région



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
				- Manque de temps lié aux tâches ménagères à gérer quotidiennement	
Plantation	Des hommes	Principalement des femmes		- Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans l'activité et acheter semences et intrants - Accès limité au financement formel pour cause de manque de formalisation de l'activité - Manque de temps lié aux tâches ménagères à gérer quotidiennement	Craintes des femmes vis-à-vis d'un recours au crédit ou à un financement pour cause de difficulté à rembourser, notamment en raison de la variation de leurs revenus, également vis-à-vis des charges financières familiales importantes et incertaines
Récolte et préparation avant-vente	Des hommes	Principalement des femmes		- Manque de temps lié aux tâches ménagères à gérer quotidiennement - Nécessite de décortiquer et faire sécher pour prolonger la conservation avant-vente	La rareté des débouchés (acheteurs) et de lieu de stockage ne permettent pas à la productrice de développer son activité. Qui est dans l'obligation d'utiliser une partie de sa récolte pour la consommation familiale et l'autre partie est transformée de manière traditionnelle et achetée selon la volonté du client
Transport de la marchandise qui sort du champ par les producteurs eux-mêmes		Majoritairement des femmes		- Marge rognée par l'usage nécessaire des services de tricycles - Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans l'achat de matériel de transport	N'ayant pas suffisamment de moyens pour acquérir du matériel de transport, elles font appel aux tricycles qui servent de moyen de transport pour les marchandises dans la région.



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
					Les femmes sont en mesure d'utiliser les moyens motorisés car elles n'ont pas besoin d'avancer les frais : elles paient après avoir vendu la marchandise transportée. L'autre option est que souvent, les acheteurs (qui ont plus de facilités quant à la mobilité) se chargent du transport, tout en jouant sur les prix d'achat, créant une relation de dépendance productrices-acheteurs
Production en coopératives (structures formelles) :					
Préparation de la terre	Principalement les hommes			- Eloignement des terres de production industrielles par rapport au domicile, rendant difficile le déplacement par manque de moyens et de temps - Manque de moyens financiers pour acquérir des terres plus grandes - Contraintes familiales pour la gestion des plantations en coopératives - Manque d'opportunités commerciales pour pouvoir se projeter - Manque de moyens pour faire appel à de la mécanisation	Certaines conditions ne favorisent pas le développement et la mise à l'échelle des activités des productrices. En effet toutes les fonctions du système du marché ne sont historiquement pas accessibles aux femmes
Plantation	Des hommes	Majoritairement les femmes saisonnières		Emplois uniquement saisonniers	Les femmes contraintes à n'accepter que des contrats



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Récolte	Des hommes	Majoritairement les femmes saisonnières		Emplois uniquement saisonniers	saisonniers n'accèdent pas aux postes à responsabilités
Transport de la marchandise qui sort du champ par les producteurs eux-mêmes	Principalement les hommes			Accès limité aux engins de transport en raison de l'équipement limité de certain GDF ou de la mauvaise répartition des équipements au sein des GDF	Certaines coopératives reçoivent des tricycles en donation, mais leur affectation reste à revoir entre les producteurs / productrices
Transformation artisanale					
Transformation en : Farine Beignet Granulés Bouillie Pate	Des hommes	Principalement des femmes	Normes sociales limitant leur intervention dans la transformation alimentaire	- Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans un moulin - Accès limité au financement formel pour cause de manque de formalisation de l'activité - En amont de leur transformation, elles sont dans l'obligation de se rendre dans des moulins gérés par les hommes, pour des prestations payantes.	Si les hommes se concentrent sur les activités de meunerie, plus lucratives, les transformations assimilées à une activité culinaire sont habituellement réservées aux femmes
Transformation industrielle					
Transformation dans les brasseries, les unités de transformation en farine infantile, les exportateurs de farine	Principalement les hommes			- Eloignement des grosses unités de transformation par rapport au domicile, rendant difficile le déplacement par manque de moyens et de temps - Manque d'opportunités commerciales pour pouvoir se projeter	Génère des revenus bien supérieurs à ceux générés lors d'une activité informelle



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Commercialisation					
Transport depuis le lieu de production	Principalement les hommes		Financement du moyen de transport		Les acheteurs, pour tous les secteurs, sont majoritairement des hommes, petits comme grossistes, et ils génèrent plus de marges que les producteurs. Leur mobilité auprès des producteurs leur donne un pouvoir de négociation plus avancé.
Vente sur les marchés locaux		Principalement des femmes		- Difficultés à se rendre sur les marchés - Manques d'accès aux informations réelles sur les prix - Pression des tâches ménagères	La vente sur les marchés locaux ne génère pas suffisamment de marges pour les femmes, et souvent les problèmes de transport limitent leur accès aux marchés. Elles sont limitées dans le temps par leur responsabilité familiale d'où la pression de vite rentrer chez elles donc elles bradent les produits
Vente sur les marchés régionaux et internationaux	Principalement les hommes	Parfois des femmes en tant que salariées		- Déplacements difficiles en raison des responsabilités familiales et ménagères - Difficultés d'achats en gros en raison du manque d'accès au financement	Pour pratiquer l'achat revente en gros, les femmes doivent bénéficier d'un accès au financement. En son absence elles ne peuvent accéder qu'à des postes salariés



Manioc CI

Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Petits producteurs individuels					
Préparation de la terre	Principalement des hommes	Des femmes	- Travail très physique - Possession limitée de solutions de mécanisation	-Travail très physique -Moyens financiers limités pour l'accès à la main d'œuvre ou la mécanisation - Les terres disponibles sont éloignées de leur lieu d'habitations : 30% de temps de trajet domicile → travail en plus que les hommes	Rareté dans la disponibilité de moyens mécaniques dans la région Méconnaissance de la gestion des sols et des ravageurs
Plantation	Des hommes	Principalement des femmes		- La terre appartient rarement aux femmes, elles sont donc dépendantes du bon vouloir du propriétaire masculin pour son exploitation	Utilisation de variétés peu performantes Méconnaissance des bonnes pratiques de plantation (densité à l'hectare...), réutilisation des vieilles boutures
Récolte	Des hommes	Principalement des femmes		- Récolte effectuée par les jeunes du village, occasionnant des coûts élevés	Le manioc a l'avantage de pouvoir être gardé en terre jusqu'au moment où l'on a trouvé acheteur. En revanche, il faut alors l'écouler rapidement, quitte à le brader, avant que la production ne se détériore. Faible productivité du manioc car temps de culture longs En cas de sécheresse, récolte beaucoup plus physique en raison de la compaction du sol



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Transport de la marchandise qui sort du champ par les producteurs eux-mêmes		Majoritairement des femmes		- Marge rognée par l'usage nécessaire des services de tricycles - Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans l'achat de matériel de transport	N'ayant pas suffisamment de moyens pour acquérir du matériel de transport, elles font appel aux tricycles qui servent de moyen de transport pour les marchandises dans la région. Les femmes sont en mesure d'utiliser les moyens motorisés car elles n'ont pas besoin d'avancer les frais : elles paient après avoir vendu la marchandise transportée. L'autre option est que souvent, les acheteurs (qui ont plus de facilités quant à la mobilité) se chargent du transport, tout en jouant sur les prix d'achat, créant une relation de dépendance productrices-acheteurs
Production en coopératives (structures formelles) :					
Préparation de la terre	Principalement les hommes	Femmes		- Manque de moyens financiers pour acquérir les terres plus grandes - Contraintes familiales pour la gestion des plantations en coopératives	Rareté dans la disponibilité de moyens mécaniques dans la région
Plantation	Des hommes	Majoritairement les femmes saisonnières		- Manque de moyens financier - Pénibilité du travail - Faible rémunération - Emplois uniquement saisonniers	



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
Récolte	Des hommes	Majoritairement les femmes saisonnières	Faible productivité	Faible productivité Emplois uniquement saisonniers	
Transport de la marchandise qui sort du champ par les producteurs eux-mêmes				Accès limité aux engins de transport en raison de l'équipement limité de certain GDF ou de la mauvaise répartition des équipements au sein des GDF	Certaines coopératives reçoivent des tricycles en donation, mais leur gestion reste à revoir entre les productrices
Transformation artisanale					
Meunerie	Les hommes				
Transformation manuelle en farine de manioc, gari, attiéké, placali et amidon		Principalement des femmes		- Accès limité aux équipements et aux outils de transformation - Petite échelle - Accès limité au contrôle des ressources du ménage pour investir dans un moulin - Accès limité au financement formel pour cause de manque de formalisation de l'activité - En amont de leur transformation, elles sont dans l'obligation de se rendre dans des moulins gérés par les hommes, pour des prestations payantes.	Le placali et l'attiéké sont très prisés par les Ivoiriens, ce qui donne un avantage commercial aux transformatrices
Transformation en coopérative ou GDF					
Transformation en farine de manioc, gari, attiéké, placali et amidon		Principalement des femmes		Les femmes occupent principalement des tâches d'ouvrières telles que l'épluchage, le nettoyage, le semoulage et le suivi de la cuisson Manque d'accès aux postes de décision	Génère des revenus bien supérieurs à ceux générés lors d'une activité informelle



Activité	Qui en est principalement chargé ?		Contraintes rencontrées au moment d'effectuer la tâche, par sexe		Observations
	H	F	H	F	
				de ces structures Sont rarement responsable de l'utilisation des équipements pour les tâches en usine	
Commercialisation					
Transport depuis le lieu de production	Principalement les hommes				Les acheteurs, pour tous les secteurs, sont majoritairement des hommes, petits comme grossistes, et ils reçoivent plus de marges que les producteurs. Leur mobilité auprès des producteurs leur donne un pouvoir de négociation plus avancé.
Vente dans les marchés locaux et régionaux	Des hommes	Principalement des femmes		- Doivent travailler pour des commerçants masculins pour atteindre des niveaux régionaux. Sinon, doivent se contenter des consommateurs directs.	Malgré leur forte implication dans la commercialisation du manioc les femmes n'arrivent toujours pas à avoir des marges considérables
Vente dans les marchés nationaux ou internationaux	Principalement des hommes				Les femmes obtiennent une fois de plus une petite part du marché en ce qui concerne la commercialisation à grande échelle des produits du manioc



RECOMMANDATIONS

Fiches pratiques de recommandations par CdV

Il a été souligné précédemment l'importance cruciale de détecter les racines profondes des barrières de genre afin de les adresser de manière efficace et de ne pas se limiter à pallier temporairement les manifestations du problème. Dans cette phase d'analyse, il est vital de reconnaître que les origines d'un obstacle de genre peuvent se trouver à différents niveaux mentionnés par le Cadre CVSG, allant du contexte général (par exemple, législations discriminatoires; politiques ne prenant pas en compte le genre et échouant à combattre la discrimination de genre dans l'accès aux services agricoles) jusqu'au cadre domestique et individuel (par exemple, répartition déséquilibrée des tâches ménagères, restreignant le temps et les opportunités pour les femmes d'accéder à un emploi rémunéré). Identifier précisément le niveau où ces causes profondes prennent place est essentiel pour déterminer l'approche la plus stratégique ou pratique pour lever un obstacle spécifique.

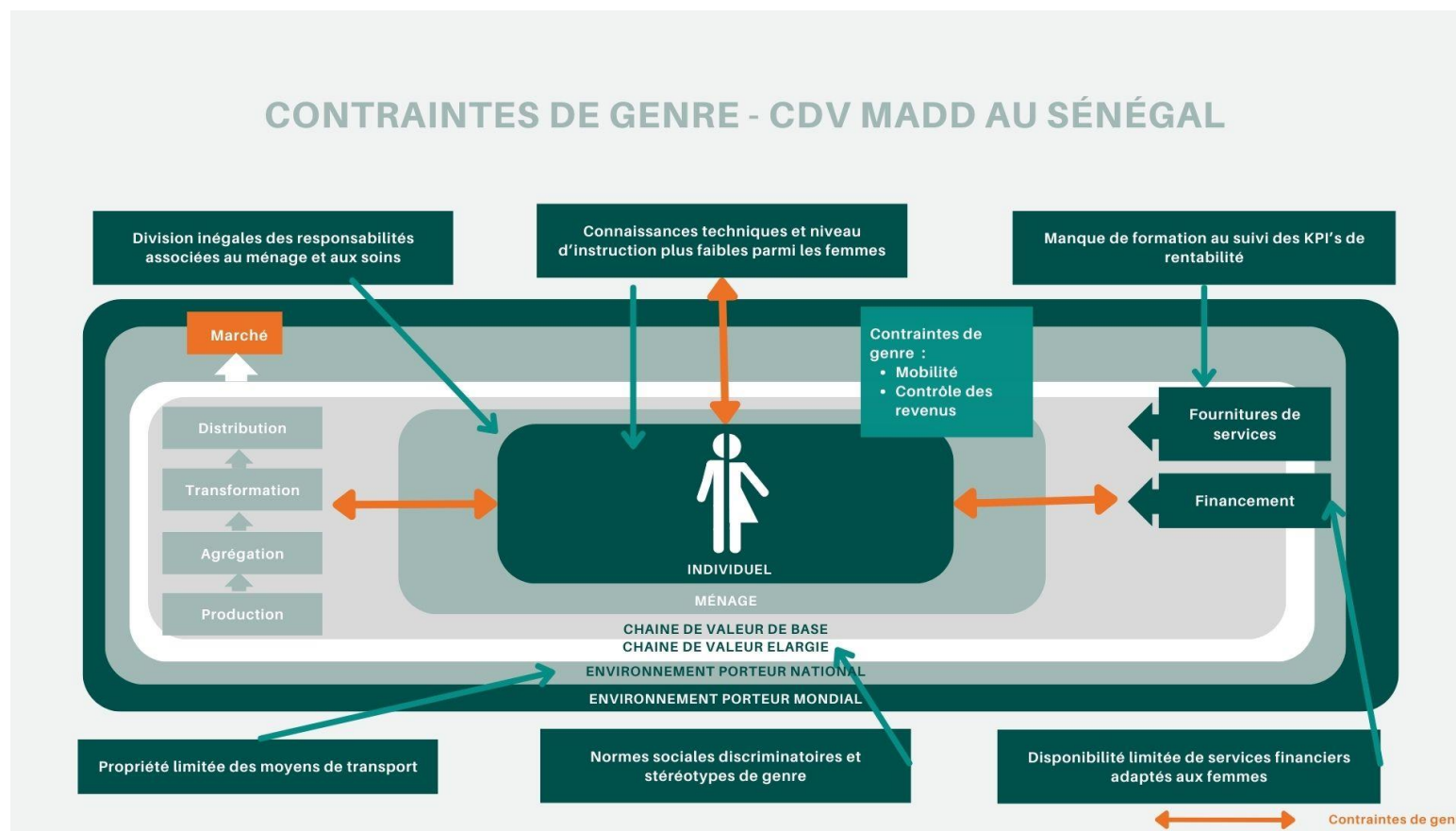
En pratique, la complexité s'accroît car une même cause fondamentale peut engendrer différentes barrières de genre. Par exemple, l'absence de droits de propriété foncière pour les femmes constitue à la fois une barrière de genre et une influence majeure sur d'autres formes d'inégalités (telles que l'accès restreint aux services financiers dû au manque de garanties). Inversement, certaines barrières de genre sont le résultat de plusieurs causes profondes. Le fardeau de travail des femmes découle souvent de plusieurs facteurs simultanés, incluant une répartition inéquitable des responsabilités domestiques et un accès restreint aux technologies et méthodes facilitant le travail. Bien que complexe, le processus d'identification des causes premières et des relations causales entre les obstacles de genre est fondamental lors de la conception d'un projet, car il permet de localiser l'obstacle principal et de déterminer les barrières à adresser de manière urgente ou stratégique par l'intervention de développement de la chaîne de valeur.

Dans la section précédente, nous avons eu l'occasion de résumer les contraintes de genre, maillon par maillon, et de manière sexo-différentiée. Pour aller plus loin dans l'analyse, et faire un focus sur l'autonomisation financière des femmes, nous allons désormais explorer, pour chaque contrainte subie par les femmes, quelles en sont les causes, quelles en sont les conséquences pour la CDV concernée, puis les actions pour y remédier. Ces recommandations prennent ainsi la forme ci-dessous de fiches pratiques par chaîne de valeur incluant un schéma récapitulatif des contraintes genrées pesant sur les femmes sur l'ensemble des cadres marco, meso et micro, un tableau d'analyse plus détaillée des causes et des actions correctives envisageables, et des recommandations spécifiques liées à la climato-résilience. Puis nous aborderons les recommandations transversales pour terminer.



6. FICHE RECO MADD

6.1. Récapitulatif des contraintes de genre



6.2. Freins et leviers d'action

Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Cueillette				
Cueillette	Accès limité à des moyens de transport permettant de se rendre en forêt et d'en ramener les fruits Aller-retours nombreux en raison de la nécessité de retourner préparer le déjeuner et de la faible capacité de transport de marchandise Capacités de conservation inexistantes Moyens limités de contact avec les acheteurs de marchandises	Faible niveau de possession de vélos ou brouettes en lien avec des normes sociales Normes sociales laissant à la charge exclusive des femmes la préparation des repas Accès limité aux ressources financières permettant le recours aux services de taf-taf ou à l'investissement dans des solutions de froid pour le stockage Accès limité aux technologies de communication	Perte de marchandise lorsqu'elle est trop éloignée du village ou que la rencontre entre cueilleurs et acheteurs ne peut se faire rapidement Bénéfices limités pour les cueilleuses qui doivent brader lorsque la marchandise risque de se perdre Importantes variations dans les prix d'achat selon la capacité de travail des cueilleuses, impactant le reste de la chaîne de valeur	Mettre en place des solutions possédées par les femmes pour le transport de la marchandise Mettre en place des solutions individuelles ou mutualisées de conservation réfrigérée pour les fruits Renforcer l'accès aux outils permettant la communication et la mise en réseau
Transformation				
Transformation en GIE	Participation au GIE nécessitant des plages de disponibilités larges pas toujours compatibles avec les responsabilités domestiques Difficultés de transport pour se rendre au GIE lorsqu'il est éloigné de son domicile	Normes sociales laissant à la charge exclusive des femmes les tâches ménagères	Frein au développement de certains GIE et donc du rôle clé d'acheteur/vendeur de produits transformés sur un marché en tension avec une demande supérieure à l'offre	Dialoguer avec les membres des ménages pour sensibiliser et encourager une prise de décision conjointe sur la charge de travail et la participation au GIE Encourager à la création de GIE



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
				permettant le maillage du territoire
Transformation à domicile	Difficultés à investir dans le matériel nécessaire au développement de l'activité Difficultés à suivre et assurer la rentabilité Capacités de conservation inexistantes pour les fruits comme pour les produits transformés, risques importants de perte de marchandise et nécessité de vente rapide Temps de travail limité car rogné par les activités domestiques, disponibilité limitée pour se mettre en quête de fruits au meilleur prix	Manque de reconnaissance : l'activité est considérée comme non professionnelle et effectuée dans le cadre du rôle traditionnel des femmes dans la transformation et la préparation des aliments au niveau du ménage Contrôle limité sur les ressources du ménage et les décisions financières qui empêche l'investissement productif	Offre plus faible que la demande, et période de disponibilité des produits transformés courte : manque à gagner pour l'ensemble de la CDV	Mettre en place des solutions de réfrigération Former les femmes à la gestion de la rentabilité Doter les femmes d'outils permettant la gestion financière des revenus (compte mobile money à leur nom par ex permettant un meilleur contrôle de leur revenus)
Commerce				
Vente en gros	Difficultés à se déplacer sur de longues distances pour tisser des relations commerciales Accès limité aux ressources financières permettant l'achat en gros	Normes sociales dominantes limitant la mobilité des femmes Faibles revenus et/ou manque de garanties pour accéder au crédit formel	Quantités des produits commercialisés faibles Risque de perte de marchandise en raison du manque de fluidité entre offre et demande	Favoriser l'accès des femmes aux technologies permettant la communication et la mise en réseau pour améliorer leur accès aux informations sur le marché et leurs relations avec les fournisseurs et les clients Faciliter l'accès des femmes au



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
				crédit et aux autres services financiers
Achat local revente locale ou à moyenne distance de produits transformés	Accès limité à des moyens de transport autres que collectifs Difficultés dans la fixation des prix de vente et dans le suivi de la rentabilité	Normes sociales limitant la propriété des moyens de transport type vélo Contrôle limité sur les ressources du ménage pour décider de ce type d'investissements Accès limité à de la formation ou du conseil en commerce et gestion de la rentabilité	Risque de perte de marchandise dans les transports et en raison du manque de conservation	Favoriser l'accès des femmes à la possession de moyens de transport Rendre la formation commerciale plus accessible aux femmes

6.3. Recommandations en lien avec la climato-résilience

Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation naturelle de la ressource	Ressource forestière naturelle poussant dans des forêts denses et naturelles	Changement climatique Feux de brousse et défrichage pour d'autres cultures	Actions d'entretien de la forêt : désherbage, création et entretien des pare-feux, surveillance incendie, reboisement Assurer un suivi de l'évolution de la ressource avec des alertes en fonction de l'évolution de la situation et la mise en place éventuelle d'actions de reboisement Appuyer la création de la filière d'appellation d'origine contrôlée



Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
			permettant la structuration de la filière et une meilleure visibilité La valorisation de la filière madd notamment vis-à-vis d'autres filières agricoles nécessitant le défrichage devrait contribuer à la préservation de la forêt, mais pourrait également augmenter les risques et tentations de limitation de l'accès aux forêts Sensibiliser les producteurs sur la réalité des changements climatiques pour un éveil des consciences et une bonne prise de décisions
Accès à la ressource	Aujourd'hui forêts ouvertes ou communautaires	Limitation des accès, privatisation des forêts dans un contexte de pression sur la ressource	Incitations à la création de forêts communautaires

6.4. Conclusion

La CdV madd, considérée d'ores et déjà comme une chaîne de valeur féminine, offre encore des opportunités importantes d'activités pour les femmes encourageant leur autonomisation financière à la condition de lever certaines contraintes notamment sur les maillons cueillette et vente en gros. Les faibles barrières à l'entrée sur la cueillette et la transformation, et la bonne représentation féminine dans les instances de décision des GIE permet également à tous types de profils, quels que soient les niveaux d'éducation, de trouver sa place dans la chaîne de valeur avec des barrières à l'entrée limitées. La bonne conjonction calendaire avec d'autres activités féminines incontournables comme le riz permet de ne pas être contraint d'adresser les contraintes genrées de réduction de la disponibilité avant de soutenir cette CdV. A noter que la forte saisonnalité et les capacités limitées de stockage au froid des fruits comme des produits transformés grèvent aujourd'hui la rentabilité du maillon transformation et pourraient être améliorées avec un bras de levier important pour l'autonomisation financière des femmes. Le projet de labélisation de l'origine Casamançaise présente également l'intérêt de structurer la filière et d'envisager une visibilité permettant d'accroître la demande pour des produits transformés. Cependant une augmentation importante de la demande pourrait également déséquilibrer les équilibres économiques actuels et entraîner une pression sur la ressource

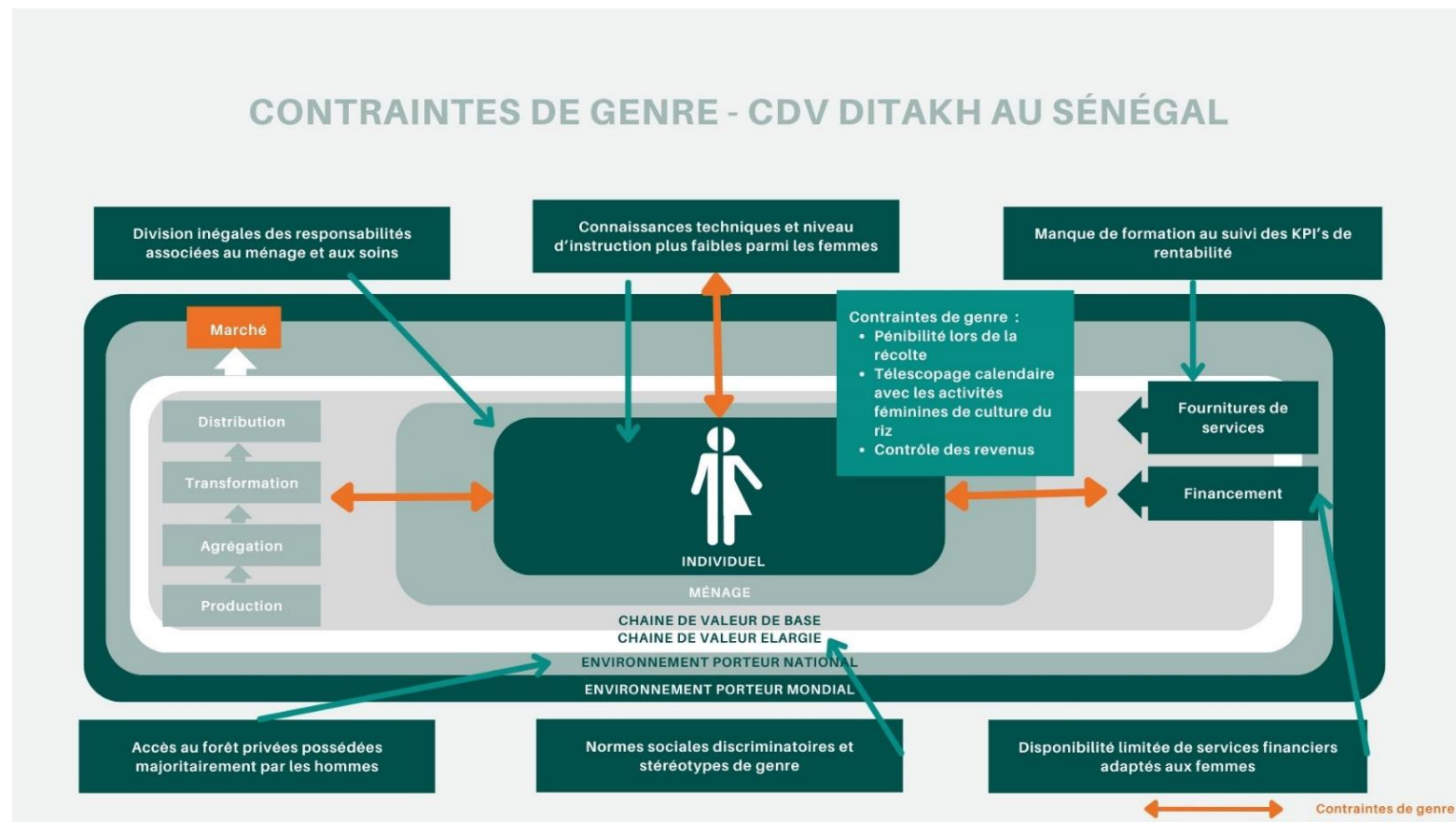


qui, si elle peut être bénéfique pour la valorisation de la forêt et sa préservation, peut également représenter des risques : augmentation du nombre de cueilleurs dans un contexte peu régulé, et notamment de cueilleurs provenant d'autres zones géographique, pression sur une ressource naturelle et sur l'ensemble de l'écosystème forestier. De même, le développement d'une chaîne de valeur exclusivement féminine pourrait également représenter un impact limité sur l'évolution de la prise en compte de la notion de genre et l'éradication des prismes de genre dans la communauté. A noter que la place des femmes dans la vente en gros pourrait être soutenue par des actions de formation et une sensibilisation au sein des foyers à l'importance de trouver des solutions de mobilité temporaires pour que les femmes puissent initier des relations commerciales qui ensuite leur permettraient de générer des marges significatives sans se déplacer.



7. FICHE RECO DITAKH

7.1. Récapitulatif du cadre CVSG des contraintes de genre



7.2. Freins et leviers d'action

Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Cueillette				
Cueillette	Manque de temps en raison des activités féminines de la culture du riz Manque de moyens techniques pour contourner l'importante pénibilité de la cueillette souvent en hauteur Accès limité à des moyens de transport permettant de se rendre en forêt et d'en ramener les fruits Accès limité à des capacités de conservation ou de séchage Dans certaines régions, accès limité à des forêts privées détenues par des hommes	Normes sociales distribuant certaines activités de la culture familiale de riz aux femmes Faible niveau de possession de vélos ou brouettes en lien avec des normes sociales Accès limité aux ressources financières permettant le recours aux services de taf-taf ou à l'investissement dans des solutions de froid pour le stockage	Quantité de fruits ramassés limitée et manque à gagner pour la CDV Perte de marchandise lorsqu'elle est trop éloignée du village ou que la rencontre entre cueilleurs et acheteurs ne peut se faire rapidement Bénéfices limités pour les cueilleuses qui doivent brader lorsque la marchandise risque de se perdre	Mettre en place des solutions possédées par les femmes pour le transport de la marchandise Mettre en place des solutions individuelles ou mutualisées de conservation réfrigérée ou de séchage Encourager la préservation de la ressource et la création de forêts communautaires garantissant un accès aux femmes localement
Transformation				
Transformation en GIE	Participation au GIE nécessitant des plages de disponibilités larges pas toujours compatibles avec les responsabilités domestiques et le calendrier de la culture du riz Difficultés de transport pour se rendre au GIE lorsqu'il est éloigné de son domicile	Normes sociales laissant à la charge exclusive des femmes les tâches ménagères Normes sociales distribuant certaines activités de la culture familiale de riz aux femmes	Frein au développement de certains GIE et donc du rôle clé d'acheteur/vendeur de produits transformés sur un marché en tension avec une demande supérieure à l'offre	Dialoguer avec les membres des ménages pour sensibiliser et encourager une prise de décision conjointe sur la charge de travail et la participation au GIE Favoriser l'équipement des GIE



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
	Capacités limitées de séchage qui permettraient de décaler la période de transformation sans grever les capacités de réfrigération des GIE déjà saturées par les autres fruits			en matériel de séchage Encourager à la création de GIE permettant le maillage du territoire
Transformation à domicile	Difficultés à investir dans le matériel nécessaire au développement de l'activité Difficultés à suivre et assurer la rentabilité Capacités de conservation inexistantes pour les fruits comme pour les produits transformés, risques importants de perte de marchandise et nécessité de vente rapide Accès limité au matériel de séchage permettant la conservation sans réfrigération et la transformation ultérieure Temps de travail limité car rogné par les activités domestiques, disponibilité limitée pour se mettre en quête de fruits au meilleur prix	Manque de reconnaissance : l'activité est considérée comme non professionnelle et effectuée dans le cadre du rôle traditionnel des femmes dans la transformation et la préparation des aliments au niveau du ménage Contrôle limité sur les ressources du ménage et les décisions financières qui empêche l'investissement productif	Offre plus faible que la demande, et période de disponibilité des produits transformés courte : manque à gagner pour l'ensemble de la CDV	Mettre en place des solutions de réfrigération ou de séchage Former les femmes à la gestion de la rentabilité Doter les femmes d'outils permettant la gestion financière des revenus (compte mobile money à leur nom par ex permettant un meilleur contrôle de leur revenus)
Commerce				
Vente en	Difficultés à se déplacer sur de longues	Normes sociales dominantes	Quantités des produits commercialisés	Favoriser l'accès des femmes



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
gros	distances pour tisser des relations commerciales Accès limité aux ressources financières permettant l'achat en gros	limitant la mobilité des femmes Faibles revenus et/ou manque de garanties pour accéder au crédit formel	faibles Risque de perte de marchandise en raison du manque de fluidité entre offre et demande	aux technologies permettant la communication et la mise en réseau pour améliorer leur accès aux informations sur le marché et leurs relations avec les fournisseurs et les clients Faciliter l'accès des femmes au crédit et aux autres services financiers
Achat local revente locale ou à moyenne distance de produits transformés	Manque de temps en raison des activités féminines de la culture du riz Accès limité à des moyens de transport autres que collectifs Difficultés dans la fixation des prix de vente et dans le suivi de la rentabilité	Normes sociales distribuant certaines activités de la culture familiale de riz aux femmes Normes sociales limitant la propriété des moyens de transport type vélo Contrôle limité sur les ressources du ménage pour décider de ce type d'investissements Accès limité à de la formation ou du conseil en commerce et gestion de la rentabilité	Risque de perte de marchandise dans les transports et en raison du manque de conservation	Favoriser l'accès des femmes à la possession de moyens de transport Rendre la formation commerciale plus accessible aux femmes



7.3. Recommandations en lien avec la climato-résilience

Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation naturelle de la ressource	Ressource forestière naturelle poussant dans des forêts peu denses ou déjà partiellement éclaircies	Changement climatique Feux de brousse et défrichage pour d'autres cultures	Actions d'entretien de la forêt : désherbage, création et entretien des pares-feux, surveillance incendie, reboisement Assurer un suivi de l'évolution de la ressource avec des alertes en fonction de l'évolution de la situation et la mise en place éventuelle d'actions de reboisement La valorisation de la filière ditakh, plus délicate que pour la filière madd car aujourd'hui plus limitée sur le territoire, pourrait contribuer à préserver la ressource forestière mais pourrait ne pas de montrer suffisante Sensibiliser les producteurs sur la réalité des changements climatiques pour un éveil des consciences et une bonne prise de décisions
Accès à la ressource	Aujourd'hui forêts communautaires et selon les régions parfois privées	Limitation des accès	Incitations à la création de forêts communautaires et à des actions de plantation grâce aux plants fournis gracieusement par le service des Eaux et Forêts

7.4. Conclusion

La CdV Ditakh est aujourd'hui plus modeste que la CdV madd pour plusieurs raisons : la disponibilité de la ressource est moins bien répartie géographiquement au sein de la région de Ziguinchor que pour le madd, et nécessite des forêts peu denses mais encore préservées, le calendrier de récolte interfère avec les tâches traditionnellement féminines de la culture du riz, la pénibilité de la cueillette est plus grande en raison du besoin de grimper en hauteur. Toutefois elle reste une CdV très

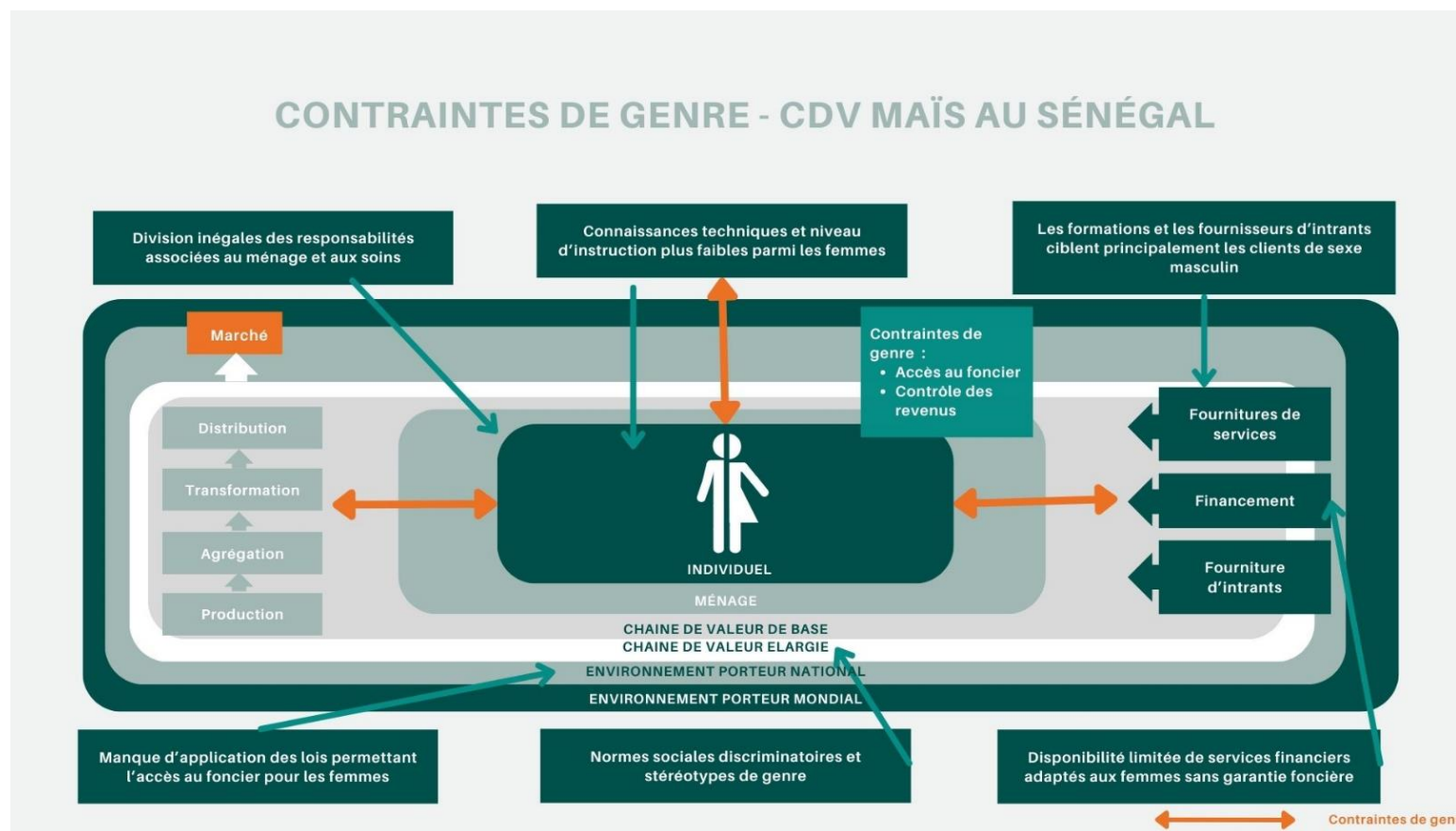


intéressante car en dehors de la pénibilité, elle présente peu de barrières à l'entrée. Elle est donc souvent considérée comme un complément de revenus, soit simplement pour la cueillette et la revente, soit permettant de rentabiliser des équipements de transformation, de transport, ou de commercialisation. Des solutions réduisant la pénibilité du transport des fruits pourraient être également bénéfiques aux filières madd et ditakh, et favoriser une présence accrue des femmes sur ce maillon. Concernant la transformation, les possibilités de séchages sont aujourd'hui sous-exploitées, ce séchage permettant une transformation ultérieure qui contribuerait à lisser les activités et les revenus sur l'année, et permettrait aux femmes de ce maillon absorbées par les contraintes de la culture du riz de décaler cette activité sans en perdre le revenu. De plus, la disponibilité de plants gratuits auprès du service des Eaux et Forêts permet d'envisager une plantation et un reboisement à moindre frais afin d'augmenter la production. Les initiatives déjà existantes de forêts communautaires sont également une initiative précieuse pour la durabilité de la ressource qui ne demandent qu'à être répliquées et renforcées. La valorisation de cette CdV pourrait donc dans certaines zones de la région de Ziguinchor contribuer à la préservation de la ressource naturelle tout en contribuant à l'autonomisation économique des femmes.



8. FICHE RECO MAÏS AU SENEGAL

8.1. Récapitulatif du cadre CVSG des contraintes de genre



8.2. Freins et leviers d'action

Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Production				
Culture	Accès limité au foncier Accès limité aux outils de mécanisation Manque de formation sur les modes de culture Accès limité aux semences et aux intrants et aux informations sur leur qualité, leur usage Faible représentation dans les instances dirigeantes des GIE	Méconnaissance des lois égalitaires récentes en matière de succession sur les terres et normes sociales freinant leur application Contrôle limité sur les ressources du ménage et les décisions financières qui empêchent l'investissement productif Normes sociales établissant le maïs comme une production masculine Interactions limitées avec les fournisseurs de semences ou d'intrants qui ne s'adressent pas spontanément aux femmes	Production de maïs local inférieure à la demande Importations élevées et soumission de l'ensemble de la chaîne de valeur aux variations des prix du marché du maïs à l'international Risque de vulnérabilité au changement climatique en raison de la non-disponibilité pour les femmes des semences adaptées à l'évolution de la saison des pluies	Renforcer les connaissances des femmes sur les lois sur le foncier Doter les femmes d'outils permettant la gestion financière des revenus (compte mobile money à leur nom par ex permettant un meilleur contrôle de leur revenus) Renforcer la participation des femmes aux formations sur le maillon culture du maïs, et leur accès aux semences et intrants, si possible bio Renforcer la place des femmes dans les instances dirigeantes des GIE Garantir la fourniture de semences de différents types et la formation permettant de faire un choix éclairé des variétés en fonction des évolutions climatiques et des besoins du marché Renforcer la mise en réseau des



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
				femmes productrices avec le maillon de transformation en couscous pour encourager la réduction des coûts annexes et la multiplication des marges et encourager une juste valorisation de la production grâce à la transformation locale
Transport	Accès limité aux charrettes à traction animale	Norme sociale fléchant la possession du bétail vers les hommes	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter la mutualisation des services de transport et renforcer la participation des femmes aux groupements de producteurs dans la mesure où ces GIE offrent aux femmes une véritable participation active au leadership Mobiliser les membres des ménages pour favoriser la prise de décisions financières des femmes
Transformation				
Meunerie	Accès limité à la possession de moulins	Accès au financement difficile en raison de l'absence de foncier en garantie	Capacité limitée de transformation en farine du maïs local	Création de solutions de financement adaptées aux garanties qui peuvent être fournies par les femmes, et formation associée
Transformation en couscous	Accès limité aux informations sur les prix du marché	Manque de reconnaissance : l'activité est considérée comme non	Coût élevé du produit fini transformé Qualité inférieure à une utilisation du	Favoriser la mise en réseau des femmes transformatrices avec la



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
prêt à consommer et vente directe	Manque de marges de négociation avec les boutiques commercialisant un maïs non local Accès limité aux ressources financières permettant l'achat en gros au meilleur prix	professionnelle et effectuée dans le cadre du rôle traditionnel des femmes dans la transformation et la préparation des aliments au niveau du ménage	maïs local	production locale afin de limiter les coûts de transport et améliorer les marges des différents maillons. Améliorer l'accès des femmes aux technologies pour faciliter leur accès à l'information sur les prix d'achat du maïs et leur capacité de négociation. Améliorer l'accès à des solutions de micro-crédit afin de favoriser l'achat au meilleur prix au meilleur moment ou l'achat local en gros
Commerce				
Vente de maïs non transformé	Accès limité aux ressources financières pour créer une boutique Capacités de gestion limitées Difficultés à créer des relations avec des fournisseurs	Manque de garanties pour accéder au crédit Plus faible niveau d'éducation et d'accès aux services de conseil aux entreprises Mobilité limitée en raison de normes sociales et de tâches domestiques	Approvisionnement non local et plus coûteux Faibles recettes pour les unités de transformations et manque de débouchés locaux pour les productrices de maïs	Encourager la mise en réseau et la formation des femmes sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Faciliter l'accès des femmes à des solutions de crédit adaptées et à des outils de gestion de leurs finances (compte mobile money, ...)



8.3. Recommandations en lien avec la climato-résilience

Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation de la production	Culture pluviale, sensible au stress hydrique et aux variations de températures, réalisée sur la durée de la saison des pluies grâce à des variétés à pousse rapide	Irrégularités pluviométriques : réduction de la durée ou décalage de la saison des pluies Variation des températures	Assurer la disponibilité de semences autochtones rustiques et résistantes voire bio, comme de semences innovantes à croissance rapide afin de permettre une diversité variétale et une meilleure adaptation aux manques d'eau. Systématiser la possibilité pour les producteurs de choisir et d'être pleinement informés notamment des risques pour la santé des semences OGM En cas de nouvelles variétés mieux adaptées, assurer leur innocuité pour la santé, leur disponibilité pour tous y compris les petits producteurs et les femmes, ainsi que la bonne formation sur les particularités de leur utilisation y compris pour les petits producteurs et les femmes. Augmenter l'accès des femmes aux formations autour des semences et de la culture bio. Mettre en place un système d'alerte agrométéorologique en vue de fournir aux producteurs des informations fiables sur la prévision des saisons pluvieuses Sensibiliser les producteurs sur la réalité des changements climatiques pour un éveil des consciences et une bonne prise de décisions
Impact de la culture sur l'environnement	Maïs nécessitant de bonnes terres pour un bon rendement	Coupe de forêts et feux de brousse afin d'agrandir les surfaces mises en culture Déséquilibre au détriment de	Sensibilisation à l'importance du maintien de la forêt ancestrale afin de limiter l'impact du changement climatique et de préserver des espèces rares, anciennes et nécessaire à l'équilibre. Formation à l'intérêt de la rotation des cultures qui permet dans un même temps



Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
		certaines espèces animales et végétales lors de la régénération rapide d'une forêt plus qui devient en réalité plus « légère » que la forêt initiale (perte des grands arbres notamment)	de réduire l'incidence des maladies, des parasites et des mauvaises herbes. Sensibilisation aux dérives de la plantation systématique d'anacardes sur les terres nécessitant une régénération, freinant le retour d'un écosystème naturel à cause de l'acidité de leurs feuilles.
Impact de la culture sur l'environnement	Culture nécessitant une surveillance pour limiter la destruction ou la consommation par des animaux sauvages	Destruction massive des populations d'animaux sauvages à proximité des cultures (abattage des singes et des perroquets)	Soutien au financement de barrières, de présence humaine, et de modes plus innovants de répulsion des animaux

8.4. Conclusion

La CdV maïs est aujourd'hui souvent considérée comme une chaîne de valeur à dominante masculine, notamment sur le maillon production, en raison de l'utilisation pour cette production des « terres de plateau », considérées comme les bonnes terres familiales et dont la propriété est traditionnellement, et en rupture avec les nouvelles lois d'égalité des sexes, transmise de père en fils. Mais l'on observe un nombre croissant de productrices, et ce en raison de plusieurs facteurs. On peut citer la possibilité pour les femmes d'adhérer à un GIE dans certaines zones, GIE qui prend en charge une mutualisation de certaines tâches, complexes, couteuses ou pénibles, limitant les barrières à l'entrée au paiement d'une cotisation. Toutefois les GIE maïs limitent aujourd'hui la prise de responsabilité des femmes dans les postes de décision, prévenant celles-ci d'intervenir ou même d'être informées d'aspects pourtant essentiels comme la détermination des revenus distribués à chacun, le choix de semences bio ou OGM, le recours à la mécanisation. Dans la région de Ziguinchor, la crise climatique et notamment la salinisation des sols des « basses terres » utilisées pour la culture familiale de subsistance du riz a également forcé certaines familles à se tourner vers d'autres sources d'alimentation. Les femmes, alors libérées des activités de culture du riz ont été chargées de la culture du maïs, mais sans contrôle du foncier. Une amélioration de ce contrôle, permettant notamment l'extension des surfaces



cultivées pour la génération de revenus pourrait contribuer au développement d'une CdV plus mixte et contribuer à faire évoluer les prismes de genre tout en contribuant à l'autonomisation financière des femmes de ce maillon.

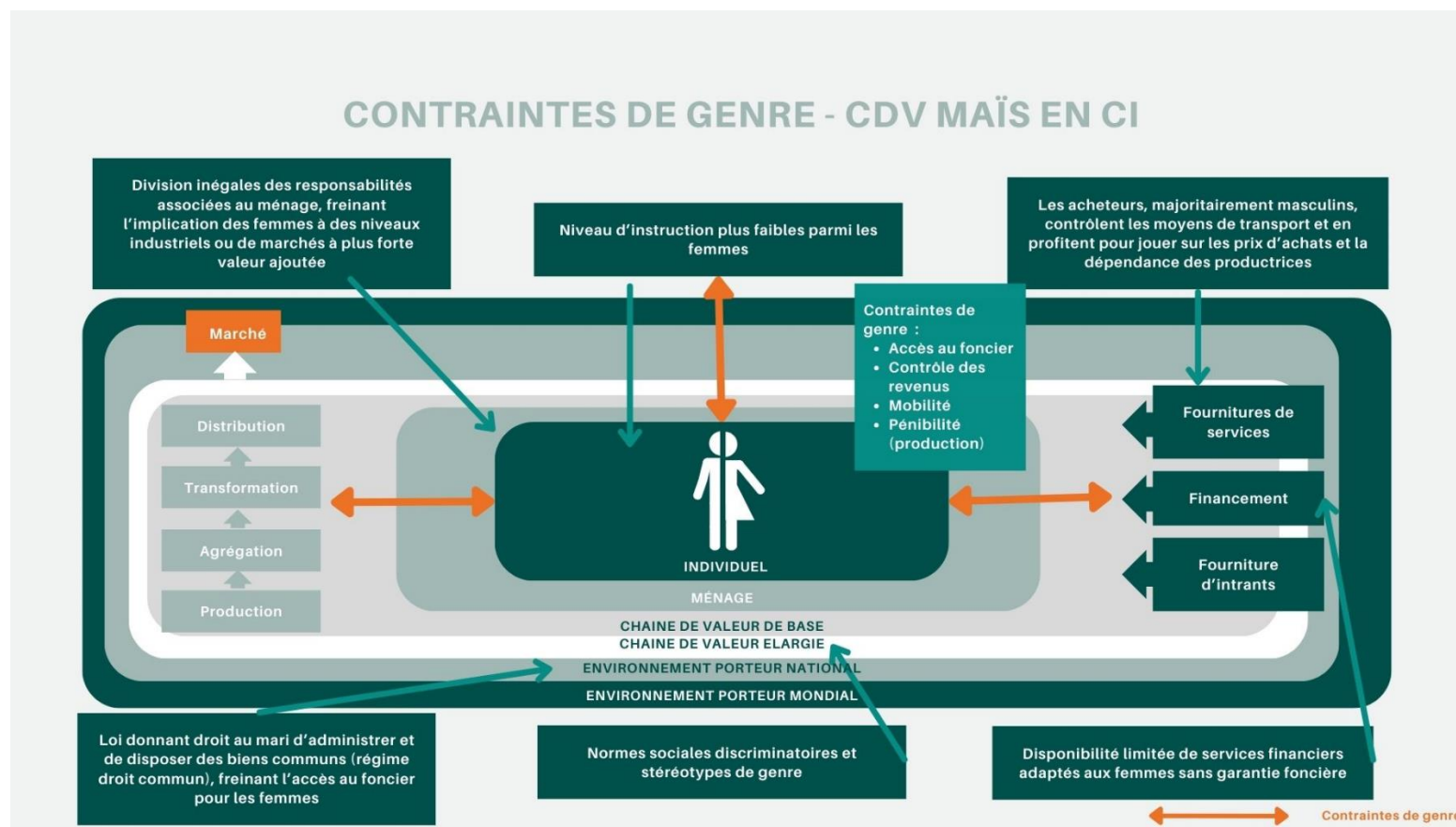
A noter que le changement climatique pourrait également affecter cette culture pluviale dont les besoins en eau sont importants : la réponse aujourd'hui se structure essentiellement autour de l'arrivée progressive de semences innovantes adaptées à ce contexte, mais souvent OGM, représentant un risque potentiel pour la santé, et un risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs de semences puisque la replantation d'une année sur l'autre n'est souvent plus possible. Cela pourrait également à terme augmenter les contraintes genrées qui pèsent sur les productrices, les fournisseurs d'intrants étant presque exclusivement masculins et s'adressant plus facilement aux producteurs, et les semences innovantes étant plus coûteuses. Des formations à la culture bio existent aujourd'hui et ont permis à certains producteurs rencontrés de belles réussites financières, notamment en permettant de s'inscrire dans d'autres maillons comme la transformation, et la commercialisation. Mais nous n'avons rencontré aucune femme bénéficiaire de ces formations. A noter que pour toute intervention sur cette CdV, notamment qui impliquerait une augmentation des surfaces cultivées, une très grande précaution concernant l'impact environnemental en termes de destruction de forêt et de faune sauvage devrait être prise.

Pour le maillon transformation, la typologie de transformation du maïs en couscous prêt à consommer où officient essentiellement des femmes en raison du prisme de genre lié à la cuisine nécessite aujourd'hui une évolution afin de contribuer à une autonomisation financière. L'achat de maïs importé plutôt que local grevant les marges et la rentabilité de l'activité, une structuration d'une filière locale avec la mise en réseau des producteurs et transformateurs du territoire permettrait donc une meilleure rentabilité pour tous. La transformation à l'aide de moulins, activité plus rentable et aujourd'hui seulement partiellement occupée par les femmes, nécessite des investissements importants et donc l'accès à un financement formel. Le faciliter permettrait aux femmes de développer leur capacité d'autonomisation financière sur ce secteur.



9. FICHE RECO MAÏS EN CI

9.1. Récapitulatif du cadre CVSG des contraintes de genre



9.2. Freins et leviers d'action

Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Production				
Culture	Accès limité au foncier Accès limité aux outils de mécanisation Temps limité en raison des tâches ménagères Manque de formation sur les modes de culture Accès limité au financement Accès limité aux semences et aux intrants et aux informations sur leur qualité, leur usage Participation réduite aux postes décisionnels dans les groupements de producteurs	Les femmes louent ou se voient prêter des terres pour leurs activités. Les contraintes socioculturelles liées aux femmes dans l'organisation des tâches du ménage et de la communauté ne permettent pas aux femmes de développer leur activité. Le manque de formation et de financement ne permet aux femmes de faire l'acquisition des technologies et produits pour accroître leur production L'article (art 81 du Code Civil.) donne le droit au mari d'administrer et de disposer des biens communs du mariage, dans le cadre du régime de droit commun	La régression de la productivité et la détérioration des emplois liées à celle-ci. Productivité faible de la CdV en raison des difficultés rencontrées par les femmes	Former, formaliser et accompagner les productrices dans la gestion de leurs activités, dans l'accès au crédit par la création des produits financiers adaptés (leasing, warrantage) et digitalisés. Faciliter des produits d'assurances pour la mévente et la réduction de la production due aux effets climatiques (ex : Oko Assurance). Contacter la Caisse National de Prévoyance Sociale pour l'identification des productrices comme travailleurs individuels afin qu'elles puissent bénéficier d'avantages sociaux et d'une pension de retraite (système digitalisé et en promotion actuellement) Renforcer la politique de mécanisation de l'agriculture en cours actuellement en mettant à la disposition des producteurs des machines adaptées aux



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
				caractéristiques des sols de chaque zone et en assouplissant les conditions d'accès à ces machines
Transport	Accès limité aux engins motorisés pour leur déplacement et au tricycle pour le transport des marchandises	Manque de moyens financiers pour l'acquisition	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter l'accès au financement (cf ci-dessus)
Transformation				
Transformation artisanale	Accès limité aux équipements moulins / broyeurs	Manque de moyens financiers pour l'acquisition	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter l'accès au financement (cf ci-dessus)
Transformation industrielle	- Eloignement des grosses unités de transformation par rapport au domicile, rendant difficile le déplacement par manque de moyens et de temps -Manque d'opportunités commerciales pour pouvoir se projeter	Accès difficile au foncier Manque de formation, de capacités techniques à la hauteur de ces unités Accès difficile au financement	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local Monopole des grandes unités de transformation, ne facilite pas l'innovation sur ce maillon et ne rend pas compétitif les produits dérivés du maïs	Faciliter l'accès au financement et à la formation Encourager la création de petite et moyenne unité de transformation Rendre les technologies accessibles Encourager les femmes dans acquisition des terres et dans l'obtention des titres fonciers
Commerce				
Vente de maïs non transformé	Accès limité aux moyens de transport permettant de se rendre rapidement sur les marchés Manques d'accès aux informations réelles sur les prix pour la vente de	Manque de moyens financiers et défaut d'accès aux technologies de la communication Filière qui n'exporte pas, donc prix non homologués.	Pertes post-récoltes, réduction de la productivité Disparité des coûts, peut aussi décourager les producteurs qui ne s'en sortent pas, et se tourner vers	Créer et vulgariser des groupements de commerçantes pour ouvrir d'autres marchés. Harmoniser les prix. Création de plateforme de commercialisation



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
	maïs		d'autres cultures plus rentables	
Vente de maïs transformé	Accès limité aux marchés les plus attractifs en raison des moyens de transport Accès limité à la connaissance de la mise en valeur des produits	Manque de financement pour l'acquisition de moyens de transport Défaut de formation aux techniques commerciales	Faible qualité des produits, inflation des coûts des produits transformés de meilleure qualité Réduction des activités de transformation, donc réduction d'emploi	Créer et vulgariser des groupements de commerçantes pour ouvrir d'autres marchés de proximité. Labelliser et améliorer le conditionnement des produits, encourager des tactiques commerciales.

9.3. Recommandations en lien avec la climato-résilience

Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation de la production	Culture pluviale, sensible au stress hydrique et aux variations de températures, réalisée sur la durée de la saison des pluies grâce à des variétés à pousse rapide	Irrégularités pluviométriques : réduction de la durée ou décalage de la saison des pluies Variation des températures	Assurer la disponibilité de semences autochtones rustiques et résistantes voire bio, comme de semences innovantes à croissance rapide afin de permettre une diversité variétale et une meilleure adaptation aux manques d'eau. Systématiser la possibilité pour les producteurs de choisir et d'être pleinement informés notamment des risques pour la santé des semences OGM En cas de nouvelles variétés mieux adaptées, assurer leur innocuité pour la santé, leur disponibilité pour tous y compris les petits producteurs et les femmes, ainsi que la bonne formation sur les particularités de leur utilisation y compris pour les petits



Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
			producteurs et les femmes. Augmenter l'accès des femmes aux formations autour des semences et de la culture bio. Promouvoir la valorisation de la zone de la plaine d'inondation en procédant à des aménagements hydroagricoles et la maîtrise de l'eau. Mettre en place un système d'alerte agrométéorologique en vue de fournir aux producteurs des informations fiables sur la prévision des saisons pluvieuses Sensibiliser les producteurs sur la réalité des changements climatiques pour un éveil des consciences et une bonne prise de décisions
Impact de la culture sur l'environnement	Maïs nécessitant de bonnes terres pour un bon rendement	Défrichage de forêts et feux de brousse afin d'agrandir les surfaces mises en culture Déséquilibre au détriment de certaines espèces animales et végétales lors de la régénération rapide d'une forêt plus qui devient en réalité plus « légère » que la forêt initiale (perte des grands arbres notamment)	Sensibilisation à l'importance du maintien de la forêt ancestrale afin de limiter l'impact du changement climatique et de préserver des espèces rares, anciennes et nécessaire à l'équilibre. Formation à l'intérêt de la rotation des cultures qui permet dans un même temps de réduire l'incidence des maladies, des parasites et des mauvaises herbes.



9.4. Conclusion

La CDV mais en Côte d'Ivoire souffre des mêmes maux qu'au Sénégal quant à sa forte sensibilité au dérèglement climatique et les conséquences des actions pour y palier (déforestation, utilisation de semences OGM aux risques sanitaires peu mise en avant et à l'accès pour les petits producteurs et les femmes encore peu développé, ...). En CI, elle est considérée comme une culture non structurée et secondaire, après les cultures d'exportation.

Elle souffre des nombreuses problématiques de genre, inhérents aux lois, normes et traditions locales. Ainsi, on retrouve les fortes inégalités d'accès au foncier, freinant directement le développement de la production par les femmes, mais également indirectement d'autres aspects. Parmi ceux-ci nous pouvons citer la problématique, dans un contexte où l'accès au financement informel semble, contrairement au Sénégal, très faible, d'accéder à du financement formel par manque de garantie foncière, freinant l'achat d'intrants ou l'investissement dans des moulins. Ces derniers, majoritairement propriété des hommes, rendent encore une fois les femmes dépendantes lors de la première étape de la transformation d'une prestation venant grever leurs marges. Dans la même lignée, on retrouve la dépendance des femmes aux moyens de transport majoritairement possédés par les commerçants (principalement masculins), qui permettent à ces derniers une force de négociation importante lors de l'achat directement sur le lieu de production. Leur faible mobilité freine également les femmes dans leur démarche de prospection de nouveaux clients.

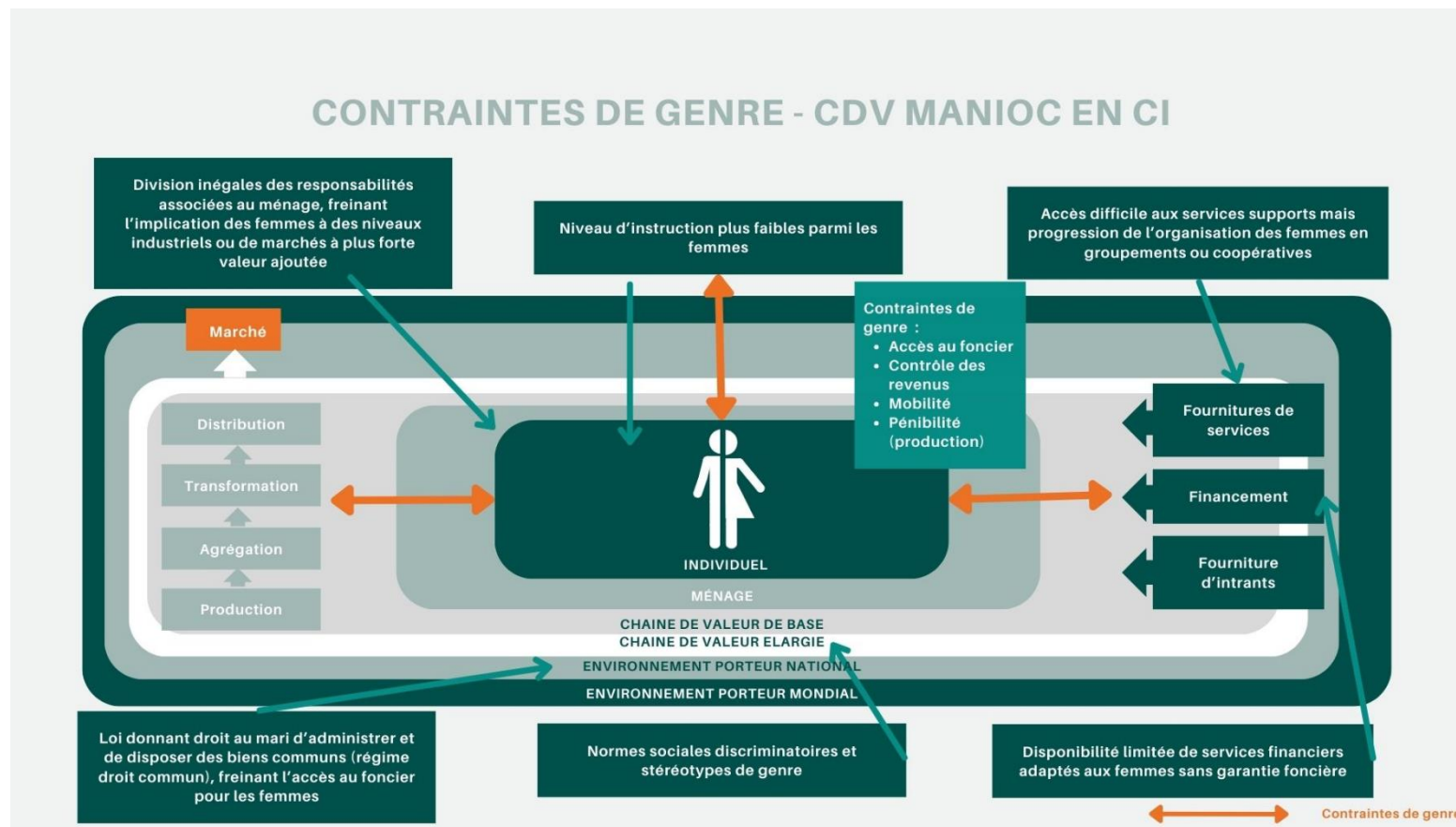
Dans la transformation, on retrouve les femmes très présentes, tout comme au Sénégal. Cependant elles n'atteignent des postes de décision que lorsqu'elles créent leur propre structure, alors modeste en volume comparées aux unités industrielles. Dans le cas de leur implication dans des unités plus importantes, industrielles, elles stagnent à des postes de main d'œuvre avec peu de revenus, peu de pouvoir décisionnel, et une précarité forte de part une activité uniquement saisonnière. Cependant, les femmes sont très avides de regroupements : ceux-ci leur permettent de mutualiser leurs ressources matérielles notamment. Mais aujourd'hui, ce sont encore les grosses unités de transformation industrielles qui captent la majorité de la valeur ajoutée (brasseries, unités de fabrication de farine infantiles par exemple).

Les contraintes genrées, bien qu'importantes dans cette chaîne de valeur, ne sont cependant pas les obstacles principaux à des interventions de développement de la filière maïs. En effet la progression limitée de la demande limitant les débouchés commerciaux, cumulée à une sensibilité importante au changement climatique et un attrait à ce jour limité pour les investissements et le programme nationaux augmentent le défi que représente une intervention de structuration de la chaîne.



10. FICHE RECO MANIOC

10.1. Récapitulatif du cadre CVSG des contraintes de genre



10.2. Freins et leviers d'action

Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
Production				
Culture	Accès limité au foncier Accès limité aux outils de mécanisation Contraintes culturelles dans l'organisation des tâches du ménage Accès limité au financement Manque de formation sur les modes de culture Accès limité aux semences et aux intrants et aux informations sur leur qualité, leur usage Participation réduite aux postes décisionnels	Les femmes louent ou se voient prêter des terres pour leurs activités. Les contraintes socioculturelles liées aux femmes dans l'organisation des tâches du ménage et de la communauté ne permettent pas aux femmes d'avoir une vision plus grande pour le développement de leurs activités donc le manque d'investissement réel dans celle-ci. Le manque de formation et de financement, ne permet aux femmes de faire l'acquisition des technologies et produits pour accroître leur production L'article (art 81 du Code Civil.) donne le droit au mari d'administrer et de disposer des biens communs du mariage, dans le cadre du	La régression de la productivité et la détérioration des emplois liées à celle-ci.	Former, formaliser et accompagner les productrices dans la gestion de leurs activités, dans l'accès au crédit par la création des produits financiers adaptés (leasing, warrantage) et digitalisés et par la création des métiers de professions agricoles. Faciliter des produits d'assurances pour la mévente et la réduction de la production due aux effets climatiques (ex : Oka Assurance). Contacter la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour l'identification des productrices comme travailleurs individuels afin qu'elles puissent bénéficier d'avantages sociaux et d'une pension de retraite (système digitalisé et en promotion actuellement) Renforcer la politique de



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
		régime de droit commun		mécanisation de l'agriculture en cours actuellement en mettant à la disposition des producteurs des machines adaptées aux caractéristiques des sols de chaque zone et en assouplissant les conditions d'accès à ces machines
Transport	Accès limité aux engins motorisés pour leur déplacement et au tricycle pour le transport des marchandises	Manque de moyens financiers pour l'acquisition	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter l'accès au financement (cf ci-dessus)
Transformation				
Transformation artisanale	Accès limité aux équipements moulins / broyeurs	Manque de moyens financiers pour l'acquisition	Nécessité du recours à des services payants externes avec un impact sur la compétitivité du maïs local	Faciliter l'accès au financement (cf ci-dessus)
Transformation en coopérative / GDF	- Eloignement des grosses unités de transformation par rapport au domicile, rendant difficile le déplacement par manque de moyens et de temps -Manque d'opportunités commerciales pour pouvoir se projeter			
Commerce				
Vente de manioc non	Accès limité aux marchés par les manques de moyens de transport	Manque de moyens financiers et incapacité de chercher des	Pertes post-récoltes, réduction de la productivité	Créer, vulgariser et former des groupements de commerçantes pour



Activité par maillon	Contraintes pesant sur les femmes	Cause / facteurs donnant lieu aux contraintes de genre	Conséquences pour la CdV	Actions pour remédier aux contraintes de genre
transformé		débouchés, se limite à la plantations		ouvrir d'autres marchés.
Vente de manioc transformé	Accès limité aux marchés les plus attractifs	Manque de professionnalisme dans la transformation des produits et méconnaissance de la valeur réelle et dérivée du manioc	Faible qualité des produits, Inflation des coûts des produits transformés de meilleure qualité Réduction des activités de transformation, donc réduction d'emploi	Créer, vulgariser et des groupements de commerçantes pour ouvrir d'autres marchés. Labelliser et améliorer le conditionnement des produits, encourager des tactiques commerciales, prendre contact avec des industries qui utilisent les déchets du manioc pour la fabrication des produits alimentaires ou médicaux.

10.3. Recommandations en lien avec la climato-résilience

Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation de la production	Remarquable adaptabilité aux conditions climatiques (aux températures élevées notamment) et pédologiques variées (aux sols pauvres notamment).		



Enjeu	Synthèse des particularités	Risques	Actions pour limiter les risques
Préservation de la production	Rendements encore assez faibles, notamment si utilisation de variétés peu performantes		Tentation d'utiliser des variétés à plus haut rendement, porte ouverte aux risques sanitaires afférents. Systématiser la possibilité pour les producteurs de choisir les variétés et d'être pleinement informés notamment des risques pour la santé des semences OGM En cas de nouvelles variétés plus performantes, assurer leur innocuité pour la santé, leur disponibilité pour tous y compris les petits producteurs et les femmes, ainsi que la bonne formation sur les particularités de leur utilisation y compris pour les petits producteurs et les femmes. Augmenter l'accès des femmes aux formations autour des semences et de la culture bio. Sensibiliser les producteurs sur la réalité des changements climatiques pour un éveil des consciences et une bonne prise de décisions
Préservation de la production	Parfaitement compatible avec plusieurs autres cultures, permettant son utilisation en rotation de cultures pour réduire propagation de maladies et parasites.		



10.4. Conclusion

La CDV manioc se distingue notamment de celle du maïs par la plus forte résistance de la plante face aux changements climatiques (pluviométrie, chaleur, typologie de sols), même si son rendement reste cependant assez modeste. De part une demande plus forte, notamment au niveau des produits transformés (amidon, colle, mais aussi industrie pharmaceutique, cosmétique, textile) débouchant même sur des exportations sur le continent et à l'international (attiéké en tête), cette CDV semble plus prometteuse.

Elle souffre cependant des mêmes problématiques de genre que le maïs, inhérents aux lois, normes et traditions locales. Ainsi, on retrouve les fortes inégalités d'accès au foncier, freinant directement le développement de la production par les femmes, mais également indirectement d'autres aspects. Parmi ceux-ci nous pouvons citer la problématique d'accéder à du financement par manque de garantie foncière, freinant l'achat d'intrants ou l'investissement dans des moulins. Ces derniers, majoritairement propriété des hommes, rendent encore une fois les femmes dépendantes lors de la première étape de la transformation. Dans la même lignée, on retrouve la dépendance des femmes productrices aux moyens de transport majoritairement possédés par les commerçants (principalement masculins), qui permettent à ces derniers une force de négociation importante lors de l'achat directement sur le lieu de production. Leur faible mobilité freine également les femmes dans leur démarche de prospection de nouveaux clients.

Dans la transformation, on retrouve les femmes très présentes, tout comme au Sénégal. Cependant elles n'atteignent des postes de décision que lorsqu'elles créent leur propre structure, alors modeste en volume comparées aux unités industrielles. Dans le cas de leur implication dans des unités plus importantes, elles stagnent à des postes de main d'œuvre avec peu de revenus, peu de pouvoir décisionnel, et une précarité forte de part une activité uniquement saisonnière. Cependant, les femmes sont très avides de regroupements : ainsi on constate l'implantation croissante d'unités de transformation semi-industrielles régies par des coopératives féminines ou GDF. La transformation du manioc offre des perspectives d'évolution prometteuses, avec aujourd'hui seulement 5% de la transformation qui est industrialisée, les 20% étant semi-industrielle et les ¾ artisanale avec un très faible niveau de mécanisation. Dans le cadre de ce développement, il s'agit de rester très vigilant à ce qu'il n'engendre pas une augmentation de l'écart entre grands propriétaires foncier / industriels et petits producteurs / artisans / détaillants.



Recommandations transversales

Boîte à outils de prise en compte du genre

Comme on l'a vu dans les fiches pratiques précédentes, certaines contraintes genrées affectent les deux pays étudiés, l'ensemble des CDV et des maillons, parfois à des degrés divers mais dans tous les cas de manière conséquente, tout en étant parfois difficiles à adresser dans des programmes d'intervention au cœur des chaînes de valeur. C'est le cas de plusieurs problématiques que nous synthétiserons ci-dessous. L'idée est ici d'adapter aux chaînes de valeur agricoles étudiées des recommandations généralistes qui ont parfois fait leurs preuves dans d'autres programmes mis en œuvre et pourraient contribuer à résoudre les défis particuliers identifiés dans cette étude.

11. UNE CONTRAINTE GENREE OMNIPRESENTE : L'ACCES DES FEMMES AU FONCIER.

Il est clair que l'accès disparate aux ressources productives telles que les terres, l'eau et le bétail représente un obstacle majeur à l'engagement des femmes dans les chaînes de valeur agroalimentaires, limitant ainsi les bénéfices qu'elles peuvent en retirer. On a vu dans cette étude que la détention foncière par les femmes est basse au Sénégal comme en Côte d'Ivoire, en dépit de lois en vigueur, en raison des systèmes favorisant les droits fonciers masculins. Avoir le contrôle sur la terre est souvent une condition sine qua non pour l'accès aux ressources, parfois à l'adhésion à des organisations de producteurs, et à l'obtention de financements, rendant l'absence de propriété formelle un frein significatif à la participation des femmes à plusieurs maillons, et pas uniquement celui de la production, des CDV agroalimentaires.

Les projets axés sur les chaînes de valeur ne sont généralement pas équipés pour traiter les problématiques de systèmes fonciers discriminatoires. Assurer l'égalité des droits de propriété foncière pour les femmes nécessite des actions ciblées sur le plan juridique et politique, telles que la promotion de réformes, la sensibilisation et le renforcement des capacités des décideurs, et le plaidoyer pour l'application de conventions internationales et de directives nationales favorisant les droits fonciers des femmes.

Les approches sensibles au genre dans le développement des chaînes de valeur peuvent améliorer l'accès des femmes aux ressources productives en adoptant une vision de la gestion familiale comme une entreprise, en encourageant l'attribution de titres fonciers conjoints et en favorisant une répartition plus équitable des décisions concernant l'utilisation des ressources. Bien que certaines mesures puissent inclure la distribution de ressources spécifiques, comme le bétail, ces initiatives sont souvent menées par les gouvernements dans le cadre de politiques de développement rural et de réduction de la pauvreté, plutôt que par des interventions spécifiques sur les chaînes de valeur. Enfin, le développement des chaînes de valeur agroalimentaires bénéficie non seulement aux petits producteurs, mais également aux entrepreneurs et aux employés dans divers secteurs liés, offrant ainsi aux petits exploitants, en particulier ceux sans terre ou pratiquant l'agriculture de subsistance, une opportunité durable de surmonter la pauvreté. Par conséquent l'un des enseignements des expériences des praticiens en la matière, croisés avec les résultats de cette étude montrent qu'une recommandation intéressante serait de permettre à certaines productrices de se diversifier dans d'autres maillons des chaînes de valeur afin de limiter le risque lié à l'accès au foncier, l'impact de ce risque sur les autres maillons tels la transformation ou la



vente (accès limité au financement formel) étant plus facilement contournables par les projets d'intervention, notamment en créant des solutions de financement plus adaptées aux femmes.

12. L'ACCES A LA FORMATION

L'inégalité d'accès aux informations, compétences techniques et connaissances représente une barrière majeure pour l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des femmes dans les secteurs agroalimentaires. Cette disparité explique pourquoi elles sont souvent cantonnées dans les activités les moins rémunératrices et les moins qualifiées de ces chaînes de valeur. Dans cette étude, nous avons vu que si le maillon de transformation des CdV Madd et Ditakh avaient vu une mobilisation importante de la formation à destination des femmes, notamment au travers de GIE exclusivement féminins, les autres maillons et notamment la vente en gros, et l'ensemble de la CdV maïs au Sénégal restent particulièrement concernés par cette problématique. De la même manière, on retrouve en Côte d'Ivoire des GDF sur certains maillons spécifiques (production, transformation).

Traditionnellement éloignées des sphères commerciales, les femmes manquent d'informations cruciales sur le marché, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation par des intermédiaires, comme on peut le voir en particulier pour la transformation du maïs en couscous au Sénégal, ou sur les CdV ivoiriennes en général. Cette situation est exacerbée par l'exclusion des femmes des services de vulgarisation et de conseil, essentiels pour accéder aux nouvelles technologies et pratiques agricoles. La sous-représentation des femmes en tant qu'entrepreneurs et leur accès limité à des formations spécialisées renforcent ce cycle d'inégalité. Les barrières culturelles et les responsabilités domestiques limitent également leur temps et leur mobilité, réduisant ainsi leur capacité à s'engager dans des formations ou à utiliser pleinement les technologies de l'information et de la communication qui pourraient favoriser leur inclusion sur le marché. En somme, sans un accès équitable aux ressources, aux connaissances et aux opportunités, les femmes rurales restent à la traîne dans l'expansion de leurs activités commerciales et l'accès durable aux marchés, particulièrement ceux à haut niveau ayant les plus fortes valeurs ajoutées.

La prise en compte de cet aspect dans des programmes d'intervention qui se veulent sensibles au genre est donc importante et peut prendre des formes variées :

- Améliorer la sensibilité au genre des services support dédiés à la formation
- Renforcer les capacités des services publics d'accompagnement quand ils existent
- Mettre en place des systèmes non genrés d'échanges de bonnes pratiques (ex : groupes WhatsApp thématiques intra- ou inter- maillons)
- Donner accès à des formations compatibles avec les attentes et les disponibilités des femmes (ex : formations numériques off-line à distance)
- Améliorer l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication

13. LES POUVOIRS DE DECISION INEGAUX

Pour accéder à une autonomisation économique grâce à leur activité, il est essentiel pour les femmes de pouvoir être décisionnaires de la participation à une activité génératrice de revenus, mais également de la croissance de cette activité et de l'utilisation des revenus générés. Cela est en lien étroit avec le pouvoir de décision des femmes, au niveau du ménage comme au niveau de l'organisation professionnelle et de la communauté.



L'inégalité dans l'influence et le pouvoir décisionnel au sein des foyers, communautés et organisations entrave la productivité et l'efficacité dans le secteur agricole. On a vu dans cette étude que la participation des femmes à des chaînes de valeur agricoles permettaient parfois d'augmenter leur pouvoir de décision au sein du ménage, et plus rarement au sein de la communauté. Toutefois un pouvoir de décision inégal peut, bien avant cette issue positive, représenter un frein même à la participation des femmes à la CdV, à leur capacité à générer une rentabilité en pouvant décider des investissements nécessaires à leur activité, et ensuite à pouvoir arbitrer sur l'utilisation des revenus générés, pour notamment les orienter vers une croissance de leur activité. On a vu que les chiffres des femmes indiquant qu'elles n'étaient pas décisionnaires de l'utilisation des revenus générés étaient faibles, mais leur marge de manœuvre lorsqu'elle s'exerce, ne se fait souvent que contraint par des normes sociales genrées. Par exemple au Sénégal certaines dépenses du ménage sont automatiquement fléchées vers les femmes dès lors qu'elles génèrent un revenu. Si l'arbitrage entre ces dépenses peut donc représenter une marge de manœuvre et un pouvoir limité de décision, elles ne peuvent comme on l'a vu que très rarement s'affranchir de ces normes et notamment utiliser leurs revenus pour réinvestir dans leur activité.

Cette inégalité affecte également au quotidien les possibilités pour les femmes de contribuer aux décisions agricoles, d'alléger leur charge de travail, d'améliorer leur mobilité et d'accéder à des ressources essentielles. Leur participation limitée dans les instances de décision restreint également leur accès aux services et aux marchés, réduisant leur capacité à se connecter avec d'autres acteurs et à influencer la gouvernance sectorielle. Malgré l'importance de leur rôle, les femmes sont souvent exclues des prises de décisions commerciales et de la gestion d'organisations, particulièrement dans des domaines où elles jouent un rôle central (en particulier : GIE de production de la filière maïs au Sénégal, unités de transformation semi-industrielles en Côte d'Ivoire). Cet écart nuit non seulement au secteur mais aussi à l'autonomisation économique et sociale des femmes, puisque l'absence de pouvoir de négociation les empêche de tirer profit des initiatives d'émancipation.

Les obstacles à la participation et à la prise de décision des femmes sont nombreux et se renforcent mutuellement. Les normes socioculturelles qui valorisent davantage les hommes dans les rôles publics et de leadership, ainsi que les structures qui empêchent l'inclusion des femmes dans les organisations mixtes, limitent leur influence et leur voix. Des barrières comme un niveau d'éducation inférieur et un accès restreint à la formation technique réduisent leur confiance en soi et leurs opportunités de leadership. Au sein des foyers, les décisions sont souvent le résultat de dynamiques de pouvoir, où les hommes, bénéficiant d'un avantage, dominent généralement, en s'appuyant sur des normes sociales genrées. Cette dynamique se réplique dans les prises de décisions communautaires, soulignant la nécessité d'aborder la question du pouvoir de négociation des femmes à tous les niveaux pour promouvoir une participation plus équitable et efficace dans les CdV concernées.

La prise en compte de cet aspect dans des programmes d'intervention qui se veulent sensibles au genre est donc importante et peut prendre des formes variées :

- Appuyer la mise en place de processus de décision participatifs et s'affranchissant des normes sociales de genre au sein des ménages : sensibiliser notamment autour de la latitude nécessaire au réinvestissement dans l'activité génératrice de revenus.
- Promouvoir la participation des femmes aux instances de décision des organisations et entreprises des CdV, particulièrement sur les CdV maïs et manioc



- Inciter à l'adaptation des rôles de décision aux charges de travail des femmes
- Accompagner par la formation ou le mentorat les femmes en situation de leadership
- Inciter à la création de groupes d'échanges informels exclusivement féminins sur la gouvernance

14. L'ACCES LIMITE AUX FINANCEMENTS

On a vu dans les résultats de l'étude terrain la question omniprésente de l'accès au financement, notamment pour les femmes, et particulièrement dans un contexte comme détaillé précédemment où leur pouvoir de décision concernant l'utilisation des revenus du ménage notamment pour des investissements liés à leur activité reste complexe. Le manque d'accès au financement constitue un obstacle majeur à l'exploitation pleine du potentiel productif et entrepreneurial des femmes dans le secteur agroalimentaire. Malgré des avancées mondiales en matière d'inclusion financière, des disparités persistantes désavantagent spécifiquement les femmes, surtout dans les pays étudiés ici où l'écart de possession de comptes bancaires entre les genres demeure significatif. Les obstacles à cet accès incluent des barrières juridiques et culturelles, l'absence de documents d'identité nécessaires, et le manque de garanties personnelles, souvent exacerbés par un niveau d'éducation et de connaissances financières moindre chez les femmes. Ces difficultés sont renforcées par des institutions financières dont les pratiques opérationnelles ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des femmes, limitant davantage leur accès à des services financiers adaptés.

Face à ces limitations, les femmes se tournent majoritairement vers des sources de financement semi-formelles ou informelles telles que les coopératives d'épargne ou les groupes d'entraide (tontines par ex), qui, malgré leur accessibilité, offrent des solutions de financement limitées qui peuvent entraver le développement de leurs activités entrepreneuriales. Les petits prêts et options d'épargne à court terme disponibles à travers ces canaux informels restreignent les capacités d'investissement et d'expansion, limitant les opportunités de croissance économique. Bien que les programmes de microfinance aient initialement offert une certaine amélioration de l'accès au crédit pour les femmes, ils présentent des limitations, notamment une offre de services trop restreinte et peu adaptée aux besoins spécifiques des activités agricoles et des petites entreprises menées par des femmes. A cela s'ajoute comme le montre l'étude une inquiétude forte de ne pas pouvoir rembourser un prêt, inquiétude légitime face à des revenus saisonniers et des échéances de remboursement qui ne le sont généralement pas. Cette inquiétude reflète également une pression sociale et communautaire liée à un sens de l'honneur en lien avec les prêts financiers. Ainsi beaucoup préfèrent ne pas emprunter afin de limiter la charge mentale liée à ce risque, même si cela entrave le développement de leurs activités.

Les interventions dans les chaînes de valeurs étudiées auront ainsi tout intérêt à adresser également cette contrainte genrée transversale, avec des pistes variées :

- Encourager les institutions financières à proposer des solutions de financement adaptées aux femmes, en particulier à la saisonnalité des revenus des chaînes de valeur agricoles, mais aussi aux garanties que les femmes peuvent produire, et à leur mobilité réduite pour assurer les remboursements (ex : favoriser le remboursement à distance par mobile money).



- Intégrer aux offres de financement un accompagnement non-financier afin de maximiser l'impact de l'emprunt et assurer un remboursement facilité.
- Appuyer la création de comptes bancaires ou mobile money au nom de la femme et non de son époux
- Inciter à la mise en place de solutions d'épargne dédiées aux femmes
- Améliorer les connaissances financières des femmes notamment en gestion budgétaire

15. CONTRAINTES MENAGERES ET PAUVRETE EN TEMPS DISPONIBLE

On a constaté dans l'étude que la grande majorité des femmes, lorsqu'elles intervenaient dans une chaîne de valeur afin de générer un revenu n'étaient en rien soulagées de la charge de leur travail domestique. Dans de rares cas (polygamie au Sénégal, travail en GIE de transformation sur l'ensemble d'une journée, ...) la famille parvient à s'organiser pour remplacer la femme qui doit travailler en dehors de son domicile sur certaines de ses tâches. Mais les horloges réalisées en atelier montrent que, globalement, les femmes expérimentent des journées de travail considérablement plus chargées que les hommes, en raison d'un cumul d'activités rémunérées et non rémunérées. Dans certains maillons des CdV comme la vente sur les marchés des PNFL au Sénégal, il n'est pas rare que les femmes consacrent jusqu'à 16 heures par jour au travail, attribuable à leur gestion simultanée des responsabilités domestiques, productives, et communautaires. Cette surcharge de travail limite leur temps disponible, affectant directement leur productivité et leur participation effective dans les filières agroalimentaires.

Pour comprendre l'origine de cette surcharge et le manque de temps qui en découle, il est essentiel d'analyser les rôles attribués selon le genre au sein des familles et dans le contexte plus large des activités économiques. Les normes culturelles qui dictent une séparation des tâches selon le sexe attribuent principalement aux femmes les obligations domestiques et de soins, réduisant leur capacité à s'engager dans des activités lucratives ou à les développer, et à saisir les opportunités offertes par l'évolution des chaînes de valeur agroalimentaires, opportunités qui nécessiteraient parfois des temps de formation par exemple.

Ces rôles genrés ne définissent pas seulement la répartition des responsabilités domestiques mais influencent également la participation des femmes dans le secteur productif. Ils déterminent les types d'activités, ainsi que les ressources et outils disponibles pour les hommes et les femmes. Beaucoup d'activités productives féminines restent non reconnues et non rémunérées, rendant leur contribution "invisible". La gestion de l'agriculture de subsistance, par exemple, bien qu'exigeante, est souvent reléguée au second plan par rapport aux tâches ménagères. Cette situation limite les choix des femmes quant à l'allocation de leur temps, affectant leur participation à des activités rémunératrices, à la formation professionnelle, et à leur interaction avec d'autres acteurs économiques.

Le manque d'accès des femmes à des technologies qui pourraient alléger leur charge de travail s'ajoute à ces contraintes. Les fournisseurs de technologies ne répondent pas suffisamment aux besoins spécifiques des femmes rurales, limitant leur exposition à des innovations pouvant optimiser leur gestion du temps. De plus, les dynamiques de pouvoir inégales et le contrôle limité sur les ressources familiales



comme détaillées ci-dessus freinent les investissements des femmes dans des technologies ou des outils susceptibles d'alléger les tâches traditionnellement féminines.

Inversement, il est également intéressant de prendre en compte qu'un allègement important de la tâche de travail sur les activités génératrices de revenu, par exemple en réduisant la pénibilité, peut également ne pas se traduire par un allègement général de la charge de travail pour les femmes, mais par une augmentation du travail domestique et communautaire non rémunéré.

Si ces contraintes genrées transversales et très ancrées dans les normes sociales sont parfois difficiles à adresser dans les projets, quelques pistes restent intéressantes à considérer :

- Favoriser l'introduction de technologies permettant de faciliter et accélérer les tâches domestiques des femmes (foyers améliorés, puisage solaire, petite mécanisation pour les travaux agricoles de subsistance, petits moyens de transport vélo, brouette, solutions de stockage des aliments...)
- Si nécessaire, encourager à la création de groupements de mutualisation de ces équipements
- Sensibiliser au partage des tâches au sein du ménage

Lorsque les contraintes genrées systémiques et transversales ne peuvent être adressées dans le cadre d'un projet, il est également important de les prendre néanmoins en considération. Bien que l'adaptation aux spécificités liées au genre ne soit pas systématiquement envisageable dans le processus d'amélioration de la chaîne de valeur, il est essentiel de considérer la gestion du temps et la répartition des charges de travail lors de l'évaluation et de la préparation de ces initiatives. En particulier, si l'initiative prévoit l'introduction de nouvelles pratiques ou technologies, ne pas intégrer une réflexion sur les dynamiques de genre et la répartition du temps pourrait augmenter les responsabilités pesant sur les femmes, aggravant ainsi leur manque de temps. Ceci, à son tour, risque de réduire davantage leurs opportunités de bénéficier équitablement des avancées dans les chaînes de valeur.



ANNEXES

Annexe 1 : revue documentaire

Cf annexes de la note de cadrage et le document « Revue documentaire – CI.pdf » dans le dossier livrables.



Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Cf note de cadrage dans le dossier livrables.



Annexe 3 : Base de données

Cf « Questionnaires individuels Sn&CI.xlsx » dans le dossier livrables.



